U d'/of OTTAWA
39003001211480

31-1-61

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/lechevalierdefol00coyn

LE CHEVALIER DE FOLARD

A LA MÊME LIBRAIRIE

OUVRAGES DE M. CH. DE COYNART

Une sorcière au XVIIIe siècle; Marie-Anne de la Ville (1680-1725). 1 vol. in-16 broché . . . . . 3 fr. 50

Les malheurs d'une grande dame sous Louis XV. 1 vol. in-16 broché. . . . . 3 fr. 50

Une petite nièce de Lauzun. Aventures de Mademoiselle de Nogent. 1 vol. in-16 broché . . . . . 3 fr. 50

Les Guérin de Tencin (1520-1758). 1 vol. in-8° contenant 8 gravures et 2 fac-similés. Broché . . . . . 5 fr. »

Ouvrage couronné par l'Académie française.

EN PRÉPARATION :

Le Duc de Beaufort (Roi des Halles).

CH. DE COYNART

LE CHEVALIER DE FOLARD

(1669-1752)

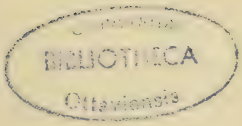

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1914

825 264
#13

DC
130
.F56C6
1914

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.
Copyright by Hachette and Cᵉ 1914.

LE CHEVALIER DE FOLARD

CHAPITRE I

Les ancêtres du chevalier. — Leur situation en Savoie. — La belle Madeleine. — Vengeance de ses frères. — Arrivée des Folard à Avignon. — Leurs mariages. — Leurs carrières. — Nicolas Folard et le cardinal de Richelieu. — Sa mort stoïque et prématurée. — Le collège des Jésuites. — Les enfants de Nicolas. — Jérôme se distingue. — Son frère aîné Pierre embrasse l'état ecclésiastique. — Tous deux partent pour Paris. — Bienveillance de Mazarin pour Jérôme. — Celui-ci tombe malade. — Port-Royal tente de l'enrôler. — Intervention du P. Labbe. — Le ministre Morus essaie de capter Jérôme à Lyon. — Retour de Jérôme à Avignon. — Son mariage. — Sa carrière d'abord brillante puis déclinante. — Naissance de Charles qui deviendra le chevalier de Folard. — Jérôme quitte le barreau pour le droit. — Son aventure avec Nicole. — Son talent. — Jalousies qu'il suscite. — Sa mort.

L'origine des Folard se perd dans la nuit des temps ou plutôt dans les brumes de l'Angleterre. Ce fut en effet de la Grande-Bretagne que les premiers ancêtres connus du chevalier arrivèrent en Savoie au commencement du XVe siècle, laissant derrière eux, paraît-il, une famille bien établie qui continua de se perpétuer sur son sol natal.

On peut s'étonner de voir des Anglais venir se fixer en des lieux si peu appropriés à leur génie maritime. En voici l'explication.

Au XIIIe siècle, Pierre de Savoie avait passé plusieurs années en Angleterre auprès de Henri III. Fort en faveur auprès du souverain, grâce à l'affection de sa nièce la reine Eléonore, il avait attiré à cette cour plusieurs de

ses parents et de ses amis et avait même fait bâtir à Londres « l'Hostel de Savoye »[1] qui était devenu rapidement un centre d'esprit et d'élégance.

Des relations assez étroites s'étaient donc établies tout naturellement entre l'Angleterre et la Savoie ; et, lorsque Pierre avait été rappelé dans les Alpes, il y avait ramené avec lui quelques gentilshommes anglais. Ceux-ci, ayant fait souche[2], avaient depuis lors contribué à entretenir des liens utiles et nombreux entre les deux pays, si différents et si lointains qu'ils fussent. On comprend donc la préférence qui guida les Folard dans leur émigration au xve siècle.

Lorsqu'ils arrivèrent en Savoie, ce fut pendant une de ces périodes de réaction sévère qui suivent ordinairement le relâchement des mœurs. Amédée VIII s'appliquait à codifier les coutumes locales selon le bon sens et l'équité ; et, à côté de réformes de grande envergure, il ne craignait pas de s'attacher aux détails.

Ainsi nul ne devait frapper un chien sans motif, et des lois somptuaires fixaient, pour les parures des fiancées, la longueur des jupes, celle des manches, des franges et le prix des chapeaux[3].

Tant de précision devait convenir à l'esprit ponctuel que les Folard tenaient de leur race. Ils n'eurent donc point de peine à se faire apprécier rapidement et occupèrent bientôt des charges considérables, entre autres celle de juge de la Maurienne[4].

Ils surent conserver dignement leur situation pendant la période de désordre qui suivit et à la fin de laquelle on vit, entre autres frivolités, les magistrats de Genève présider à l'élection d'une « reine des plaisirs »[5].

1. D'où le « Savoy Hotel » actuel, très probablement.

2. Notamment les Porter (Portier), les Bütteler (Bouttelier), les Marchal (Mareschal), les Flescher (La Fléchère)... (*Histoire de la Savoie*, par Victor de Saint-Genis, t. I, p. 250.)

3. *Histoire de la Savoie*, par Victor de Saint-Genis, t. I, p. 423.

4. Musée Calvet, Avignon, ms. 2150.

5. Régina Bordelli vel meretricum (Registre du Conseil, 10 mars 1504).

Ils trouvèrent encore moyen de se maintenir lorsque, par un revirement extrême, la Réforme imposa sa rude austérité, amenant cette même cour, qui s'occupait jadis d'une « reine de joie », à punir un jeune homme, parce que celui-ci, en présentant à sa fiancée un livre de comptes, lui avait dit par plaisanterie : « Tenez, madame, voici votre meilleur psaume[1]. »

Au milieu de tous ces remous, la famille des Folard avait non seulement multiplié ses rameaux, mais elle s'était maintenue en contact avec les hautes classes, et ce fut d'ailleurs cette situation privilégiée qui amena la catastrophe dont la gravité obligea la branche aînée de ces Anglais-Savoisiens à chercher encore une nouvelle patrie. Trois générations s'étaient succédées depuis l'arrivée en Savoie du premier Folard, et le petit-fils de l'émigré avait laissé en mourant deux garçons et une fille, appelée Madeleine.

Cette Madeleine, assure la chronique[2], était d'une beauté remarquable et ses charmes, ainsi que sa triste aventure, furent célébrés dans une chanson que les petits ramoneurs savoyards chantaient encore au XVIIIe siècle[3]. Une si admirable jeune fille ne devait point manquer d'adorateurs, puisque la séduction de la femme fut et sera de tous les pays et de tous les temps. Ici, le charme délicieux et redoutable exerça son action sur « un personnage de haute marque », le fils du chancelier de Savoie. De son côté la jeune fille, flattée d'une recherche si avantageuse, et séduite aussi sans doute par les agréments physiques du soupirant, ne se montra point farouche. Mais bientôt, hélas! un revirement se produisit. Fût-ce par l'effet assez fréquent d'une trop facile conquête ? Fût-ce pour quelque autre cause, telle que la jalousie? Toujours est-il, qu'après avoir promis d'épouser Madeleine, le fils du chancelier se déroba. Et pour la fin de cette aventure, il faut laisser au document toute la saveur de sa concision.

1. Registre du Conseil, 9 mai 1546.

2 et 3. Musée Calvet, Avignon, ms. 2150.

« Les deux frères, outrés de l'injure dont ils ne purent avoir raison par les voies de la justice, préparèrent secrètement leur vengeance. Ils vendirent ce qu'ils avaient de biens, firent passer leur argent dans les lieux où ils avaient résolu de se retirer, envoyèrent leur sœur à Avignon où elle entra en religion. Après quoi, s'étant fait raison eux-mêmes en faisant périr le fils du chancelier avec toute sa famille, ils quittèrent le pays. Le cadet se retira en Auvergne où il a fait souche, l'aîné à Avignon où il se maria. » Il s'appelait Nicolas Folard.

Les juges de la Maurienne avaient fait des jurisconsultes, mais on verra bientôt cette famille de robe bifurquer vers l'épée et continuer pendant quelque temps à produire parallèlement des militaires et des magistrats, comme aussi quelques ecclésiastiques.

L'ancêtre Nicolas, qui fit souche en Avignon et dont les descendants se perpétuèrent jusqu'à nos jours, tandis que les autres branches s'éteignaient en Savoie et en Auvergne[1], trouva moyen, grâce à ses capacités, de faire d'emblée honnête figure parmi les hommes chez qui il prenait pied. D'après les carrières et les mariages de ses enfants, ainsi que d'après ses aptitudes, il appert qu'il se glissa facilement dans le monde des tribunaux, c'est-à-dire sous la protection du parlement. Les troubles qui bouleversaient le pays nécessitaient une importante magistrature avec tout ce qui s'y rattache, car si les exécutions militaires étaient nombreuses au milieu des luttes dites de religion, les actes de brigandages se multipliaient également et les procès de toutes sortes affluaient entre les citoyens exaspérés les uns contre les autres par une tension générale des esprits.

C'était le temps (1560) où les huguenots, furieux de l'échec de la conjuration d'Amboise, envahissaient les cités, profanaient et pillaient les églises, massacraient les catholiques et allaient, comme à Saint-Laurent-des-Arbres, jusqu'à rôtir vif le curé sur son maître autel.

Devant une pareille agitation on est en droit de s'éton-

1. Comme aussi en Angleterre, croyons-nous sans oser l'affirmer.

ner que Nicolas n'ait point cherché quelque autre résidence. C'est qu'en réalité la France entière et les pays voisins étaient également en effervescence et que la ville des papes passait à juste titre pour la plus hospitalière des cités. Le gouvernement ecclésiastique accordait très largement asile à ceux que des circonstances délicates ou douloureuses chassaient de leur pays et l'on peut dire que la population d'Avignon fut une des plus cosmopolites du moyen âge. Les juifs notamment, chassés de France à plusieurs reprises à cause des crimes dont on les accusait, furent accueillis dans le Comtat à certaines conditions fort douces[1].

Dans la suite des temps, tous ces éléments, sauf peut-être les juifs, s'assimilèrent, se fondirent et s'unifièrent au point de former une race de terroir homogène et originale. Mais les individus conservèrent, chacun en soi, les caractères des espèces diverses dont leurs familles, durant leur formation, avaient reçu l'empreinte. Nous retrouverons d'ailleurs plus tard chez le chevalier le sang-froid qu'il tenait de ses ancêtres mâles, joint à la vivacité dont les races du Midi l'avaient doté par les femmes.

Cependant Nicolas avait contracté dans sa nouvelle patrie un mariage dont il avait eu deux fils et une fille, nommée Jeanne. Celle-ci devait apporter sa contribution à la célébrité de la famille, non seulement, comme sa tante, par sa beauté, mais semblablement aussi par un incident qui, pour n'être pas dramatique comme celui de Savoie, n'en eut pas moins quelque retentissement dans le Comtat. C'est de plus à cet incident que l'on doit attribuer la recherche matrimoniale dont la jeune fille fut peu après l'objet. Voici quelle en fut la genèse : le « gouverneur de la province[2] », nous dit-on, était

1. Ils devaient assister à une prédication qu'un prêtre leur faisait tous les samedis (*Histoire du diocèse d'Avignon*, par l'abbé Granget).

2. Il s'agit probablement du Comtat, appelé ici « province » par analogie avec les anciennes divisions romaines. Mais depuis le départ des papes (1377) le véritable gouverneur était le légat. Or, sa dignité ecclésiastique le met hors de cause. Le personnage serait donc

devenu follement amoureux de cette belle personne, au point que dans un bal il se laissa aller jusqu'à lui découvrir sa passion, un peu brutalement sans doute, car Jeanne prit la déclaration pour un outrage. Avait-elle connaissance de l'aventure de sa tante et était-elle édifiée par l'exemple de celle-ci sur les inconvénients de la séduction ? ou bien sa vertu l'inspira-t-elle en cette circonstance, toujours délicate pour une jeune fille ? ce qui est certain, c'est qu'elle administra un soufflet au personnage, aussi importun qu'important, dont elle avait à repousser les avances. Le scandale fut proportionné à la qualité des antagonistes et le résultat se traduisit par une grande considération à l'égard de la hardie demoiselle, puis par une demande en mariage de la part de Barthélemy de Zanobis dont la famille était tenue pour une des meilleures en Avignon.

Le contrat[1] fut signé le 18 mai 1599 et la cérémonie nuptiale suivit de près.

Les Folard étaient donc désormais remarquablement bien posés. De leur côté, les deux frères de Jeanne « firent chacun leur branche », dit la chronique. « Ceux de la cadette qui est celle des majors d'Avignon n'ont jamais quitté l'épée et il y a eu parmi eux nombre de braves gens et qui ont bien fait parler d'eux en leur temps. Ceux de l'aînée entrèrent dans la robe que ses descendants ont quittée pour reprendre la première profession de leurs ancêtres[2]. »

Le frère aîné de Jeanne s'appelait Nicolas, comme son père et comme son grand-père, et il épousa le 24 décembre 1628 Marguerite de Guay[3] qui descendait du fameux

le chef militaire du Comtat, « major d'Avignon » ; à moins que l'auteur du document n'ait voulu désigner le gouverneur royal de la province française limitrophe : le Languedoc.

1. Musée Calvet, Avignon, ms. 2159, fol. 55 à 63.

2. *Ibid.*, ms. 2150.

3. Ou de Guay, ou de Gai. Nous avons trouvé dans les pièces ces trois façons d'orthographier ce nom. Le document 2150 donne le prénom de « Madeleine », mais un testament de la dame elle-même (2150, fol. 93) porte le prénom de « Marguerite » ; c'est donc à celui-ci que nous nous sommes tenus.

jurisconsulte Jean Gayüs et de Jeanne d'Ausouis, petite-fille d'Elzéar, comte d'Avian. On le voit, les moyens de justice expéditive, employés jadis par les Folard en Savoie, loin de leur aliéner les sympathies, avaient au contraire facilité pour eux les alliances les plus enviables. C'est que, dans ce temps de guerres de religion, on voyait s'allumer à tout instant des haines entre familles dont beaucoup donnaient lieu à des épilogues sanglants. On y était habitué et la décision violente des Folard marquait un caractère énergique qui plaisait, avant toute autre qualité, à une société continuellement préparée à des luttes sans merci.

Pourtant, il faut observer que dès la fin du XVIe siècle, le calme s'était rétabli dans le royaume de France et que, grâce à la politique ferme, sage et populaire de Henri IV, les intrigues personnelles avaient dû cesser de se masquer d'un zèle religieux souvent trop intéressé. Le prétexte aboli, les luttes prirent fin, et le Comtat, de même qu'il avait subi la répercussion des remous voisins, bénéficia de l'accalmie. Il sut transformer celle-ci en une ère de paix, de travail et de prospérité, et ses relations avec le roi de France devinrent excellentes.

Les lettrés et les savants d'Avignon allaient constamment à Paris s'enrichir de connaissances nouvelles et créaient ainsi un lien intellectuel entre la cité des papes et la capitale de la France. Il n'est donc pas étonnant que Nicolas Folard, « homme d'esprit et de tête », soit venu à Paris et ait été fort aimé du cardinal de Richelieu [1]. C'était bien sur ce monde de grands bourgeois ou de gentilshommes des villes que l'habile ministre cherchait à s'appuyer.

Enfin, pour apprécier à sa mesure l'effort intellectuel des Avignonnais comme aussi le progrès civilisateur dont ils s'enorgueillissaient à juste titre, il faut savoir que depuis 1564 la ville avait appelé les Jésuites pour élever ses jeunes gens. C'était probablement à leur important

1. Musée Calvet, ms. 2150.

2. Aujourd'hui le lycée.

collège, installé dans le palais de Brancas avec le concours pécuniaire du conseil de ville, que Nicolas Folard avait fait ses études. En tout cas, ses fils y furent placés à l'âge de dix ans[1].

Marguerite de Guay avait donné à son époux trois garçons et une fille, mais ces enfants eurent à peine le temps de connaître leur père[2], car un mal héréditaire, implacable à cette époque, la pierre, guettait Nicolas Ce fut la dixième année après son mariage que le malheureux homme se sentit mortellement atteint. Alors, le 26 avril 1638, sans s'effrayer et sachant, selon sa propre expression, « qu'il n'y a rien de plus certain que la mort », il voulut disposer des biens qu'il avait plu à Dieu de lui donner « pendant que raison en lui dominait », afin qu'après son trépas « il n'y ait procès ou différends entre parents et amis[3] ». Selon la belle formule transcrite dans son testament, « il se munit premièrement du signe de la Sainte Croix disant : *in nomine patris et filii et spiritus sancti, amen ;* puis il recommanda son âme à Dieu, à la glorieuse Vierge Marie et à tous les Saints et Saintes du Paradis, afin que sa dite âme fût colloquée au rang des bienheureux... » Après quoi, en présence des témoins requis, il dicta à son notaire ses dernières volontés.

Sa veuve eut donc à présider de bonne heure à l'éducation de ses enfants ; mais par une anomalie singulière, cette femme d'excellente naissance s'efforça d'amoindrir la situation de ses deux premiers fils, Pierre et Jérôme, et « il ne tint pas à elle qu'ils n'embrassassent des professions peu honorables »[4]. L'explication de cette invraisemblable tendance se trouve dans ce détail « qu'elle avait donné toute sa tendresse à ses deux derniers nés[5] », Nicolas et Rose.

1. Et non point à Port-Royal comme on a pu l'écrire. La confusion sur ce point est née sans doute de l'intervention de Nicole et d'Arnauld, dont on trouvera le récit dans la suite (Musée Calvet, ms. 2150).

2. Jérôme, le cadet, qui doit retenir notre attention puisqu'il fut le père du chevalier et qu'il devint dans la suite chef de la branche aînée, était né en 1631, le jour de l'Ascension (Musée Calvet, ms. 2150).

3, 4 et 5. Musée Calvet, ms. 2150, fol. 69.

Cependant les garçons furent mis au collège. Jérôme, dont nous aurons surtout à nous occuper, puisqu'il fut le père du chevalier, fit assez mal ses premières études. Sa trop grande vivacité le rendait incapable d'application en philosophie. Pourtant, « cet esprit tout de feu commença à se rasseoir, et, s'étant appliqué tout de bon, il laissa bientôt derrière lui tous ses condisciples parmi lesquels était son frère aîné [1] ».

En 1651, les deux Folard, ayant achevé leur cours de droit, prirent ensemble le bonnet de docteur. Mais tandis que Pierre s'en allait à Paris, pour entrer dans un séminaire, Jérôme, demeuré en Avignon, se voyait en butte à toutes sortes de duretés de la part de sa mère. Celle-ci, désireuse évidemment d'augmenter le patrimoine de Nicolas et de Rose, voulait forcer Jérôme à entrer en religion ou à se faire soldat.

Mais le jeune homme avait du caractère ; il regimba et bientôt sa mère, lassée d'une résistance qu'elle sentait légitime, le laissa se diriger à sa guise.

« Sa curiosité le portant à tout, il s'appliqua à tout, dit naïvement un de ses amis [2] : à la physique, aux mathématiques, à la médecine, à la théologie, aux belles-lettres, à l'éloquence. »

Au point de vue atavique, pour sa descendance, cette indication est précieuse, car si son fils ne fit point d'aussi fortes études, il fut également, selon l'expression courante, un peu « touche à tout ». On retrouvera aussi dans le caractère du chevalier une nuance d'amertume, souvent dégénérée en manie de la persécution, dont l'origine peut être attribuée à l'absence de tendresse dont Jérôme eut à souffrir de la part de sa mère. De telles anomalies maternelles laissent chez les enfants de profondes empreintes dont les descendants portent parfois des traces qui étonnent, car on ne regarde guère au delà d'une génération.

Mais les qualités dominantes des hommes de cette famille furent une facilité merveilleuse d'assimilation et

1 et 2. Musée Calvet, ms. 2150.

une activité prodigieuse. Pour Jérôme, il fit d'abord fausse route dans le domaine de l'éloquence. « Lui, qui fut ensuite le grand ennemi de l'emphase, du faux brillant, du style trop recherché, s'était laissé éblouir aux manières de Pline, de Sénèque, de Lucain et de Balzac. Un mot que lui dit un célèbre M. de Saint-Geniès[1] commença de lui ouvrir les yeux ; et la lecture de Xénophon, de Térence et de Cicéron acheva de le ramener[2]. »

Bientôt Paris exerça son mirage sur ce jeune homme à qui une culture profonde et un esprit très vif permettaient de beaux rêves d'ambition, et en 1654, à vingt-trois ans, Folard quitta Avignon pour la capitale de la France. Grâce aux excellentes relations de Saint-Geniès avec Chapelain[3], il fut immédiatement introduit dans la société de l'Hôtel de Rambouillet et reçu chez Mlle de Scudéry, cette « institutrice de la société à ce moment de formation et de transition », a dit Sainte-Beuve avec son admirable justesse. Il est certain que la fréquentation chez l'intelligente personne, qui se défendait d'ailleurs d'être un bel esprit ou une femme savante, exerça la plus heureuse influence sur la préparation intellectuelle de Folard.

Si l'on veut bien se souvenir que chez la « Sapho du Marais »[4], selon l'expression de l'époque, fréquentaient les hommes de la plus haute valeur et aussi les femmes les plus distrayantes malgré leurs aspirations scientifiques, on comprendra que Jérôme se soit lancé à corps perdu dans ce monde singulier où sa raison et sa jeunesse trouvaient successivement à se satisfaire.

Mais de telles fréquentations n'étaient point du goût de

1. Poète français, né le 12 septembre 1607 à Avignon, mort le 26 juin 1663 à Orange. Il était fils d'un jurisconsulte, primicier de l'université d'Avignon en 1621. C'était un homme d'esprit solide, éclairé et d'une rare modestie : un des meilleurs poètes latins de son époque, a dit Chapelain.

2. Musée Calvet, ms. 2150.

3. Le poète que ridiculisa Boileau. Il fut malgré tout, un des premiers, membre de l'Académie et conserva beaucoup de crédit à la Cour. Il était, déclare Sainte-Beuve, un véritable intermédiaire entre le Roi et l'Hôtel de Rambouillet.

4. Mlle de Scudéry s'est peinte elle-même sous le nom de Sapho dans le *Grand-Cyrus*, un de ses romans les plus célèbres.

l'aîné des Folard, Pierre qui ravi, paraît-il[1], d'avoir sujet de quereller Jérôme, venait de son séminaire tous les jours exhaler sa bile contre lui. Leur père avait été « uni d'amitié au cardinal de Mazarin » et Jérôme, à son arrivée, avait reçu de ce puissant ministre un accueil charmant, suivi bientôt des témoignages les plus flatteurs de sympathie personnelle. « La conjoncture était belle ; il fallait en profiter. » C'était ce que ne cessait de répéter Pierre, en reprochant à son frère « de se dissiper par ses plaisirs et encore plus par ses études ». Ce dernier grief, qui peut paraître extraordinaire, correspond pourtant bien à l'idée que l'on se faisait alors du travail des savants et à l'importance que l'on attachait à la recherche des faveurs. Ce fut d'ailleurs cette conception de l'effort toujours intéressé qui engendra la race des courtisans du XVIIIe siècle, dont la surenchère continuelle pourrit les bases mêmes de la monarchie et causa son effondrement.

Mais Jérôme avait déjà atteint un niveau moral où l'on répugne aux bassesses, et il répondait toujours à son frère qu'il se « souciait peu de faire fortune pourvu qu'il devînt habile homme ».

Malgré tout, le besoin, ce grand maître, donna quelque poids aux objurgations persistantes de l'abbé, et Jérôme consentit à faire un peu mieux sa cour à Mazarin.

Un détail pittoresque montre qu'il aurait pleinement réussi dans cette voie s'il l'avait platement suivie. Un jour le Cardinal, après avoir joué, le fit approcher et lui ayant versé dans le chapeau un assez gros tas d'argent qu'il venait de gagner :

« Emportez cet argent, lui dit-il, il est à vous ; je vous avais mis secrètement de la partie, dans la pensée que vous me porteriez bonheur. Je n'y ai pas été trompé. »

C'était là un assez joli début. Mais l'étoile de Folard, qui n'était pas heureuse, s'en mêla et ce beau commencement n'eut pas de suite[2].

1. Musée Calvet, ms. 2150.

2. *Ibid.* Cette anecdote, dont on ne saurait nier l'authenticité, pré-

A cette époque, en effet, Jérôme tomba malade et, en peu de jours, une fièvre maligne mit sa vie en danger. Le curé de la paroisse, avisé par quelque commère, vint alors le voir. Il trouva un homme en délire qui récitait comme en rêve des vers d'Homère et des passages de Platon, et qui divaguait tantôt dans un latin fort correct, tantôt dans un grec des plus harmonieux. Cette manifestation *in extremis* d'une si belle érudition frappa le bon prêtre qui eut l'occasion d'en parler à M. Arnauld. Celui-ci envoya aux renseignements son inséparable lieutenant Nicole[1] et, l'enquête ayant été fort en faveur du malade, Messieurs de Port-Royal pensèrent que Folard serait une excellente recrue. Ils chargèrent donc le curé de lui faire des propositions, et celui-ci s'acquitta de la commission avec tant de zèle qu'il parvint à obtenir du malade de véritables engagements[2]. Mais si Folard affaibli n'avait pas su résister, il eut en revanche de vigoureux amis pour le défendre. Le père Labbe[3], l'adversaire fougueux et d'ailleurs un peu brouillon de Port-Royal, était fort lié avec Jérôme. Lorsqu'il apprit de quels moyens on avait usé pour gagner le jeune homme au jansénisme, il amena avec lui un autre jésuite, et tous deux firent si bien qu'ils obligèrent Folard à retirer sa parole. Celui-ci, une fois

cisément parce qu'elle est de bien mince importance, vient à l'encontre de l'accusation de ladrerie portée contre Mazarin par Sainte-Beuve dans *Port-Royal*, t. V, p. 33. Cette accusation est d'ailleurs basée uniquement sur un récit de Cosnac signalant la rigueur de Mazarin à exiger le paiement d'une dette de jeu. Or, il y a là, nous semble-t-il, une marque non point de ladrerie mais de ponctualité ; et l'épisode de Folard confirme notre opinion.

1. Il s'agit ici du grand Arnauld d'Andilly et du fameux Nicole, principales figures de Port-Royal.

2. Musée Calvet, ms. 2150. Cette conquête d'un convalescent épuisé n'apparaît pas comme une action bien éclatante, et l'on ne peut se défendre d'un sentiment d'étonnement à constater l'emploi de procédés aussi mesquins par des personnages qui passent pour des hommes d'un esprit élevé et d'une scrupuleuse honnêteté. C'est qu'en réalité, dans Port-Royal, si les individualités furent édifiantes, les tendances collectives ne leur ressemblèrent point.

3. Savant Jésuite, né à Bourges en 1607, mort à Paris en 1667. Professa la rhétorique et la philosophie, puis quitta l'enseignement pour se livrer à des travaux historiques. Il a laissé 75 ouvrages.

revenu à la santé, leur en sut un gré infini, et la tentative dont il avait été l'objet eut pour résultat de lui faire prendre en horreur Messieurs de Port-Royal, ce qui le brouilla avec son frère aîné dont la sympathie était acquise aux idées de Nicole et d'Arnauld.

Sur ces entrefaites, il dut partir pour Avignon où quelques affaires le rappelaient. Ayant été obligé de faire étape à Lyon et de s'y arrêter quelques jours, il se trouva logé dans une auberge avec le célèbre M. Morus[1]. Ce ministre combatif, doublé d'un érudit, prit Folard en amitié et mit tout en œuvre pour le faire entrer dans la religion réformée. Mais, cette fois, le jeune homme put se tirer d'affaire lui-même.

« A Paris, disait-il plus tard en riant, la grâce fut la plus faible ; je me laissai vaincre par deux jésuites ; à Lyon, elle fut la plus forte, je tins bon contre un ministre[2]. »

En quittant Paris, Folard ne comptait faire qu'un court séjour en Avignon et son projet était de revenir le plus tôt possible reprendre sa place dans la société intéressante où il souhaitait continuer de s'instruire et de s'implanter pour arriver quelque jour à se faire ouvrir les portes de l'Académie française. C'était là sa grande ambition. Il avait compté sans l'amour.

Dès son arrivée dans sa ville natale, il rencontra Mlle Marguerite de Raffe dont il devint en peu de temps éperdument épris. Vainement sa mère, alarmée, lui représenta la modeste condition de cette jeune fille, presque sans fortune ; vainement elle tenta de lui faire épouser « une autre demoiselle qui avait quarante mille écus de dot », Jérôme persista dans son dessein. Il avait alors trente-deux ans. « Il était d'une taille un peu au-dessous de la moyenne, mais très bien pris, d'une figure agréable avec l'air noble et la physionomie heureuse. Il

1. Alexandre More ou Morus, ministre protestant, né le 25 septembre 1616 à Castres, mort le 28 septembre 1670 à Paris. Il eut en 1661 une grave dispute avec son protecteur, le ministre Daillé. Déféré au consistoire, il lui fut interdit de prêcher, ce qui amena des troubles violents ; et l'affaire alla jusqu'au Parlement qui confirma l'interdiction (27 juillet 1662).

2. Musée Calvet, ms. 2150.

s'énonçait avec beaucoup de facilité et de grâce et on l'écoutait toujours avec plaisir, pourvu qu'il ne contât pas, car il le faisait fort mal[1]. »

On comprend dès lors que Mlle de Raffe, qui était d'un esprit distingué, ait pu partager la flamme d'un pareil amoureux. Il est probable d'ailleurs qu'ayant assez à parler de soi-même et de l'objet de sa passion, Jérôme n'eut pas à « conter d'histoires » et que son éloquence acheva ce que sa bonne mine avait commencé. Alors sa mère voulut le faire retourner à Paris et ameuta toute sa famille contre lui. Folard fut inébranlable et enfin, en 1663, il épousa celle qu'il aimait.

Alors, pour augmenter les maigres ressources de son ménage il s'attacha au barreau. Tout de suite il s'y distingua et pendant dix ans gagna beaucoup d'argent, car tout le monde, paraît-il, allait à lui. Malheureusement, quand « il se vit un peu au large, il commença de négliger son métier qu'il ne faisait que par force », et ce fut bientôt le discrédit. C'eût été aussi la ruine, avec une famille qui augmentait sans cesse, si Mme Folard n'avait retrouvé par son économie une partie de ce que son mari perdait par son manque d'assiduité au travail.

Cette femme, qui fut la mère du chevalier et dont la mémoire est demeurée vivante en Avignon bien longtemps après sa mort, mérite qu'on la connaisse au passage. « Elle joignait à la vertu, à la piété, à un grand sens et à beaucoup d'esprit le mérite littéraire, car elle avait fort bien étudié et savait, outre sa religion dont elle avait fait une étude particulière, l'histoire et la philosophie nouvelle où elle eut pour maître le célèbre Pierre Guisoni, qui avait été précepteur chez son père. Mais tout cela se trouvait en elle comme enseveli pour la plupart des gens. Car jamais personne n'aima moins se parer de son mérite[2]. Ce n'était guère qu'avec quelques amis de son mari, gens de lettres et de vertu, qui fréquentaient

1. Musée Calvet, ms. 2150.

2. On verra dans la suite que sous ce rapport le chevalier ne tenait point d'elle mais de son père.

chez elle, qu'elle avait de l'esprit et du savoir. Avec tout le reste c'était une femme ordinaire. »

A ce sujet, on rapporte d'elle une anecdote charmante. Un bel esprit de profession étant allé la voir un jour pour faire assaut de conversation et la jauger, elle affecta de l'entretenir uniquement de questions de ménage. L'autre en fut piqué et ne put s'empêcher de lui dire, en prenant congé, qu'elle ne lui avait parlé que de bagatelles. A quoi elle répondit :

« Je suis une femme, monsieur ; je vous ai parlé ma langue. »

Cette personne supérieure fut en somme le bon génie de son mari et de ses enfants, et il sera intéressant, dans le cours de l'existence du chevalier, tantôt emporté par une activité qui s'épuisa en se disséminant, et tantôt appliqué aux études les plus spéciales et les plus étendues, d'apercevoir alternativement les marques ataviques du père et de la mère. Chez les frères du chevalier cette dualité est moins facile à distinguer à cause du caractère ecclésiastique de deux d'entre eux et par suite de l'obscurité du troisième.

Mais avant de passer à cette génération, il faut jeter un dernier regard sur la famille dont le chevalier abandonna très jeune le calme foyer pour courir les aventures et risquer sa vie contre la chance... d'acquérir la gloire.

En 1682, Jérôme Folard, voyant ses clients s'éloigner de plus en plus, jugea nécessaire de changer de carrière et se fit agréer au corps de l'Université. Peu de temps après il fut nommé « professeur en droit ». « Cet emploi lui convenait de toutes les manières[1] », et les premiers discours qu'il prononça, lors de son entrée en fonctions, furent acclamés.

Seulement, comme tous les hommes de réel talent, il fit des jaloux et fut l'objet d'attaques qui pouvaient paraître mordantes à cette époque, mais dont la postérité a fait justice en les classant au rang des méchancetés burlesques. Témoin cette phrase d'un rival de notre homme :

1. Musée Calvet, ms. 2150.

« Je ne vous parlerai pas, messieurs, de la langue de Cicéron. Je la laisse comme étrangère aux gens de collège ou à *tel professeur de droit,* qui aime encore à *balbutier* avec les enfants[1] ! »

Aujourd'hui, c'est à l'auteur de ces lignes que va notre pitié.

Le défaut principal du romantisme sévissait déjà, comme il sévira toujours plus ou moins, car il n'est pas d'un temps mais d'un genre éternellement humain : *l'exagération*, et, à cette époque, le peuple des beaux esprits voulait déjà des grands mots et des figures outrées. Insensible aux grâces naturelles d'un style « purgé de pointes », les détracteurs de Folard disaient de ses cours « qu'il n'y avait pas de quoi se récrier, qu'on n'y trouvait tout au plus que du beau latin et du bon sens ». « Ils avaient raison, déclare malicieusement un contemporain ; et Folard ne prétendait pas qu'on y trouvât rien au delà[2]. »

Cet amour de la simplicité lui valut avec le fameux Nicole une aventure qui mérite d'être rapportée.

Le prince de Conti, « ce bossu qui avait tous les vices et qui fut dominé par sa sœur, ses maîtresses et ses domestiques », puis converti par M. de Ciron... à la doctrine de Port-Royal, avait été enseveli dans la Chartreuse de cette ville[3], et Nicole s'était chargé de composer son épitaphe, sans la signer bien entendu.

Or, dix ans plus tard (1676), le lieutenant du grand Arnauld se rendant, lui aussi, en une sorte de pèlerinage habituel auprès de l'évêque d'Aleth que la vénération des jansénistes haussait au rang des saints, s'arrêta en Avignon. Et voici comment Nicole lui-même raconte

1. Musée Calvet, ms. 2150.

2. Anne-Marie Martinozzi, nièce de Mazarin.

3. Sans doute parce qu'il avait possédé la « directe » du cardinal de Canillac à Villeneuve-lès-Avignon, ou encore parce que ce couvent était un des plus célèbres du Languedoc dont le prince mourait gouverneur. Mais ce ne fut point, comme on l'a cru longtemps, à cause d'un hôtel (l'hôtel Calvet) que le Prince aurait soi-disant possédé en Avignon. M. l'abbé Valla a fait table nette de cette légende dans son *Guide du voyageur à Villeneuve-lès-Avignon,* p. 167.

l'anecdote [1]. « Ayant été adressé à un fort honnête homme qui, pour me régaler, avait assemblé chez lui quelques-uns de ses amis, ils eurent la civilité de me faire voir ce qu'il y avait de plus curieux et de plus rare dans leur ville. Il y en eut un qui proposa de me mener aux Chartreux et qui allégua pour raison que je pourrais voir le tombeau de M. le prince de Conti et son épitaphe. Mais le plus bel esprit d'Avignon (Jérôme Folard [2]) s'y opposa en disant que cette épitaphe ne méritait pas d'être vue et qu'elle ne valait rien du tout. Tout le monde en demeura d'accord et moi aussi, avec intention d'en faire mon profit et de m'en servir pour me délivrer à jamais des épitaphes. »

La simplicité de l'aveu final vient compenser quelque peu l'ironie qui jaillit du qualificatif appliqué à Folard. Il est probable que Nicole n'avait pas oublié l'échec d'Arnauld touchant la conquête de ce « bel esprit » et que c'est à dessein qu'il ne le nomme point. Il n'en apparaît pas moins que Jérôme était un homme de réelle valeur.

Malheureusement sa femme mourut en 1688 et, dès lors, ce fut la débâcle. Incapable de s'occuper de ses affaires domestiques, philosophe au point de ne faire nul cas des richesses et de ne s'attacher qu'aux livres, il se vit en peu d'années entièrement ruiné ; et pour comble de misère, le mal qui avait enlevé son père si jeune l'avait atteint à son tour depuis 1699.

1. Lettre à son ami, le P. de Bretagne, prieur de Saint-Germain-des-Prés. Dans cette lettre, Nicole ne nomme personne. Mais dans les manuscrits du musée Calvet, 2150, nous avons retrouvé la même anecdote avec l'indication précise que Jérôme Folard fut le critique devant qui Nicole s'inclina.

2. Il ne saurait y avoir aucun doute à cet égard et voici comment la scène est contée dans le manuscrit du musée Calvet (2150). « Ils étaient tous deux à voir le tombeau du prince de Conti. Folard ayant dit que l'épitaphe lui paraissait d'une bonne latinité, mais d'un assez mauvais goût, parce qu'il y avait trop d'esprit et que cela était contre le caractere de ces sortes d'ouvrages qui demandent beaucoup de simplicité, M. Nicole lui demanda s'il en connaissait l'auteur. « Non, répondit Folard. — Eh bien, dit M. Nicole, je veux vous le faire connaître. C'est moi qui ai fait cette mauvaise épitaphe, je veux bien l'avouer à ma honte. Si j'en fais jamais quelque autre, je profiterai de votre avis, ou je vous prierai de la faire pour moi. »

Plusieurs médecins lui avaient pourtant affirmé le contraire, prétendant qu'il souffrait d'une affection bénigne. Seul M. de Lafont, son médecin ordinaire, convaincu que c'était bien de la pierre qu'il s'agissait, lui avait défendu avant tout d'user du pavot dans ses crises.

Mais M. de Lafont étant mort, Folard, un jour qu'il souffrait plus que de coutume, fit appeler un des médecins qui ne croyaient pas à la gravité de son mal, et celui-ci ordonna précisément du sirop de pavot. L'effet fut immédiat et, après un état léthargique d'où il ne sortit pas, Jérôme Folard expira dans sa soixante-seizième année (juillet 1706). L'autopsie qui fut pratiquée démontra surabondamment que M. de Lafont avait raison.

Nous avons dû anticiper quelque peu et donner avant leur temps ces détails sur la mort du père du chevalier. C'est que celui-ci, une fois engagé dans les armées du Roi, ne reparut guère dans son pays natal durant de longues années ; et au moment où son père mourait, il était en Italie, rêvant dans quelque tranchée au moyen le plus propre à enlever la place investie...

La route de la gloire conduisait alors vers des horizons lumineux poudrés d'or, mais plus qu'aujourd'hui elle éloignait pour longtemps de la famille et du terroir. Ce fut pourtant sans hésiter, comme on va le voir, que le jeune Charles Folard se lança dans cette carrière aventureuse où le poussa, dès l'enfance, un irrésistible instinct.

CHAPITRE II

Jeunesse de Charles Folard. — Son penchant pour la carrière des armes. — Ses années de collège chez les Jésuites et ses évasions successives. — Son entrée dans le régiment de Béarn. — Son premier traité militaire. — Son invention pour passer les rivières à cheval. — La paix de Ryswick. — Aventure de Folard dans la forêt de Compiègne. — Guerre de la succession d'Espagne (1700). — Folard fait partie des troupes envoyées à Naples (1702). — Son inaction. — Folard se fait enfin ramener en Piémont (1703) par M. de Goesbriant. — Il expérimente des radeaux en peaux de bouc de son invention. — Sur le point d'être envoyé à Naples, Folard est pris en affection par le duc de Vendôme qui apprécie ses idées et ses projets.

Charles Folard naquit à Avignon le 13 février 1669. C'était dans le meilleur temps de la prospérité de son père. Parmi treize frères et sœurs dont plusieurs moururent en bas âge, il fut le second de quatre garçons[1].

L'aîné, Nicolas, devint chanoine à Nîmes; Charles fut le second; le troisième suivit, comme le chevalier, la carrière des armes, et le dernier entra dans la congrégation de Jésus.

L'une des demoiselles Folard épousa Hyacinthe Benezet, descendant du fameux pâtre dont le nom s'attache avec quelque peu de merveilleux à la construction du pont d'Avignon, et une seconde, nommée Anne, vécut demoiselle. La mémoire des autres s'est perdue dans l'oubli ou dans une mort prématurée.

1. M. E. de Broglie dans *D.-B. de Montfaucon* (t. II, p. 42) prête au chevalier dix frères et sœurs, dont trois jésuites, un doctrinaire et un soldat. Il a dû confondre les frères de Charles avec ses oncles, car nulle part nous n'avons trouvé trace de plus de quatre fils de Jérôme, le docteur ès droit. Notre opinion est d'ailleurs corroborée par le baron M. de Vissac dans un travail récent.

Pour Charles, il manifesta de bonne heure d'heureuses dispositions et l'on aperçut chez lui, dès l'âge de six ans, « un goût extraordinaire pour la lecture et une passion naturelle pour la guerre »[1].

On l'avait mis comme externe au collège des Jésuites et un prix qu'il gagna acheva de « décider son penchant » pour la carrière dans laquelle il devait s'illustrer. Ce livre était un exemplaire des *Commentaires de César*.

Dès lors, il envia dans sa petite âme la gloire et la science du conquérant des Gaules et il ne se lassa pas de lire cet ouvrage ainsi que beaucoup d'autres pour lesquels la lecture du premier avait éveillé son goût. Alors son père, craignant avec raison que sa santé ne fût altérée par des lectures aussi assidues, qui se prolongeaient jusqu'au milieu de la nuit « défendit qu'on lui donnât de la lumière pour s'en aller coucher ». Mais le jeune Charles trouva moyen de dérober dans la sacristie du collège des bouts de bougies de cire et suppléa ainsi à ce qu'on lui refusait.

L'art de la guerre, le mouvement des combats l'attiraient irrésistiblement, et le prestige de l'uniforme, qui commençait à peine à s'établir[2], s'imposait à cette jeune imagination comme la plus belle manifestation de la force collective.

Arriver à manier cette force lui semblait devoir procurer le maximum de la satisfaction humaine. On verra dans la suite que toutes les facultés de Folard furent absorbées par cette unique préoccupation qui domina sa vie entière.

Avignon possédait quelques troupes pontificales[3] dont

1. Bibl. nat., Ln. 27, 7674.

2. Ce fut seulement à la fin du XVIIe siècle que l'on vit apparaître quelque uniformité dans la tenue des soldats, car longtemps encore les officiers purent porter des costumes de fantaisie pourvu qu'ils fussent « à la cavalière ». Le corps des grenadiers de Brandebourg, en 1698, présenta le premier uniforme complet. Mais déjà celui-ci existait partiellement dans divers régiments.

3. 40 chevau-légers, 112 fantassins, 20 suisses et 8 brigades de maréchaussée dont l'ensemble coûtait environ 100.000 livres (*Avignon*, par A. Hallays. Renouard, édit.).

la belle tenue pouvait entretenir le goût du jeune Folard. Mais ce qui intéressait surtout celui-ci, c'était les régiments royaux qui parfois traversaient la ville, au milieu de la sympathie générale des habitants. Car on n'avait pas oublié que, peu d'années auparavant (en 1662), l'occupation d'Avignon par les soldats de France avait marqué la fin des troubles et assuré la paix à la cité, meurtrie par les émeutes des Pévoulins (pouilleux) contre les Pessugaux (tripoteurs)[1], et par diverses mesures tracassières.

A ce moment, Avignon eût souhaité être réuni à la France, et. si Louis XIV ne se rendit point à ce désir secret, ce fut par calcul politique, afin de conserver sur la papauté l'avantage de la menace constante d'une facile annexion[2].

Mais, en fait, le Roi en usait sans façon avec cet îlot papal, où ses soldats recevaient toujours le meilleur accueil. Ce fut lors d'un de ces passages de troupes que la nature énergique et indépendante du jeune Folard se traduisit par une action nette et simple. Abandonnant sans vergogne le collège et la maison paternelle, Charles suivit une compagnie qui passait ..

Il avait alors seize ans. « Mais son père, qui connaissait son inclination, se douta bien du parti qu'il avait pris, et écrivit au major d'une place où cette compagnie devait s'arrêter. Folard fut appréhendé et ne revint que pour être enfermé dans un couvent de religieux avec un de ses cousins qui avait été le compagnon de son évasion. »

On pourrait penser qu'un traitement aussi rigoureux aurait fait réfléchir les aventureux gamins. Mais déjà, comme plus tard, Charles ne connaissait pas d'obstacles; ou tout au moins son ardeur indomptable l'assurait de les pouvoir franchir.

A plusieurs reprises il s'évada par escalade, toujours suivi de son cousin qu'il ne voulait pas laisser derrière

1. *Avignon*, par A. Hallays,

2. Et depuis lors, des vice-légats, presque tous français, continuèrent de gouverner au nom du Saint-Siège, jusqu'en 1790.

lui, et chaque fois ce fut l'impossibilité de trouver un asile qui fit rentrer les deux garçons au bercail.

Enfin, à dix-huit ans, Folard réussit à se faire octroyer un mousquet, comme cadet, dans le régiment de Béarn [1], et cette fois son père, comprenant que rien ne prévaudrait contre une telle passion, acquiesça à cette vocation d'où allait naître d'ailleurs la célébrité de son nom.

Dès l'année suivante (1688), la guerre de la ligue d'Augsbourg fournit au jeune homme l'occasion de satisfaire ses goûts, car son régiment participa à la conquête du Palatinat. Son colonel [2] lui confia même une petite troupe de partisans, et cette façon un peu spéciale de guerroyer lui inspira la composition d'un traité manuscrit sur les coups de main, dont le maréchal de Belle-Isle devint plus tard possesseur.

Malheureusement, dans la suite, le régiment de Béarn, en totalité ou en partie, fut désigné pour la garde d'une forteresse, et cette destination casanière empêcha Folard de se signaler davantage dans les combats.

En revanche, il travailla et devint sous-lieutenant. Mais il ne faudrait pas se représenter ce premier grade sous les apparences qu'il offre de nos jours. Ainsi, jusqu'au capitaine inclusivement, l'officier portait le fusil [3], marchait avec ses hommes, campait comme eux et partageait toutes leurs fatigues.

Quant à l'uniforme, permettant clairement la distinction des grades, il était à peine établi dans la maison du Roi. Dans les régiments ordinaires l'avancement se traduisait simplement par une augmentation des ornements d'or ou d'argent sur le costume. Encore n'en fallait-il point trop mettre, sous peine de se faire rappeler à l'ordre ou de passer pour un officier de milice, espèce qui fut toujours un peu ridiculisée par les vrais militaires.

1. Et non pas de Berry comme on l'a écrit jusqu'ici (Arch. du minist. de la guerre).

2. Henri-Charles de Mornay, marquis de Montchevreuil.

3. Inventé depuis 1630, le fusil à silex n'avait remplacé le mousquet d'une façon générale que depuis 1652.

Le chapeau de feutre à grands bords pouvait aussi être orné d'une ganse ou d'une cocarde appropriée à la dignité de son propriétaire. Mais surtout il fallait savoir porter ce large couvre-chef, l'enlever et le remettre. Et si l'on remarque combien le port de notre petit képi présente de difficultés, on comprendra ce que devait être cette coiffure, importante et souple, à laquelle le moindre coup de pouce imprimait un cachet de crânerie et d'élégance dont le métier seul ou la race donnaient le secret. Le long manteau, rouge ou gris, que l'officier rejetait sur l'épaule, offrait également dans ses plis, plus ou moins bien drapés, des indications qui permettaient de discerner le gradé et le gentilhomme.

Mais c'étaient là en somme des avantages précaires. La solde était maigre[1], les honneurs fort minces, et pour avoir été nommé très vite sous-lieutenant, Folard n'en était guère plus avancé. L'ambition qui le dévorait le poussait à réclamer sans cesse un nouveau grade et ce fut l'amertume de toute sa vie d'imaginer perpétuellement que ses mérites étaient méconnus.

Dans l'oisiveté de la forteresse la connaissance à laquelle il s'attachait principalement était celle du pays, et comme il était doué d'un excellent coup d'œil, il levait des cartes sur la simple inspection du terrain.

La nature, sous des apparences un peu chétives, l'avait fait brave et industrieux. Et puis, lui-même s'apprit à penser, réfléchir et juger sur toutes les parties de la guerre. « Aussi avançait-il à grands pas dans la science d'un général[2]. » Telle est du moins l'opinion d'un ami de sa famille. En tout cas, il faut reconnaître qu'il donnait pleine satisfaction à ses chefs[3], et une lieutenance vint assez promptement en donner la preuve; mais toujours la garde des forteresses tenait Folard éloigné des champs de bataille.

1. 400 livres à peine pour un sous-lieutenant à l'époque dont nous parlons.

2. Bibl. nat., Ln 27, 7674.

3. Ministère de la guerre, vol. 1693, p. 12.

Ce fut alors dans les loisirs que lui laissait un service peu chargé qu'il conçut le grand projet — ses projets étaient toujours tels — de terminer la guerre par un coup de maître au moyen d'une invention merveilleuse. Pour mettre celle-ci au point, il s'entourait de mystère, sortait la nuit à cheval, se rendait au bord des cours d'eau et se livrait à un manège étrange avant de faire entrer sa monture dans la rivière.

En réalité, il arrivait à passer facilement sur l'autre bord sans quitter le dos de son cheval et presque sans se mouiller. Voici quel était son secret. Deux outres étaient fixées à la selle entre le quartier et l'étrivière, et, vides, elles ne gênaient pas plus qu'un tapis. Or, chacune était munie d'une soupape et d'un tube qui permettait de les gonfler avec la bouche en se penchant sur l'encolure. Une fois en forme de ballon, elles soutenaient en l'air les jambes que le cavalier passait alors en avant ; et le cheval, considérablement allégé, nageait sans fatigue.

Folard se faisait fort, avec cinq cents dragons ainsi équipés, de réussir des surprises et de lever des contributions telles qu'en peu de temps l'ennemi serait forcé de demander la paix.

La Cour, saisie secrètement du projet, avait accordé qu'on le mît à exécution, mais la fin des hostilités vint détruire l'espoir qu'avait le jeune homme de se signaler si ingénieusement.

Il eut pourtant la chance, lors des dernières opérations autour de Namur (1697), « d'attirer sur lui l'attention à Mazic [1] par un fait d'armes dont le Roi eut connaissance [2] », mais qui demeure fort imprécis. Et puis, ce fut la paix de Ryswick. Mais il reste de cette première étape guerrière un document qui établit déjà le mérite de Folard. Il émane du marquis de Boisseleau que sa belle défense de Limerick, pendant la campagne d'Irlande, avait fait nommer gouverneur de Charleroy. C'est un

1. Probablement Mazi.

2. Ministère de la guerre, vol. 1607, p. 26.

certificat[1] très élogieux de bravoure et de capacité dont la sincérité est garantie par la valeur du signataire.

Malheureusement un pareil brevet devenait alors lettre morte en temps de paix, et le pauvre Folard s'aperçut promptement que la gloire est parfois mauvaise nourricière. Cependant on sentait bien que la paix récente n'était qu'un repos momentané, et tous les yeux se tournaient déjà du côté de l'Espagne pour laquelle se nouaient, avant même la mort de Charles II, les intrigues européennes les plus compliquées.

Mais en attendant que l'étincelle jaillît, Folard dut vivre trois ans dans la gêne, se maintenant péniblement en subsistance, sans situation bien définie et, officier sans soldats, traînant sa lieutenance comme une outre vide.

Le sort des réformes l'avait fait passer du régiment de Béarn dans celui de Berry[2], où il se trouva sous les ordres du colonel Vincent de Budes, marquis de Goesbriant, qui devint dans la suite l'un de ses meilleurs protecteurs et son plus fidèle ami.

C'est à cette époque (1699-1700) qu'il convient de placer une aventure dont les détails donnent bien la mesure de la présence d'esprit, de la résolution et du courage du jeune Folard[3].

Il passait seul dans la forêt de Compiègne pour aller rejoindre son régiment qui se trouvait à Soissons. Il cheminait à pied, lorsqu'ayant été surpris par la nuit et par la neige, il se vit obligé d'entrer dans un méchant cabaret, isolé au milieu de la forêt. Quoique l'endroit fût de mauvaise mine, l'officier, insouciant comme tous les jeunes gens, ne conçut aucun soupçon. Pourtant, lorsqu'il alla se coucher, il s'aperçut que la porte de sa chambre n'avait ni serrure ni verrou. Toujours sans défiance, il se contenta d'appuyer un fauteuil contre le battant, se coucha et s'endormit. Quelques heures après, il fut éveillé en sursaut et vit de la lumière qui filtrait

1. Ministère de la guerre, vol. 1693, p. 12.

2. *Ibid.*, vol. 1607, p. 26.

3. Bibl. nat., Ln. 27, 7674.

autour de la porte. Il n'entendait point ce qui se passait de l'autre côté, car il commençait à être sourd, mais bientôt il distingua une épée avec laquelle on s'efforçait d'éloigner doucement le fauteuil. Il considéra d'abord attentivement cette manœuvre puis, prenant à son tour sa propre épée qui pendait au chevet de son lit, il se leva, courut renverser le fauteuil d'un coup de pied et, ouvrant brusquement la porte d'une main, il pointa de l'autre son arme et fondit sur les individus qui se trouvaient là. Une telle soudaineté dans l'attaque épouvanta les misérables qui se laissèrent rouler les uns sur les autres jusqu'en bas de l'escalier, et la chandelle s'éteignit... Folard, qui n'avait point de lumière à sa disposition, jugea inutile et imprudent de poursuivre ces gens dans l'obscurité. Il se contenta de repousser et de maintenir solidement la porte de sa chambre ; puis il alluma du feu avec la paillasse de son lit et des chaises qu'il mit en pièces, et attendit ainsi le jour.

Alors il descendit et, n'ayant trouvé personne, il reprit sa route jusqu'à Soissons...

Cependant le 9 novembre 1700, Louis XIV apprenait à Fontainebleau la mort de Charles II ainsi que la teneur de son testament. Le roi d'Espagne instituait son héritier universel le duc d'Anjou, second de ses petits-neveux dans la branche française.

Il y eut quelques jours d'angoissante hésitation et enfin, le 16 novembre, Louis XIV à son lever présenta son petit-fils en disant : « Messieurs, voilà le roi d'Espagne. » C'était la guerre à brève échéance. Elle commença avec l'Empereur, et l'affaire se serait promptement terminée sans des maladresses qui rendirent générale la conflagration et amenèrent en quelques années la France à deux doigts de sa perte.

Il est presque sûr que durant la première campagne (1701), qui fut d'ailleurs assez piteuse par la faute de Villeroy, Folard se trouva encore relégué dans quelque forteresse, car on n'entend pas parler de lui, ce qui est absolument anormal. Il n'était point en effet, comme on le verra, de ceux qui se laissent oublier.

Mais, dès le début de la seconde campagne, une lettre du comte de Grignan[1] à Chamillart[2] signale le passage à Toulon de l'actif lieutenant.

A Toulon, 9 février 1702[3].

J'ai fait embarquer aujourd'hui le 1er bataillon du régiment de Berry qui va à Naples. Il y a dans ce régiment un officier nommé Folard qui, sans avoir été encore que lieutenant d'infanterie, a eu diverses occasions de se faire connaître et estimer... Il demande uniquement d'être mis en lieu d'agir suivant son génie pour la guerre...

Chamillart prit en considération la lettre du comte de Grignan et recommanda au lieutenant général d'Avaray, qui commandait à Naples, d'employer Folard « dans les occasions qui se présenteraient »[4]. Car, malgré tout, le jeune homme avait dû suivre son régiment dans le sud de l'Italie, et là il trompait l'ennui où le plongeait son inaction en rédigeant des projets sur la formation des troupes et sur l'attaque des places[5].

Il les envoyait au ministre et les accompagnait de longues lettres destinées à faire valoir ses capacités, puisque les circonstances ne lui permettaient pas de les appliquer.

Quoique je sois le plus pauvre gentilhomme du royaume, disait-il[6], j'aime cent mille fois mieux avoir des honneurs que du bien. Si Votre Grandeur veut bien s'informer à mon colonel, elle verra que je me prive même de mon nécessaire pour me

1. Né en 1632, mort en 1714, il avait épousé en troisièmes noces Françoise-Marguerite de Sévigné. Il gérait alors à titre de lieutenant général le gouvernement de la Provence à la place du duc de Vendôme, écarté pour trop de légèreté.

2. Contrôleur général des finances qui cumulait depuis peu la charge de ministre de la guerre.

3. Ministère de la guerre, vol. 1607, p. 26.

4. *Ibid.*, vol. 2468, p. 1.

5. *Ibid.*, vol. 1693, p. 2 (autographe de Folard).

6. Cette façon d'aborder le grade de capitaine était la plus économique, car elle n'entraînait ni l'achat ni l'équipement d'une compagnie, et la solde personnelle subsistait, quoique moins forte que pour un capitaine ordinaire.

perfectionner dans le métier et me rendre un jour capable et utile. Je fais des expériences. Elle verra par cette machine ou ce radeau, que j'ai l'honneur de lui envoyer, que je sais profiter de mon loisir lorsque je ne puis hasarder ma vie pour le service de mon maître que je servirai toute ma vie avec fidélité. Je joints (*sic*) à ce radeau, que j'ai fait voir en bois à M. d'Avaray, des évolutions nouvelles. Je ne vous parle pas du fusil que j'ai inventé et que j'ai fait faire ici. Elle le verra dessiné dans mon *Art des partis de guerre*. Je suis si éloigné que je perds mes services et mon avancement ; mais puisque c'est la volonté du Roy que je sois ici, j'y reste avec patience.

Signé :

DE FOLARD, lieutenant de Berri.

A plusieurs reprises Chamillart répondit de sa propre main à l'officier pour lui faire prendre patience, mais comme cette flatteuse protection demeurait platonique, Folard profita de la première occasion qui s'offrit pour retourner où l'on se battait.

Le marquis de Goesbriant venait d'être nommé maréchal de camp à l'armée de Lombardie, que commandait le duc de Vendôme. Folard le supplia de l'emmener et, au commencement du printemps 1703, il arrivait avec son ancien colonel au camp de San Benedetto situé au sud de Mantoue sur la rive gauche du Pô, au confluent de la rivière Zéro.

Là, il fit l'expérience de ses radeaux de peaux de bouc en présence du marquis de Goesbriant et du comte d'Angennes[1]. L'appareil, qui se composait de quatre outres gonflées et assemblées, devait porter un nombre égal d'hommes. Folard plein de confiance monta le premier ; mais, s'il avait bien calculé le degré de chargement, il n'avait pas compté sur l'instabilité de ces outres légères. L'appareil capota et l'inventeur fut à l'eau. Tout de suite il comprit que l'accident était dû précisément à

1. Charles, comte d'Angennes, arrière-petit-fils de Jacques, seigneur de Poigny et descendant de François, seigneur de Rambouillet, favori de Catherine de Médicis. Il fut blessé à Oudenarde et tué à Malplaquet.

l'insuffisance de la charge. On fit alors monter quatre hommes et le radeau se comporta fort bien[1].

Sur ces entrefaites il se produisit un incident qui mit le petit lieutenant de Berry en présence du duc de Vendôme dans les conditions les plus avantageuses pour sa carrière.

Tandis qu'à la fin de l'hiver il se rongeait les poings à Naples, Folard n'en était pas moins resté en contact avec ceux qui se battaient. Il correspondait avec des camarades restés en Lombardie et un jour il apprit que les ennemis recevaient leurs vivres par mer, puis de là par le Pô. Ils s'étaient assurés, dans ce but, du poste de la Mesola qui commandait l'entrée du fleuve et d'où leurs chalands remontaient jusqu'à Ostiglia et Révéré. Bien instruit de la situation et de la faiblesse de ce dernier poste, Folard en proposa « l'insulte », selon l'expression alors consacrée pour désigner l'attaque d'une place par surprise. Mais son projet, quoique très clair, ne contenait que de grandes lignes, de peur qu'on ne désignât un autre officier pour diriger l'entreprise.

« Le mémoire fut envoyé à la Cour sans qu'on fît aucune mention de l'auteur, qui l'avait auparavant communiqué au marquis de Goesbriant et au chevalier de Carcado[2]. »

Comme la réponse n'était point venue, M. de Goesbriant pensait que la proposition n'avait pas eu de succès et, lorsqu'il arriva en Lombardie, il ne songea même pas à en parler au duc de Vendôme.

Vers la même époque, on s'était ému au ministère de la guerre de l'encombrement des états-majors par des officiers dont les titres étaient parfois fort mal établis.

C'était, hélas ! le cas de Folard, et, au commencement de mai, le marquis de Goesbriant reçut l'ordre de renvoyer celui-ci à Naples. Désolé pour son protégé, le nouveau maréchal de camp en référa au duc de Vendôme qui voulut alors connaître le personnage; et Folard fut mandé au quartier général. Il se trouva en face d'un

1. Polybe, t. III, p. 96.

2. Bibl. nat., Ln. 27, 7674.

gentilhomme de moyenne taille et de grande mine, assez mal tenu, mais chez qui la vigueur, l'aisance et une extrême distinction corrigeaient quelque épaisseur dans la tournure et atténuaient l'effet des affreux stigmates dont une terrible maladie avait récemment marqué sa face. Mais s'il lui manquait plusieurs dents et la moitié du nez, son visage s'encadrait de beaux cheveux blonds, légèrement frisés, qui le dispensaient de la perruque ; et puis, il portait l'auréole du chef aimé de ses soldats et, malgré la saleté dont ce grand seigneur tirait d'ailleurs vanité, sans doute par atavisme[1], malgré cette face si tristement ravagée par la débauche, il imposait puissamment au soldat, et du premier coup Folard se sentit dominé par la sympathie.

« Monsieur, lui dit le duc de Vendôme, le marquis de Goesbriant vient de me montrer l'ordre qu'il a reçu ; il faut vous en aller promptement[2]. »

C'était le retour à Naples, dans l'inaction et l'obscurité ; Folard se mit à pleurer... Alors le duc de Vendôme, qui s'y connaissait en hommes, le calma, le consola, l'interrogea, et le jour même il en écrivit à Chamillart[3].

Comme il m'a paru, disait-il en terminant, que cet homme nous peut être fort utile, je vous prie, Monsieur, de faire en sorte auprès de Sa Majesté qu'elle nous le laisse icy. Je crois qu'il n'y aura pas grand mal quand il y aura un lieutenant de moins au régiment du Berry, et j'espère employer cet officier icy utilement.

Je suis, etc...

En réalité, ce qui avait surtout attiré l'attention du duc de Vendôme c'étaient les idées que tout naturellement Folard lui avait développées touchant la prise d'Ostiglia et de Révéré. A mesure qu'il parlait, le général reconnaissait certain projet qui lui avait été envoyé de Ver-

1. Il ne faut pas oublier que le duc de Vendôme était l'arrière-petit-fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées. Et chacun sait que le Béarnais était peu soigné.

2 et 3. Ministère de la guerre, A. H. G., vol. 1684, p. 11.

sailles avec ordre de le faire exécuter par un officier qu'on lui désignait d'avance. Seulement, le duc de Vendôme s'apercevait à présent que bien des détails importants, véritables clefs de l'opération, étaient omis dans le mémoire; et précisément Folard venait combler ces lacunes, jetant ainsi une nouvelle lumière sur la façon de diriger l'entreprise. Le mystère fut vite éclairci, grâce à Goesbriant qui savait à quoi s'en tenir; et le duc de Vendôme connut alors le véritable auteur du projet. Il comprit du reste en même temps que, si Folard eût été capable de réussir, il n'en serait pas de même avec l'officier désigné. En effet, la tentative échoua; mais Vendôme s'était promis de donner à son protégé l'occasion de la renouveler et, comme on le verra dans la suite, il fut alors prouvé que le projet était réalisable.

CHAPITRE III

Campagne de 1704 en Italie. — Premiers désespoirs de Folard qui se lamente auprès de M. de Chamillart de ne point obtenir de grade supérieur. — Sa situation d'aide de camp du grand-prieur et portrait de celui-ci. — Mission diplomatique mystérieuse confiée à Folard. — Prise de Serravalle d'après le projet du petit ingénieur, suivie de la prise d'Ostiglia selon ses plans. — Folard réclame le règlement de sa solde. — Difficultés à ce sujet. — État des ingénieurs à cette époque. — Folard jalousé. — Campagne de 1705. — Ouverture des hostilités par le prince Eugène. — Parallèle de ce général et du duc de Vendôme. — Misère dans l'armée. — Exactions des commis de guerre. — Le prince Eugène se prépare à attaquer le grand-prieur, livré à lui-même. — Position des deux armées à Moscolini. — La cassine de la Bouline. — Folard propose de l'occuper et de la fortifier. — Le grand-prieur lui confie ce soin. — On y envoie quatre compagnies. — La nuit, on pressent une attaque, et Folard demande l'autorisation de s'enfermer dans la cassine avec les défenseurs. — Dispositions de combat. — Attaque de la cassine par quinze cents Impériaux. — Ceux-ci pénètrent d'abord dans la cour mais sont arrêtés par le feu des assiégés, barricadés dans les bâtiments. — Folard défend une porte avec vingt grenadiers contre trois cents Impériaux. — Il se replie sur un poulailler. — Le grand-prieur envoie le régiment de la Marine au secours de la cassine. — Sommation du prince de Wirtemberg aux assiégés qui refusent deux fois de se rendre. — A l'aube, plusieurs bataillons viennent dégager la cassine et les Impériaux sont obligés de se replier. — A la suite de cette affaire le grand-prieur signale la belle conduite de Folard qui a reçu une blessure dans le ventre. — Folard écrit lui-même, mais on lui refuse la croix de Saint-Louis. — Cependant le duc de Vendôme ayant insisté, Folard reçoit cette croix avec quatre cents livres de pension.

Sur la recommandation du duc de Vendôme une compagnie avait été promise à Folard, mais la campagne s'acheva sans que le brevet tant désiré eût été octroyé à l'actif officier.

Dès le commencement de l'année suivante (1704), l'in-

téressé adressait de larmoyantes doléances à Chamillart qui avait pourtant écrit deux fois à son sujet. Mais Folard s'était déjà suscité des ennemis par son zèle, sa faconde, ses succès et aussi, il faut le dire, par son excessive confiance en soi. Les colonels ne se souciaient pas d'avoir à leur côté un personnage aussi remuant, dont l'activité semblait toujours avoir la prétention désobligeante d'absorber celle des autres. Le duc de Vendôme, malgré son désir de caser son protégé, s'était heurté, sinon à des refus, du moins à beaucoup de froideur, et, ne voulant pas mécontenter ses colonels en nommant Folard d'office, il n'avait pas insisté. Seulement, en guise de consolation, il avait obtenu l'ordre d'attacher le petit lieutenant à la personne de son frère, le grand-prieur, qui allait commander l'armée de Lombardie, tandis que lui-même demeurait à la tête de l'armée de Piémont.

Saint-Simon a tracé du chevalier Philippe de Vendôme un portrait tellement effroyable qu'on se demande comment le Roi osait l'employer. « Il avait, dit Saint-Simon, tous les vices de son frère. Sur la débauche il avait de plus que lui d'être au poil et à la plume et d'avoir l'avantage de ne s'être jamais couché le soir depuis trente ans que porté dans son lit ivre-mort. Menteur, escroc, fripon, voleur, malhonnête homme jusque dans la moelle des os, suprêmement avantageux et singulièrement bas et flatteur aux gens dont il avait besoin et prêt à tout faire et à tout souffrir pour un écu ; avec cela le plus désordonné et le plus grand dissipateur du monde. »

Mais on sait avec quelle dureté était trempé le terrible burin de Saint-Simon, et il convient de rappeler que dès l'âge de quatorze ans Philippe de Vendôme, déjà chevalier de Malte, s'était signalé par son courage à Candie, puis, un peu plus tard, au passage du Rhin et en Flandre.

A l'époque ou Folard lui fut attaché, il avait quarante-neuf ans. Il possédait toujours les grâces d'un esprit unanimement reconnu, mais sa tournure, jadis parfaite, s'était épaissie, et les excès de toutes sortes avaient altéré un visage singulièrement beau dans sa jeunesse.

Il dormait trop, grave défaut pour un général. Folard

lui-même le déclare, tout en reconnaissant à son chef certaines qualités qui compensent quelque peu les nombreux vices dont Saint-Simon l'a accablé, malheureusement avec exactitude pour plusieurs.

« Monsieur le grand-prieur, a écrit Folard[1], ne manquait pas de courage ; il en avait même beaucoup, et quant à l'expérience il en avait plus qu'aucun de ses officiers généraux. Mais ce beaucoup en tout était étouffé par un défaut très essentiel parmi quelques autres et qui n'est pas excusable dans un homme de guerre. Il le poussa aux dernières bornes. C'était justement celui qu'un fameux capitaine[2] mettait au nombre des plus grands. *Un général d'armée*, disait-il, *doit être un homme de toutes les heures et ne dormir que le moins qu'il peut.*

Mais quoique Folard aperçût bien les défauts de son général, il ne l'en servit pas moins avec zèle et lui rendit de notables services que le grand-prieur sut d'ailleurs reconnaître en se montrant toujours dans la suite le fidèle protecteur de son aide de camp. Le petit officier lui avait promptement inspiré confiance, non seulement pour les questions militaires, mais aussi pour les affaires diplomatiques, et au mois de mars il fut envoyé à Rome afin de converser secrètement avec l'ambassadeur d'Espagne[3].

De retour au mois d'avril, Folard, sans perdre de temps, levait le plan de la forteresse de Serravalle qui protégeait Novi et l'envoyait au ministre en expliquant comment ce poste lui semblait facile à prendre. Il ajoutait aussi la relation des confidences qu'il avait reçues d'un commissaire

1. Polybe, t. III, p. 318.

2. Le prince Maurice d'Orange.

3. Ministère de la guerre, vol. 1775, p. 40. — La lettre que Folard écrivit à ce moment (23 mars 1704) est volontairement si énigmatique qu'il est assez difficile de démêler l'objet de la mission.

Cependant deux autres pièces qui se complètent (ministère de la guerre, vol. 2, p. 181, et vol. 2402, p. 391) et dont les dates concordent exactement avec celle de la lettre de Folard établissent qu'il s'agissait de négociations entamées par le Pape auprès du duc de Modène pour engager celui-ci à livrer sa forteresse de Monte-Alfonso, dans la Cafragnana, et à faire prêter le serment de fidélité à Philippe V par les peuples de cette province ; et Folard semble s'être acquitté de sa mission au gré de ses mandants.

de l'Empereur au sujet des dispositions des troupes impériales.

C'était en allant de Pise à Gênes[1] qu'il avait eu ce personnage comme compagnon de voyage et qu'il était parvenu, on ne sait comment, à le faire causer. « Si la voie du Pô nous était ôtée, lui avait notamment déclaré le naïf commissaire, nous ne serions plus en état de subsister. Nous tiendrons dans les environs d'Ostiglia tant que nous aurons des vivres ; ensuite nous descendrons dans les *valli del Ferrare* où il y a beaucoup de fourrages et des postes imprenables. »

Pour surprenant que cela paraisse, ce ne sera pas la seule fois que l'on verra l'habile Avignonais s'insinuer auprès d'un adversaire et parvenir à lui soutirer de précieux renseignements.

A la fin du printemps, Serravalle fut pris selon le plan tracé par Folard, et à ce sujet, le grand-prieur écrivait au ministre.

Du camp de Calidavi, ce 9 juillet 1704.

Il est vrai que le sieur de Folard est de très bonne volonté, ce qu'il a marqué au siège de Serravalle. Comme son esprit est fort inventif, tout ce qu'il imagine ne peut pas réussir, mais enfin il est fort gueux et très actif : ainsi, quand le Roi lui fera quelque gratification, elle sera bien employée[2].

Le jugement et la requête sont aussi justes l'un que l'autre, et l'on peut dire qu'en eux se résument le caractère et la vie de Folard.

Cependant celui-ci ne perdait pas de vue la place d'Ostiglia qu'il fit prendre enfin selon son fameux projet et qu'il fut ensuite chargé de fortifier à nouveau. A cette occasion il reçut enfin son brevet de capitaine au régiment de Quercy. Mais, hélas ! sa situation n'était guère brillante ; on lui devait dix-huit mois d'appointements comme lieutenant au régiment de Berry, à raison de dix-huit écus par mois. Ces mille francs environ représen-

1. Ministère de la guerre, vol. 1782, p. 174.

2. *Ibid.*, vol. 1783, p. 219.

taient une somme considérable pour un pauvre lieutenant, si l'on tient compte de la valeur de l'argent à cette époque, et l'on demeure stupéfait devant cette incurie du Trésor.

J'ai eu un cheval tué sous moi à l'affaire d'Estradelle, écrivit alors Folard au ministre[1], et un autre blessé à Castel-Nuovo de la Bormida. On m'a enrichi en promesses pendant que j'empruntais...

Cette fois Chamillart, piqué sans doute, s'émut et s'informa auprès du trésorier du corps de Naples.

Mais si l'on finit par payer le « lieutenant », on se refusa à rien donner à « l'ingénieur », « puisqu'il n'y en a pas dans l'armée », déclara froidement le trésorier[2].

Cette absence d'un corps dont l'utilité s'est vite imposée est une des particularités de ces armées de la fin du règne de Louis XIV, qui marquèrent si curieusement la transition entre la façon de se battre de l'antiquité et la manière moderne. « C'est que la science du génie, dit fort bien Audouin[3], n'avait été considérée jusque-là que comme une branche de l'art de la guerre et que tous les officiers de l'armée la possédaient ou croyaient la posséder. »

On s'en rapportait à l'ingéniosité de chacun.

Colbert et Vauban étaient pourtant tombés d'accord sur la nécessité de faire toujours diriger les travaux de fortifications par les mêmes officiers, mais ceux-ci continuaient de figurer dans les régiments sans former un corps spécial, et si, un peu plus tard, on reconnut le titre d'ingénieur militaire à des officiers sans troupe, on n'en laissa pas moins ces spécialistes sous l'autorité des généraux ordinaires.

Folard commençait à percer précisément au moment de cette période de flottement où les ingénieurs s'efforçaient de se singulariser afin d'émerger parmi les officiers de troupe et où ceux-ci, désireux de ne point se laisser

1. Le ministre à M. d'Andrezel, 11 oct. 1704. A. H. C., vol. 1774, p. 96.

2. Réponse de M. d'Andrezel, 26 oct. 1704. *Ibid.*, vol. 1774, p. 86.

3. Administration de la guerre, t. II, p. 323.

supplanter, ne supportaient qu'avec jalousie toutes les tentatives de ce genre. De plus, la qualité de sujet du Pape créait à Folard de l'antagonisme à la fois de la part des officiers de régiment et de celle des Français spécialisés comme ingénieurs.

Il allait en sentir cruellement les effets dès la fin de cette campagne que le prince Eugène avait ouverte le 30 mai.

Le but principal des Impériaux était d'aller secourir le duc de Savoie à qui Vendôme préparait en Piémont une verte leçon, en rapport avec sa cynique trahison. C'est à l'occasion de cette campagne que Folard a tracé un intéressant parallèle entre le duc de Vendôme et le prince Eugène [1].

« M. de Vendôme, dit-il [2], avait cet avantage sur le prince Eugène qu'il tirait de ses troupes tout ce qu'on pouvait attendre de la valeur la plus déterminée. Cette bonne volonté dans ses soldats, sa hardiesse à s'exposer lui-même dans les plus grands dangers, son sang-froid dans le malheur des siens, son habileté à les en tirer le portaient souvent aux desseins les plus extraordinaires et lui rendaient facile et aisé ce que les esprits communs et les courages médiocres regardaient comme insurmontable. Qualités admirables qu'on ne remarquait pas moins dans M. le prince Eugène ; ce qui augmentait la gloire de l'autre. »

Vendôme était doué en effet d'un coup d'œil extraordinaire. Folard affirme, pour l'avoir vu, qu'il conservait tout son jugement au milieu des plus grands périls et trouvait sur-le-champ « le moyen de se tirer des affaires les plus imprudemment engagées par sa négligence à prendre les devants nécessaires pour les faire réussir ». Ce qui ne l'empêchait pas, en certains cas, de « mettre en œuvre tout ce que la guerre a de plus grand et de plus achevé ».

Mais il ne prévoyait jamais que les lignes principales.

Quant au prince Eugène, sa manière était plus « suivie,

1. Polybe, t. III, p. 318.

2. *Ibid.*, p. 309 et suiv.

plus régulière, et l'ordre un peu mieux observé. Ses vues étaient sinon plus longues, du moins plus affûtées. Mais il ne donnait pas moins à la fortune que l'autre et l'on ose dire que, dans tous deux, la valeur de leurs troupes réparait souvent la faute du général »

Et pourtant Folard avoue que Vendôme négligeait trop la discipline.

Le prince Eugène, au contraire, y tenait « parce qu'il en sentait le besoin et formait par là d'excellents officiers, capables de le remplacer un jour ». C'était de quoi manquait Vendôme qui dut ses succès à lui-même et à ses talents naturels.

« Quant aux mœurs, déclare pudiquement Folard, ce n'est pas mon affaire. Ces généraux ont eu leurs passions et leurs faiblesses comme les autres hommes ; qui est-ce qui en est exempt ? »

En ce qui concerne les qualités de l'âme, Folard ne peut parler du prince Eugène que par ouï-dire. « Ceux qui l'ont fréquenté, écrit il, m'ont dit que c'était un prince de beaucoup d'esprit, cultivé par l'étude des belles lettres et la lecture des historiens anciens et modernes. »

Pour Vendôme, l'étude étant faite de première main, elle est plus précise.

L'arrière-petit-fils de Henri IV ne s'était jamais adonné aux sciences ni à la politique ; sauf cette restriction, il possédait « les mêmes vertus que le prince Eugène ». Evidemment ce mot de « vertu », appliqué au duc de Vendôme, étonne un peu, mais il faut le prendre dans un sens très élargi.

« On voyait en lui, dit Folard, la bonté et la beauté d'un excellent naturel, l'humeur affable, douce et bienfaisante ; incapable de haïr, encore moins de se venger, simple et sans faste, sans déguisement, sans envie, bon citoyen, l'âme peu ambitieuse, ne connaissant d'autre récompense d'une belle action que l'action même, sans présomption de lui-même, peu délicat dans le manger, il n'avait même aucun goût. Il aimait un peu trop à dormir et à rester au lit lorsqu'il n'y avait plus que faire ; mais

je n'ai jamais remarqué que ce défaut ait beaucoup nui à ses affaires.

« Jamais homme ne mérita mieux d'avoir de véritables amis que M. de Vendôme, et jamais prince n'en eut plus en apparence et moins en effet, tant il sut mal choisir... Il était au-dessus de l'argent au delà de ce qu'on peut dire. Il le méprisait à un tel point que lorsqu'il plaisait à son intendant de lui en donner, il s'en défaisait tout aussitôt en faveur des premiers venus, sans choix, ni règle. »

Malheureusement, ce désintéressement, inattaquable quand il demeure personnel, avait la plus fâcheuse répercussion dans l'administration de l'armée où il n'aurait pas dû se faire sentir. Et c'est avec raison que Folard fait à Vendôme un grief — seule ombre d'ailleurs qu'il jette sur son portrait — d'avoir toléré autour de lui de véritables pillages.

« Ces gens-là, raconte-t-il, prenaient à toutes mains sur le Roi, sur les troupes, sur les sains et sur les malades, et, qui pis est encore, sur le pays...

« Rien de plus triste et de plus surprenant que la misère de nos soldats dans les hôpitaux ; ils y mouraient bien moins de leurs maladies ou de leurs blessures que faute de soins, de remèdes et de nourriture. Ce qu'il y eut de plus triste et de plus ruineux pour les officiers, c'est que les commis usaient de cette fraude d'être longtemps et presque toujours des années entières sans faire de nouveaux états et sans effacer les noms des soldats morts pour en avoir la paie. »

Ces commis, c'étaient les commissaires des guerres dont beaucoup érigeaient le vol à l'état d'usage, et Folard dénonce un de leurs moyens assez ingénieux, d'abord appliqué en Flandres, puis en Italie.

On faisait journellement des retenues sur toute l'armée, sous prétexte de dégâts, maraudes ou pillage de châteaux et de villages; et l'on faisait monter le dommage au delà de la réalité. Puis on tripotait parmi ces sommes.

« A peine payait-on vingt mille livres sur cent mille qu'on avait retenues sur l'armée », assure Folard.

Aussi la misère était-elle grande parmi les troupes.

Vendôme, à la fin, essaya d'y remédier et se plaignit à la Cour. Mais cette démarche d'un chef, qui avait lui-même les mains nettes et qui pour cela était redoutable, n'eut d'autre résultat que de donner naissance à la cabale dont les auteurs finirent par obtenir la disgrâce de Vendôme. Telle est du moins la version de Folard ; et pour qui connaît les hommes elle est bien vraisemblable, car elle est de toutes les époques.

Mais il ne faut pas anticiper, et avant de voir le duc de Vendôme se retirer dans son domaine d'Anet, Folard allait accomplir sous les yeux de ce général en chef quelques-uns des plus jolis exploits de sa carrière.

Au début de la campagne, le grand-prieur demeura livré à lui-même et ce fut vers ce célèbre dormeur que le prince Eugène se porta tout d'abord. Les deux armées se trouvaient en contact au sud de Brescia, séparées par la Chiesa et le canal qui en est dérivé.

Les Impériaux s'efforçaient de gagner l'Oglio et de le franchir pour aller au secours du duc de Savoie, et il s'agissait de les en empêcher.

L'armée française occupait alors le camp de Moscolini, et sa gauche tenait position sur des rochers qui dominaient la Chiesa. La rivière formait à cet endroit avec sa dérivation un angle de plus de deux cents mètres d'ouverture, prairies découvertes au delà desquelles, à trente ou quarante mètres du canal, en face d'un pont de pierre se dressaient les bâtiments et les murs de clotûre d'une cassine[1] assez importante, nommée La Bouline.

Environ à cinq cents mètres plus loin, on apercevait la droite des ennemis appuyée à des montagnes qui bordaient l'autre côté de la vallée. Or, ce jour-là (30 mai 1705), le grand-prieur s'était avancé avec son aide de camp jusqu'au bord des rochers, et de cette position élevée tous deux distinguaient nettement la file des fourrageurs ennemis qui revenaient en désordre et sans chargement. C'était là le résultat d'un coup de main préparé

1. On donnait ce nom aux fermes ou maisons isolées. Au milieu d'espaces découverts, ces constructions pouvaient devenir des *points d'appui* précieux et Folard en préconisait l'utilisation fréquente.

le matin. M. d'Uzès[1] avec deux cents maîtres[2] avait passé le canal et était tombé sur une des escortes qu'il avait « poussée et battue ». Folard dit alors au grand-prieur :

« Monseigneur, si nous occupions la cassine, nous serions maîtres des fourrages entre le canal et la colline. L'endroit est découvert et il faut que les ennemis passent par là pour tirer leurs vivres des villages de la vallée. »

Le prince Eugène vivait en effet sur le pays.

« Seulement, continuait Folard, pour communiquer facilement avec la cassine il faudrait jeter un pont sur la Chiesa. C'est simple et trois bateaux suffiraient.

— Chargez-vous donc de cette besogne, répondit le grand-prieur; le marquis Le Guerchois[3] vous fournira les travailleurs dont vous aurez besoin[4]. »

Folard partit aussitôt. La cassine possédait une grande cour rectangulaire dont deux côtés et la moitié du troisième étaient bordés de bâtiments et dont le reste était clos par un simple mur que Folard fut très étonné de trouver déjà crénelé. Seulement, les gens qui avaient procédé à ce travail ne devaient être guère expérimentés, car les meurtrières étaient non seulement trop grandes mais aussi percées trop bas, « de sorte, explique Folard, que les gens du dehors avaient, pour tirer, autant d'avantages que ceux du dedans ».

Il fallait donc boucher ces trous, en faire d'autres plus haut et élever une banquette de terre de deux pieds et demi pour permettre aux défenseurs de tirer commodément sans que les ennemis pussent, de l'extérieur, passer les canons de leurs fusils par les ouvertures. Or le temps pressait.

1. Probablement le comte d'Uzès qui eut un duel célèbre en 1700 avec le comte de Rantzau au sujet de Mme de Luxembourg. Voir Saint-Simon, t. V, p. 15. Garnier, édit.

2. Nom conservé aux cavaliers parce qu'autrefois chacun d'eux était accompagné d'écuyers et d'archers.

3. Le Guerchois, ancien capitaine aux gardes, puis colonel du régiment de la Vieille-Marine et enfin lieutenant général.

4. Polybe, t. V, p. 424.

La Tour-Fraguier reçut ordre de se jeter dans la cassine avec une compagnie[1] de la Marine à laquelle on adjoignit trois autres : l'une de Leuville, commandée par des Roches ; une autre de Bretagne sous les ordres de Martinot et une troisième d'Egrigny sous ceux de la Roque.

Folard ne mit qu'une heure à établir son pont avec un retranchement pour le protéger.

Pendant ce temps, La Tour-Fraguier avait pris ses dispositions à l'intérieur de la cassine, mais les créneaux, que l'on n'avait pas eu le temps de boucher, le rendaient fort perplexe.

Folard à cheval se multipliait, galopant sans cesse d'un point à un autre.

Enfin la nuit tomba, et l'on entendit alors du côté des ennemis des pas de chevaux et des roulements de chariots.

Un officier assurait que c'était un service de fourrage.

« Gardez-vous de croire cela, dit Folard. Ce que vous prenez pour des chariots n'est autre chose que du canon et vous pouvez compter que nous allons être attaqués tout à l'heure.

— Sur quelle herbe avez-vous marché? riposta l'officier, vous rêvez ! Est-ce qu'on marche en si grand arroi pour une cassine qui ne vaut pas deux liards ?

— Dans peu, répliqua Folard, vous en aurez pour ce qu'elle vaut[2]. »

Déjà La Tour-Fraguier avait fait barricader la porte du fond de la cour avec un grand foudre à cuver le vin. Folard opina pour qu'on en fît autant à la porte donnant sur le canal. Après quoi on se disposa pour le combat, car on voyait maintenant des ombres se glisser dans les ténèbres et, à n'en pas douter, c'étaient les ennemis.

On avait posté la Roque avec une compagnie dans un colombier, à l'encoignure de l'enclos, d'où l'on commandait l'espace compris entre le canal et la cassine. Il fallait monter six marches de pierre pour accéder au rez-de-

1. 50 hommes. Il y avait alors 15 compagnies par bataillon.

2. Paroles textuelles rapportées par Folard. Polybe, t. V, p. 424.

chaussée, et la porte était si petite qu'un seul homme y pouvait passer; double avantage pour la défense. Il y avait aussi un premier étage dans lequel La Roque fit grimper sept grenadiers par une échelle, se réservant le bas pour lui-même et pour le reste de ses hommes. Les autres compagnies étaient réparties tout autour des murs et dans les celliers qui bordaient la cassine du côté droit.

Au fond, c'est-à dire sur la face la plus rapprochée des Impériaux, un groupe important défendait la porte barricadée avec le foudre, et à côté, plusieurs soldats s'étaient postés dans un poulailler d'où ils dominaient la muraille. Quant à la porte du canal, on n'y avait laissé que cinq ou six défenseurs, car il semblait impossible que les ennemis vinssent jusqu'à cet endroit où ils se seraient trouvés pris entre la cassine et deux cents hommes qui, de l'autre côté de la prairie, gardaient le pont jeté par Folard sur la Chiesa.

Enfin par une suprême précaution, afin de se reconnaître dans l'obscurité, les hommes avaient reçu ordre de fixer à leur chapeau un morceau de papier blanc.

Tout le monde était donc à son poste quand les Impériaux arrivèrent avec du canon. « C'était nous faire beaucoup d'honneur, écrit Folard[1]. Ils nous en firent encore un plus grand d'y venir en forces. Ils avaient presque tous les grenadiers[2] de l'armée, du moins quinze cents. Nous ne vîmes point de drapeaux, mais seulement des détachements tirés de différents régiments qui pouvaient aller à mille ou quinze cents hommes et environ mille chevaux, qui se mirent en bataille, où M. le prince Eugène était, dit-on, à la tête, ce que j'ai beaucoup de peine à croire. »

Mais s'il est douteux que le prince Eugène se soit dérangé, il est certain en tout cas qu'il avait donné le

1. Polybe, t. V, p. 424.

2. C'est-à-dire uniquement des hommes d'élite. Les grenadiers étaient des soldats choisis pour leur force, leur courage et leur adresse. Dans l'armée française il y en avait quatre par compagnie. Ils marchaient en tête et jouissaient de divers avantages, notamment d'une haute paie. On formait aussi des compagnies de grenadiers.

commandement de cette colonne d'élite à l'un de ses meilleurs généraux, le prince de Wirtemberg[1]. Or, deux cents Français à peine défendaient la cassine.

Tout d'abord l'artillerie fut dételée et mise en batterie en face de la porte voisine du poulailler qui ouvrait du côté de la montagne.

Trois coups furent tirés, et aussitôt toute l'infanterie qui était à plat ventre dans la plaine s'avança, enveloppant la cassine par trois côtés. Par bonheur le quatrième côté, celui du cellier, fut négligé. Il y avait là, en effet, une porte cochère mal barricadée et encadrée de ces dangereux créneaux si maladroitement percés. En attaquant ce point, les ennemis auraient fait une gênante diversion et l'affaire eût pu mal tourner. Ce fut une grande négligence de la part du prince de Wirtemberg et « cette faute lui coûta bon, écrit Folard[2], sans compter la honte qui suit toujours les entreprises mal concertées ». Mais en réalité les ennemis, confiants dans leur force, ne croyaient pas utile de prendre tant de précautions, et, de fait, leur première attaque sembla leur donner raison. « Les grenadiers marchèrent droit à la cassine, s'approchèrent des créneaux, en délogèrent les défenseurs en fourrant cinq ou six fusils dedans et il n'y eut plus moyen d'y montrer le nez. » Ceux qui s'y risquèrent furent tués, les autres se sauvèrent dans divers bâtiments, mais surtout dans le cellier. Alors les ennemis s'installèrent à leur tour aux créneaux et balayèrent la cour par un feu terrible. Mais ils n'étaient pas pour cela maîtres de la position. Les hommes postés dans le colombier les découvraient des pieds à la tête, et à la clarté des coups de fusil tiraient dans d'excellentes conditions. Ce feu très meurtrier brisa l'élan des grenadiers du prince Eugène et permit aux défenseurs de se ressaisir.

Entre le colombier du coin et la porte donnant sur le canal se trouvait un pressoir où Folard s'était réfugié

1. Ou : de Wurtemberg, Eberard (Louis), né en 1676, mort en 1733. Nous le retrouverons se couvrant de gloire à Malplaquet (1709).

2. Polybe, t. V, p. 425.

avec une vingtaine d'hommes. Ce fut une heureuse chance, car au même instant, contre toute attente, la porte était attaquée et elle aurait cédé promptement si Folard et ses compagnons ne s'étaient immédiatement portés au secours des six hommes qui la défendaient.

Quant à l'autre porte, elle tenait bon, grâce à la futaille que les ennemis ne parvenaient pas à déplacer car, à chaque tentative, on leur tuait du monde du haut du poulailler.

De ce côté, La Tour-Fraguier disposait ses gens avec sagesse et intelligence; mais en face, vers le canal, il n'y avait pas un seul officier. Folard prit donc le commandement de la petite troupe qu'il avait sous la main. Il cria aux soldats qui l'entouraient qu'il fallait défendre la porte, que le salut de la position en dépendait. « Ils s'y présentèrent de bonne grâce », raconte-t-il, et lui-même usa du reste avec beaucoup de présence d'esprit d'un moyen assez original. Comme il n'existait pas de créneaux à cet endroit et qu'il eût été trop dangereux de se montrer par-dessus le mur, il fit reculer ses hommes de cinq à six pas, en face de la porte dont les ais commençaient à céder sous les coups de hache, et il commanda le feu. La plupart de ceux qui travaillaient de l'autre côté furent tués ou blessés, et il y eut quelque répit.

Mais bientôt le travail reprit malgré les balles qui perçaient les planches, et enfin, comme les battants n'étaient faits que de sapin, les ennemis finirent par pratiquer une ouverture où deux hommes pouvaient passer en se serrant.

Heureusement ils étaient obligés de se baisser. Folard comprit quel parti on pouvait tirer de cet inconvénient et il donna un ordre que ses soldats exécutèrent avec succès. Postés de chaque côté de la porte ils recevaient à coups de baïonnette les malheureux qui se présentaient, poussés par leurs camarades ; car tous voulaient avoir la gloire d'entrer les premiers dans la place.

Plusieurs furent ainsi égorgés sans miséricorde. Sur ces entrefaites une autre ouverture fut pratiquée. « Mais les premiers étaient à peine à demi entrés, explique Folard

avec une simplicité où perce la satisfaction, qu'ils furent égorgés et ceux-là bouchèrent le trou... »

Cependant du dehors on avait fini par comprendre qu'à continuer de la sorte on sacrifierait trop de monde ; et une attaque plus sérieuse se préparait. A un signal, la porte, soulevée par des leviers, fut arrachée de ses gonds au milieu de cris de triomphe, mais un seul battant tomba.

Folard donne ici un bel éloge de l'énergie française. « Ces braves soldats, dit-il en parlant de ses hommes, se jetèrent sur les assaillants en vrais déterminés, avec cette fureur et cette violence si redoutables que l'on admire dans la nation, lorsque les chefs qui la connaissent savent s'en servir et en profiter avec le secours de l'ordre et de la conduite et surtout dans les grandes extrémités. »

Les premiers ennemis qui entrèrent furent tués. C'étaient presque tous des officiers. Mais voilà que brusquement l'autre battant tomba ; alors ce fut une ruée. Les ennemis entraient en foule comme un torrent, tuant, entraînant et renversant, dans cette sauvage poussée, tout ce qui se trouvait devant eux.....

Folard, blessé d'un coup d'épée au ventre, fut foulé aux pieds, mais il se releva promptement, et comme il avait négligé de mettre du papier à son chapeau, il put sans être reconnu se glisser dans la cohue des assiégeants qui envahissaient alors la cour ; puis il gagna le poulailler attenant à l'autre porte. A la lueur des coups de feu qui zébraient la nuit, il aperçut une échelle et s'empressa d'y grimper. Il atteignit ainsi le premier étage du bâtiment.

« Là, écrit-il, je trouvai La Tour-Fraguier avec une quinzaine de grenadiers de différentes compagnies, qui tiraient sans cesse sur un corps d'environ six cents hommes, qui étaient en bataille derrière la cassine, près du canon qui ne nous incommoda pas beaucoup, à cause de leurs gens qui étaient dans la cour. »

Mais comme le feu de ces grenadiers était dirigé vers l'extérieur et que dans la cassine personne ne tirait plus, les ennemis se crurent maîtres de la place et, afin de se reconnaître, ils ravivèrent trois grands foyers qui avaient été allumés au milieu de la cour dès le début de l'action.

Ce fut leur perte. Car aussitôt une grêle de balles s'abattit sur eux. « Il en partait, raconte Folard avec une joie triomphante, des greniers, des chambres, du cellier, du colombier et du poulailler, à dos, de front, sur leurs derrières et à leur flanc gauche sans qu'ils vissent ceux qui les chauffaient d'une si étrange manière. »

C'étaient tous ces braves grenadiers de la Marine, de Leuville, de Bretagne et d'Egrigny que les autres avaient crus en fuite ou exterminés mais qui, tenaces, s'étaient simplement retranchés dans les bâtiments. A présent, ils choisissaient leurs buts à la lueur des foyers que les ennemis, dans leur désarroi, oubliaient d'éteindre.

Cependant, au camp de Moscolini, on s'était ému de la terrible fusillade qui continuait à crépiter dans la cassine, et le grand-prieur, comprenant que ses courageuses compagnies tenaient bon, résolut de les secourir.

Il envoya au marquis Le Guerchois l'ordre de marcher au secours des assiégés avec son fameux régiment de la Marine qui s'était toujours distingué dans les campagnes précédentes, sans cesse appliqué à maintenir une réputation que Condé avait consacrée d'un mot, vingt ans auparavant. Hagueneau était assiégé par Montécuculli. Il fallait secourir la place. « La Marine y est, dit Condé, j'ai le temps d'arriver. » Et ce fut en effet Montécuculli qui leva le siège. Depuis lors, les hommes de la Marine, fiers de la phrase qui avait si joliment auréolé leur régiment, demeuraient énergiquement fidèles à la tradition glorieuse que leur avaient transmise leurs anciens.

En quelques instants le régiment fut prêt et s'avança dans les prairies de la Chiesa. Alors le prince de Wirtemberg ordonna un effort suprême, espérant se rendre maître de la cassine avant l'arrivée du secours et s'y retrancher à son tour. Il désigna particulièrement le colombier, escomptant que, s'il parvenait à s'y établir, le reste ne tiendrait pas longtemps. Or, les hommes qui défendaient le rez-de-chaussée avaient démoli la porte pour faire du feu, et l'officier venait d'être blessé. Voyant sa petite troupe décimée par les balles dont on l'accablait, grâce à l'absence de porte, il se rendit et voulut faire

descendre les sept grenadiers postés au premier étage. Mais ces braves, qui se voyaient encore indemnes, répondirent « que s'ils avaient à se rendre, ce ne serait que quand la poire serait mûre et prête à tomber, et qu'ils croyaient bien valoir leurs camarades qui tenaient encore de l'autre côté de la cour ».

En effet, le feu ne cessait pas. A plusieurs reprises, le prince de Wirtemberg avait fait sommer les divers groupes de grenadiers français de se rendre. On ne lui avait rien répondu, mais on avait continué de tirer.

« Dans le poulailler, dit Folard avec humour, nous fûmes plus civils, nous répondîmes, mais fort impoliment[1], sentant que le régiment de la Vieille-Marine arrivait, par le bruit de guerre que nous entendions, et cela déplut beaucoup au prince de Wirtemberg. »

On le croira sans peine, car les gens du prince Eugène commençaient à se décourager et songeaient sans enthousiasme qu'après une attaque si rude ils allaient avoir des troupes fraîches en force sur les bras. Mais on tiraillait toujours.

La grande crainte de Folard dans le poulailler avait été que les ennemis n'apportassent un baril de poudre dans la pièce en dessous pour faire sauter le bâtiment. Aussi son premier soin avait-il été de percer un trou dans le plancher. Sage précaution, car bientôt plusieurs soldats ennemis tentèrent de s'introduire. Mais le premier qui pénétra fut tué à bout portant et personne n'osa plus se risquer, l'endroit paraissant un coupe-gorge redoutable.

Or, dans le colombier, les sept grenadiers n'avaient pas pris les mêmes précautions, et Folard s'est étonné avec raison de ce que les ennemis, maîtres du rez-de-chaussée, ne les aient pas réduits par l'incendie ou la mine.

Il est vrai qu'en pleine nuit, au milieu des cris et des coups de feu, il est bien difficile de songer à tout. Et

1. Il est probable que le mot de Cambronne était déjà utilisé en pareil cas.

puis, probablement, les ennemis ne tenaient point à détériorer des murs dont ils pensaient avoir besoin pour se garer de la contre-attaque qui se dessinait de plus en plus.

Trois bataillons de la Marine étaient en effet arrivés le long du canal. M. Le Guerchois en disposa deux à droite et à gauche pour assurer sa retraite, et passa le pont à la tête du troisième. Mais il trouva la cour de la cassine grouillante d'ennemis et vit de plus un corps de cinq à six cents hommes posté dans la plaine du côté du colombier. Craignant d'être pris en flanc, il se contenta de déployer son bataillon un peu en arrière du pont entre le canal et les bâtiments, et de là il fit ouvrir un feu violent sur les ennemis. A ce moment un des grenadiers qui défendaient encore la cassine se mit à une fenêtre donnant sur le canal et renseigna M. Le Guerchois sur ce qui se passait à l'intérieur.

Malheureusement il ne songea pas à lui indiquer la porte de derrière qui ouvrait sur le cellier, sans quoi M. Le Guerchois aurait pu se glisser par là dans la cassine avec tout son monde et chasser les ennemis. De fait, les dernières heures de la nuit se passèrent à tirailler au hasard, et, comme les foyers s'étaient éteints, il se faisait plus de bruit que de mal.

Le prince de Wirtemberg avait ordonné d'amener le canon dans la cour et de tirer par la porte ouverte sur le pont de pierre du canal, car il redoutait de voir arriver par là de nouveaux secours. De temps à autre on envoyait donc une volée de mitraille dont l'effet se réduisait à trouer les ténèbres et à inquiéter dans son camp M. le grand-prieur qui commençait à penser que l'affaire devenait de plus en plus sérieuse.

Quant à Folard et à ses compagnons, toujours retranchés dans le poulailler, ils ne comprenaient rien à ce qui se passait. Ils entendaient vers le canal une violente fusillade, indiquant clairement qu'on venait les dégager, mais ils ne voyaient se dessiner aucun mouvement de leur côté et ils se demandaient à quoi les troupes envoyées à leur secours pouvaient s'occuper. Ils ne se rendaient pas

compte que M. Le Guerchois avait laissé prudemment deux bataillons en deçà du canal et qu'il tenait tête à quinze cents hommes avec un seul bataillon, n'osant pas dégarnir sa ligne de retraite.

Il fut heureux que les ennemis n'eussent point l'idée de contourner la cassine du côté du cellier, car ils auraient taillé en pièce et mis en fuite ce faible effectif. Il y eut là encore une faute que Folard s'est empressé de noter pour profiter de la leçon à l'occasion.

A l'aube, la situation se modifia. Le grand-prieur avait enfin passé la Chiesa avec plusieurs bataillons, et M. de Wirtemberg eut peur à son tour d'être écrasé. Mais avant de se décider à partir, il fit encore sommer les embusqués de se rendre, et cela, déclare Folard, « en des termes qui marquaient son estime ». Cette tentative un peu puérile ayant échoué, il se retira, laissant là bien des morts...

Folard raconte : « La cour et les environs de la cassine en étaient tellement couverts que je n'ai rien vu de pareil, et l'on peut dire qu'ils y perdirent la moitié de leurs grenadiers. Ce fut là que nous remarquâmes le grand courage du prince qui nous attaquait, car il ne bougea pas de l'intérieur de la cassine où était le plus grand danger[1]. »

Cependant le jour commençait à poindre, quand les ennemis ayant évacué la place, le grand-prieur fit son entrée à la Bouline. Alors chacun sortit de l'endroit qu'il occupait et reçut les félicitations que tant de bravoure méritait.

Dès le jour même le grand-prieur faisait jeter les corps des ennemis dans le canal, ensevelir ceux de nos soldats, et il envoyait un rapport succinct au duc de Vendôme en le priant de le transmettre à la Cour par un autre courrier. Cinq jours plus tard (6 juin), il complétait son récit, et après avoir loué le rare courage de tous ces grenadiers

1. Polybe, t. V, p. 429. D'autre part, nous trouvons que la perte des ennemis fut évaluée à 900 hommes et que les Français eurent 20 officiers et 200 hommes tués ou blessés (note de M. Lecestre dans *le Chevalier de Quincy*, t. II. p. 97).

qui s'étaient si vaillamment comportés, il ajoutait :

J'avais oublié dans mon mémoire le pauvre petit Folard qui se jeta de bonne volonté dans la cassine où il demeura toute l'action; et les capitaines des grenadiers ont été très contents de lui. Cela mériterait bien que le Roi l'honorât de quelque petite récompense[1].

Après une telle action et avec un pareil appui Folard pouvait tout espérer. Hélas! la réponse du ministre fut profondément décevante.

Le Roi, écrivait-il[2], a bien voulu accorder les croix de Saint-Louis que vous demandez pour les sieurs de Chambourdon et la Fargue, capitaines des grenadiers des régiments d'Auvergne et d'Angoumois. Il n'a pas jugé à propos de faire pareille grâce au sieur Folard, capitaine dans celui de Quercy, lequel n'a pas des services assez marqués.

Heureusement, le duc de Vendôme intervint et finit par obtenir non seulement la croix de Saint-Louis, si bien méritée, mais encore quatre cents livres de pension[3]. Quoique tardive, la récompense fut réconfortante et utile, mais en réalité le mouvement des camps et l'activité quotidienne, comme aussi les dangers de la guerre avaient déjà dissipé le chagrin du petit officier que l'on retrouve toujours plein d'ardeur dans la fin de cette campagne comme dans celles qui suivirent.

1. Ministère de la guerre, vol. 1866, p. 35. Voir aussi le certificat élogieux que le grand-prieur délivra à son aide de camp, le 8 août 1705.

2. 22 août 1705. Ministère de la guerre, vol. 1868, p. 132.

3. *Ibid.*, vol. 2, p. 181.

CHAPITRE IV

Suite de la campagne de 1705. — Manœuvres du prince Eugène en face du grand-prieur. — Le duc de Vendôme, averti, accourt et embarrasse aussitôt son adversaire. — Le prince Eugène se dérobe et essaie de passer l'Adda à Paradiso. — Le duc de Vendôme arrive juste à temps pour l'en empêcher. — Les Impériaux se dérobent la nuit une seconde fois. — Le traître Colmenero. — Vendôme évite un piège ; et la paresse du grand-prieur lui est, pour une fois, avantageuse. — Cassano. — Configuration du terrain. — Folard croit à une attaque contre l'avis des généraux. — Il part à la recherche de ses équipages égarés et se trouve le premier en face des ennemis qui marchent sur Cassano. — Il en avertit aussitôt le duc de Vendôme qui se porte en avant pour contrôler ce rapport, contraire à celui d'un colonel suisse. — Le régiment de la Vieille-Marine soutient le premier choc, mais est débordé. — Panique du côté du pont de Cassano. — Arrivée des quinze bataillons qui suivaient le duc de Vendôme. — Celui-ci fait jeter à l'eau les équipages qui encombrent le pont et rétablit le sort de la bataille. — Utilisation des fuyards dans le château de Cassano, sur l'indication de Folard dont la main gauche est fracassée. — Contre-attaque de l'armée française et retraite des Impériaux. — Vendôme parcourt le front de ses troupes victorieuses et rentre à Cassano, suivi des étendards pris à l'ennemi. — Grosse discussion entre le duc de Vendôme et le grand-prieur qui n'a pas bougé de la journée. — Le prince Eugène veut faire croire bien puérilement que c'est lui qui a gagné la bataille. — Folard blessé conçoit pour la première fois l'idée de son ouvrage sur l'art de la guerre.

Après une affaire aussi chaude que celle de la Bouline, il eût été bon de surveiller l'adversaire. « Mais, raconte Folard[1], le grand-prieur continua toujours son train de vie ordinaire ; il s'endormit très profondément, pendant que son ennemi, actif et vigilant, dormant peu et pen-

1. Polybe, t. III, p. 319.

sant beaucoup, décampait le 22 juin, dérobant sa marche à la faveur de la nuit. » Ce fut seulement à deux heures après midi que le grand-prieur eut connaissance de ce départ.

Alors il décampa lui-même en toute hâte pour suivre l'armée ennemie. Mais celle-ci avait de l'avance et le prince Eugène se mit à multiplier ses feintes avec une rapidité déconcertante, si bien qu'en huit jours le grand-prieur fut, selon l'expression de Folard, « hors de mesure ».

Alors le duc de Vendôme, averti, accourut fort inquiet en se faisant suivre de dix bataillons et d'autant d'escadrons, commandés par M. d'Albergotti, et immédiatement (15 juillet) il se rapprocha de son adversaire.

C'était chez lui un principe de se tenir à portée de l'ennemi afin de savoir constamment par lui-même, disait-il, « si le cul de l'enfant sentait bon »[1].

A ce mouvement hardi, le prince Eugène comprit qu'il avait affaire à un autre homme et que le général en chef était arrivé. Les troupes françaises campaient alors à Casal-Morano, et le quartier général était établi à Sorezino. Les deux armées se trouvaient en présence et, pendant plusieurs jours, une grande bataille sembla imminente.

Mais le prince Eugène ne visait pas tant à se battre qu'à pénétrer dans le Piémont ; et alors commença une série de marches, d'escarmouches et de contre-marches dans lesquelles les deux généraux déployèrent toutes les ressources de leur science et de leur habileté.

L'avantage de ce tournoi stratégique resta enfin au duc de Vendôme, grâce à une ruse, souvent employée mais toujours impressionnante, qui lui permit de tenir son ennemi en échec durant toute une matinée avec des forces très inférieures.

Le prince Eugène, devançant son adversaire, était enfin parvenu à jeter un pont sur l'Adda, en avant de Cassano, à un endroit nommé Paradiso, et Vendôme, arrivé à

1. *Mémoires du chevalier de Quincy*, publiés par L. Lacestre, t. II, p. 108. Renouard, édit.

temps pour voir l'entreprise, y assistait impuissant, « tout en mangeant un petit morceau de pain bien noir et du fromage pourri sans vin ». Il n'avait que quelques troupes sous la main, mais quinze bataillons le suivaient à une journée de marche. Il fallait tenir jusqu'à leur arrivée.

Alors, au commencement de la nuit, Vendôme envoya tous les tambours dont il disposait à un demi-quart de lieue dans la direction que devaient suivre les quinze bataillons attendus. « Afin de faire croire aux Impériaux que ceux-ci arrivaient, les tambours battaient la marche jusqu'au camp et, y étant entrés, ils battaient le drapeau. Ils firent plusieurs fois cette manœuvre[1]. »

Cette petite comédie empêcha les ennemis de prononcer leur attaque dès le point du jour et les quinze bataillons parurent enfin. Dès lors le duc de Vendôme put se tranquilliser; deux cent mille hommes n'auraient point forcé le passage qu'il occupait maintenant en force. Ce fut bien ce que comprit le prince Eugène avec désespoir; mais il était trop tard. Alors, dans la nuit suivante il fit retirer ses pontons, et silencieusement s'esquiva encore une fois, résolu à passer son mécontentement sur le grand-prieur, que Vendôme avait dirigé vers Cassano dès le 11 août pour défendre le pont de bateaux contre une tentative possible, tandis que lui-même cherchait l'ennemi en avant. Afin de réussir le coup qu'il méditait, le rusé général des Impériaux se fit aider par un traître que le duc de Savoie entretenait auprès du duc de Vendôme. Ce personnage curieux était un lieutenant général espagnol, nommé Colmenero.

« Homme de fortune, dit Folard, il était monté à tous les honneurs de la guerre dans le Milanais par son esprit et par son courage, plutôt que par les qualités qui nous rendent respectables et dignes de l'estime des honnêtes gens. Jamais homme peut-être n'eut tant de vices couverts et si peu de vertus; il s'est rendu autant illustre par sa trahison que par la corruption de ses mœurs.

1. *Mémoires du chevalier de Quincy*, t. II, p. 117.

« Fourbe et rusé, vindicatif, injuste et d'autant plus caché dans ses mauvais desseins qu'il paraissait ouvert et libre dans ses paroles[1]. »

Adroit et insinuant et très propre à se faire des amis par ses libéralités, Colmenero s'était acquis l'amitié du prince de Vaudemont, puis il avait gagné la confiance du duc de Vendôme qui voyait en lui un auxiliaire précieux grâce à sa connaissance parfaite du pays.

Colmenero se chargeait aussi de faire passer des espions à l'armée impériale ; et de plus fins que le duc de Vendôme s'y seraient laissé prendre tellement les rapports de ces gens étaient exacts et intéressants. On pense bien que c'était de la part de l'Espagnol une habile préparation destinée à lui assurer la crédulité de sa dupe au moment propice ; et ce résultat aurait été obtenu sans l'incorrigible paresse du grand-prieur qui, pour une fois, tira quelque avantage de son lamentable défaut.

Colmenero, d'accord avec le prince Eugène, cherchait à écarter le corps d'armée du grand-prieur du pont de Cassano. A cet effet, il affirma au duc de Vendôme qu'il était très bien informé des projets de l'ennemi, que les Impériaux allaient tirer du côté du Crémonois et chercher à occuper avant nous le poste de Rivolta pour nous couper du Mantouan et en faire la conquête.

« C'est là, assurait-il, le projet que nourrit le prince Eugène et il se soucie peu de porter secours au duc de Savoie. Le meilleur parti à prendre est donc de donner à M. le grand-prieur l'ordre de marcher à Rivolta. Il nous suffira de le joindre sans hâte afin de ne point dégarnir l'Adda en arrière, car les ennemis ont laissé en place leurs ancres et leurs cordages et il pourrait leur prendre l'envie de revenir tenter le passage à Paradiso[2]. »

1. Polybe, t. III, p. 324. Lorsque nos troupes eurent évacué l'Italie à la suite de la bataille de Turin, Colmenero ne dissimula plus et, ayant terminé son rôle, passa aux Impériaux qui lui conservèrent son grade dans leurs armées et lui donnèrent le gouvernement du château de Milan. Pour plus de détails voir Saint-Simon, t. IX, p. 179 et 180. Garnier, édit.

2. Polybe, t. III, p. 325.

D'après Folard, Vendôme demeurait pourtant suspendu entre ce conseil et l'assurance qui lui avait été donnée que la Cour de Vienne avait fort à cœur de secourir le duc de Savoie ; et, s'il ordonna au grand-prieur de se porter rapidement sur Rivolta, il se décida à faire lui-même une marche forcée sur Cassano, en dépit des efforts de Colmenero pour l'en empêcher. Car pour ce dernier il s'agissait de laisser le grand-prieur seul aux prises avec le prince Eugène.

L'inquiétude où se trouvait Vendôme touchant les projets de l'ennemi l'empêcha de tomber dans le piège et de laisser Cassano dégarni, ce qui eût permis au prince Eugène de couper en deux les forces françaises, et cela sans aucun risque, car il savait bien que le grand-prieur n'était pas de taille à se retourner et à rejeter les Impériaux contre la deuxième armée.

Malgré tout, le prince Eugène aurait peut-être devancé Vendôme à Cassano si le grand-prieur, qui ne partageait pas l'avis de Colmenero et qui surtout se reposait agréablement, ne s'était mis en marche que tardivement et pesamment. Lui-même, il est vrai, partit dans la matinée avant l'avant-garde pour gagner Rivolta avant la grosse chaleur et y reprendre son sommeil, mais son arrière-garde n'avait pas encore quitté le camp à onze heures.

Or, ce matin-là (16 août)[1], au petit jour, Folard qui était revenu auprès du grand-prieur entendit circuler vaguement la nouvelle que les ennemis avaient renoncé à leur passage devant Paradiso et qu'ils marchaient sur Cassano.

Il en fit part à trois ou quatre généraux et ajouta : « S'ils venaient à nous pour nous combattre dans ce beau poste, ils auraient bon nez et sûrement nous ne nous en tirerions pas sans y laisser bien des chapeaux et peut-être notre honneur. »

L'endroit était en effet très resserré et les cours d'eau

1. Nous avons adopté cette date du 16 parce qu'elle est indiquée dans toutes les histoires et que Folard a dû se tromper quand il a donné le 15. Pourtant il a ajouté : le jour de Notre-Dame. C'est là une précision troublante. En tout cas, il ne s'agit que d'un mince détail.

qui se croisaient dans les prairies privaient l'armée de dégagements.

Qu'on se représente un triangle de cinq à six cents pas de haut dont l'Adda formait la base, le canal de Ritorto le côté gauche et le petit Ritorto, autre canal de jonction, le côté droit. Au milieu de la base, une île ; et en face, sur la rive droite de l'Adda, la petite ville et le château de Cassano, reliés au triangle par un double pont de bateaux, jeté sur les deux bras de la rivière.

A la tête du pont s'avançait dans la prairie une vaste redoute en demi-lune. A droite de ce triangle, le Ritorto et l'Adda se prolongeaient presque parallèlement, grâce à un coude de la rivière, et entre les deux, mais plus près du canal, serpentait un ruisseau bordé d'arbustes, nommé la Pandine.

Un pont de pierre construit sur le Ritorto donnait accès dans le triangle ; et les berges du canal, très élevées à l'extérieur, bordées de grands arbres et de haies, dominaient la rive intérieure, entièrement découverte, ce qui constituait un gros avantage pour les assaillants.

Lorsque Folard eut communiqué ses craintes aux officiers généraux, le marquis de Praslin sourit et M. de Vaudrai lui dit[1] :

« Quoi ! vous donnez dans cette sottise ?

— Elle n'est peut-être pas tant que vous diriez bien, riposta Folard, et je vous déclare que si j'étais à la place du général de l'Empereur j'aimerais mieux mille fois ne point passer l'Adda et vous battre ici avec le soin que nous avons pris pour nous empêcher de l'être. Après cela je verrais la mine que vous feriez. »

Ils se prirent tous à rire.

« Allez donc, dit l'un d'eux, éveiller le grand-prieur, qui dort comme une marmotte, pour lui apprendre cette nouvelle, et vous en serez reçu comme un de la compagnie qui a voulu tenter cette aventure. Et cependant vous ne lui diriez rien que de fort sensé ; les précautions ne gâtent jamais rien et il est toujours bon de prévenir

1. Polybe, t. III, p. 326.

les événements, les plus imaginaires qu'ils puissent être. Ce que vous dites peut arriver, mais ne l'attendez pas pour cette fois-ci.

— Puisque vous ne rejetez pas les précautions, reprit Folard, je vous prie d'agréer que je fasse un pont sur le petit Ritorto. Il y en a un en pierre à notre gauche, mais ce n'est pas celui qu'il nous faut. Il me paraît nécessaire d'en établir un sur le petit Ritorto, au-dessous de la Pandine. Nous sommes entassés les uns sur les autres dans un bassin fort resserré. Si nous étions attaqués, nous serions perdus, les bords du Ritorto étant entre nous. Un pont large de cent pieds nous donne une communication sûre en nous étendant sur la Pandine. L'ennemi se trouverait vu de flanc de ce côté-là, outre que ce poste nous assure le chemin de Rivolta[1]. »

Les avis des généraux étaient partagés. Alors Folard courut au grand-prieur qui venait seulement de s'éveiller et qui se moqua de lui, mais l'autorisa pourtant à établir son pont sous condition de le rétrécir des trois quarts.

Folard s'y employa immédiatement et ce passage, qui fut dénommé : *pont de fascines*, servit tout d'abord au grand-prieurpour gagner Rivolta, puis, dans la journée, il fut d'une grande utilité au cours de la bataille.

Cette besogne terminée, Folard partit à cheval en quête de ses équipages qu'on lui disait avoir été pris par les ennemis, ses valets ayant fait fausse route.

Il avait passé le pont de pierre sur le canal et s'était avancé au delà de deux cassines qui s'élevaient à peu de distance, gardées par nos avant-postes, lorsque soudain il se trouva en face d'une « grosse colonne d'infanterie fort serrée et dans un grand ordre ». Au même instant il en aperçut une autre à deux cents pas au delà, sur la même ligne. C'étaient les Impériaux !...

« Et tout cela, dit-il, s'approchait d'un mouvement lent et grave vers le G^d^ Ritorto. » Aussitôt il tourna bride et galopa vers Cassano où il savait rencontrer le duc de Vendôme, arrivé de Paradiso depuis un moment.

1. Polybe, t. III, p. 326.

Il le trouva en effet, occupé à faire passer ses troupes qui arrivaient par la rive droite. Il s'entretenait avec un colonel suisse qui avait déserté l'armée du prince Eugène depuis quelques mois pour entrer au service de la France ; et cet officier assurait d'un ton péremptoire qu'il avait longtemps examiné les mouvements de l'ennemi et que celui-ci, bien loin de venir vers Cassano, redressait sa marche dans la direction de Rivolta. Il ajoutait que d'ailleurs les colonnes des Impériaux étaient encore à une bonne lieue de nos avant-postes.

« Ce n'était pas un traître, assure Folard, mais une *balourde* dont le grand-prieur s'était entiché et qu'il avait si bien recommandé à son frère que celui-ci le « regardait comme un oracle ». En réalité, ce personnage ridicule n'avait rien observé ni rien vu. Aussi l'on juge de la stupéfaction de Folard en l'entendant chercher à en imposer au duc de Vendôme, et l'on pense avec quelle vivacité le petit officier se récria :

« Gardez-vous, Monseigneur, d'ajouter foi à ces nouvelles ! Je viens de voir l'ennemi, il est à deux pas ! »

L'autre voulut répliquer, mais en dépit de son grade, Folard lui imposa silence en disant qu'on verrait bien s'il avait raison, et il raconta son aventure au duc de Vendôme. Celui-ci, toujours flottant, demeurait perplexe, et Folard enrageait, quand un officier envoyé du poste des deux cassines vint annoncer que l'ennemi paraissait à deux cents pas du grand Ritorto et se préparait à l'attaque qui aurait lieu avant une demi-heure.

M. de Vendôme, encore fort combattu, voulut s'éclaircir par lui-même de la vérité de ce rapport et courut au pont. Quelle fut, bon Dieu ! sa surprise lorsqu'il vit l'ennemi qui disposait ses attaques et un nuage de poussière qui embrassait tout le Ritorto. « J'étais à côté de lui, dit Folard, il me regarda d'un air chagrin : « Vous aviez « raison, me fit-il l'honneur de me dire, mais le mal n'est « pas grand, et mes troupes de Paradiso passent le « pont. »

Déjà il se ressaisissait, et avec cette rapidité de décision que seuls les événements graves déterminaient en cet

esprit d'ordinaire oscillant, il prit immédiatement ses dispositions.

C'était le fameux régiment de la Vieille-Marine qui tenait les avant-postes dans les deux cassines de la tête du pont, et déjà les hommes, embusqués aux fenêtres et derrière les murs, arrêtaient la première colonne des Impériaux, leur tuant beaucoup de monde. Mais bientôt la position devint intenable et le colonel Le Guerchois, qui se battait admirablement, abandonna les deux cassines et vint reprendre position en arrière du pont.

Il avait tenté de couper derrière lui cette communication, mais le temps avait manqué à ses travailleurs et il s'était contenté de faire jeter des branches d'arbres en travers pour masquer le travail commencé et faire croire aux ennemis que le pont était coupé. De fait, le moyen faillit réussir, car le premier officier envoyé par le prince Eugène déclara qu'on ne pouvait passer. Il ajoutait que les branchages lui semblaient un piège disposé comme ceux des trappeurs et pensait qu'on devait prendre garde. Mais le prince Eugène, qui attachait avec raison une grande importance à ce détail, vint lui-même s'assurer de l'exactitude du rapport et put constater avec joie que l'officier, dont la vue était médiocre, paraît-il, s'était trompé. Alors il fit avancer du monde en masse à droite et à gauche du pont, à l'abri des arbres, des buissons et de la levée de terre, et de là, un feu terrible fut dirigé sur le régiment de la Vieille-Marine qui fléchit. Immédiatement les Impériaux passèrent le pont dans un élan irrésistible [1], refoulant la Vieille-Marine et enveloppant une poignée de Français demeurés en arrière pour couvrir la retraite précipitée du régiment. A la tête de ces braves se trouvait le colonel Le Guerchois lui-même qui

1. C'est à cet instant du combat qu'il faut placer l'anecdote citée par Sainte-Beuve (P. C., t. II, p. 304) sur Jean-Antoine Mirabeau, aïeul du tribun. Blessé, il était tombé près du pont et son vieux sergent Lapairie, ne pouvant l'emporter, lui avait à tout hasard posé sur la tête une marmite de fer qui se trouvait là. Cet ustensile de ménage protégea quelque peu le malheureux qui fut horriblement piétiné par les Impériaux dans leur charge pressée. Il survécut, mais privé de l'usage du bras droit et la tête soutenue par un collier d'argent.

reçut trois coups de sabre sur la tête, puis fut saisi, fort bousculé et emmené aussitôt auprès du prince Eugène dont « il reçut d'ailleurs mille politesses ».

« Monsieur, lui demanda le général des Impériaux, savez-vous si M. de Vendôme est revenu de Paradiso ? »

M. Le Guerchois répondit négativement et, ce disant, il était de bonne foi, car lorsque Vendôme s'était avancé jusqu'au pont, une demi-heure auparavant, le colonel de la Vieille-Marine était trop occupé des ennemis pour regarder ce qui se passait derrière lui. Par exemple, on pourrait s'étonner de voir un officier comme M. Le Guerchois renseigner aussi simplement un ennemi. C'est qu'en réalité la réponse à la question ne constituait pas une trahison et que la courtoisie charmante de cette époque ne perdait jamais ses droits, même à la guerre.

Le prince Eugène était un grand personnage et c'eût été lui manquer que de refuser de lui répondre, aussi bien que puéril de lui mentir.

Satisfait de ne point avoir affaire à Vendôme, le prince Eugène poussa ses bataillons et les déploya dans l'intérieur du triangle, le dos au Ritorto, toujours soutenu aux flancs par le feu terrible que du haut de la levée de terre du canal ses troupes faisaient sur les nôtres.

A ce moment il y eut de notre côté, en arrière vers Cassano, une véritable panique. La nouvelle que les ennemis avaient forcé le grand canal fit croire à bien des gens que tout était perdu. Les uns se réfugièrent dans la demi-lune qui défendait le passage sur l'Adda, tandis que les autres s'empressaient de faire repasser cette rivière aux convois de l'armée du grand-prieur, qui étaient restés avec l'arrière-garde.

Mais c'était l'instant où les troupes de Paradiso débouchaient. Vendôme n'hésita pas. Il fit jeter à l'eau tout ce qui gênait le passage, et ses bataillons défilèrent en bon ordre pour aller se déployer à leur tour en face des Impériaux. Notre gauche s'appuyait ainsi à la demi-lune et notre droite au pont de fascines. En arrière de l'infanterie, la cavalerie se massa, « mais seulement pour la mine », dit malicieusement Folard, qui s'efforça toujours

de diminuer le rôle de cette arme dans les combats. On lui a violemment reproché cette tendance pour Cassano, car en réalité les escadrons ne pouvaient évoluer sur ce terrain coupé de haies et de ruisseaux.

A l'extrême droite, de l'autre côté du petit Ritorto, si le grand-prieur demeurait sourd et inactif à Rivolta avec la plus grande partie de son armée, il n'en était pas de même de ses troupes de queue. Dès les premiers coups de fusil les régiments de Médoc et de Quercy étaient revenus sur leurs pas à la rescousse, et les deux brigades qui les précédaient, ne les voyant plus derrière elles, avaient rebroussé chemin également. Seulement, au lieu d'aller jusqu'à Cassano, elles étaient restées déployées sur un large front derrière le Pandine.

Ces troupes ne prirent qu'une part très minime à la bataille, mais elles empêchèrent tout mouvement tournant de la part des Impériaux, en leur faisant craindre d'être pris en flanc par le grand-prieur. En réalité, celui-ci n'y songeait guère, ne se doutant pas de l'importance du combat, à cause du vent contraire, a-t-il allégué. Il est probable qu'il dormait, et l'on a vu combien ses officiers redoutaient de troubler son sommeil.

Cependant l'affaire devenait de plus en plus chaude. Les Impériaux s'étaient glissés à l'intérieur du triangle jusqu'à l'Adda et s'étaient emparés d'une cassine qui se dressait à peu de distance de la redoute. C'était sur ce point que le prince Eugène portait tout son effort. S'il parvenait à s'emparer du pont de Cassano, notre armée était perdue, car elle n'avait plus de ligne de retraite que par le pont de fascines.

Déjà l'Adda se parsemait de points jaunes qui semblaient de loin des gerbes de fleurs jetées au fil de l'eau. C'étaient les dragons d'Espagne qui venaient de se faire culbuter. Tout d'abord, ayant mis pied à terre, ils s'étaient bien battus, mais ils s'étaient laissé acculer à la rivière et, la peur les prenant, ils avaient sauté dans le courant. Plusieurs se noyèrent et les autres abordèrent à la nage en face du château de Cassano où ils se réfugièrent, mais leur débandade entraîna d'autres fuyards qui se sauvèrent par le pont.

Folard blessé revenait de la droite juste à ce moment. Il s'était battu toute la journée. Peu soucieux de partager les somnolences de son propre général, il était resté avec Vendôme. Il pouvait d'ailleurs alléguer une bonne raison : son régiment était engagé. Quercy et Médoc furent en effet les seuls éléments de l'armée du grand-prieur qui prirent véritablement part à l'action.

Dès le premier choc Folard avait eu l'index de la main gauche coupé par une balle. Mais il ne s'était pas arrêté pour si peu. Dans la journée les ennemis firent avancer leur gauche qui, après avoir passé le canal du Ritorto, parvint jusqu'à la *naville*[1] de la Pandine. Là, ces troupes se heurtèrent à Quercy dont les hommes eurent alors un mouvement spontané qui est bien la caractéristique de nos qualités militaires. Quand ils virent l'ennemi si près, tous mirent la baïonnette au canon et, devançant les ordres de leurs officiers, tellement ils sentaient l'utilité de la promptitude, ils s'élancèrent... En un instant l'ennemi fut rejeté au delà du canal en un tel désordre que, de ce côté, il y eut un long répit. Mais le pauvre Folard avait reçu un nouveau coup de feu, toujours à la même main, et celle-ci était fracassée ; de plus, un ricochet sans doute l'avait violemment contusionné aux reins. Il souffrait beaucoup et, n'ayant pas mangé depuis trente heures, il se sentait défaillir. Comprenant que l'ennemi ne tenterait rien de longtemps à notre droite, il résolut de gagner Cassano qui était tout proche, tellement l'espace où l'on se battait était restreint.

« Or, dit-il, lorsque je me retirais du côté de l'ouvrage du pont, je sentis qu'il ne faisait pas trop bon en cet endroit-là. » C'était en effet à l'instant où le prince Eugène prononçait son attaque contre la demi-lune. Mais pour avoir, selon une expression du temps, « renversé » les dragons d'Espagne, il n'en était guère plus avancé, car les abords du retranchement étaient semés d'obstacles capables de briser les élans les plus fougueux.

1. Naville : petit ruisseau.

« Tout autour, raconte Folard[1], il avait été tué une infinité de mulets et de chevaux d'équipage qui n'avaient pas pu passer pour gagner l'autre côté de la rivière et qui étaient amoncelés les uns sur les autres, pêle-mêle avec les bagages, et des corps morts en très grand nombre, derrière lesquels nos gens s'étaient *remparés* et d'où ils faisaient un très grand feu. L'ennemi n'était qu'à deux pas ; tout paraissait dans un assez grand désordre... »

Folard put cependant pénétrer dans la redoute et là, debout sur la banquette, il vit que « nos drapeaux semblaient s'unir, s'approcher et se confondre les uns les autres en certains endroits », ce qui était l'indice d'un grand désarroi. Le duc de Vendôme avoua plus tard à Folard qu'à ce moment il douta fort du succès, car il constatait que son infanterie s'affaiblissait et il apercevait sans cesse des files de fuyards qui passaient le pont pour gagner Cassano.

Pourtant, malgré sa préoccupation, il entra dans la demi-lune « avec un air comme s'il avait reçu une bonne nouvelle ». Folard s'empressa de lui rendre compte du succès de l'aile droite, puis, désignant le château de Cassano aux fenêtres duquel étaient embusqués quelques rares tireurs, il fit observer au prince que de là on prenait en flanc à bonne distance l'ennemi massé de l'autre côté de l'Adda et qu'un plus grand nombre de fusils serait utile.

« Je vois cela », répondit simplement Vendôme.

Aussitôt il passe le pont avec les fuyards, sans leur adresser aucun reproche, et les emmène dans le château.

Là, il ordonne à tous « de faire un grand feu » par les fenêtres et de percer des créneaux. En même temps il donne des instructions pour la mise en batterie de plusieurs canons qui étaient restés là parce qu'on n'avait pu les emmener à temps de l'autre côté de l'Adda. « Tous ces ordres, dit Folard, furent donnés en un instant ; et en un instant il repasse le pont. Puis, comme il venait de se donner beaucoup de mouvement, il change de chemise[2] »,

1. Polybe, t. III, p. 334.

2. Quincy, t. II, p. 121.

remonte à cheval et s'avance au front de combat pour diriger la contre-attaque qu'il venait de concevoir. Mais presque aussitôt son cheval est tué sous lui.

Le chevalier de Quincy nous a tracé en deux lignes un joli croquis de Vendôme à cet instant critique. Le jeune officier qui venait de traverser Cassano et d'y voir, non sans quelque surprise, « les dragons jaunes bien mouillés », cherchait le général en chef pour lui annoncer l'arrivée du régiment de Bourgogne que son énergique petit colonel de dix-huit ans, M. de Soyecourt[1], lui amenait à marche forcée, en dépit de l'avis contraire et des objurgations de deux vieux officiers. « Je trouvai M. de Vendôme, dit-il, qui faisait sa disposition pour rattaquer les ennemis afin de les faire repasser le Ritorto ; il était à pied, l'épée à la main, son cheval ayant été tué sous lui ; il était couvert de poussière et de tabac[2]. Les Impériaux étaient à la demi-portée de fusil ; le feu ne discontinuait point. Je dis à ce prince que le régiment de Bourgogne allait arriver. « Monsieur, me dit-il, je suis bien fâché « que votre régiment ne soit pas ici ; vous auriez pris part « à la victoire, car les ennemis ne peuvent pas rester long- « temps où ils sont. »

En effet, la mousqueterie et le tir à cartouches des canons de Cassano décimaient les Impériaux sans qu'ils pussent y répondre utilement, la rivière les séparant du château. Et en face d'eux Vendôme venait de donner à toute sa ligne le signal de l'effort qui allait décider du sort de la bataille.

On vit alors les Impériaux s'ébranler lentement pour

1. Joachim-Adolphe de Seiglière de Boisfranc, dont la mère était Soyecourt, avait relevé le titre de marquis de Soyecourt, les deux frères qui restaient de cette maison ayant été tués à la bataille de Fleurus.

2. Il convient de rapprocher de ce rapport d'un témoin oculaire le récit singulier et invraisemblable de Saint-Simon où Vendôme est représenté en train de déjeuner confortablement pendant une partie de la bataille et où l'auteur insinue qu'ensuite le général, désemparé, songeait beaucoup plus à la retraite qu'à la victoire.

Chéruel a d'ailleurs reproché à Saint-Simon de manifester une malveillance systématique contre les grands chefs et d'attribuer toujours le gain des batailles aux officiers de grades inférieurs.

se retirer. « Ils marchaient à petits pas en faisant halte de temps en temps. Notre infanterie les suivit [1]. »

Dès le début de cette contre-attaque le prince Eugène, atteint au cou par une balle, avait dû se retirer. En repassant le pont du Ritorto « il trouva M. Le Guerchois [2] à qui il reprocha de lui en avoir imposé en lui disant que M. de Vendôme n'était point arrivé du Paradiso ». M. Le Guerchois assura à ce général que certainement il n'y était pas lorsque lui-même avait été fait prisonnier. « Eh ! Monsieur, lui répliqua ce prince, M. de Vendôme y est, je ne l'ai que trop vu. »

Par l'absence de leur général en chef les Impériaux se virent privés du dernier espoir de ressaisir la victoire ; et leur mouvement de retraite s'accentua. Leur droite subissait d'ailleurs d'effroyables pertes du fait des canons du château, admirablement disposés par M. de Maisonrouge, commissaire d'artillerie. « Leurs décharges emportaient des files entières, dit Folard avec enthousiasme, et d'autres pièces, placées en oblique, faisaient encore un plus grand meurtre [3]. »

Les uns après les autres les bataillons ennemis battaient en retraite par le pont du Ritorto, et nos troupes gagnaient à chaque instant du terrain.

Enfin il apparut qu'elles se préparaient à une grande charge à la baïonnette. Mais les Impériaux n'attendirent pas cette redoutable manifestation de la « furie française » et se retirèrent définitivement à Treviglio, c'est-à-dire à trois milles du champ de bataille. Il était cinq heures du soir.

Alors le duc de Vendôme parcourut le front de ses troupes victorieuses. Mais s'il eut la joie de féliciter bien des braves, il eut aussi la douleur d'en voir beaucoup jonchant les prairies. La lutte avait été meurtrière ; de nombreux officiers, et non des moindres, avaient payé de leur vie l'honneur d'avoir fait leur devoir, et dix mille

1. *Mémoires du chevalier de Quincy*, t. II, p. 121.

2. Quincy, t. XI, p. 121.

3. Polybe, t. III, p. 336.

hommes, tant Impériaux que Français, étaient tués ou blessés ; chiffre énorme, car on peut constater que vingt mille hommes à peine furent engagés de chaque côté.

Cependant le régiment de Bourgogne était arrivé, malheureusement trop tard pour se battre. Il se rangea du moins en bataille dans l'île en face de Cassano et rendit les honneurs au duc de Vendôme qui revenait à cheval, la veste déboutonnée, le visage en sueur, la chemise souillée de tabac, mais précédé glorieusement de drapeaux ensanglantés pris à l'ennemi. « Il avait l'air du dieu Mars, déclare un témoin oculaire [1]. »

Le soir il soupa avec son frère qui avait fini par arriver ; mais le régal fut mince. « Ils n'avaient que du pain de munition avec un petit morceau de fromage ; leur table était un billot sur lequel était fichée une baïonnette dans laquelle il y avait une chandelle qui leur servait de flambeau [2]. »

Beaucoup d'aigreur paraissait entre eux. C'est qu'évidemment le duc de Vendôme n'avait pas à se louer du grand-prieur non plus que de M. de Médavy, dont l'initiative aurait dû compenser l'inaction de son chef endormi. Quand on songe que les dix-huit bataillons immobilisés à Rivolta, faute d'ordres, auraient pu envelopper sans peine la gauche des ennemis et transformer en désastre cette simple victoire, on a tout lieu de penser que le frère aîné ne ménagea point les épithètes à son cadet et lui fit comprendre que s'il voulait se laisser aller à la paresse il eût à le faire loin de l'armée. Toujours est-il que le grand-prieur fut rappelé un mois après.

Et pourtant Folard rapporte de lui certains propos qui ne manquaient pas de justesse [3].

« Monsieur, qui vous plaignez si fort de moi, avait-il dit au prince son frère, et qui écouteriez mes raisons si vous n'étiez environné de gens qui sont de mes ennemis et encore plus des vôtres que vous ne pensez, avez-vous fait la moindre démarche pour me donner la moindre

1 et 2. Quincy, t. II, p. 122.

3. Polybe, t. III, p. 341.

nouvelle de l'état où vous vous trouviez? Sur quelle raison m'avez-vous envoyé à Rivolta *malgré tout ce que j'ai pu dire pour m'en défendre?* Car on ne fait pas de telles manœuvres sans être auparavant informé des véritables desseins de l'ennemi par leurs mouvements.

« Ne dirait-on pas que je suis un écolier et que je suis encore aux premiers éléments de mon métier ? »

C'est dans ces derniers mots qu'il faut, à notre avis, chercher la véritable cause de l'inaction du grand-prieur. Le duc de Vendôme, trompé par Colmenero, avait imposé à son frère, un peu légèrement il faut le reconnaître, un déplacement ennuyeux et surtout matinal. Le cadet, paresseux ou clairvoyant, avait essayé de regimber, mais il avait dû céder ; il avait ensuite éprouvé une satisfaction malicieuse à voir les événements lui donner raison. Bouderie ou jalousie ?... En laissant peser sur son aîné toute la responsabilité de ses ordres, le tour était bon. Le grand-prieur, à n'en pas douter, se laissa aller à le jouer, croyant probablement à une escarmouche et non à une vraie bataille.

Combien d'événements dans l'Histoire ont ainsi subi la répercussion de sentiments personnels et mesquins !

Le bonheur fut que l'énergie des soldats permit au chef de se ressaisir. Mais, au début, l'affaire tournait mal pour nos armes. Or, ce commencement de faiblesse, si vite effacé pourtant, servit de prétexte aux Impériaux pour s'attribuer le gain de la bataille. Le lendemain soir, dans leur camp, ils tirèrent des salves de réjouissance et le prince Eugène écrivait le 17 août à Marlborough [1] :

Au premier jour, je ferai chanter un *Te Deum* pour remercier le bon Dieu de cet heureux succès qui est d'autant plus remarquable que toute l'armée ennemie était au combat, ce que je n'avais pas su auparavant ; et, en voyant le terrain où les ennemis ont été battus, la chose paraît presque impossible par rapport à la situation très avantageuse dans laquelle ils étaient postés.

1. Cité par M. Lecestre en note dans les *Mémoires du chevalier de Quincy*, t. II, p. 137.

On croit rêver ; et lorsqu'on a pu s'assurer de la réalité des faits par la concordance des récits de plusieurs témoins, on demeure stupéfait d'une tentative de duperie aussi puérile de la part d'un grand homme comme le prince Eugène. Du reste, l'attitude empruntée des Impériaux proclamant leur succès ne trompa que les foules imbéciles. On la sentait fille de gloriole et non point issue d'une vraie gloire, et si l'on fit des réjouissances à Londres, à la Haye, à Vienne et dans presque toutes les villes de nos ennemis, « ce fut pour en imposer au pauvre peuple afin de le sucer jusqu'aux os [1] ».

Le chevalier de Quincy a d'ailleurs, en quatre lignes, réduit à néant ces sottes prétentions [2]. « Le prince Eugène, dit-il, vient pour nous attaquer et pour s'emparer de notre pont ; il est repoussé de tous côtés ; il abandonne le champ de bataille pour se retirer à trois milles de l'endroit où s'est donné le combat ; nous couchons sur ledit champ de bataille et nous y serions restés sans la puanteur des corps morts. Y a-t-il un homme au monde qui puisse dire que ce prince a gagné la victoire ? »

Quant au pauvre Folard, il dut passer le reste de la campagne à soigner ses blessures. Mais la bataille de Cassano avait fait naître dans son esprit la première idée du « système des colonnes », et il occupa les loisirs de sa convalescence à relire attentivement les auteurs anciens et modernes qui ont traité de la guerre [3]. A cette étude son système prit tant de force et se développa si bien dans son cerveau qu'il continua de le cultiver, et que ce fut là le point de départ de son grand travail sur Polybe, dont nous aurons à reparler.

Mais avant de s'illustrer par cet ouvrage important, il allait avoir encore à traverser bien des vicissitudes et à supporter d'amères déceptions.

Il espérait tirer quelque avantage de ses blessures, et le duc de Vendôme, qui l'avait vu à l'œuvre, demandait pour lui un brevet de colonel, mais ce fut en vain. Il

1 et 2. Quincy, t. II, p. 137.

3. Bibl. nat., Ln 27, 7674.

allait donc falloir redoubler d'énergie pour faire encore mieux briller son mérite et forcer l'attention du Roi. C'était à quoi le petit capitaine de Quercy, qui se lamentait souvent sans se rebuter jamais, songeait tout le jour en priant Dieu que sa main fracassée pût lui servir encore.

CHAPITRE V

Triste situation de la France. — Campagne de 1706. — Ordre de la Cour de s'en tenir à la défensive. — Vendôme, ainsi bridé et mécontent, est remplacé en Italie par le duc d'Orléans qui garde Folard. — Celui-ci s'efforce de le détourner des projets de MM. de Saint-Frémont et d'Albergotti. — Ceux-ci s'arrangent alors pour le faire envoyer à Modène seconder un gouverneur insuffisant. — — Curieuse entrevue de Folard avec M. de Bar au milieu de maîtres de danse et de chant. — Le commissaire Chibert du Bignon. — Folard réclame la présence de M. de Boisandré. — Arrivée de celui-ci. — Son altercation avec Chibert et sa mort subite. — L'affaire de Turin amène la retraite des troupes françaises et l'isolement de Modène, qui est bientôt assiégé. — M. de Bar parle aussitôt d'abandonner la ville et de se retirer dans la citadelle. — Folard s'y oppose et commence par déloger les ennemis dès leur première tentative pour ouvrir la tranchée. — M. de Wesel, commandant en chef des assiégeants, ayant reçu des renforts ordonne un assaut de nuit. — Folard trouve les canons encloués par ordre de M. de Bar. — Les Impériaux s'emparent de la ville, mais la citadelle est en état de soutenir un long siège. — Malgré cela, M. de Bar semble si peu décidé que Folard fait demander par un message secret un ordre formel au prince de Vaudemont. — Comment Folard s'efforce de défendre la citadelle. — Etrange attitude du gouverneur et du commissaire. — Attentat contre Folard. — M. de Bar fait demander une entrevue au commandant des Impériaux. — On célèbre la fête de Chibert en brûlant trois « milliers » de poudre. — M. de Bar continue à étonner les officiers par son attitude. — Ceux-ci se réunissent à l'instigation de Folard et examinent s'il n'y a pas lieu de déposer le gouverneur. — M. de Bar paraît. — Violente altercation. — En dépit de l'opposition qu'il rencontre, M. de Bar capitule. — Côtés insensés et ridicules de cette mesure prématurée. — Sortie des assiégés avec les honneurs de la guerre. — Leur arrivée à Mantoue.

Depuis le commencement de cette malheureuse guerre pour la succession d'Espagne les affaires de la France n'avaient point prospéré, et l'année 1706 allait malheu-

reusement faire encore pâlir notre étoile à Turin, tandis que dans le nord l'incapacité de Villeroy devait amener le désastre de Ramillies.

Plusieurs historiens ont écrit que pour cette campagne « Louis XIV voulait prendre partout l'offensive ». En ce qui concerne l'Italie tout au moins, le témoignage de Folard détruit cette affirmation. « La campagne de 1706 où nous allions entrer, dit-il, tenait M. de Vendôme dans une perpétuelle inquiétude. Il n'avait pas été d'avis de s'embarquer dans une défensive si éloignée de son humeur, *mais la Cour le voulait ainsi.* »

Vendôme, mécontent, se trouvait donc bridé dans ses manœuvres, et dès les premières opérations[1] on jugea bon de le rappeler d'Italie pour l'envoyer en Flandre. Ce fut S. A. R. Mgr le duc d'Orléans[2] qui le remplaça.

Folard eût vivement désiré suivre dans le Nord son généralissime, mais le duc d'Orléans s'y opposa. C'était flatteur et attristant tout à la fois. Folard perdait avec Vendôme son plus précieux appui, mais d'autre part l'excellent Goesbriant l'avait signalé à son beau-père Desmarest, qui était déjà le bras droit de Chamillart avant de devenir son successeur deux ans plus tard (1708), et les plus chaudes recommandations avaient été transmises par le comte de Sassenage[3] au duc d'Orléans[4].

Son Altesse prit alors le capitaine de Quercy auprès d'Elle et le traita avec tant de bienveillance que le petit homme ne tarda pas à donner à son prince les plus copieux conseils.

Il y avait sur ce point dans la nature de Folard une suffisance naïve et une hardiesse qui durent le rendre parfois ridicule ou odieux. Et pourtant on est obligé de

1. A Calcinato, sans les ordres reçus, il aurait pu poursuivre les ennemis et aggraver leur défaite.

2. Neveu du roi ; Monsieur, frère de Louis XIV, était mort le 9 juin 1701. Il s'agit donc ici du futur Régent.

3. Alors premier gentilhomme de la chambre auprès du duc d'Orléans.

4. Ministère de la guerre, vol. 2648, p. 18, lettre de Desmarest.

reconnaître qu'il eut souvent raison. Un beau jour Folard n'hésita pas à déclarer au duc d'Orléans[1] qu'en se laissant guider comme il le faisait par MM. de Saint-Frémont et d'Albergotti, il se perdrait infailliblement; que ces deux hommes, qui avaient sa confiance, ne connaissaient rien à la tactique et qu'ils le tromperaient à qui mieux mieux.

« Votre franchise me plait beaucoup, lui dit le prince. Je suis conseillé par une foule de gens appointés contraires. Vous me ferez plaisir de me dire nettement ce que vous pensez du parti que j'aurais à prendre. »

Si bien encouragé, Folard n'hésita pas et développa séance tenante tout un plan de marches et d'offensives, à la suite de quoi le duc d'Orléans l'envoya fortifier la rivière de la Séchia.

Seulement, à quelques jours de là, cet ordre fut suivi d'un contre-ordre. Mais Folard regimba, écrivant tout net à Son Altesse « qu'Elle prît bien garde à la démarche qu'elle allait faire. Que ceux qui la conseillaient ne connaissaient point la rivière en question; que celle-ci était en état de défense jusqu'à la montagne, qu'on trompait le prince et que M. le chevalier de Maulevrier dirait la même chose[2] ».

Bref, il fallut une seconde injonction pour décider le tenace petit homme à retirer ses deux mille travailleurs et à revenir au camp. Là, il défendit si bien son opinion que le duc d'Orléans fut ébranlé et que ses conseillers mirent alors tout en œuvre pour écarter Folard. A cet effet, ils déclarèrent un beau jour que l'envie pouvait prendre au prince Eugène de faire le siège de Modène; qu'il y avait dans cette ville importante un gouverneur, brave peut-être mais incapable, et qu'il serait utile de lui adjoindre un officier énergique en état de diriger la défense de la place, car si la citadelle ne pouvait pas être enlevée par surprise, il n'en était pas de même de la ville.

1. Polybe, t. III, p. 172.
2. *Ibid.*, p. 173.

Le choix du duc d'Orléans ne faisait point de doute et l'ordre suivant[1] fut rédigé séance tenante :

Il est ordonné au sieur de[2] Folard, capitaine dans le régiment de Quercy, d'aller incessamment à Modène pour y servir en qualité d'ingénieur.

Donné au camp de San Benedetto, le 28 juillet 1706.

PHILIPPE D'ORLÉANS.

Folard demanda aussitôt « sur quel pied » il se trouverait vis-à-vis du gouverneur, puisqu'il n'était que simple capitaine. Il lui fut répondu qu'on lui « remettrait une lettre de Son Altesse Royale par laquelle on chargerait très expressément le gouverneur de la place de se conduire par ses conseils, au cas que la place fût assiégée, et de l'écouter comme un homme en qui le prince avait toute sorte de confiance ».

Folard, flatté et désolé tout à la fois, partit donc, convaincu d'ailleurs que le prince Eugène ne perdrait pas son temps devant Modène et irait tout droit secourir Turin, qui était en somme la clef de l'occupation française en Italie.

Ce fut de bon matin qu'il fit son entrée à Modène. Le palais ducal n'avait pas encore l'importance que lui a donnée au XIXe siècle le dernier duc de Modène, mais le campanile (Torre Ghirlandina) pointait déjà sa flèche de 102 mètres au-dessus de la belle cathédrale, où l'on conservait comme un trophée insigne le vieux seau de bois (secchia) que les habitants avaient enlevé aux Bolonais en 1325, au combat de Rapolino[3].

De bons remparts, coupés de quatre portes, ceinturaient puissamment la ville de leurs murailles et de leurs fossés, et la citadelle, qui se dressait au nord-ouest, assurait à la garnison, en cas de surprise, un asile imprenable.

1. Ministère de la guerre, vol. 2621, p. 42.

2. C'est la première pièce où figure la particule, et ce détail est consacré par la signature du prince.

3. Polybe, t. III, p. 174.

Bien entendu, Folard se rendit tout d'abord chez le gouverneur dont un officier du régiment de Vexin lui avait déjà conté les originalités, mais sans atteindre à la réalité, comme on va le voir.

M. de Bar [1] était un vieux brave, blanchi sous le harnais, à qui soixante-huit ans avaient encore laissé une verdeur physique étonnante, sans améliorer d'ailleurs ses facultés intellectuelles. Depuis quelque temps il se piquait de belle éducation et, pour se perfectionner, il s'était donné une infinité de maîtres.

Folard le trouva en compagnie d'un rabbin célèbre, nommé Babaachai. M. de Bar se montra aussitôt d'une politesse parfaite et, se levant, dit à Folard qu'il « savait le sujet de sa venue et qu'il était ravi de l'avoir pour collègue » [2].

Le petit capitaine répondit non moins poliment « qu'on ne l'envoyait pas sur ce pied-là, mais pour obéir au gouverneur dans l'exécution de ses ordres et pour le soulager dans la mesure de ses capacités ».

La première entrevue commençait donc par un véritable assaut de courtoisie et M. de Bar, satisfait du ton de Folard, s'inclina en souriant.

« J'apprends l'hébreu comme vous voyez, dit-il, un peu tard à la vérité, mais j'espère d'en voir le bout, et de bien d'autres connaissances. »

Folard répondit qu'il le louait d'employer si bien son temps. Sur ces entrefaites le rabbin, qui avait terminé, s'en alla. Mais à peine était-il dehors que voilà un maître à danser qui entre.

« Vous me pardonnerez, dit le gouverneur, je mets ainsi la matinée à profit ; l'après-dîner sera pour vous.

— Mais si vous le permettez, répondit le petit capitaine toujours gracieux, je vous verrai en mouvement avec plaisir. »

« Je le vis donc, raconte Folard avec humour, danser et

1. De Bar, capitaine de carabiniers en 1696, brigadier depuis janvier 1702 (*Mém. de Sourches*, t. VII, p. 198).

2. Polybe, t. III, p. 174.

bondir avec une légèreté surprenante pour un homme de soixante-huit ans. Je crus en être quitte pour cette folie, mais je me trompais. Ceci passerait peut-être pour un conte fait à plaisir, s'il n'y avait mille gens qui vivent encore qui ne me démentiront pas et bien d'autres qui ne liront point ceci sans se souvenir de la comédie du *Bourgeois gentilhomme.* »

En effet, le maître à danser était à peine sorti que survint un maître de musique.

« Je tombai de ma hauteur en voyant cela, continue Folard. Voilà mon homme qui se met à chanter ou pour mieux dire à croasser. J'en fus étourdi. Cela finit enfin par un poète qui venait aussi régulièrement que les autres lui expliquer les plus beaux endroits du Tasse. Mais il s'en fallait de beaucoup que je fusse au fait de ce caractère ; il était amoureux et dévot. On peut bien juger qu'il n'avait aucun temps à perdre. »

Folard fut obligé en effet de le laisser à ses occupations, vraiment un peu futiles pour un gouverneur de place en temps de guerre, et il eut recours au commissaire ordonnateur[1], sur qui M. de Bar s'était d'ailleurs déchargé de tout le poids de ses fonctions. Ce personnage, qui joua dans la suite un rôle si important et si singulier, se nommait Chibert du Bignon. Il parut immédiatement à Folard que c'était là « un homme de ressource et fort expéditif », et tous deux se rendirent aussitôt à la citadelle pour en passer l'inspection.

En chemin, le nouveau venu demanda au commissaire s'il avait un ingénieur. « Il m'en fit voir un de sa façon, dit Folard, qu'il avait fait officier dans Rangoni. C'était un homme qui avait été garde de M. de Modène, sans esprit, sans nulle teinture de fortification. Je ne pus m'empêcher d'en rire. Je lui dis qu'il ferait bien de le renvoyer et que je ferais sa charge en attendant qu'il plût à Son Altesse Royale de nous en envoyer un. »

On le voit, Folard, sans abandonner certes la bonne opinion qu'il avait de soi-même, ne prétendait point

1. Officier chargé des dépenses.

s'imposer. Il écrivit donc au duc d'Orléans afin de lui exposer la nécessité pour la place de posséder un ingénieur compétent. La réponse du prince dut le flatter infiniment ; peut-être d'ailleurs la démarche de Folard tendait-elle à obtenir ce brevet de confiance. En effet, le duc d'Orléans déclarait au capitaine de Quercy qu'il se fiait à lui et qu'il pouvait « faire de sa tête et tout comme il lui plairait[1] ».

Folard se mit donc à l'œuvre. Il constata que la citadelle était « bonne et régulière », qu'il y avait là des munitions de guerre en abondance et soixante pièces de canon qu'il fit remonter en peu de temps et placer à son idée. Seul l'état mental du gouverneur l'inquiétait. Il en parla dans son rapport au duc d'Orléans en termes si drôles que le prince ne put s'empêcher de rire.

« Je lui fis voir, dit Folard, que les chambres vides du gouverneur pouvaient tirer à des conséquences fâcheuses ; qu'il me chicanerait dans les résolutions vigoureuses ; et je suppliai très humblement Son Altesse d'envoyer Boisandré, lieutenant-colonel de Vexin. »

C'était un ami énergique et intelligent, et le petit capitaine comptait sur sa présence pour vaincre certains partis pris de mollesse qui déjà lui semblaient singuliers. C'est bien là une preuve que dans cette affaire, quoi qu'on en ait dit, ce fut Folard qui garda le beau rôle.

Boisandré fut envoyé aussitôt, ce qui ne laissa pas de déplaire au commissaire et au gouverneur, mais au premier surtout, car le second était toujours beaucoup plus affairé par ses maîtres et ses amours que par les soins de la place.

Sur ces entrefaites (août 1706), le prince Eugène, qui était enfin parvenu à joindre le duc de Savoie, « tira droit à Turin » comme l'avait toujours supposé Folard. Mais, chemin faisant, il s'empara de Reggio et y mit une garnison « pour tenir en bride celle de Modène ». Alors, dans cette place, on prit les mesures nécessaires en vue d'un siège. Les fortifications furent terminées, fermées,

1. Polybe, t. III, p. 175.

et l'on emmagasina pour dix mois de vivres dans la citadelle. L'autorité du lieutenant-colonel de Boisandré n'était pas étrangère à ces préparatifs qui marquaient le désir d'une défense sérieuse. Malheureusement un sort funeste et bien prématuré était réservé à ce courageux officier dont la présence quelques semaines de plus aurait peut-être changé la face des événements non seulement à Modène, mais encore, par répercussion, dans tout le nord de l'Italie. Il était logé avec Folard. Un jour, celui-ci voit entrer dans sa chambre, à cinq heures du matin, Boisandré qui lui dit :

« Voilà deux jours que je suis malade ; je vous ai caché mon mal. Mais depuis quarante-huit heures j'ai dormi aussi peu qu'une sentinelle [1]. »

Folard lui conseillait de ne point sortir, mais « comme certaine affaire lui tenait au cœur, il voulut aller chez le gouverneur ». Ils s'y rendirent tous deux vers midi. Plusieurs officiers de la garnison se trouvaient là en compagnie du commissaire.

C'était précisément celui-ci que Boisandré cherchait pour lui exprimer son mécontentement. Il commençait à lui parler avec vivacité, « quand il tomba tout d'un coup raide mort, comme si on lui eût tiré un coup de pistolet par la tête [2] ».

« Cet accident surprit tout le monde, dit Folard, et m'accabla de douleur [3]. » On le conçoit facilement car, sans parler de l'amitié qui liait les deux officiers, le petit capitaine se voyait de nouveau privé d'appui entre un gouverneur sans volonté et un commissaire suspect. Et du côté de Turin nos affaires s'aggravaient. Après sa jonction avec le duc de Savoie le prince Eugène s'était, selon son habitude, livré à quelques évolutions savantes, destinées à dérouter l'adversaire ; puis il avait soudain marché droit aux lignes françaises qui investissaient Turin.

L'affolement s'était mis parmi les chefs, puis parmi les troupes, et finalement notre armée en retraite avait abandonné l'Italie.

1, 2 et 3. Polybe, t. III, p. 176.

Nombre de places dans le Milanais et le Piémont ouvrirent alors leurs portes et, pour celles qui semblaient vouloir tenir, les Impériaux se mirent en devoir de les intimider. C'est ainsi que le baron de Wesel fut détaché avec un corps de troupes pour réduire Modène.

« Il y joignit quelques milices du pays, raconte Folard, autant pour la montre que pour être en état d'occuper des postes autour de la ville afin de nous affamer. »

Or, sitôt que l'ennemi parut, M. de Bar, entraîné par son commissaire, se retira dans la citadelle. Folard vit alors Chibert tellement effrayé et le pauvre gouverneur, si bien dominé par cet homme qu'il écrivit sans tarder au prince de Vaudemont[1] pour l'informer de ces événements et lui demander « de brider le pouvoir de M. de Bar par un ordre formel ». La missive fut confiée à un gentilhomme de la ville qui parvint à la faire passer, grâce à des accointances locales.

Il était temps, car le lendemain le gouverneur parlait déjà d'abandonner la ville, déclarant qu'un seul bataillon n'était pas capable de la défendre. Folard répondit que le bataillon de Vexin en valait quatre et que les officiers étaient décidés à rester à leur poste. Il fit de plus observer qu'un pareil abandon ne serait pas approuvé de la Cour, et que lui-même avait reçu des ordres précis de S. A. R. le duc d'Orléans. Enfin il le supplia de penser sérieusement à ce qu'il allait faire et « de prendre garde que les mauvais conseils ne le perdissent d'honneur et de réputation ». M. de Bar, piqué, répliqua sèchement qu'il avait assez acquis de l'un et de l'autre : à quoi Folard riposta assez judicieusement « qu'il pouvait faire évanouir tous les deux d'un seul coup en écoutant davantage de déplorables avis ». On doit penser que l'altercation fut vive et que la concorde cessa de régner dans le corps des officiers, dont les uns tenaient pour le gouverneur et dont les autres, ceux de Vexin en particulier, soutenaient Folard.

1. Charles-Henri de Lorraine, prince de Vaudemont, né le 17 avril 1649, mort le 14 janvier 1723, était alors gouverneur du Milanais. Il en sera longuement question au chapitre VI.

On a reproché très durement à celui-ci sa critique de la conduite de M. de Bar, et l'on a déclaré que la résistance était impossible. Quelle que soit l'opinion des hommes du métier sur ce point, il n'en est pas moins vrai que notre caractère national se retrouve infiniment mieux dans la décision, si téméraire soit-elle, du petit capitaine et des officiers de Vexin, que dans l'expérience et la soi-disant sagesse du gouverneur. On verra d'ailleurs qu'en fait la témérité de Folard se réduisait à préconiser une défense facile.

Mais il y avait des espions en ville, et « comme le bonhomme de gouverneur ne pouvait s'empêcher de confier ses intentions au moindre bourgeois » les ennemis, avertis du peu de résistance qu'on leur opposerait, firent mine d'ouvrir la tranchée dans la nuit du 25 au 26 octobre à portée de fusil de la porte du château. Folard proposa de les déloger par une sortie, mais M. de Bar s'y opposa en donnant de mauvaises raisons. Alors Folard alla chercher M. d'Autier, capitaine des grenadiers de Vexin, et ils retournèrent avec d'autres capitaines auprès du gouverneur. Là, ils lui parlèrent avec tant de fermeté qu'il fallut bien autoriser la sortie.

Celle-ci fut assez singulièrement préparée. Les grenadiers de Vexin et de Bretagne ayant été réunis, Folard en fit armer la moitié de faux emmanchées à revers et de pertuisanes, afin, a-t-il écrit, « d'obliger le soldat d'aller droit à l'ennemi pour se garantir de son feu ». Le succès fut complet. Ces armes inspirèrent aux Impériaux tant de terreur que d'Autier les chassa de tous leurs postes avancés avec un carnage épouvantable ; et du coup, les milices, effarées, désertèrent en masse. Du côté des assiégés, il n'y eut que dix à douze soldats tués et quelques blessés, parmi lesquels malheureusement le brave d'Autier.

Cependant, après quelques jours de répit M. de Wesel, ayant reçu du renfort, pensa qu'une escalade aurait chance de réussir, si l'on disséminait les forces des assiégés par plusieurs attaques simultanées. C'était du reste la seule éventualité redoutable qu'eût envisagée Folard ; et il s'y était préparé.

Ce fut dans la nuit du 19 au 20 novembre que la tentative eut lieu. Le feu commença du côté de la porte du château que d'Autier, remis de sa blessure, gardait avec ses grenadiers. Dès les premiers coups de fusil Folard, qui avait pris l'habitude de dormir tout habillé, fut sur pied; mais sachant bien qu'à l'endroit où se faisait le bruit les ennemis allaient trouver à qui parler, il courut à l'opposé vers la porte Saint-Augustin, que les Impériaux s'efforçaient précisément d'enfoncer.

Or, Folard avait fait disposer sur le corps de garde un canon qui prenait le pont en enfilade. Son premier soin fut d'aller à cette pièce pour la faire tirer. Mais à sa grande surprise il la trouva enclouée. Bien vite il se précipita vers d'autres pièces, qui étaient disposées dans le bastion voisin, en prévision de l'attaque qui justement se produisait. Il constata avec indignation que les lumières de ces pièces étaient chevillées comme celles de la première et que les intruments destinés au service des artilleurs avaient disparu. Comme il les réclamait à grands cris, les sentinelles lui déclarèrent que tout cela avait été fait par ordre du gouverneur. Malgré une si grande déconvenue le petit officier n'en essaya pas moins de repousser l'attaque avec les quelques soldats qui composaient le poste. Mais en dépit de tous les efforts la porte fut enfoncée, et, quand un capitaine de Vexin, nommé Bugnac, survint avec douze hommes, ce fut juste à temps pour couvrir la retraite du petit groupe harassé.

De l'autre côté de la place, les ennemis avaient forcé le poste du jardin du duc au moyen de plusieurs bateaux et de douze échelles, et maintenant ils envahissaient la ville, menaçant de couper aux défenseurs la retraite vers la citadelle. Par bonheur la nuit était très noire, et le prévoyant Folard avait préparé un signal pour avertir tout le monde. C'étaient deux fusées qu'il s'empressa de tirer en quittant la porte Saint-Augustin. Bientôt il eut rallié avec ses hommes le capitaine d'Autier, qui avait victorieusement repoussé toutes les attaques en infligeant des pertes sérieuses aux Impériaux. Cette troupe de braves, qui avait perdu peu de monde grâce à l'obscurité, se replia vers la cita-

delle et se mit à l'abri dans le chemin couvert. Au petit jour on leur ouvrit la poterne.

Alors Folard monta chez le gouverneur, qui n'avait pas paru un instant pendant l'échauffourée, et lui demanda si c'était vraiment par son ordre que l'on avait encloué les pièces. « Il en parut surpris, raconte Folard, ou feignit de l'être, sans se formaliser davantage d'une trahison si manifeste ». Il sembla donc bien par là qu'il n'était pas étranger à cette mesure coupable ou tout au moins singulièrement prématurée.

Les jours suivants furent calmes. Les ennemis travaillaient à bloquer la citadelle du côté de la ville et du côté de la campagne. Or, Folard avait remarqué qu'ils pouvaient inonder les souterrains où se trouvaient les poudres en faisant monter le niveau de l'eau des fossés par un barrage. Il en avait averti M. de Bar, en lui proposant de transporter les poudres dans un souterrain qui n'était pas exposé à pareil danger. Mais l'autre s'y était refusé quoique les officiers de Vexin eussent appuyé la proposition. Sur ces entrefaites, la réponse du prince de Vaudemont à la demande pressante de Folard arriva sous forme d'un ordre adressé au gouverneur et ainsi conçu :

Je vous ordonne expressément, Monsieur, de défendre la citadelle de Modène jusqu'à la dernière extrémité, le service du Roi le voulant ainsi.

Signé :
CHARLES DE LORRAINE.

Suivaient quelques lignes chiffrées dans lesquelles il était ordonné à M. de Bar de suivre l'exemple du gouverneur du château de Milan, qui avait menacé de brûler la ville si elle refusait de lui envoyer des vivres. Ce détail fit comprendre à Folard qu'un autre message intéressé avait avisé le prince de Vaudemont que la citadelle manquait de ressources, sans doute pour l'engager à laisser la place capituler. Or, il y avait encore pour huit mois d'approvisionnements.

Cependant les Impériaux avaient commencé à bom-

barder la citadelle à boulets rouges, et ils tiraient précisément sur la partie qu'habitait le gouverneur. Celui-ci résolut alors de se mettre à l'abri dans un souterrain ; mais le seul qui fût habitable était occupé par les vivres et les farines. M. de Bar fit enlever tous ces approvisionnements et l'on dut les transporter sous le feu de l'ennemi dans la demeure du major où ils risquaient de se détériorer. Puis le gouverneur s'installa confortablement et se confina dans sa sûre retraite pour ne plus se montrer qu'à de longs intervalles.

A ce moment Folard réitéra ses avertissements touchant les poudres qu'il savait menacées par les travaux auxquels il voyait les ennemis s'occuper quotidiennement en ville. M. de Bar ne voulut rien entendre, prétendant que le transport des poudres serait dangereux pendant le bombardement. Tout ce que Folard obtint, ce fut d'en enlever une minime partie pour la déposer dans un petit souterrain voisin. Encore fallut-il qu'il menaçât le gouverneur d'un soulèvement de la garnison s'il mettait obstacle à cette mesure. Quant aux eaux, qui commençaient à monter, Folard résolut d'y remédier par ses propres moyens et de payer les ouvriers du restant de ses deniers, le commissaire lui ayant refusé l'argent nécessaire au travail qu'il projetait et qui était réellement fort ingénieux. Il s'agissait de rejeter sur les ennemis l'eau qu'ils envoyaient et qu'ils retenaient au moyen d'un coffre de douze pieds de haut formé d'un pilotage doublé de madriers et de terre battue. Le petit ingénieur commença par percer la contrescarpe[1] et par établir là un bon vannage ; puis, à l'abri du chemin couvert, il y brancha un fossé qu'il dirigea sur le coffre en question. Il était près d'aboutir quand les ennemis éventèrent son projet et mirent un poste dans une cassine toute proche pour tirer sur les travailleurs. Dès les premiers coups il y eut des tués et des blessés. Folard demanda alors au commissaire d'artillerie d'envoyer quelques boulets sur la cassine, mais cet officier

1. Pente du mur du fossé du côté qui regarde la place. Le chemin couvert se trouve à sa partie supérieure.

répondit froidement qu'il n'avait pas d'ordres. La réponse parut singulière à Folard qui alla se plaindre au gouverneur.

« Je tiens à ménager ma poudre, déclara celui-ci ; pour le reste, faites comme vous l'entendrez. »

C'en était assez pour le petit homme qui se retira sans répondre, puis alla prendre aussitôt trente grenadiers de Vexin, se mit à leur tête et marcha droit à la cassine. Un quart d'heure après les ennemis en étaient délogés, la bicoque flambait et le travail s'achevait sans encombre.

Quand le gouverneur, qui ne quittait pas son souterrain, connut le fait il entra en fureur. Mais lorsqu'il en parla à Folard ce fut pour entendre cette réponse très simple : « J'ai exécuté vos ordres ; j'ai fait comme je l'entendais. »

D'ailleurs l'événement donnait pleinement raison au capitaine, car les eaux avaient déjà gagné le premier lit des barils de poudre. Il n'y avait pas de temps à perdre. Folard ouvrit sa vanne en grand, et, selon ses prévisions, la chasse d'eau fut si violente qu'elle emporta le coffre en un instant, rétablissant ainsi dans les fossés le niveau normal.

Pour les assiégeants tout était à refaire. Ils ne se rebutèrent point et recommencèrent l'ouvrage plus solidement.

Folard attendit que sa retenue d'eau fût bien haute, puis il l'ouvrit de nouveau. Cette fois le coffre parut résister et le torrent passa par-dessus en cascade. Mais au milieu de la nuit l'ouvrage, miné par le remous qui s'était produit à sa base, s'effondra avec un fracas épouvantable.

Ce deuxième succès donna au petit ingénieur un prestige énorme dans la garnison, et le gouverneur put constater que les soldats et les officiers de Vexin, comme aussi ceux du second bataillon de Bretagne, étaient tout dévoués à celui qui les employait si utilement, car « ils couraient avec lui au travail », quoiqu'il eût épuisé ses dernières ressources et n'eût plus rien à leur donner.

Ce fut vers ce temps qu'il se produisit un fait inouï touchant lequel Folard s'exprime en ces termes : « Je n'ac-

cuse personne de l'action que je vais rapporter, parce que j'ai toujours ignoré l'auteur d'une telle infamie. On pensa à se défaire de moi et j'en fus délivré par une espèce de miracle[1]. »

Pour faire comprendre ce qui va suivre il est nécessaire de donner une explication que l'intéressé a lui-même fort clairement rédigée[2] dans ses rapports au ministre[2] et dans ses *Commentaires de Polybe*[3]. La voici :

« J'avais proposé, a-t-il écrit, une estacade ou une chaîne de poutres sur le fossé de la ville qui communiquait dans celui de la citadelle, de peur que les ennemis, profitant de l'obscurité d'une nuit sans lune, ne vinssent par ce même fossé avec un nombre de bateaux pour se rendre maîtres de la fausse-braie[4].

« Cet avis que j'avais donné servit de prétexte pour le dessein que l'on avait en tête. Plusieurs personnes y entrèrent avec si peu de ménagement qu'il fut aisé de le comprendre après le coup manqué. »

A la suite de la destruction du second caisson qui supprimait encore pour longtemps tout prétexte à capitulation, le gouverneur fit venir Folard chez lui avec plusieurs officiers, entre autres l'aide-major[5] de la citadelle.

Rappelant les conseils du capitaine ingénieur touchant l'estacade, il déclara qu'il était au désespoir d'avoir négligé son avis, car il n'était que trop vrai que les ennemis voulussent tenter une surprise par le fossé de la ville.

On entendait en effet, assura-t-il, du bruit vers l'endroit où ils pouvaient s'embarquer.

1. Polybe, t. III, p. 181.

2. Bibl. nat., ms. F. fr. 14173, f° 75.

3. Polybe, t. III, p. 181.

4. C'était un couloir pratiqué dans l'escarpe (c'est-à-dire dans le talus même du fossé) permettant de tirer sur le chemin couvert. Vauban a supprimé ces sortes d'ouvrages, reconnus plus nuisibles qu'utiles.

5. Cet aide-major n'était pas, selon l'expression moderne, un médecin, mais bien un officier chargé, sous les ordres du major, de l'administration de la place.

Il priait donc Folard de descendre cette nuit même dans le chemin couvert avec l'aide-major, sous la protection de deux pièces de canon, qu'il avait fait disposer pour enfiler le fossé de la ville, et d'un peloton de grenadiers de Bretagne, embusqués à côté.

Or, depuis le commencement du siège le temps avait passé et l'on était arrivé, en fin d'année, à l'époque où les brumes font place au froid. Ce soir-là, un clair de lune magnifique éclairait la terre couverte de neige et l'on pouvait distinguer des silhouettes à grande distance.

Folard devait donc s'étonner avec raison que les ennemis pussent songer à une surprise dans de pareilles conditions. Mais on faisait appel à son zèle et, n'y eût-il qu'à se livrer à une simple inspection, il ne fallait pas hésiter. Il partit donc sans défiance en compagnie de l'aide-major. Quelques instants après tous deux étaient dans le chemin couvert et s'avançaient vers un point d'où, en montant sur le glacis, on pouvait, à l'abri de la palissade qui en garnissait le sommet, observer le fossé de la ville, voisin de celui de la citadelle.

Par ce temps si clair rien ne devait échapper à la vue, et Folard allait avoir à se méfier de la sentinelle ennemie qui faisait les cent pas à peu de distance.

Cependant, comme il approchait de l'endroit où il allait abandonner l'abri du chemin couvert, il vit avec surprise l'aide-major se cacher derrière le retour d'une traverse.

« Je ne pus m'empêcher de lui dire mon étonnement, raconte-t-il, mais il me répondit que deux hommes étaient plus aisés à apercevoir ; qu'il ne s'agissait pas de combattre, mais de voir ce qui se passait. »

Il n'avait pourtant pas besoin de prendre tant de précautions, et, en demeurant simplement à l'abri de la banquette, il n'aurait rien eu à craindre. Folard en fit la réflexion mais sans interrompre ses opérations. Il s'était hissé sur la banquette et s'apprêtait déjà à escalader la palissade, lorsqu'il fut littéralement couvert par une salve de mousqueterie, suivie d'une volée de mitraille dont il sentit le vent au-dessus de sa tête, tandis que des éclats de

bois se déchiquetaient autour de lui et que son justaucorps était déchiré en plusieurs endroits.

C'était l'artillerie du château et les grenadiers de Bretagne qui venaient de tirer si malencontreusement, afin, déclare Folard sans ambages, de confondre leurs coups avec ceux des gens apostés pour commettre le crime.

Alors le petit capitaine se mit à hurler « qu'on faisait une mauvaise action et digne des coquins qui s'en mêlaient ». Puis, pour s'assurer qu'il était bien seul en jeu, il escalada prestement la palissade et courut sur le glacis le long du fossé sans se soucier de la sentinelle ennemie qui, dans sa stupéfaction, ne songea même pas à tirer sur lui.

Bien entendu il ne vit personne et il constata que du côté des Impériaux tout était silencieux. Lorsqu'il revint sur ses pas, il ne trouva plus l'aide-major et il ne s'en étonna point, car dans sa fureur il lui avait crié qu' « il se vengerait sur lui de la maladresse du canonnier » ; et il pensait bien que le personnage n'attendrait pas la réalisation de sa promesse.

Par exemple, en rentrant à la citadelle, il courut se plaindre au gouverneur d'une action qu'il qualifiait hautement de « basse et de lâche ». On peut juger qu'avec sa nature impétueuse il ne dut guère tenir sa langue et qu'il conta l'affaire à tout venant avec assez de chaleur pour que la garnison partageât son indignation.

Chose étrange, le gouverneur ne fit comparaître ni l'aide-major, ni l'officier qui avait commandé le feu ; et malgré l'importance de l'incident, Chibert ne se montra pas. Par contre, il n'y eut point de politesses et même de bassesses, assure Folard, que M. de Bar ne lui fît pour l'apaiser. Finalement le petit officier, conseillé par ses camarades de Vexin, fit mine de se tenir pour satisfait, « de peur, a-t-il écrit, qu'on ne prît d'autres voies plus fines que la première[1] ».

Mais le gouverneur n'en poursuivit pas moins ses menées, et voyant que, sauf un très petit nombre, les

1. Polybe, t. III, p. 183.

officiers de la garnison étaient décidés à se bien défendre, il se résolut à un étrange parti et envoya secrètement demander à l'ennemi une conférence sur le glacis de la citadelle.

Or, depuis la prise de la ville, M. de Wesel, estimant sa présence inutile en face d'un gouverneur aussi mou, s'en était allé, laissant le commandement de ses troupes à un simple colonel, M. de Wallis. Celui-ci avait alors auprès de lui un certain Montigni, officier déserteur de nos armées, devenu par la suite aide de camp de M. de Langallerie, un autre Français que l'ambition avait fait passer aux Impériaux[1].

Ce fut ce Montigni qui se rencontra sur le glacis avec M. de Bar et avec Folard. Car le gouverneur, qui craignait ce diable de petit homme, lui avait demandé de l'accompagner en lui faisant croire que l'entrevue en question était simplement une habile démarche destinée à leur permettre de percer les desseins de l'ennemi.

Mais une fois sur le glacis, après avoir embrassé Montigni, il le tira à l'écart et lui dit à l'oreille « qu'il avait un très grand désir de se rendre mais qu'ayant affaire à des officiers mutins et désobéissants, il ne voyait point d'autre expédient pour finir cette affaire que le siège de la citadelle, sinon dans les formes, puisque les assiégeants manquaient de monde, du moins par le bombardement de quelques pièces de canon. Il promettait de faire en sorte que l'artillerie de la place se tînt en repos et il assurait qu'il capitulerait pour peu que la brèche fût ouverte ».

Tel est du moins le sens qu'a donné Folard à ce chuchottement dont il fut témoin, mais dont il ne put vraisemblablement saisir que des bribes, à cause de sa surdité

1. « C'est un homme arrivé de lui-même, a dit de lui le duc de Noailles, et qui veut un commandement. Il n'est pas permis d'avoir un autre avis que le sien sans s'exposer à ses emportements. » Il déserta en 1706 et fut condamné à être pendu, tandis que ses biens confisqués étaient donnés à sa sœur. Il se fit d'ailleurs détester successivement du prince Eugène et du roi Auguste de Pologne, et finit par se faire protestant, ce qui ne l'empêcha pas de comploter avec les Turcs. Mais l'Empereur le fit arrêter, et Langallerie mourut de chagrin après un an de captivité (20 juin 1717).

déjà fort accentuée. Il est du reste non moins vraisemblable que le gouverneur avait bien escompté pour lui-même l'avantage de cette infirmité quand il avait réclamé la présence du petit ingénieur. Quoi qu'il en soit, si les propositions présumées ne furent pas cyniquement formulées, il est certain qu'on en fit de similaires, car les événements ont péremptoirement démontré les efforts constants du gouverneur pour aboutir à une capitulation sans nécessité. C'est souvent par les plus petits faits que se dévoilent les plus importantes actions et, dans l'espèce, en voici un qui établit sinon la trahison, du moins la mauvaise foi du gouverneur. La principale défense de celui-ci contre les accusations de Folard a toujours été la pénurie des poudres. Or, quoiqu'il en eût laissé bien sottement noyer une partie, il en restait encore en abondance puisque, le 17 janvier, il n'hésita pas à en faire brûler trois *milliers*[1] pour célébrer la Saint-Antoine en l'honneur du commissaire Chibert qui portait ce prénom[2].

Cependant les ennemis, confiants dans les intentions conciliantes du gouverneur, avaient dressé deux batteries, sans prendre souci d'ouvrir la tranchée du côté de la campagne, ce qui était l'indice d'un simulacre beaucoup plus que celui d'un siège sérieusement entrepris.

Il fallait pourtant que la citadelle parût se défendre, et quand l'ennemi commença à tirer, le gouverneur accorda que l'on ripostât. Seulement, quoiqu'il y eût plus de vingt mille écus en caisse, on n'en accorda pas un seul pour le travail d'installation des canons qu'il fallait déplacer.

Mais Folard disposait de deux forces plus précieuses que l'argent : l'entrain et le prestige. Les soldats le servirent pour rien, pour le plaisir, pour la gloire... et le petit ingénieur établit si bien ses batteries qu'en peu de temps celles de l'ennemi « furent en désordre ». Elles auraient même été réduites au silence si M. de Bar n'avait envoyé du fond de son souterrain l'ordre de cesser le feu, pré-

1. C'est-à-dire presque 1.500 kilos.

2. Bibl. nat., ms. F. fr. 14173, f° 75.

textant qu'il fallait ménager les poudres, puisque l'ennemi n'avait même pas encore ouvert la tranchée.

Alors la situation se tendit. Les officiers de Vexin, réunis par Folard, se concertèrent sur les mesures à prendre afin d'amener le gouverneur à s'expliquer ou à changer de façons. Soudain M. de Bar parut au milieu d'eux. Craignant un soulèvement de la garnison, il venait le conjurer; et tout d'abord il déclara qu'on ne devait pas s'assembler sans sa permission.

« Si fait, Monsieur, répliqua un des officiers [1], nous sommes en droit de le faire du moment que vous donnez des ordres contraires au service du Roi et à ceux que vous avez reçus. »

M. de Bar répondit qu'il avait ses raisons d'agir comme il le faisait et que nul n'avait à en connaître, qu'il savait ce qu'il avait à faire, qu'il attendait que la tranchée fût ouverte et qu'en un mot il voulait conserver le peu qu'il avait de poudre.

« Hé bien, monsieur, s'écria Folard, j'ai un moyen assuré de rendre inutile la batterie de la ville qui nous incommode le plus : donnez-moi cent cinquante hommes, et je vais sortir et tomber sur cette batterie que j'enclouerai en un instant. »

Les officiers présents applaudirent et, comme M. de Bar gardait le silence, il y eut de vifs murmures contre lui.

« Je vous prie, monsieur, dit alors Folard au gouverneur, de me permettre de vous déclarer qu'à moins d'une intelligence avec l'ennemi vous ne pouvez faire pire qu'en ce moment. Le commissaire ordonnateur reçoit à tout moment des lettres des Impériaux et l'on vous en a averti. Or, vous avez l'ordre formel de vous défendre jusqu'à la dernière extrémité ; il faut en passer par là. Vous n'êtes pas maître de céder un dépôt qui doit vous être sacré et vous n'auriez jamais dû retirer les vivres du seul magasin que nous possédions pour vous y mettre à couvert avec

1. Cette scène est rapportée dans les *Commentaires de Polybe*, t. III, p. 184. Afin de l'alléger nous l'avons dialoguée, mais en réalité nous n'avons rien ajouté, nous en tenant scrupuleusement aux termes prêtés par Folard aux divers interlocuteurs.

votre commissaire. Vous pouvez nous faire tous périr sur la brèche ; nous sommes faits pour cela, aussi bien que vous, mais non pas pour nous rendre lâchement comme vous prétendez nous y forcer. La place n'est pas plus à vous qu'à nous. C'est à vous de la défendre et à nous de vous obéir dans ce seul but. Si vous ne voulez pas vous charger de la besogne, nous la ferons bien nous-mêmes et nous répondons de notre effort jusqu'au dernier homme.

— Les mutins, répliqua sèchement M. de Bar, sont toujours féconds en raisons. »

Un officier de Vexin, M. Doriac, prit alors la parole.

« Vous nous traitez de rebelles. Est-ce donc l'être que de s'unir contre un chef qui se dérobe aux ordres de son général ? Avez-vous d'autres instructions ? produisez-les ; nous nous y soumettrons. Mais si vous n'en avez point vous devez vous conduire autrement : faire arrêter ceux qui entretiennent des intelligences avec l'ennemi et assembler le Conseil de guerre où chacun pourra donner son avis. Mais personne ne sera du vôtre, car nous avons encore pour six mois de vivres et bien assez de munitions pour résister à des gens qui manquent de tout pour un siège, même d'hommes pour nous attaquer. »

Quand cet officier eut fini, le gouverneur, qui affectait un grand calme, se tourna vers Folard et lui demanda s'il avait encore des observations à formuler.

« Certes, reprit le petit homme avec vivacité, car M. Doriac, qui a d'ailleurs fort bien parlé, m'a interrompu dans ce que j'ai de meilleur à vous dire. Indépendamment des ordres que vous avez reçus vous n'ignorez pas que, selon la loi insérée dans les provisions[1] de tout gouverneur, vous êtes obligé de soutenir trois assauts au corps de la place avant de penser à vous rendre, et de plus vous ne pouvez le faire sans avoir auparavant assemblé le Conseil de guerre.

— Je n'ai jamais vu ni ouï dire, répliqua M. de Bar, qu'un

1. Lettres par lesquelles un bénéfice ou un office étaient conférés à quelqu'un.

seul gouverneur ait jamais soutenu trois assauts au corps de la place[1]; et l'on n'a jamais fait de procès à ceux qui se sont rendus sans en soutenir aucun. Je vous déclare au surplus qu'un gouverneur est maître absolu dans sa place. Je n'ai que faire d'un concile ou d'une consulte de médecins ignorants pour savoir si je suis sain ou malade. Je sais mieux que vous l'état de ma maladie. Ma santé dépend du besoin de changer d'air et de rendre un dépôt que je ne peux plus garder sans témérité et sans hasarder la garnison pour un méchant trou qui n'en vaut la peine. En attendant que le Roi se prononce touchant la supériorité du concile sur le gouverneur, je suis résolu de faire à ma tête sans avoir recours à la vôtre. Je suis las d'être enfermé et encore plus las de vous entendre. »

Et il sortit, laissant les officiers s'esclaffer de ce discours incohérent et déplacé, duquel ils conclurent que la tête avait tourné au gouverneur. Quelques instants après ils reçurent l'ordre de donner chacun leur avis par écrit. C'était là, à n'en pas douter, une mesure soufflée par le commissaire Chibert. Mais le résultat de cette épreuve ne répondit pas à son attente car, sauf deux ou trois officiers, que Folard a eu la générosité de ne pas nommer, tous les autres votèrent contre la reddition de la place.

Devant cette majorité contraire à ses désirs, le gouverneur inquiet résolut de brusquer l'événement, et dès le soir même, à l'insu de tous, il envoya un message au colonel Wallis qui commandait le blocus.

Le lendemain, le commissaire sortit de la citadelle avec le major et un capitaine de Bretagne pour dresser les articles de la capitulation.

Quand les délégués français firent valoir l'abondance des vivres, le colonel Wallis ne voulut pas croire qu'il en restât pour quatre mois, tellement la capitulation lui paraissait invraisemblable dans de telles conditions. Il fallut que deux lieutenants-colonels des Impériaux allas-

1. Folard a fait remarquer à ce sujet que peu de temps auparavant le gouverneur de Tortone s'était fait tuer sur la brèche et que M. de Bar ne pouvait l'ignorer.

sent, sous la conduite de M. de Bar en personne, visiter les magasins et s'assurer qu'on ne cherchait pas à leur en imposer.

Alors tout fut réglé en peu de temps et les honneurs de la guerre les plus complets furent accordés à la garnison. Pourtant aucun officier ne voulut signer cette capitulation, tant elle parut à tous déshonorante.

Le lendemain, on remit une porte à l'ennemi qui entra un moment après dans la citadelle « par pure curiosité », raconte Folard [1].

Du reste c'est ici que commence une invraisemblable comédie, due à la mollesse du gouverneur et à son désir de couvrir malgré tout sa responsabilité. Il était convenu dans les conditions de la capitulation que la garnison « sortirait par la brèche ». C'était la formule consacrée en pareil cas quand les honneurs de la guerre étaient accordés à une garnison ; et l'on conçoit bien que cette sortie par la muraille éventrée constituait un hommage très militaire à la belle défense des assiégés. « Nos portes sont restées closes, semblaient-ils dire ainsi, et c'est bien par la force que l'ennemi a conquis nos remparts. »

Or, la citadelle de Modène, en dépit des boulets rouges, était demeurée parfaitement intacte et tout le monde dut se mettre à l'ouvrage pour préparer la sortie. Pendant que les Impériaux établissaient un pont de bateaux sur les fossés, *c'étaient les assiégés eux-mêmes qui travaillaient à ouvrir la brèche...*

« L'ouvrage étant considérable, explique Folard avec mélancolie, nous ne pûmes sortir que le jour d'après, au nombre d'environ mille combattants, pour défiler en présence de six cents hommes. »

Ce fut sans doute pendant la durée de ces travaux, qui s'exécutaient en somme sous la surveillance des ennemis, que se produisit une très vive altercation entre Folard et le colonel Wallis.

Les intéressés avaient naturellement signalé à celui-ci

1. Polybe, t. III, p. 187.

la conduite du capitaine ingénieur et c'était vraisemblablement sans aménité que les Impériaux considéraient ce petit homme dont l'énergie avait failli les faire échouer devant Modène. Un propos déplacé de Wallis sur la nation française amena une verte et fière réplique de la part de Folard, et le colonel furieux menaça l'officier du cachot[1]. Mais l'affaire en resta là et Folard défila avec la garnison derrière le gouverneur qui s'appuyait pompeusement sur un « grand bâton de plus d'une toise de long[2] ».

Les Impériaux firent escorte à la colonne française jusqu'à une certaine distance, puis ils la laissèrent gagner seule Mantoue où l'on fut, paraît-il, bien étonné de la voir arriver.

Tout d'abord, M. de Bar fut mal reçu par le prince de Vaudemont dont le mécontentement parut augmenter encore lorsque Folard eut fait son rapport. Et puis, l'intrigue se mit dans l'affaire, grâce à un familier du prince que Folard, sans le nommer, présente comme un « petit poète sorti des montagnes d'Auvergne et ayant sollicité un brevet de colonel sans avoir jamais servi ».

C'était un de ces satellites intelligents, obséquieux et retors dont s'entouraient volontiers certains grands personnages, afin de pouvoir nouer par eux toutes les intrigues sans avoir à compromettre leur propre personnalité : avantage énorme au cas où l'affaire tournait mal.

« Cet homme, raconte Folard, fit en sorte que le prince m'ordonna de laisser cette affaire et de ne faire aucun bruit. J'eus l'honneur de lui répondre que j'avais écrit à la Cour. Mais mes gens, bien munis de finance, avaient pris de trop bonnes mesures. Ils trouvèrent de si bons appuis que, bien loin d'être punis comme ils le méritaient, ils furent comblés de grâces. »

Quant au pauvre Folard, toujours destiné à se voir sacrifier, lorsqu'il rejoignit à Suse le régiment de Quercy,

1. Le chevalier de Quincy a raconté que la malveillance de Folard à l'égard du gouverneur était le résultat d'une vengeance, parce que M. de Bar avait fait mettre le petit capitaine au cachot. C'est en réalité M. de Wallis qui en menaça seulement Folard.

2. Polybe, t. III, p. 187.

il apprit avec stupéfaction que son colonel, le croyant mort, avait disposé de sa compagnie. Par bonheur le maréchal de Tessé s'occupa de lui aussitôt et le fit remettre dans son emploi quelques jours après.

Mais il restait encore la question pécuniaire et l'on devait toujours à Folard une somme de cinq à six mille livres. Et puis, l'affaire de Modène tenait à cœur au petit officier qui enrageait de ne pouvoir faire éclater son mérite, afin d'obtenir quelque grade supérieur.

Malheureusement, des intérêts plus puissants que ceux d'un modeste capitaine étaient en jeu dans cette affaire, et ce que Folard ne pouvait distinguer de près, l'Histoire avec son recul nous l'a fait clairement apercevoir.

Mais cette surprenante capitulation de Modène n'eut pour Folard son dénouement qu'à la fin de l'année 1707 et l'on verra par lui, hélas ! combien l'intervention des femmes et des étrangers dans les affaires de la France fut préjudiciable au régime comme au pays tout entier.

CHAPITRE VI

Les dessous de l'affaire de Modène. — Le prince de Vaudemont et ses nièces. — Puissances auxquelles va se heurter Folard. — Lettres de Chibert au ministre, accusant Folard de négligence et d'incapacité. — Défense énergique de l'ingénieur. — Examen critique des divers témoignages. — Hypothèse des ordres secrets. — Il fallait à tout prix ménager les troupes. — Le prince de Vaudemont se trouve gêné par les ordres qu'il a donnés et veut imposer le silence à Folard. — L'affaire de Modène est momentanément abandonnée grâce à l'ouverture des hostilités. — Campagne de 1707 en Italie. — Le régiment de Quercy au Pas-de-l'Ane. — Folard propose d'enlever le bourg de Chaumont. — Joli coup de main exécuté par lui avec quarante-cinq grenadiers. — Fureur du prince Eugène. — Vendôme obtient que Folard vienne le rejoindre pour servir sous lui en Flandre. — L'affaire de Chaumont est contée par le maréchal de Tessé à Louis XIV qui octroie 400 livres de pension à Folard. — Celui-ci réclame au ministre le règlement de ses avances. — Difficultés pour obtenir de M. de Bar un certificat nécessaire. — Intervention de M. de Goesbriant qui menace M. de Bar d'une action énergique contre lui et contre Chibert. — M. de Bar donne le certificat et cesse ses attaques. — Mémoire de Folard qui impressionne fortement le ministre en sa faveur et met fin à l'affaire grâce à la promesse que Chamillart fait à Vendôme de s'occuper de son protégé.

Le prince de Vaudemont, qui semblerait à première vue n'avoir joué dans l'affaire de Modène qu'un rôle secondaire et simple, en fut en réalité la cheville ouvrière et très probablement il contribua plus que tout autre à enchevêtrer les fils, quand il s'agit l'année suivante d'arriver à une solution qui donnât satisfaction à Folard.

Au surplus, ce personnage offre un type curieux, spécial à son époque, et son originalité vaut la peine qu'on s'y arrête au passage.

Il était fils de Charles IV de Lorraine « et ami de tous

les partis, fidèle à aucun, souvent dépouillé de ses États et tantôt les abdiquant puis les reprenant, tantôt en France avec les rebelles, puis à la Cour, tantôt à la tête de ses troupes, sans feu ni lieu, qu'il faisait subsister aux dépens d'autrui et y vivant lui-même ; d'autres fois au service de la France, puis de l'Empereur, après de l'Espagne, souvent à Bruxelles, enfin enlevé et conduit prisonnier en Espagne »[1].

Ce bohème du trône avait eu son fils de Vaudemont d'une singulière façon. N'ayant pas d'enfants de sa première femme, qui était sa cousine Nicole, il la fit passer pour morte à Bruxelles tandis qu'elle se portait fort bien loin de là, prit le deuil et, quatorze jours après, épousa la veuve du comte de Cantecroix dont il était amoureux. Le plus admirable c'est que, même après la découverte de la fourberie, ce bigame continua de tenir la duchesse Nicole pour morte et de vivre avec l'autre à la face du monde.

Son fils, le prince de Vaudemont, avait commencé par commander un corps d'armée contre nous sous le prince d'Orange, et il avait eu pour adversaire Villeroy, dont il se piqua par la suite de devenir l'ami. Hardi jusqu'à l'inconvenance, il avait fait ensuite sa cour à l'Autriche en tenant publiquement des propos irrespectueux contre Louis XIV, au point que celui-ci l'avait fait expulser de Rome à ce sujet. « La Toison d'Or, raconte Saint-Simon, grand d'Espagne, prince de l'Empire, capitaine général, tout lui fondit alors rapidement sur la tête. » Finalement il avait été nommé gouverneur du Milanais grâce à l'influence momentanée de l'Empereur sur le roi d'Espagne, Charles II. Mais, lorsqu'après la mort de celui-ci Vaudemont avait cru probable le succès des armes françaises, il n'avait pas hésité à faire proclamer Philippe V en Milanais et à tirer parti d'un si beau zèle pour se faire pardonner par Louis XIV son incartade passée. Par contre d'ailleurs, son fils devenait feld-maréchal de l'Empire. « Ainsi, dit Saint-Simon, Vaudemont prospérait des deux

1. Saint-Simon, t. III, p. 115. Garnier, édit.

côtés, et le Roi lui savait toujours le meilleur gré du monde. » Mais on conçoit difficilement cette situation du père et du fils engagés dans une guerre ou leurs intérêts devaient être contraires. Celui de Vaudemont, il est vrai, consistait surtout à vivre sur un grand pied et à faire fortune quand même. Son désir de mettre ses millions à couvert ne fut pas étranger à sa conduite, et s'il parut à des gens peu renseignés que Vaudemont était héroïque en préconisant l'abandon de l'Italie, c'est-à-dire l'anéantissement de sa situation, d'autres, comme Saint-Simon, discernèrent que c'était là une manœuvre fort habile.

Quant à l'homme, l'auteur des *Mémoires* le présente ainsi : « Affable, prévenant, obligeant, attentif à plaire et à servir et qui ambitionnait l'amour du bourgeois et de l'artisan à proportion autant que des personnes les plus distinguées[1]. » Mais voici qui complète le croquis : « Un beau visage et grande mine, des yeux beaux et fort vifs, pleins de feu et d'esprit ; aussi en avait-il infiniment, soutenu d'autant de fourbe, d'intrigue et de manège qu'en avait son père[2]. »

Outre ce fils, Charles de Lorraine avait eu une fille qui était devenue en 1660 comtesse de Lislebonne. Or, des quatre enfants[3] de cette sœur du prince de Vaudemont, deux filles, Mlle de Lislebonne et la princesse d'Espinoy, furent certainement mêlées à l'affaire de Modène, ainsi qu'on pourra le constater dans la suite.

Saint-Simon les montre sous un jour plus favorable que leurs ascendants, mais il ne cherche pas à dissimuler la liaison singulière de l'aînée avec le chevalier de Lorraine, non plus que l'esprit d'intrigue de ces deux femmes dont les silhouettes élégantes et assez sympathiques se dressent curieusement, à Marly et à Versailles, derrière le groupe sévère de Mme de Maintenon et du grand souverain dominé.

1. Saint-Simon, t. III, p. 120. Garnier, édit.

2. *Ibid.*, p. 118.

3. Le prince de Commercy qui servit l'Empereur ; le prince Paul qui servit le Roi et fut tué à Neerwinden ; Mlle de Lislebonne et enfin Mlle de Commercy qui épousa en 1691 le prince d'Espinoy.

« Leur vertu et leur figure, dit l'auteur des *Mémoires*[1], étaient d'ailleurs imposantes ; l'aînée, très simplement mise et sans beauté, inspirait du respect ; la cadette, belle et gracieuse, attirait ; toutes deux fort grandes et fort bien faites ; mais à qui avait du nez, l'odeur de la Ligue leur sortait par les pores ; toutes deux point méchantes pour l'être et se conduisant même de manière à en ôter le soupçon, mais lorsqu'il y allait de leurs vues et de leur intérêt, terribles.... »

Il ne nous en faut pas davantage, et l'on conçoit facilement d'après ce trait que le prince de Vaudemont, colossalement enrichi par son gouvernement du Milanais, ait trouvé tout à sa disposition le crédit dont ses nièces jouissaient à la Cour. Son unique enfant, le jeune feld-maréchal, était mort en 1704 devant Ostiglia, et depuis lors toute son affection s'était reportée sur les deux sœurs, qui en attendaient beaucoup. Il y avait réciprocité.

Maintenant, pour comprendre la valeur de cette influence et apprécier de quelles intrigues inavouables le vieux Grand Roi ne craignait point de s'entourer, il faut se reporter aux révélations de Saint-Simon, voir de quelle façon le chevalier de Lorraine gouvernait Monsieur, frère du Roi, et comment, par « son très humble et intime ami Villeroy », il amena Mlle de Lislebonne et Mme d'Epinoy dans l'entourage immédiat du Dauphin.

« Le Roi, si plein de jalousie pour tout ce qui approchait Monseigneur, non seulement n'en avait point conçu contre ces deux sœurs, mais avait pris confiance en elles et leur marquait en tout une considération distinguée, qui dura la même après la mort de Monseigneur...

« Il les avait mises de même dans la confiance de Mme de Maintenon[2]. »

Contre ces parentés, ces liaisons et leurs puissants

1. Saint-Simon, t. IX, p. 101. Garnier, édit.

2. Saint-Simon, t, IX. p. 102. L'auteur des *Mémoires* laisse clairement entendre que le chevalier de Lorraine auprès de Monsieur, et Mme d'Espinoy auprès de Monseigneur étaient à la solde du Roi et de Mme de Maintenon.

Universitas BIBLIOTHECA

appuis, que pouvait le crédit d'un infime officier du régiment de Quercy, quelques services qu'il eût pu rendre ?

Il est vrai que, par bonheur, dans la coterie des deux sœurs se trouvait le duc de Vendôme, toujours fidèle à son protégé, et que d'autre part Goesbriant, le gendre de Desmarest déjà tout-puissant au ministère, soutenait solidement Folard de sa précieuse amitié.

Mais pourtant la partie n'était pas égale et le capitaine de Quercy avec sa ténacité faillit s'y briser les reins. Car il était déjà mal en cour auprès de Chamillart qui, lui aussi jusqu'à sa disgrâce, eut partie liée avec le groupe des Lorrains.

« J'avais le malheur de lui avoir déplu, a écrit Folard [1], et quoique j'eusse beaucoup de part dans son estime j'étais bien assuré qu'à l'égard de son amitié, je n'avais que faire d'y prétendre. On avait voulu exiger de moi certaines choses qui ne convenaient pas à mes sentiments ; je ne pus m'y déterminer. J'en avertis même M. de Vendôme. Un bon courtisan en eût fait au moins un mystère, je ne crus pas devoir le cacher.

« C'est de toutes les fautes de ma vie celle dont je me repens le moins et qui a contribué le plus à ma mauvaise fortune, et nullement les défauts que mes ennemis m'attribuent sans me connaître. »

Comment allait tourner le vent pour le hardi petit homme, à la suite des lettres qu'après la capitulation de Modène Chibert du Bignon avait envoyées au ministre et dont les termes marquent bien l'antagonisme qui avait dressé les deux hommes l'un contre l'autre ?

... Je puis, Monseigneur, écrivait de Mantoue le commissaire de Modène, le 24 février 1707 [2], vous rendre témoignage à la vérité que le sieur Folard, capitaine au régiment de Quercy, lequel avait été envoyé pour servir d'ingénieur, tant par ignorance que par obstination et dérangement d'esprit, n'a rien fait faire de ce qui aurait convenu pour une plus longue défense de ladite place, laquelle il publie avoir été rendue

1. et 2. Ministère de la guerre, vol. 2046, p. 209.

plus tôt que l'on n'aurait dû, à quoi non seulement je n'aurais pas été d'avis, comme je l'ai été, de capituler quand M. de Bar l'a jugé à propos, mais je m'y serais opposé plus fortement que personne si j'avais cru que cette place eût pu tenir encore.

Plus loin, il parle des « extravagances de Folard » et termine enfin dans le même style confus et incorrect en disant que M. de Bar dut capituler en dépit des raisons que donnait Folard.

Celui-ci avait eu vent des accusations que Chibert portait en haut lieu contre lui et, de son côté, il se défendait avec vigueur[1].

Je me jette aux pieds de Votre Grandeur, écrivait-il au ministre, pour le supplier d'ordonner un Conseil de guerre pour faire voir à toute la terre que je suis sans reproche, comme toute l'armée le sait, et digne de louange.

Je mérite d'avoir la tête tranchée si je n'ai rien avancé que je ne prouve par toute la garnison et par ceux mêmes qui ont opiné de se rendre. Si pourtant Votre Grandeur m'ordonne de me taire là-dessus et qu'Elle ne trouve pas bon que j'en parle davantage, je me tairai sans mot dire.

C'est ici le moment d'examiner trois hypothèses : Folard, dans son récit et dans ses rapports, a-t-il altéré partiellement la vérité ? ou bien a-t-il menti complètement ? ou enfin s'est-il exprimé en toute sincérité ?

On peut immédiatement éliminer la première hypothèse, car les faits dénoncés par Folard et ceux que raconte Chibert présentent une opposition trop absolue pour qu'une version mitigée puisse trouver place entre eux.

Et puis, on conviendra que l'admission d'un seul des griefs que fait valoir Folard contre le gouverneur et Chibert constituerait la condamnation de ses adversaires. Il n'y en a pas un en effet qui ne trahisse le désir très net d'entraver la défense de la place. L'enclouage des pièces notamment, s'il ne fut pas exécuté par ordre supérieur, devait entraîner une enquête et un châtiment.

1. Ministère de la guerre, vol. 2046, p. 243. Mantoue, 3 mars 1707.

Or, il n'en fut rien et puisqu'il est ainsi permis de croire que la mesure émanait bien de M. de Bar, elle devient pour lui gravement compromettante, car elle fut trop ridiculement prématurée pour être justifiée.

Autre chose : à cette époque où les soldats n'étaient enrôlés que pour se battre, il était d'usage de les payer pour les travaux supplémentaires. Lorsqu'il fallut procéder dans la citadelle à des terrassements, afin d'établir des batteries en bonne place, le refus de fournir de l'argent ne s'expliquerait que par l'insuffisance de numéraire. Or, jamais personne n'a nié que Chibert n'eût vingt mille livres en caisse. A moins que ce chiffre, accusé par lui-même à la garnison, n'ait été faux et qu'il n'y ait eu là, par ordre général de la Cour, qu'une façade masquant la pauvreté de nos finances. Mais alors ceci concorderait merveilleusement avec l'explication que nous donnerons plus loin et dans laquelle on apercevra des complicités insoupçonnées.

On concédera à la rigueur que la tentative d'assassinat peut être attribuée à une fâcheuse méprise. Car pour une plaisanterie ou une brimade, la mesure eût été sérieusement dépassée.

Mais il reste le fait, connu seulement à la Cour après coup, que la femme de l'aide-major habitait la ville et servait de truchement entre les Impériaux et le commissaire par l'entremise de son mari. Il reste aussi, dans le même ordre de faits, l'envoi de tambours ennemis porteurs de lettres adressées à divers officiers et à Folard lui-même, afin d'obtenir dans la garnison des adhésions à la capitulation[1]. Les Impériaux auraient-ils tenté de pareilles démarches s'ils n'y avaient été encouragés par quelque assiégé intéressé ?

Ce sont là des détails qui sont bien de nature à rendre suspecte la capitulation.

Quant à la pénurie des poudres, on a déjà vu quel cas il fallait faire de cette mauvaise raison. La célébration de la fête de Chibert demeure un des arguments les

1. Bibl. nat., F. fr. 14173, f° 75.

plus forts en faveur de la version de Folard. Mais le plus important et le plus certain, *c'est qu'aucun officier n'a signé la capitulation*. Tous, même ceux qui durant le siège tenaient pour le gouverneur, ont marqué au dernier moment qu'ils désapprouvaient l'abandon de la place dans de telles conditions. Les uns avec indignation, les autres avec prudence ont refusé leur signature. C'est donc qu'il y avait à redire. Et de ce que Folard signale ce détail au ministre et au duc de Vendôme on peut inférer qu'il est exact, parce que Chamillart avait entre les mains l'acte de capitulation ainsi que le rapport officiel du gouverneur et qu'il eût été bien sot ou bien dangereux pour le petit capitaine d'affirmer pareil détail avec la certitude qu'un contrôle immédiat était réalisable.

Quant à la brèche dont parle Chibert, il fallait vraiment qu'elle ne fût guère importante puisque la garnison dut se livrer à un travail de vingt-quatre heures pour la mettre en état de servir à la sortie. C'est de Folard il est vrai que nous tenons le fait. Mais comme il a toujours demandé à faire la preuve de ses affirmations par le témoignage des officiers présents, ce détail, humoristique pour nous mais si pénible pour ces braves, ne devait pas avoir passé inaperçu ; et Folard n'aurait pas, sur ce point comme sur d'autres, risqué une contradiction capable de le discréditer pour le reste.

Enfin si, malgré tout, les faits pouvaient prêter à une double interprétation, si des points de vue différents ou même une antipathie personnelle avaient amené cet antagonisme entre le commissaire et l'ingénieur et si, après le feu de l'action, Folard avait aperçu que certains points de sa conduite pouvaient être blâmés, ne se serait-il pas conformé sagement à l'avis, à l'ordre même du prince de Vaudemont qui lui demandait de faire silence sur cette affaire ?

Ayant le moindre doute sur l'opportunité des mesures prises par lui à Modène et sur les agissements du gouverneur, aurait-il persisté avec tant d'énergie à réclamer un Conseil de guerre, risquant par cet éclat — et cela sciemment — de s'aliéner la faveur de personnages haut

placés qui avaient intérêt à étouffer l'affaire et dont l'appui devait forcément donner une impudence extrême à Chibert? Non, il se serait tenu coi, satisfait de se mettre par une passive obéissance à l'abri de toute discussion et en posture de se faire dans la suite un appui de ceux dont il aurait si bien servi les menées, sans s'abaisser d'ailleurs et sans se compromettre.

Mais Folard possédait sous sa frêle enveloppe un caractère fortement trempé, et dès lors qu'il était sûr de se trouver dans le bon droit il mettait, sans autre considération que celle de l'honneur, toute sa force à le prouver. Et ce petit homme, avec son acharnement si justifié, dut paraître bien encombrant au ministre lui-même. Car à cette affaire il y avait certainement des dessous. Il est difficile, après les déductions qui précèdent, de ne point tenir pour véridique le récit du capitaine-ingénieur. On lira d'ailleurs plus loin un mot du maréchal de Tessé au Roi lui-même, dans lequel il apparaît clairement que si Folard cherchait volontiers à faire valoir moralement ses mérites, il demeurait exact et mesuré dans le récit de ses propres actions.

On reste donc stupéfait devant la façon puérile dont le vieux brave qu'était M. de Bar s'est laissé aller à préparer lui-même la reddition d'une place importante, en un temps où, notre armée d'Italie ayant retraité, il était si utile de lui conserver des points d'appui pour la campagne suivante.

On s'étonne également de voir le prince de Vaudemont, après avoir imposé si formellement la défense à outrance, se contenter de mal recevoir M. de Bar et ordonner dès le lendemain à Folard « de laisser cette affaire et de ne faire aucun bruit ».

C'est en relisant attentivement les mémoires du temps, ceux de Saint-Simon en particulier, qu'on découvre la clef de cette énigme.

Déjà les louanges décernées à d'Albergotti par la Cour et par l'opinion publique sont bien faites pour mettre l'observateur sur la voie. Ce général, dont la sottise à Turin était cause de notre désastreux abandon de l'Italie,

aurait dû être disgracié. Mais, grâce à son refus d'engager ses quarante-six bataillons, il avait pu ramener une petite armée, et c'était là l'essentiel.

Les coffres se vidaient, les bonnes volontés s'émoussaient, le pays s'épuisait, et Louis XIV peut-être, mais très sûrement les ministres voyaient avec terreur le moment où l'on manquerait de soldats. Car on était loin de pouvoir escompter le sursaut inespéré du peuple à l'appel suprême du Roi qui, deux ans plus tard, allait sauver le pays. Chamillart, positif et sceptique, n'y aurait jamais cru d'avance, et pour lui la moindre diminution des effectifs sous les drapeaux correspondait à une perte sèche ; car les soldats de cette époque, pour valoir, avaient besoin d'apprentissage et ne se remplaçaient pas rapidement. Ils étaient d'ailleurs merveilleux, ces soldats de Louis XIV, pleins d'ardeur, d'expérience, de force et d'adresse, et l'on s'explique que l'on dût y tenir. En voici d'ailleurs la preuve.

« Enfin, écrit Saint-Simon (à propos du rappel définitif de l'armée d'Italie à la fin de 1707), dans le besoin où l'on était de troupes bonnes et vieilles, on ne considéra pas où elles seraient le plus utiles pour occuper l'ennemi et l'éloigner de nos frontières, on ne se frappa que de l'idée de sauver celles-ci et de les employer dans nos armées[1]. »

Cet aveu, il est vrai, est postérieur à la capitulation de Modène, mais d'après les plans de campagne précédents, d'après des bribes de phrases, de simples mots et un état d'esprit qui se révèle entre les lignes, on sent, dans ce qu'écrivaient les gens de cette époque, que le besoin de ménager les troupes et de ne rien risquer qui pût même les effriter dominait toute autre préoccupation. Et c'est ainsi que l'on préparait sur une table à Versailles les mouvements des armées, en dirigeant celles-ci sur des points où les batailles, au cas qu'il y en eût, seraient le moins décisives possible. Car il était indispensable, sous peine de faillite, de continuer de faire

1. Saint-Simon, t. IX, p. 95. Garnier, édit.

bonne figure en face de l'Europe. Il fallait donc parvenir, à l'entrée de chaque campagne, à mettre en ligne des troupes en nombre respectable, ces troupes précieuses que l'on cherchait avant tout à conserver. Alors on cachait dans la poche de Marsin, en partance pour Turin, un ordre signé du Roi avec recommandation de n'en parler qu'en cas d'urgence, tandis qu'on lui glissait dans l'oreille la défense de prendre l'offensive.

N'avait-on point agi de même avec M. de Bar, ou plutôt avec Chibert? L'influence sournoise de celui-ci était en effet aussi sûre et moins compromettante que des instructions déshonorantes données à un vieux brave avec qui on aurait eu peine à s'expliquer. Car il y avait cette question d'honneur qui rendait fort délicates et difficiles de pareilles opérations. Les armes françaises ne devaient pas être ternies aux yeux de l'Europe. Si l'on capitulait facilement, il ne fallait point que cela parût, et, en cas de scandale, il était utile de pouvoir dissimuler la manœuvre sous l'incapacité d'un sous-ordre.

C'est pourquoi on ne donnait, comme à Marsin, que des instructions verbales, absolument secrètes. Vis-à-vis des officiers de la garnison le malheureux de Bar était donc désarmé. La moindre confidence atteignant la responsabilité du ministre aurait déchaîné un scandale sans précédent. Et, en admettant que le gouverneur ait ignoré les désirs de la Cour et n'ait été qu'un instrument entre les mains de Chibert, l'aveu de l'influence du commissaire aurait de même soulevé le corps d'officiers contre lui. Chibert eut d'ailleurs sûrement la crainte d'une rébellion qui aurait ruiné ses plans, quand il brusqua les événements à la suite de la consultation écrite, si contraire à la capitulation.

Maintenant, on a pu songer un instant à une simple trahison de Chibert, payée par l'ennemi. Mais la suite démontre que le commissaire fut soutenu par le ministre lui-même et qu'en haut lieu le mot d'ordre fut d'obtenir le silence de Folard.

Reste maintenant à expliquer la conduite du prince de Vaudemont.

Lorsque Folard réclama de lui l'ordre qui devait « brider M. de Bar », le gouverneur du Milanais pensait bien que les armées françaises reviendraient, et que, pour elles comme pour lui-même, il y avait intérêt à conserver des places fortes en Piémont et en Lombardie.

Et puis, pouvait-il raisonnablement donner un autre ordre ? La diplomatie, à défaut de l'honneur, ne lui imposait-elle pas de prêcher la résistance contre les Impériaux ?

Ce qui prouve du reste qu'il fut sincère, c'est la partie chiffrée du document où il conseille de bombarder la ville pour en obtenir des vivres. Quand il vit arriver la garnison de Modène, il commença donc tout naturellement par faire grise mine à ce gouverneur qui avait si mal suivi ses instructions.

Mais à ce moment le mouvement de recul de la France s'était accentué de plus en plus et l'on sentait poindre le désir de la Cour de s'en tenir à défendre les frontières.

Et puis ce poète, commensal du prince de Vaudemont, que Folard ne nomme pas et dont le principal métier devait être l'intrigue, ne manqua point sans doute de causer avec les uns et les autres pour tirer au clair cette affaire de capitulation, si violemment discutée au sein de la garnison de Modène. Eut-il des confidences de Chibert, complètes ou partielles ? ou bien flaira-t-il qu'un motif mystérieux avait guidé les conduites suspectes, et devina-t-il les raisons secrètes d'une action si singulière ? enfin plus simplement, trouva-t-il que Folard s'appuyait avec trop d'ostentation sur l'ordre du prince de Vaudemont et aperçut-il que le zèle intempestif du petit officier pourrait causer des ennuis à son maître ? Toujours est-il qu'il amena le prince, dès le surlendemain, à prier Folard de se taire, ce qui ne laissa pas, on le pense, de plonger celui-ci dans la stupéfaction. Mais il avait déjà fait son rapport à la Cour.

Quel ennui pour Vaudemont de se voir attacher au col un pareil grelot, alors qu'il combinait déjà de se

replier, lui aussi, sur la France avec ses millions[1] et de se créer à Versailles, grâce au crédit de ses nièces, une situation intéressante et fastueuse ! Il fallait empêcher le turbulent capitaine de faire entendre ses plaintes et de compromettre le prince de Vaudemont dans une affaire relativement sans importance au milieu de tant d'autres revers, mais qu'allait grossir l'indignation d'un petit sujet du Pape, bavard et tenace.

Ordre fut donc réitéré à l'intéressé de faire silence. En même temps on s'ingéniait à la Cour à préparer les voies pour lui enlever d'avance tout crédit, et même on interceptait ses lettres au ministre[2]. Mais à ce moment Folard fut obligé de s'occuper momentanément d'autres affaires, car la campagne s'ouvrit de nouveau (1707) et, une fois en face des Impériaux, il ne pensa plus qu'à faire la guerre.

Le régiment de Quercy, où il avait repris sa place, était campé au Pas-de-l'Ane, dans les environs de Suse, quand cette ville fut assiégée par le prince Eugène.

Par un heureux hasard, Folard se retrouvait sous les ordres du lieutenant général de Goesbriant qui commandait là un corps de dix mille hommes.

Or, sur une hauteur voisine, le bourg de Chaumont était occupé par trois cents grenadiers et cinquante cuirassiers de l'Empereur. Folard connaissait parfaitement ce poste pour y avoir séjourné jadis car, selon sa coutume, il avait pris soin d'en observer « toutes les avenues ». Il forma donc le projet de s'en emparer de nouveau et demanda simplement cinquante hommes pour mettre son plan à exécution. Tout le monde, parait-il, trouvait insensée une pareille tentative, mais Goesbriant, qui aimait beaucoup Folard et le connaissait bien, ne fit aucune difficulté pour lui accorder l'effectif demandé.

En réalité, il n'y eut exactement que quarante-cinq grenadiers qui partirent avec le petit capitaine et son lieu-

1. Saint-Simon, t. IX, p. 95 et suiv.

2. Polybe, t. III, p. 188.

tenant; et voici quelle description un contemporain a donnée de la place[1]. « Le bourg de Chaumont est situé en haut d'une montagne escarpée qui forme un plateau à son sommet. On n'y peut arriver que par un sentier fort étroit. »

En pleine nuit, Folard se met en marche, arrive avec sa troupe au sommet de la montagne et court à la porte du bourg, où il y avait une garde. La sentinelle tire sur lui et le manque ; Folard la tue d'un coup de pistolet, puis fait cerner la garde de la porte et la prend comme dans un filet.

Cependant les coups de feu avaient donné l'alarme et le bourg s'emplissait de bruit. Folard fonce avec ses grenadiers en faisant un tel vacarme que les Impériaux pensent avoir huit cents hommes sur les bras et se retirent dans le prieuré. Folard les poursuit et va mettre le feu au bâtiment, quand son lieutenant lui fait remarquer qu'il n'a plus derrière lui que dix grenadiers. Les autres s'étaient amusés à piller. Mais Folard, loin d'abandonner la partie, se contente de se retirer à l'abri d'un ravin, et de là il tient l'ennemi en respect, tandis qu'il envoie prévenir M. de Goesbriant du succès de son attaque et de l'affolement des Impériaux.

Le lieutenant général arriva aussitôt avec huit compagnies et l'on se mit en mesure d'enlever le prieuré. Or les premiers soldats qui s'avancèrent n'entendirent aucun bruit. Pas un coup de fusil ne fut tiré. Les Impériaux avaient déguerpi...

Par contre, le prince Eugène, furieux d'une si sotte panique, se présenta dans la matinée avec quelques troupes, comptant reprendre facilement la place, car il avait bien démêlé, d'après les rapports, qu'il ne s'agissait que d'une poignée de Français. Mais il se trouva en face de gens qui « faisaient si bonne contenance que, craignant de perdre du monde plus que la chose ne méritait, il n'osa rien entreprendre[2] ».

L'affaire fut mandée au ministre par le maréchal de

1 et 2. Bibl. nat., Ln. 27, 7674.

Tessé, et, le 27 octobre 1707, Goesbriant en écrivit lui-même à Chamillart[1].

Après avoir relaté brièvement et très clairement le fait d'armes, il terminait ainsi son rapport :

On a pris 9 cavaliers et 9 chevaux, mais pendant la nuit 6 cavaliers et 2 chevaux échappèrent, tellement qu'il ne reste que 3 cavaliers prisonniers dont un brigadier, 7 chevaux, 9 manteaux, 9 buffles[2] et 2 sabres.

Il faut observer que le sieur Folard, quand il attaqua, n'avait avec lui que dix grenadiers. Depuis cela les ennemis n'ont plus de poste à Chaumont...

J'ai cru devoir vous rendre compte de cette petite expédition du sieur Folard qui est assez hardie et a été bien conduite de sa part...

GOESBRIANT.

Chamillart répondit par des éloges[3] et ce fut tout le fruit qu'en retira l'auteur du coup de main, jusqu'à ce que l'occasion lui procurât les moyens de s'adresser au Roi lui-même.

Folard reçut en effet, à la fin de la campagne, une heureuse nouvelle qui compensa ses déceptions passées. Le duc de Vendôme, après s'être vainement adressé au ministre, avait obtenu personnellement du Roi que Folard fût détaché de son régiment pour servir en Flandres auprès de lui ; et le petit capitaine avait ordre de se rendre à la Cour.

Evidemment le duc de Vendôme montrait là qu'il n'oubliait point ceux qui l'avaient bien servi, et l'on peut croire aussi que les mérites de Folard entraient pour une bonne part dans le désir du général. Mais si l'on veut bien se souvenir que Vendôme, lui aussi, tenait de près aux deux nièces du prince de Vaudemont, on appréciera quel avantage il y avait à mettre le petit capitaine sous l'égide immédiate d'un si précieux et si aimable pro-

1. Ministère de la guerre, vol. 2040, p. 306.

2. Buffleteries.

3. Bibl. nat., Ln. 27, 7074.

tecteur, qui saurait calmer l'importun, offrir à son silence des compensations et surtout l'éloigner de l'Italie et de Versailles sans le perdre de vue.

D'autre part, pour Folard c'était une aubaine inespérée ; c'était enfin vraisemblablement le pied à l'étrier. Aussi, sans perdre de temps et négligeant provisoirement l'affaire de Modène, il rédigea un placet dans lequel il expliquait en peu de mots l'entreprise de Chaumont. Il se doutait bien que Chamillart n'en avait pas parlé au Roi et il tenait à ce que Sa Majesté en fût informée, escomptant quelque avantage pour son avancement, qui tardait...

Il prit son temps pour se trouver sur le passage de Louis XIV et offrit son placet en suppliant Sa Majesté de lui faire la grâce d'en prendre connaissance. Le Roi l'assura avec bonté qu'il n'y manquerait point et fidèle à sa promesse, sitôt qu'il en eut le loisir, il tendit le placet précisément à M. de Tessé pour que celui-ci en fît tout haut la lecture.

« Sire, dit le maréchal quand ce fut fini, c'est bien modeste pour un gascon.

— Cela est donc vrai ? reprit vivement le Roi.

— Oui, Sire, cette action s'est passée sous mes yeux[1]. »

Alors le maréchal conta l'affaire d'un bout à l'autre. Or, Louis XIV savait apprécier le mérite et tenait à le récompenser, tandis que Chamillart, par économie, se dispensait de semblables sentiments. Pour dissimuler au Roi l'état lamentable des finances, il fallait aussi lui cacher ces motifs à dépenses, si nobles pourtant, que constituent les actions d'éclat.

« Ce défaut de jugement dans la distribution des grâces était d'une grande conséquence dans un temps où les affaires du Roi allaient en décadence et était capable de détruire et d'émousser cet aiguillon auquel les gens d'honneur sont si sensibles et qui s'appelle : l'émulation[2]. »

Le Roi sentit quelle faute avait commise Chamillart en négligeant de lui signaler la jolie surprise de Chaumont

1 et 2. Bibl. nat., Ln. 27, 7674.

et d'en faire récompenser l'auteur. De sa main il écrivit au crayon sur le placet même : 400 *livres de pension*, et remit ainsi cette feuille à son premier ministre. Le lendemain il s'informa si l'expédition de la pension avait été faite.

« Non, Sire, répondit Chamillart, mais le sieur Folard a déjà été payé. »

Il indiquait par là le règlement de la pension accordée précédemment à l'officier pour l'affaire de la Bouline.

« Eh bien ! répliqua Louis XIV, qui n'entendait point qu'il y eût équivoque, il sera payé encore. Expédiez sur-le-champ.

Pareil incident, paraît-il [1], s'était déjà produit plusieurs fois et ce seraient ces cachotteries du ministre, préjudiciables au prestige et à la justice du Roi, qui auraient fait naître peu à peu chez Louis XIV un mécontentement que le duc de Bourgogne et les maréchaux de Tessé et de Villeroi s'ingénièrent à aggraver. Folard entra donc sans s'en douter pour une part dans la disgrâce dont Chamillart fut frappé l'année suivante (1708).

Cependant le petit capitaine, encouragé par son premier succès auprès du Roi, résolut d'obtenir le paiement des six mille livres qui lui étaient dues. Dès la première démarche, Chamillart déclara tout d'abord à Folard qu'il n'avait reçu aucune de ses lettres ; puis il ajouta qu'il était au courant de la question et qu'il lui promettait de le faire indemniser. Le Roi, averti par Vendôme, venait de son côté de donner l'ordre de réduire de moitié les appointements de six mille livres du gouverneur de Modène. Cette espèce de punition infligée à M. de Bar marque d'une part qu'il n'était pas sans reproche et indique de l'autre qu'il ne fut sans doute qu'un instrument entre les mains de Chibert. Elle établit, en tout cas, que s'il y eut, selon les apparences, des instructions secrètes, elles émanaient de Chamillart et non du Roi. Du reste, à examiner les façons du ministre on voit bien qu'il était animé sans doute des meilleures intentions mais sans largeur

1. Bibl. nat., Ln. 27, 7674.

de vues, et qu'il agissait souvent à l'insu de son maître.

Les diverses mesures qui venaient d'être prises réjouissaient infiniment Folard, qui croyait déjà apercevoir dans son escarcelle ce que l'on retirait de celle de M. de Bar. Or, non seulement il ne vit rien venir mais il apprit que le vieux gouverneur, furieux, se déchaînait de nouveau contre lui, l'accusant ouvertement de rébellion. Sur quoi Folard réclama de nouveau un Conseil de guerre. Mais loin d'être écouté, il reçut « l'ordre de garder un profond silence et de ne plus parler d'une chose déjà oubliée ».

« Je vis bien, dit-il[1], d'où venait cet ordre et les personnes qui me l'avaient attiré. *Deux femmes de grand crédit* entreprirent de soutenir cet homme et agirent si bien qu'elles mirent le ministre de leur côté. »

Celui-ci s'y était déjà rangé, mais Folard, comme bien d'autres, l'ignorait. Quant à l'indication fournie par l'intéressé, elle s'applique si bien à Mlle de Lislebonne et à Mme d'Espinoy que leur intervention saute aux yeux. Le chiffre « deux », leur crédit, leur parenté, leur intérêt, tout s'accorde pour les faire distinguer facilement en un temps où Mme de Maintenon dominante n'avait laissé dans son entourage immédiat et dans celui du Roi qu'un petit nombre de personnes sûres et dévouées ou... à sa solde.

Les deux femmes en question faisaient partie de cette assemblée restreinte où l'on n'aperçoit pas d'autres personnalités s'adaptant aux conditions et au signalement relatés.

Mais Folard n'était pas homme à reculer, même devant deux femmes en dépit d'un sentiment instinctif qui les lui faisait ordinairement redouter. Seulement il lui fallait du renfort et ce fut au duc de Vendôme et à M. de Goesbriant qu'il s'adressa, ne dissimulant pas qu'il était décidé à faire un éclat « bien qu'il sût qu'il déplairait à certaines personnes en crédit et fort avides ».

La base de sa réclamation était un certain certificat du gouverneur de Modène, dont l'ingénieur devait être muni pour se faire payer. Il ne parvenait pas à l'obtenir et cette fois il y avait à craindre que, malgré toutes les intrigues,

1. Polybe, t. III, p. 189.

le Roi, bien disposé pour Folard, n'ordonnât une enquête. Pour tous les intéressés c'eût été déplorable et ce fut alors M. de Bar qui reçut le conseil de se tenir tranquille par l'entremise de M. de Goesbriant.

Celui-ci, qui avait une sincère estime pour Folard, alla trouver le vieux gouverneur et lui dit sans façon « qu'il prît bien garde à ses démarches, que tout le monde ne parlait ni ne pensait comme lui à l'égard de la défense de Modène ; qu'il allait se précipiter dans le plus grand de tous les malheurs et dans un pas très dangereux si M. de Folard s'avisait de demander un Conseil de guerre ; qu'il eût donc à donner le certificat des services du capitaine du régiment de Quercy à Modène et que, s'il refusait, il pourrait compter qu'il serait arrêté. lui et son ami Chibert »[1].

L'effet d'un pareil discours ne se fit pas attendre et le certificat ayant été remis sur-le-champ, Goesbriant le porta à Folard en lui conseillant d'y joindre pour le ministre une relation du siège. Cette pièce étonna fort Chamillart, paraît-il, et modifia l'opinion qu'il s'était faite d'après d'autres versions intéressées. Folard n'hésitait pas en effet dans son récit à reconnaître qu'il avait soulevé les officiers de la garnison contre le gouverneur. Mais loin de s'en excuser, il s'en faisait gloire et donnait de sa conduite d'excellentes raisons : l'ordre du prince de Vaudemont, la force de la garnison plus nombreuse que les Impériaux, enfin l'absence de toute manifestation d'un siège en règle.

Et dans ce rapport on trouve une phrase qui semble bien corroborer les déductions précédentes par son habile et forte insinuation.

« Un gouverneur, disait Folard au ministre, qui déclare avoir reçu un ordre de se défendre jusqu'à la dernière extrémité et qui produit cet ordre à tout le monde, doit du moins, lorsqu'il est dans l'intention d'y désobéir, faire comprendre qu'il en a reçu de tout contraires, *sans qu'on puisse trop l'obliger à les communiquer. En ce cas je me serais bien gardé de lui demander de les produire*, quoique M. de Bar eût reçu ordre de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans

1. Polybe, t. III, p. 190.

d'agir de concert avec moi dans la défense de la place et de tenir jusqu'au dernier homme de sa garnison ».

On le voit, Folard avait fini par soupçonner l'existence d'instructions secrètes, et en prenant soin de mettre hors de cause le duc d'Orléans, il indiquait finement à Chamillart qu'il avait bien discerné où il fallait chercher les responsabilités. Sa relation se terminait non moins habilement par des considérations sur l'honneur militaire, sur le devoir d'un gouverneur de ne point assumer seul la responsabilité d'une capitulation et de réunir un Conseil de guerre avant de prendre une décision. L'officier rappelait aussi, d'après les jurisconsultes militaires, « le droit des officiers de s'opposer aux actes qu'un gouverneur entreprendrait contre le service du Maître et contre ses ordres ».

Enfin, en soldat discipliné, Folard déclarait au ministre qu'il était prêt à lui obéir « en tout ce qu'il lui plairait d'ordonner touchant cette affaire ; mais qu'il suppliait très humblement Sa Grandeur de faire attention à ses services et de lui faire la grâce d'ordonner qu'il fût payé de ce qui lui était dû de ses appointements »[1].

Ce fut le duc de Vendôme lui-même qui se chargea de remettre le pli à M. de Chamillart. Le ministre parut satisfait et dit au prince que s'il n'avait pas demandé à Folard de venir se justifier, c'est qu'il était déjà convaincu de la mauvaise conduite du gouverneur. Il ajouta qu'il aurait soin du capitaine de Quercy et tâcherait de lui faire tout le bien possible « car cet officier, dit-il, le méritait au delà même de son pouvoir de ministre ».

« L'on a pu voir s'il tint sa parole, a écrit Folard avec une ironie un peu amère, et l'on verra un jour qu'il n'est pas le seul qui m'en ait manqué[2]. »

1 et 2. Polybe, t. III, p. 191.

CHAPITRE VII

Campagne de 1708. — Intrigues pour le commandement de l'armée de Flandre qui échoit enfin au duc de Bourgogne et au duc de Vendôme. — Désastreuse affaire d'Oudenarde. — Folard à l'île de Cassandt. — Il est ensuite chargé d'observer sous un déguisement les agissements de l'ennemi. — A son retour, il propose l'attaque de Lessingue. — Etonnante réussite de son projet. — On lui donne le gouvernement de la place. — Campagne de 1709. — Remplacement de Chamillart par Voysin. — Bataille de Malplaquet. — Ce que Folard en a vu. — Il est grièvement blessé mais continue dans sa convalescence à élaborer divers projets militaires. — Voysin lui accorde une pension de 600 livres. — Le maréchal de Montesquiou retire à Folard le commandement de Lens. — Doléances de Folard au ministre. — Il vient à Paris, et après être tombé malade à l'auberge, reçoit de M. de Goesbriant l'hospitalité. — La campagne de 1710 commence tardivement en avril à cause des pourparlers engagés avec l'Angleterre, puis avec les autres alliés. — Campagne de 1710. — Les fautes et la défaite du maréchal de Montesquiou, en dépit des avertissements réitérés de Folard sur la mauvaise position des troupes. — Le secours de Douai. — Le maréchal de Villars s'avance dans une position dont Folard montre le danger, et l'armée est aussitôt ramenée en arrière. — Folard chargé d'une mission auprès de M. de Goesbriant est fait prisonnier. — D'abord brutalisé par les soldats, il est ensuite fort bien traité par le prince Eugène qui s'efforce de se l'attacher. — Captivité du chevalier qui parvient à correspondre avec son ministre. — Bontés du duc de Bourgogne pour le prisonnier auquel il envoie quelques subsides. — Folard et M. de Pesters. — Folard recouvre enfin la liberté. — Campagne de 1711. — Il est nommé gouverneur de Bourbourg. — Il est amoureux de Mlle Vollant et supplie le ministre de lui accorder un grade supérieur afin de ne point lui faire manquer ce mariage. — Mais ses démarches n'aboutissent pas. — Difficultés avec le colonel de Lostanges. — Campagne de 1712. — Mort de la duchesse et du duc de Bourgogne, puis du duc de Bretagne. — L'Angleterre traite avec la France. — Mort du duc de Vendôme. — Siege de Landrecies. — « Le chemin de Paris ». — Victoire de Denain. — Mépris déplacé de Montesquiou pour Folard. — Paix d'Utrecht. — Folard reçoit avis qu'il peut disposer de lui-même, mais que le Roi lui maintient la moitié de ses appointements de gouverneur de Bourbourg.

L'année suivante (1708), Folard servit en Flandre et, « quoique cette province fût nouvelle pour lui, son génie militaire lui en fit promptement acquérir la connaissance[1] ».

La campagne, hélas! s'annonçait mal. Les soldats de métier avaient quelque peu fondu, malgré les ménagements, et il devenait de plus en plus difficile de les remplacer, car dans toute la France le mécontentement augmentait en raison directe de la pauvreté.

Et puis, le commandement de l'armée donna lieu à d'ardentes intrigues et fut pour le Roi l'objet des plus grandes hésitations.

« Il faut la présence d'un prince du sang pour remonter le moral des troupes », assuraient les partisans du duc de Bourgogne. Mais celui-ci n'avait que vingt-six ans et fort peu d'expérience.

Alors Louis XIV prit un moyen qui paraît, avec le recul du temps, véritablement singulier, pour ne pas dire puéril. D'une armée, il en fit deux et donna l'une au duc de Bourgogne, l'autre au duc de Vendôme. C'était mettre inévitablement le premier sous la tutelle du second, avec le danger, grâce à cette situation équivoque, de voir s'élever de scandaleuses disputes et de ménager au plus jeune de cruelles humiliations. Ce fatal résultat se produisit d'ailleurs dès la première affaire, qui fut lamentable d'incohérence[2], et amena la prise d'Oudenarde (11 juillet 1708).

1. Bibl. nat., Ln. 27, 7674.

2. Il y a lieu, il est vrai, de faire la part d'une série de trahisons organisées dans nos propres lignes par l'ennemi, et c'est là un fait qui n'a pas encore été étudié. Une pièce curieuse du ministère de la guerre (vol. 2347, p. 136) nous révèle qu'un certain don Joseph de Haro, attaché au duc de Vendôme, n'était autre qu'un espion à la solde des Impériaux. Ce personnage, emprisonné plus tard à Saumur, finit par raconter à ses compagnons de captivité des faits étonnants. A Oudenarde notamment il s'était efforcé de brouiller les cartes et il allait faire enlever quatorze bataillons français en les poussant dans une embuscade, quand un ordre imprévu du maréchal de Matignon vint l'empêcher de mener à bien sa trahison.

Il est probable qu'il n'était pas seul de son espèce et que bien des incidents regrettables de cette affaire furent dus à des menées secrètes. Le ministre de la guerre payait d'ailleurs de retour les Impériaux, car

Peu après (août 1708), le prince Eugène et Marlborough investissaient Lille.

Cette ville était considérée, il est vrai, comme le chef-d'œuvre de Vauban et le brave Boufflers la défendait. On pouvait donc espérer que le siège serait long et le secours possible. Jusque-là Folard avait été chargé dans le Nord d'entreprises d'un genre spécial. Il s'agissait de tirer des contributions du pays de Hulst[1] et de l'île de Cassandt[2], et ces opérations avaient déjà produit cent mille écus, sans aucun bénéfice d'ailleurs pour le percepteur improvisé[3].

Mais lorsque Lille fut investie, Vendôme rappela le petit capitaine, le jugeant seul capable de se glisser jusqu'à la ville assiégée et d'examiner comment on la pourrait secourir.

Folard se déguisa et partit. Il put, sans être reconnu, pénétrer dans le village de Coquelart en plein camp ennemi. Là, il observa ce qui se passait et parvint à découvrir que les Impériaux faisaient venir leurs poudres par Lessingue.

Ce village, assez proche de Lille, semblait à première vue inattaquable, et lorsque Folard revint conter au duc de Vendôme le résultat de son expédition, celui-ci fut d'accord avec le duc de Bourgogne et les officiers présents pour déclarer trop dangereuse une tentative sur Lessingue. Mais Folard, attaché à son idée, alla reconnaître l'endroit,

ce même Joseph de Haro avait découvert que la France entretenait « deux personnes de distinction » auprès de milord Marlborough et que le duc de Vendôme correspondait avec elles « par le moyen d'officiers habillés en trompettes qu'il envoyait à l'armée des alliés sous prétexte de demander des passeports ou autres affaires. Et Joseph de Haro n'attendait qu'une occasion pour s'évader et aller dénoncer les deux traîtres.

1. Ministère de la guerre, vol. 2, p. 181. Hulst est une ville située au nord-ouest d'Anvers.

2 et 3. Bibl. nat., Ln, 27, 7674. Cassandt est une petite île des Pays-Bas, située sur la côte de Flandre vis-à-vis de l'Écluse qui est elle-même proche de Bruges. Il y a là un village et une forteresse dont les Hollandais s'emparerent au commencement du XVIIe siècle pendant que les Espagnols assiégeaient Ostende. Cette île diminue sans cesse, rongée par la mer.

qui n'était point fortifié, et prépara un projet dont il garantit le succès. Nouveau refus des généraux, nouvelles instances de la part de l'ingénieur.

Enfin on essaya d'enlever Lessingue, mais par un autre moyen que celui de Folard, et déjà l'échec se dessinait quand on se décida à s'en remettre au petit capitaine qui put alors exécuter son plan. En une heure le village fut pris, exactement dans les conditions prévues par le projet.

Pour le coup, le duc de Bourgogne, émerveillé d'une conception si précise, convint avec Vendôme de donner à Folard le commandement de Lessingue [1] avec ordre de mettre sérieusement la place en état de défense; et depuis lors Son Altesse ne manqua point de lui « donner des marques de son estime et de sa protection » qu'une mort, hélas! prématurée [2] devait faire trop tôt cesser.

Folard ne perdit pas de temps et se mit en devoir d'appliquer les principes qu'il a énoncés dans ses *Commentaires de Polybe* [3], et rapidement il fut en état d'assurer aux trois bataillons qui lui étaient confiés un abri important et sûr.

Malheureusement, le 8 décembre, la garnison de Lille ayant épuisé ses dernières munitions se rendit. L'intérêt qui s'attachait à la défense de Lessingue fut ainsi fort amoindri, car les ennemis pouvaient maintenant se ravitailler facilement. Le poste gardait pourtant quelque valeur, et Folard écrivait le 19 décembre 1708 au ministre qu'il continuait les travaux, mais que ceux-ci n'avançaient guère, par la faute de l'ingénieur Chambre qui travaillait sous ses ordres et manquait totalement de zèle.

« Je n'ai aucuns appointements ici, ajoutait-il, et je supplie très humblement Votre Grandeur de vouloir

1. L'ordre en question donné le 28 octobre 1708 (ministère de la guerre, vol. 2108, p. 169) fut confirmé par Chamillart par retour du courrier, même vol., p. 201.

2. Le duc de Bourgogne mourut en 1712.

3. T. V, p. 415.

bien me les fixer, puisque c'est le *franc* de Bruges qui doit me les payer[1]. »

Chamillart lui répondait le 27 décembre que « le Roi lui avait réglé cent francs d'appointements par mois tant qu'il serait à Lessingue ; qu'il lui était conseillé d'entretenir sa compagnie, signalée pour être en très mauvais état et qu'enfin il ne devait pas regarder son emploi à Lessingue comme un poste fixe[2] ».

Ainsi, tandis qu'il retranchait une place presque isolée et à la merci d'un coup de main des Impériaux, le malheureux officier, sans ressources personnelles et, non seulement mal remboursé de ses avances, mais peu payé de sa solde, devait encore veiller à l'entretien de sa compagnie au régiment de Quercy, qui allait prendre loin de lui ses quartiers d'hiver.

C'est que le désarroi se développait de plus en plus dans cette armée où les milices remplaçaient peu à peu les belles troupes qui faisaient, quelques années auparavant, l'orgueil du Roi Soleil et lui donnaient l'illusion qu'il était invincible.

A présent le grand drame royal et français entrait dans sa phase angoissante. Le royaume était dans la détresse, la famine sévissait et l'hiver très dur l'aggravait encore. Pour obtenir la paix le Grand Roi allait s'humilier devant ceux-là mêmes qu'il traitait jadis avec dédain ; mais l'arrogance maladroite des alliés arrêta sur la pente de la déchéance leur adversaire épuisé. Heinsius, Eugène et Marlborough, en imposant des conditions qui ne tendaient à rien moins qu'à la destruction de la France, provoquèrent cet événement admirable dans lequel on vit le souverain, orgueilleux pour son royaume autant que pour soi-même, faire appel à son peuple, et celui-ci se dresser dans un suprême élan de patriotisme et d'énergie qui devait le sauver glorieusement.

Mais, comme toujours dans l'Histoire, les contemporains n'eurent point la notion de la grandeur de cette

1. Ministère de la guerre, Flandre, 1708, vol. 2084 p. 267.

2. *Ibid.* vol. 2468, p. 43.

période terrible où la France faillit sombrer. La vision d'ensemble, que le temps nous permet d'embrasser d'un coup d'œil, échappait à la plupart des gens, dont l'attention se trouvait accaparée par des détails immédiats.

C'est ainsi que nous voyons Folard, attentif au remplacement de Chamillart[1] par Voysin[2], écrire à ce dernier plusieurs lettres[3] qui ne reflètent aucune préoccupation d'ordre général[4].

Sur ces entrefaites, Villars voyant les alliés se diriger sur Mons résolut de livrer bataille ; car derrière la ville menacée, c'était la France ouverte jusqu'à l'Oise.

Le choc eut lieu à Malplaquet[5], entre Avesnes et Mons (11 septembre 1709), sur un terrain qui présentait une originalité unique, semble-t-il, dans les guerres de ce temps. A gauche et à droite : des bois percés de chemins, et au centre : une trouée que Villars fortifia, demeurant, contre bien des avis, en arrière de ce couloir où il voulait laisser l'ennemi s'engager.

Il a été formulé sur l'ensemble de cette action et sur la tactique de Villars des récits détaillés[6] et des critiques diverses. Saint-Simon, qui détestait Villars, s'est gardé de le ménager et a prétendu qu'après la blessure de celui-ci c'était à Boufflers[7] que l'armée devait de « s'être tirée

1. Déjà en 1708, Chamillart, surchargé par le cumul de la guerre et des finances, avait passé celles-ci à Desmarest. Mais en 1709, discrédité par Mme de Maintenon, il dut se démettre de toute fonction.

2. Voysin (Daniel-François), né en 1654, mort le 1er février 1717. D'abord intendant de la maison de Saint-Cyr, il se fit remarquer par son application aux affaires, et Mme de Maintenon, qui en avait fait sa créature, le poussa au ministère de la guerre contre toute autre candidature.

3. Ministère de la guerre, vol. 2139, p. 277.

4. Saint-Simon d'ailleurs n'a pas ressenti, lui non plus, la grande angoisse qui nous étreint à l'évocation des cruels moments que traversèrent alors le Roi et la France.

5. Malplaquet est actuellement en France, département du Nord, à la frontière.

6. Voir notamment la *Bataille de Malplaquet*, par le capitaine Sautai.

7. Boufflers, il est vrai, a donné dans cette campagne un magnifique exemple de désintéressement et de dévouement. Quoique plus vieux de dix ans que Villars, il avait demandé au Roi de servir sous ce général

des précipices où le général en chef l'avait engagée ». C'est aux gens de métier qu'il convient de trancher cette question. Ce qui reste certain, c'est que la bataille de Malplaquet releva le moral des troupes et rendit confiance au pays, car si les Impériaux conservèrent le champ de bataille, leurs pertes furent considérables[1] et le résultat est fortement exprimé par le mot de Villars au Roi : « Si Dieu nous fait la grâce de perdre encore une pareille bataille, Votre Majesté peut compter que ses ennemis sont détruits[2]. »

L'entrain de nos recrues fut aussi admirable que la solidité des vieux soldats, et Folard fut témoin d'un fait qui vient à l'appui de sa thèse sur l'emploi fréquent de la baïonnette. C'était à droite de la trouée, où des levées de terre abritaient l'infanterie que les officiers faisaient tirer en salve pour arrêter les Impériaux. Ceux-ci avançaient lentement et se trouvaient assez proches[3].

« Alors, raconte le chevalier, nos soldats s'ennuyant derrière le retranchement d'une défensive si fort opposée à leur humeur, sans prendre conseil que de leur courage et par une boutade digne de la nation,

en qualité de volontaire. « S'il arrivait malheur à Villars dans une bataille décisive, avait-il dit à Louis XIV, votre armée serait ruinée et la France avec elle. » Ce n'était pas très flatteur pour les autres généraux, mais c'était exact, tellement on pouvait redouter, dans un moment critique, les compétitions mesquines qui étaient à l'ordre du jour en dépit du danger que courait le pays. Boufflers connaissait bien ce triste état d'esprit. « Aucun de vos aides de camp n'exécutera vos ordres avec plus d'empressement ni plus de plaisir que moi, avait-il déclaré à Villars. » Et l'accord qui ne cessa de régner entre les deux maréchaux fit l'admiration des troupes.

A Malplaquet, Boufflers commandait l'aile droite, et lorsque Villars fut blessé il prit le commandement en chef, au moment où le prince Eugène chargeait notre centre. Boufflers, malheureusement mal renseigné sur son aile gauche qu'il croyait battue, se contenta de repousser les Impériaux qui l'attaquaient, puis commença sa retraite.

1. Dix-sept mille Impériaux hors de combat, contre huit mille de notre côté. Il est vrai que l'armée des alliés comptait cent vingt mille hommes et la nôtre quatre-vingt mille.

2. Sainte-Beuve, N. L., t. VI, p. 216.

3. Polybe, t. III, p. 298.

sortirent tout d'un coup, tombèrent avec une telle furie sur les assaillants et les chargèrent si brusquement qu'ils les culbutèrent et les mirent en fuite avec un meurtre effroyable, et les poussèrent jusqu'à leur cavalerie. Si le général ou les officiers généraux qui commandaient en cet endroit-là avaient profité de cet avantage et fait suivre le reste de l'infanterie qui était en seconde ligne et plusieurs lignes de cavalerie à la tête desquelles était la Maison du Roi, qui crevait de dépit de voir des gens qui ne remuaient et n'agissaient pas plus que des statues, la journée était terminée, la victoire complète et décisive et la guerre finie ; la retraite de cette armée effroyable devenait une imagination car elle avait, sans qu'elle le sût, une rivière à dos, bordée de marais impraticables et la meilleure de nos places[1].

« Qu'on se détrompe de notre gauche ; elle était bien : car après avoir été chassée du bois, elle se trouva postée où elle eût dû être au commencement. »

Le chevalier n'est pas le seul qui ait formulé cette critique. Avec un peu d'audace on aurait bousculé complètement ces troupes qui, n'étant pas poussées, purent se reformer et fournir la violente attaque du centre à la suite de laquelle Boufflers se décida à la retraite.

Celle-ci s'effectua d'ailleurs magnifiquement, avec toute l'artillerie et sans qu'on eût perdu un seul drapeau.

« En réalité, dit Folard à propos de cette dernière phase, ils (les Français) firent une méchante décharge et puis s'en allèrent. »

Et, fort de ce qu'il a vu ces choses lui-même, il ajoute[2] : « Je ne pense pas que qui que ce soit s'avise de trouver à dire dans ce récit ; je suis témoin oculaire. Ajoutez à cela qu'il y a peu d'officiers qui ne soient en état de décrire cette bataille. La raison de cela est que nous combattîmes sur un si petit front qu'on pouvait voir d'un coup d'œil de la droite à gauche. Aussi se rangea-t-on de part et d'autre sur plusieurs lignes redoublées, ce

1. Mons, qui était défendue par une bonne garnison.

2. Polybe, t. III, p. 298.

qui fit qu'on oublia dix-huit régiments de dragons. »

A ce sujet Folard déplore[1] qu'on perde de vue trop souvent que les dragons sont en réalité de l'infanterie montée et que, les prenant constamment pour de la cavalerie ordinaire, on ne les utilise jamais à pied.

A Malplaquet, explique-t-il, ces dix-huit régiments eussent été précieux pour faire le coup de feu au centre, au moment où Villars avait dégarni celui-ci pour soutenir sa gauche.

Pourtant ce n'est point le général en chef que Folard incrimine, mais certains généraux « qu'on regardait auparavant comme des Turenne et dont on a éprouvé là le peu de mérite[2] ».

« Finissons ici, conclut-il nerveusement, car toutes les fois que je pense à cette journée, le dépit me prend par les fautes et les négligences où nous tombâmes. »

Pour lui-même il ne s'en tira pas indemne et reçut « à travers la cuisse » un coup de feu qui lui fit une grave blessure. Ramené au camp de Ruesne[3], il y fut immobilisé pendant de longs jours. Mais son activité cérébrale ne fut pas enrayée et, dès le 22 septembre, il écrivait à Voysin qu'il venait d'avoir connaissance d'une ligne allant de Valenciennes à la Sambre et que « si sa blessure lui permettait d'aller dire ce qu'il en pensait à M. le maréchal de Boufflers, il ne balancerait pas un moment »[4].

Malheureusement, par sa critique trop franche il s'aliéna le maréchal de Montesquiou[5], auteur de la disposition des troupes; et les effets de cette antipathie ne tardèrent pas à se faire sentir.

A la fin de novembre (1709) Folard, remis de sa blessure

1. Polybe, t. IV, p. 141.

2. *Ibid*, t. III, p. 299.

3. Département du Nord, canton de Roubaix.

4. Ministère de la guerre, vol. 2160, p. 124.

5. Pierre de Montesquiou, comte d'Artagnan, maréchal de France, né au château d'Armagnac en 1645, mort au Plessis-Picquet en 1725. Ce fut après Malplaquet qu'il prit le nom de Montesquiou. Il était très mal avec Villars et il indisposa parfois diverses personnes par ses manières hautaines (voir Hœffer, Saint-Simon, Duclos).

et nanti grâce à elle d'une pension de 600 livres, avait été désigné pour être envoyé à Lens en qualité de gouverneur, et déjà il se réjouissait, quand Montesquiou, qui commandait alors en l'absence de Villars, lui retira brusquement cette place.

Folard fit alors entendre ses doléances à Versailles [1] ; puis, ayant fini par découvrir la raison de sa disgrâce, il écrivit à Voysin le 6 décembre [2] :

Votre Grandeur me permettra, s'il lui plaît, de ne m'adresser jamais qu'à Elle, puisque je vois qu'il est dangereux de penser au contraire des projets de M. le maréchal [de Montesquiou].

Je n'ai eu en vue que le bien du service ; cependant, pour avoir parlé de la mauvaise position de la ligne de Valenciennes à la forêt de Mormal, M. le maréchal ayant été le premier à m'en parler, il ne l'a pas trouvé bon et m'a exclu du commandement qu'il m'avait donné après bien de la dépense et avoir resté ici par son ordre.

Voilà, Monseigneur, ce qui m'a attiré ce malheur qui m'a sensiblement touché et voilà tout ce que j'ai à me reprocher...

Enfin le 18 décembre Folard se décide à venir lui-même à Paris. Il se loge à l'hôtel Dauphin, rue des Petits-Champs, et il écrit au ministre qu'il attend ses ordres, « n'osant pas aller à Marly [3] ».

Le pauvre officier se sentait trop gueux sans doute. Et puis, s'il montrait dans les camps un aplomb imperturbable, rien ne l'avait préparé à l'étiquette de la Cour.

Malheureusement, à ne point se montrer il se fit oublier ; et quand il fut tardivement convoqué à la fin de janvier 1710 il venait de tomber malade.

Ce fut alors avec des accents de détresse qu'il fit appel à la protection de Voysin en le priant de remettre au Roi un placet [4].

1. Ministère de la guerre, vol. 2143, p. 469.
2. *Ibid*, vol. 2153, p. 289.
3. *Ibid*, vol. 2144, p. 442.
4. *Ibid*, vol. 2270, p. 7.

Sur ces entrefaites, le bon et fidèle Goesbriant, devant l'état précaire du petit chevalier, offrit à celui-ci l'hospitalité dans sa demeure, rue Vivienne. Là, Folard put se rétablir et mettre au point un travail sur la défense des frontières de Flandre, qu'il communiqua au ministre au commencement d'avril (1710). A la suite de cet entretien il reçut l'ordre de se rendre à Aire et d'envoyer de là un rapport sur la question qu'il venait de traiter[1].

C'était le moment où les misères du peuple avaient amené Louis XIV aux suprêmes concessions. Gonflés d'orgueil, les Hollandais, en marchands ponctuels et rudes, exigeaient la cession de l'Alsace et des conquêtes faites par la France depuis le traité des Pyrénées[2] et, pour comble d'humiliation, ils prétendaient imposer au Roi un délai de deux mois pour chasser d'Espagne son propre petit-fils.

Louis XIV, honteux mais toujours effrayé de la détresse générale, offrit un million par mois aux armées alliées pour se charger de la besogne, si cruelle pour lui. On refusa. Ce fut alors qu'il déclara : « Puisqu'il faut faire la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants. » Dans cette grande angoisse, les cœurs de tous les Français battirent à l'unisson avec celui du souverain et les armées s'assemblèrent.

Le maréchal de Montesquiou s'était établi derrière la Scarpe, près de Vitry-en-Artois, pour couvrir cette place. Or, Folard qui avait étudié ses dispositions les jugeait mauvaises, et ce fut à n'en pas douter avec un malin plaisir qu'il en avertit verbalement Voysin, lui assurant que les ennemis débusqueraient facilement le maréchal de son poste[3]. On ne voulut pas ajouter foi à ses paroles, et le Roi lui-même, qui était présent à l'entretien chez le ministre, après avoir dit au chevalier qu'il était content de ses services et de son zèle, lui déclara tout net « que le maréchal de Montesquiou était bien posté et très en sûreté ».

1. Ministère de la guerre, vol. 2214, p. 210.

2. *Histoire des Français*, par Th. Lavallée, t. II, p. 360.

3. Bibl. nat., Ln. 27, 7674, p. 70.

Cette fois, malgré son aplomb, Folard n'osa pas répliquer, « de peur de choquer le Roi », a-t-il dit, mais il ne put s'empêcher en s'en allant d'insinuer au ministre que « l'événement justifierait ses conjectures ».

Il n'eut pas longtemps à attendre.

Au commencement d'avril, l'armée des alliés s'étant assemblée à Formion, entre Lille et Tournai, on avait bien compris que Douai allait être son premier objectif et il semblait tout indiqué que, pour arrêter les Impériaux, on profitât des lignes de la Deule, fortifiées l'année précédente. Ce parti aurait forcé les ennemis à évoluer dans un pays accidenté, dangereux et couvert de marais.

Mais on avait eu beau faire remarquer ces avantages au maréchal de Montesquiou, rien ne lui avait fait abandonner son projet de se porter derrière la Scarpe.

Or, le 20 avril 1710 les ennemis, stupéfaits et ravis de trouver les lignes de la Deule abandonnées, passent cette rivière à Pont-à-Ventin et tombent sur Montesquiou qui, « attaqué et battu tout en même temps » (22 avril), perdit dans cette surprise une partie de ses équipages[1].

Le lendemain, Douai était investi par le prince Eugène et Marlborough, les heureux collaborateurs de cette guerre épuisante.

« A cette nouvelle, raconte Folard[2], le maréchal de Villars assembla son armée sous Cambrai, résolu de marcher droit aux ennemis et de n'en pas faire à deux fois ; il le disait hautement et n'en faisait aucun mystère, ce qui me fit douter qu'il parlât tout de bon et que le sentiment de la Cour fût qu'il hasardât une bataille. J'avance ceci de mon chef et par conjecture, car je n'ai jamais pu découvrir si véritablement le maréchal avait ordre de ne rien faire[3]. Ce qui me le ferait croire, c'est que la Cour appuyait

1. Bibl. nat., Ln. 27, 7674, p. 71. On fit des quolibets et une chanson dont le refrain se terminait par : Montre ton q... iou.

2. Polybe, t. I, p. 140.

3. On remarquera que Folard est un des rares écrivains qui aient osé formuler si nettement ses soupçons. Ceux-ci viennent corroborer ce que nous avons déjà avancé au sujet du siège de Modène. Évidemment

beaucoup sur les conseils du maréchal de Berwick. Or le sentiment de celui-ci était de ne rien hasarder dans une conjoncture cependant où la vivacité était une très grande sagesse. »

Quoi qu'il en fût, Villars marcha droit aux ennemis, passa la Scarpe à Arras, en plein jour, sans que les Impériaux, détail singulier, prissent l'éveil, et l'armée entra dans la plaine d'Isse[1] sur vingt colonnes, puis se mit en bataille, « la cavalerie sur les ailes et l'infanterie au centre ».

Seulement, un grand ravin qui séparait le terrain en deux rendait très difficiles les communications de nos troupes entre elles, et c'était là un inconvénient qui pouvait devenir un véritable danger si les ennemis s'apercevaient du parti qu'ils en pouvaient tirer. Car jusque-là nos mouvements avaient été masqués sur tout le centre par le renflement d'un coteau qui s'élevait en pente douce entre notre armée et celle des Impériaux.

Ceux-ci pourtant commençaient à s'agiter « mais, dit Folard, leur canon étant encore au parc[2], on ne doit point douter qu'ils ne fussent surpris ». Ce détail fournit un trait piquant sur la guerre à cette époque, quand on sait d'autre part que les ailes des deux armées étaient déjà à « une petite portée de fusil »[3] l'une de l'autre.

La gauche des Impériaux s'étendait jusqu'au village de Vitry, sur la Scarpe, et leur droite s'appuyait aux marais du canal de Lens[4]. Quant à l'ordre de leurs troupes, il est

la preuve matérielle d'ordres de ce genre ne saurait être établie positivement, mais les faits, leurs détails et les soupçons mêmes du chevalier constituent de fortes présomptions.

1. Endroit appelé aujourd'hui Izel-lès-Esquerchin.

2. L'artillerie à cette époque manquait totalement de mobilité. Le plus souvent son charroi était à l'entreprise, et les charretiers de ses attelages n'avaient rien de militaire. Après avoir mené les canons à la place indiquée avant le combat, ils s'éloignaient pour se mettre à l'abri, et il leur arrivait parfois de disparaître complètement. C'est ce qui explique que dans certaines batailles des batteries étaient prises et reprises selon les oscillations des troupes engagées.

3. Polybe, t. I, p. 142.

4. Soit une distance de 8 à 9 kilomètres.

fort bien décrit par Folard qui l'observa longuement du haut d'une éminence, d'où il découvrait tout le pays, et il donne la notion nette des formations alors en usage. Car Folard commence par dire : « On peut bien juger qu'il n'y avait rien de fort nouveau[1]. Ils se rangèrent sur deux lignes et une grosse réserve, la cavalerie sur deux ailes, l'infanterie au centre. L'une et l'autre avaient en front une ligne de redans[2] qu'ils avaient tirés d'espace en espace, traversant la plaine de leur droite à leur gauche. Le moindre de ces redans était capable de contenir un bon bataillon. »

De si importants travaux inquiétèrent longtemps, paraît-il, le maréchal de Villars, mais en réalité ils n'étaient pas achevés.

Cependant, tandis que les ennemis se livraient à de nombreux mouvements tout le long de leur ligne, nos troupes demeuraient sur place, et la nuit vint sans que la moindre action eût été commencée.

Pourtant Folard prétend qu'une attaque immédiate aurait dégagé Douai. En revanche, il voyait bien à quel danger on exposait l'armée à la laisser à cheval sur ce maudit ravin, et toute sa crainte était d'entendre au petit jour la mousqueterie des Impériaux. Mais ceux-ci ne quittèrent point leurs lignes quoique la gauche de l'armée française fût à leur merci. Seulement ils pouvaient d'un instant à l'autre s'apercevoir de cet avantage et en profiter. Folard dit alors à M. de Goesbriant et à M. de Mauvrier « qu'ils feraient bien d'ordonner qu'on chargeât leurs bagages, parce qu'il allait faire décamper l'armée ». Comme ces officiers supérieurs étaient de vieux amis de Folard et que celui-ci les traitait familièrement, ils crurent que c'était là une de ces boutades dont le petit capitaine était coutumier. Mais en quelques mots il leur donna ses raisons, et tous deux convaincus s'occupèrent alors de leurs équipages, tandis que le chevalier gagnait rapidement le ravin au bord duquel était logé le maréchal de

1. Polybe, t. I, p. 141.

2. Ouvrage de fortification composé de deux faces d'égale longueur, formant un angle saillant.

Villars. Il trouva celui-ci en compagnie des maréchaux de Montesquiou et de Coigny.

« Allons, lui dit le grand maréchal avec bonne humeur, sans doute Folard que vous n'êtes pas content de moi[1].

— Eh ! Pourquoi ? Monseigneur repartit le chevalier, y a-t-il quelqu'un qui ait à se plaindre de vous ? Sans doute que des ordres supérieurs vous ont empêché de donner bataille, mais je vous prie de remarquer combien le prince Eugène et milord Marlborough sont peu clairvoyants. Ils n'ont pas en vérité le sens commun.

— Comment ! dit sévèrement le maréchal de Montesquiou, est-ce ainsi que l'on parle des princes et des généraux[2] ? »

Il lui était évidemment pénible d'entendre décrier deux chefs qui venaient de le battre un mois auparavant. Mais Folard, qui s'était tout juste laissé intimider par Louis XIV, n'éprouva aucune émotion de l'observation de M. de Montesquiou, et la riposte fut simple et rapide :

« Je dis la vérité, articula-t-il ; d'ailleurs ils sont nos ennemis. Et grâce au ciel je le répète, ils n'ont pas le sens commun, car il ne tient qu'à eux de renforcer leur droite et de tomber sur notre gauche que nous aurions la douleur de voir tailler en pièces sans pouvoir la secourir, à cause du ravin qui nous sépare d'elle. »

Il développa alors son explication et conclut en déclarant que si tout à l'heure les Impériaux marchaient en avant, notre armée était perdue sans ressources. Il fallait donc attaquer les premiers ou se laisser battre.

« Le maréchal de Villars, qui avait écouté Folard attentivement, lui dit alors qu'il était très satisfait de ses remarques et que son raisonnement était fort judicieux. »

Une heure après on battait la générale, et l'armée décampait (31 mai 1710) pour ne plus revenir devant Douai, qui capitula d'ailleurs le 25 juin après cinquante-deux jours de tranchée. A la suite de cette perte on pouvait concevoir des craintes pour les diverses places du

1 et 2. Bibl. nat., Ln. 27, 7674, p. 73.

Nord, et M. de Goesbriant, nommé gouverneur à Aire, réclama Folard qui l'avait déjà accompagné dans cette ville au début de la campagne en qualité d'aide de camp.

Le chevalier partit donc, emportant plusieurs plis secrets destinés au gouverneur. Malheureusement, il tomba dans une embuscade au coin d'un bois et se vit prisonnier avant même d'avoir pu songer à fuir. Il tenta bien de se dégager, mais il fut roué de coups, et l'un de ceux qu'il reçut sur la tête acheva de le rendre complètement sourd[1]. Vainement, il essaya de faire couler ses lettres entre sa chemise et sa poitrine. Il ne put en dérober qu'une partie, et parmi celles qui furent saisies il y en avait une qui contenait cette phrase : « Je vous envoie Folard, votre aide de camp ; faites ce qu'il vous dira. » Les ennemis en conclurent que l'officier était en possession des plus grands secrets de l'armée française et que la prise était bonne.

Considérant Folard comme un personnage d'importance, ils le conduisirent au prince Eugène qui le traita avec infiniment d'égards, lui donna une tente voisine de la sienne et, non content de le faire soigner par son propre chirurgien, vint lui-même à plusieurs reprises s'informer de son état[2]. Folard se remit assez vite, et alors il se vit assailli de questions. On essaya même de l'enivrer pour le faire parler, mais il se tira tout à son honneur de ces divers assauts.

Seulement il apprit bientôt que le maréchal de Villars, comptant voir les Impériaux assiéger Arras, s'était résolu, sur le conseil de M. de Puységur, à couvrir cette place, et que, « appuyant sa droite à la citadelle de la ville et sa gauche au ruisseau d'Ancre[3], il s'était *enterré* dans des retranchements effroyables »[4].

Folard, qui connaissait le pays, se rendit compte que

1. Papiers de famille, communiqués par M. le marquis de Vernety.

2. Papiers de famille.

3. Petit affluent de la Somme.

4. Bibl. nat., Ln. 27, 7674, p. 78.

les ennemis n'avaient qu'à se présenter devant ces lignes pour bloquer nos troupes et qu'ils pouvaient pendant ce temps, avec un corps de partisans de dix à quinze mille hommes seulement, ravager à loisir la Picardie, et même... pousser jusqu'aux portes de Paris.

C'était là évidemment une conjecture issue d'une imagination très vive, mais en réalité, si l'armée de Villars avait été immobilisée, on se demande quelles troupes auraient pu s'opposer à une audacieuse tentative sur la capitale. Car la France était lamentablement dégarnie.

Or Folard s'était constitué prisonnier sur parole et, à tenter d'aller avertir lui-même M. de Villars, il eût risqué non seulement sa vie mais son honneur. Il se désolait donc, quand le prince Eugène lui fournit lui-même le moyen « de tirer M. de Villars de la position où il était[1] ».

Le général en chef des Impériaux vint un beau jour demander au chevalier « quel parti il prendrait à sa place dans l'état où étaient les choses ? » Etait-ce là une épreuve, un amusement ou une question sérieuse ?... La dernière hypothèse doit être la meilleure, car les événements paraissent l'avoir confirmée.

En tout cas, il est certain qu'avec son caractère Folard fut loin de croire à une plaisanterie et il mit alors toute son adresse à induire le prince Eugène en erreur. Affectant une naïveté et une bonne foi complètes, il répondit au général des Impériaux « qu'il avait trop à se louer de sa générosité pour ne pas lui dire franchement quel parti il avait à prendre. Qu'il ne croyait même pas trahir les intérêts du roi de France en lui donnant un bon conseil puisque, n'étant pas né son sujet, aucune loi ne l'obligeait d'embrasser le parti de l'un plutôt que celui de l'autre. Qu'il était donc bien aise de l'avertir qu'après la prise de Douai, il ne pouvait mieux faire que d'aller assiéger Béthune ; que cette place lui ouvrirait l'entrée du cœur du royaume ; qu'elle n'était pourvue d'aucunes munitions

1. Bibl. nat., Ln. 27, 7674, p. 79.

de guerre ni de bouche ; que la garnison était peu nombreuse et le gouverneur, faible et incapable de faire une vigoureuse défense »[1].

« Je ne sais, a écrit un ami de Folard[2], si le prince Eugène donna dans le piège que le chevalier lui tendait, qui, quoique grossier, ne laissait pas d'être séduisant par la manière dont il le tourna. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'en effet les ennemis assiégèrent bientôt Béthune »[3] (24 juillet 1710).

Seulement ils furent loin d'y trouver ce que Folard leur avait malicieusement annoncé en toute connaissance de cause. La place, bien approvisionnée, était défendue par M. Dupuy-Vauban, neveu du fameux maréchal et officier digne de son oncle par sa valeur et son intelligence. Il fit essuyer aux ennemis toutes les fatigues d'une énergique résistance et ne se rendit qu'à bout de ressources, à la fin d'août.

Car, ici encore, on n'osa point risquer une action pour dégager la place. Ainsi les Impériaux purent en cette seule année 1710 s'emparer de Douai, Béthune, Saint-Venant et Aire, ce qui leur constituait, avec Oudenarde et Lille, de nombreux points d'appui dans le nord.

Cependant, la captivité n'empêchait point Folard de se tenir au courant des événements et, chose étonnante, de correspondre avec son ministre. Etait-ce donc par un service ordinaire de courriers publics ? On doit pourtant penser que le cabinet noir fonctionnait. Or, le chevalier était homme à se méfier, et il eût été en ce cas bien naïf de développer tant d'idées dont les ennemis pouvaient faire leur profit. L'hypothèse la plus vraisemblable, c'est qu'il trouvait à Oudenarde, où il avait été conduit, des accointances très sûres pour faire passer ses lettres en secret.

On le voit en effet expédier le 23 août à Voysin onze grandes pages « sur la tactique à suivre pour terminer la

1 et 2. Bibl. nat., Ln. 27, 7674, p. 79.

3. Il n'y eut, en effet, qu'une démonstration du côté d'Arras.

campagne en Flandre ». Et, si le captif conserve son activité, il gémit de ne point avoir à l'exercer matériellement[1].

Quelques jours après, il n'hésite pas à confier à son mystérieux courrier huit pages dans lesquelles il expose la faiblesse des lignes occupées par nos troupes depuis la Canche jusqu'à Valenciennes[2]. Et pour appuyer ses avis il rappelle avec quelque fatuité les mesures qu'il avait préconisées, qui n'ont pas été prises et touchant lesquelles les événements lui ont donné raison.

En septembre, c'est encore un projet pour secourir la ville d'Aire[3].

« On eût tiré parti de moi dans cette place, soupire le petit officier[4], et on pourrait bien se servir de moi aussi à l'armée si j'étais en liberté et si on me faisait l'honneur de m'écouter. »

Mais non content de disserter avec le ministre de France, il fait encore de la diplomatie avec un gros personnage des Provinces-Unies[5], et l'on jugera par un échantillon s'il savait s'y prendre et si ses raisonnements n'étaient pas frappés au bon coin :

Oudenarde[6], 6 octobre 1710.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer deux œillets, mais je crains que vous ne les receviez gâtés ou que la boîte n'en ait fait perdre l'odeur...

1 et 2. Ministère de la guerre, vol. 2216, p. 202.

3. Assiégée le 12 septembre, la place ne se rendit que le 9 novembre. M. de Goesbriant reçut le cordon bleu pour sa belle défense.

4. Ministère de la guerre, vol. 2217, p. 10.

5. A n'en pas douter il s'agit de M. de Pesters qui remplissait les fonctions de Conseiller dans les pays conquis par les alliés. Folard avait su se concilier ses bonnes grâces et, durant sa captivité, il eut plusieurs fois l'occasion de le mettre en défiance contre les exigences de ses compatriotes touchant les conditions de la paix. Il voyait juste, car après Denain les Hollandais regrettèrent de n'avoir pas traité deux ans plus tôt.

6. Ministère de la guerre, vol. 2217, p. 216.

Après cette aimable entrée en matière il parle de son désir de voir abréger sa captivité, puis il aborde les questions générales.

Votre République est fondée sur des maximes trop sages et trop modérées pour ne pas s'apercevoir qu'il est temps de faire la paix. Nos pertes sont grandes, je l'avoue, mais qu'on sache que notre courage est encore plus grand que nos pertes et que nous ne sommes pas encore abattus.

Quelques exemples, que son érudition lui permet de tirer de l'antiquité, viennent alors à l'appui de sa thèse, et sa lettre se termine par une formule dont la qualité supérieure se révèle, en ce qu'elle peut s'appliquer à tous les temps.

Les conditions justes et raisonnables rendent une paix durable, engendrent l'union et l'amitié, même la reconnaissance entre deux pays ; mais lorsqu'elles sont dures et forcées, elles font place à la haine et à la rage dans une nation belliqueuse qui se voit blessée en son honneur et qui n'attend qu'une occasion favorable pour le réparer.

Malheureusement, les alliés victorieux n'étaient pas gens à manquer l'occasion d'écraser la France ; et, pour bien des raisons, la correspondance de Folard ne devait point peser lourd dans la balance.

Enfin, le 1er novembre, le prisonnier écrit qu'il a été transféré à Lille « où il attend très impatiemment son échange » et, détail vraiment piquant, ce captif croit devoir envoyer à Voysin des nouvelles du siège d'Aire... Cette place étant investie par les Impériaux, Folard pouvait être en effet renseigné mieux que le ministre lui-même. Quant à son échange, il devait tarder encore, en dépit des ordres qui avaient été donnés depuis longtemps au commissaire Puech touchant cette négociation[1]. Mais le ministre avait fait pour sa part tout son possible et il l'annonçait de sa propre main au chevalier en lui assurant qu'il serait bientôt remis en liberté.

1. Lettre de Voysin à Folard. Ministère de la guerre, vol. 2468, p. 61.

Voysin n'était pas seul d'ailleurs à s'être occupé du petit ingénieur. M. de Goesbriant lui aussi s'en était inquiété lorsqu'il s'était vu obligé de se rendre, le 9 novembre, après une défense opiniâtre, continuée en dépit de trois ordres du Roi.

Bien entendu, les honneurs de la guerre avaient été accordés à la garnison que le gouverneur devait emmener tambour battant, enseignes déployées. Or, tandis qu'il se promenait sur les glacis de la place avec le prince Eugène, M. de Goesbriant demanda « s'il ne pouvait pas se flatter qu'on lui laisserait reprendre à Lille son aide de camp ».

Mais le prince lui répondit « qu'il s'en donnerait bien garde ; qu'on lui avait écrit de l'armée de France de le garder soigneusement et qu'il ne manquerait pas de suivre cet avis[1] ».

C'était là probablement une ironique méchanceté plutôt qu'une trahison, mais le prince Eugène, qui avait quelque discernement touchant la valeur des hommes, n'avait point pris l'affaire en plaisanterie et il ne négligea rien dans la suite « pour engager Folard à quitter le service du Roi ».

Tout autre eût profité des offres avantageuses qui furent faites alors à ce sujet du Pape, si peu encouragé jusqu'ici dans sa carrière ; et le général de Schulembourg, qui connaissait Folard et savait l'apprécier, lui écrivit à deux reprises pour l'encourager à céder aux sollicitations du prince Eugène.

Mais vingt-trois ans de service et la croix de Saint-Louis avaient fait au chevalier une âme française, et d'ailleurs son caractère était pétri des instincts de notre race. Et puis, malgré ses revers, il y avait le prestige de la France !... Folard résista. D'autre part, les amitiés qu'il avait su se créer valaient bien quelques sacrifices ; et la protection dont l'honorait activement le duc de Bourgogne pouvait lui faire tout espérer de l'avenir.

Depuis l'affaire de Lessingue ce prince s'était pris d'une véritable amitié pour le petit capitaine, et quand il avait

1. Ministère de la guerre, vol. 2217, p. 215.

connu sa captivité, il s'était empressé de lui envoyer de quoi subsister. Ce n'était pas la première fois du reste qu'il lui venait en aide, et à diverses reprises, au hasard des rencontres, il lui avait fait en plaisantant retourner ses poches[1]... pour avoir le plaisir de les garnir ensuite, cela s'entend.

Folard avait donc de bonnes raisons de penser que sa captivité serait courte, quand un incident vint tout remettre en question.

Le marquis de Maillebois et le commissaire des guerres, retenus en otage avec lui, apprirent soudain qu'on allait les enfermer dans la citadelle pour presser le paiement de leur rançon qui tardait à venir. Cette mesure vexatoire était absolument contraire aux articles de la capitulation, et, plutôt que de s'y soumettre, les deux otages préférèrent s'évader, ce qu'ils firent assez facilement, grâce à la liberté relative dont ils jouissaient. Ils gagnèrent Arras et de là écrivirent au comte d'Albemarle, gouverneur de Flandre pour les Impériaux, afin de justifier leur conduite.

Mais en chemin ils avaient rencontré un ami, M. de Surville, demeuré en otage à Tournai et, l'ayant averti de ce qui se tramait, ils l'avaient entraîné avec eux[2].

On peut croire sans peine que cette triple évasion n'améliora point le sort des autres prisonniers et que ceux-ci furent sévèrement confinés dans la citadelle, car à partir de ce moment Folard ne donna plus signe de vie pendant six semaines.

Ce fut seulement à la fin de la campagne qu'il put recouvrer la liberté. Il se rendit alors à Paris, excédé, fatigué et sans un sou vaillant. Au commencement de janvier 1711 il sollicitait une commission pour la vente des regrats[3].

Or, ces privilèges, qui étaient depuis longtemps un

1. Bibl. nat., Ln. 27, 7674.

2. Saint-Simon, t. XVI. p. 213.

3. Le regrat, qui comprenait le sel, les grains, le charbon, consistait en une vente de seconde main, soumise à une concession du Roi. Ce que Folard sollicitait correspondait à peu près à la demande d'un bureau de tabac de nos jours.

sujet de plaintes dans tout le royaume, devaient être précisément abolis dès les premiers jours de février, et la requête du pauvre Folard demeura sans objet. Il est probable pourtant qu'il reçut quelques subsides du ministre qui l'employa aussitôt.

Mais si les succès de Vendôme en Espagne[1] avaient, comme un rayon de soleil à travers tant de brumes, réchauffé les cœurs français, ils n'avaient pas amélioré nos finances au point de permettre des largesses, et le chevalier se vit encore promptement à bout de ressources.

Véritablement, Monseigneur, écrivait-il au ministre[2], je suis hors d'état de fournir à tant de voyages et à tout ce qu'on me fait faire, et j'attends les intentions de Votre Grandeur sur mes affaires, ne pouvant plus me soutenir sans subsistance, ni servir sans caractère.

Mais, hélas! ce n'était pas le moment des largesses. Pourtant une réelle détente se manifestait du côté de l'Angleterre; et son agent secret, l'abbé Gaultier[3], avait engagé dès le mois de janvier 1711 des pourparlers avec Torcy[4]; mais ce n'étaient là que des prodromes bien aléatoires et

1. Philippe V, après avoir essuyé plusieurs revers, réduit à ses propres forces mais soutenu par la plus grande partie de l'Espagne, avait pu rassembler encore vingt-cinq mille hommes. Il avait alors demandé à son aïeul Louis XIV, de lui envoyer le duc de Vendôme, disgracié depuis la prise d'Oudenarde. La présence de ce général changea du jour au lendemain la face des choses. Charles III, harcelé, dut évacuer Madrid; et son armée, que commandait Staremberg, fut entièrement défaite à Villa-Viciosa. A la fin de la campagne les alliés étaient virtuellement chassés d'Espagne.

2. Ministère de la guerre, vol. 2302, p.192.

3. François Gaultier, d'abord sacristain à Saint-Germain-en-Laye, ayant accompagné comme chapelain le maréchal de Tallard lors de son ambassade en Angleterre en 1693, entra en relation avec le comte de Jersey et s'établit à Londres. Il ne revint habiter la France qu'après la conclusion de la paix d'Utrecht et mourut en 1720 au château de Saint-Germain, pensionné à la fois par la France, l'Espagne et l'Angleterre (note de M. Lecestre. *Mémoires du chevalier de Quincy*). Saint-Simon tenait cet abbé pour un homme aussi habile que modeste.

4. Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy, né le 14 septembre 1665, mort le 2 septembre 1746. Secrétaire d'État des Affaires étrangères, puis ministre d'État et chancelier des Ordres du Roi.

les préparatifs continuaient pour la prochaine campagne, quand un événement brutal vint apporter dans l'affaire de la succession d'Espagne un contre-poids inattendu. Le 17 avril 1711 l'empereur Joseph Ier mourait à l'âge de trente-trois ans sans postérité mâle. De ce fait son héritier était Charles III, et il devenait évident que ce roi d'Espagne, en ceignant la couronne impériale, allait reconstituer une puissance analogue à celle dont les coalisés avaient entendu empêcher la formation par Louis XIV. Tout le monde en France sentit l'avantage de cette situation, sans se dissimuler pourtant que l'Autriche continuerait vraisemblablement la guerre pour son compte. Elle demeura en effet menaçante, et pendant plusieurs mois Folard traîna de places en places sa misère et sa convalescence, car sa blessure le faisait toujours souffrir. Enfin au mois de septembre, Voysin prit à cœur de soutenir ce brave petit homme qui s'était plusieurs fois dévoué pour son propre service et il lui trouva enfin une situation avantageuse et honorifique en le nommant gouverneur de Bourbourg avec trois cents livres d'appointements par mois[1].

Cette petite ville était alors une place importante et bien faite pour mettre en relief l'homme qui y commandait.

Folard cette fois fut ravi. Mais, si sa nouvelle situation était bonne et sa bourse mieux garnie, son grade n'allait point de pair avec l'importance de son commandement et, dès les premiers jours, les relations s'annoncèrent délicates entre le marquis de Lostanges-Beduer, colonel du régiment de Vaudreuil en garnison à Bourbourg, et le capitaine-gouverneur qui n'entendait abandonner aucune des prérogatives de son commandement.

Folard profita donc de l'envoi d'un plan de défense de la Colme[2] pour solliciter un brevet de colonel. Il faisait valoir ses blessures et, pour engager davantage le ministre,

1. Ministère de la guerre, vol. 2468, p. 107.

2. Canal de France et de Belgique qui prend son origine dans l'Aa et se termine à Furnes où il se rattache au canal de Dunkerque.

il lui disait avec émotion : « Je me suis livré à vous, vous êtes mon seul et unique patron [1] ».

Mais en réalité il y avait à cette pressante démarche une raison plus importante encore que des froissements et que de la fatigue. Folard, pour la première et l'unique fois de sa vie, était amoureux ! Cet homme de visage agréable et de jolie tournure s'était toujours tenu en défiance des femmes. « Un homme de guerre, déclarait-il, doit redouter l'amour par-dessus tout, car dans l'Histoire la femme a été le pire ennemi des grands chefs. »

Il a développé plus tard [2] sa pensée sur ce sujet.

« Les Latins, a-t-il dit, ont mis si peu de différence entre l'amour et la folie que d'*amans* à *amens*, il n'y a qu'une lettre à dire.

« Cette passion est un grand mal dans un homme de guerre.

« On dit que Vénus et Mars sont cousins et qu'ils ont une telle liaison ensemble que l'un ne voguera jamais sans l'autre. Jupiter ne me semble pas de cet avis-là par la réponse qu'il fit à cette déesse, lorsqu'elle se plaignait d'une blessure qu'elle avait reçue en courant au secours de son fils Enée.

« Qu'alliez-vous faire dans cette galère [3] ? lui dit Jupiter. « Est-ce votre métier que la guerre ? Je vous ai laissé « l'amour en propre. c'est votre fait ; livrez-vous-y et de « votre mieux. Je n'ai garde d'y trouver à dire. »

« Hélène fit à Pâris un compliment tout semblable. Sans faire un jugement téméraire, Jupiter était plus débauché qu'il n'était guerrier.

« Annibal, que Justin regarde comme le plus grand capitaine qui fût dans le monde, fut très chaste et très tempérant. Il ne soupa jamais sur des lits de repos et ne but dans ses repas plus d'un demi-setier de vin : il joignit à cette sobriété une continence si exacte, environné qu'il

1. Ministère de la guerre, vol. 2306, p. 213.

2. Polybe, t. IV, p. 255 et suiv.

3. L'expression était à ce moment si fort à la mode qu'on peut excuser l'anachronisme.

était de tant de belles captives, qu'on ne l'eût pas pris pour être né en Afrique.

« Cyrus, Philopoemen, Scipion l'Africain, Epaminondas, Drusus, frère de Tibère, l'empereur Aurélien ont été des modèles de chasteté et de tempérance, et tous ces gens-là sont ce qu'il y a de plus grands guerriers dans l'antiquité[1]. »

En lisant ces lignes, où éclate l'ambition d'acquérir la gloire, ou tout au moins le désir d'imiter les grands hommes, on s'explique un peu mieux l'absence totale d'aventures galantes dans la vie du chevalier, en un temps si proche de la Régence dont les mœurs scandaleuses ne furent sûrement point le résultat d'une dissolution spontanée mais bien celui d'un état latent. Cette retenue du chevalier paraît d'autant plus extraordinaire que la fréquentation du grand-prieur, voire celle du duc de Vendôme n'étaient point faites pour fournir de bons exemples. Mais Folard professait un si profond mépris à l'égard d'une catégorie de personnages plus courtisans que soldats, dont le trait principal était la pratique de la galanterie, que son aversion a dû contribuer malgré tout à le tenir éloigné de certains plaisirs.

« Ceux qui disent, a-t-il écrit, que la passion pour les femmes et celle qu'on a pour les plaisirs sont les compagnes inséparables de la valeur et du courage et qu'il y a peu de grands capitaines qui n'aient été adonnés à l'une et à l'autre ; ceux, dis-je, qui tiennent de pareils discours nous font assez connaître que les femmes, la lecture des romans et leur goût pour les spectacles sont leurs plus sérieuses occupations. »

Et voilà que ce rigide censeur, ce soldat réfractaire à l'amour, cet homme de quarante-trois ans était pris dans les mailles douces et légères dont il flétrissait l'entrave et à travers lesquelles il prétendait pouvoir passer. Il est vrai que c'était pour le bon motif et qu'ainsi la plus sévère partie de son argumentation tombait devant la ligitimité de ses aspirations.

1. Polybe, t. IV, p. 258.

Mais quand même, c'était d'amour qu'il s'agissait et non point de quelque mariage de convenance, car l'idylle s'était déroulée entre la jeune fille et le chevalier, discrète et pure il est vrai, mais avant que l'assentiment de la famille ait été sollicité. Le ton des lettres au ministre trahit bien d'ailleurs le trouble de l'intéressé.

J'ai eu l'honneur[1], Monseigneur, d'écrire à Votre Grandeur sur la situation où je me trouve qui est véritablement touchante. Je vous supplie très instamment d'avoir pitié de moi. Le malheureux état où je me trouve va rompre un établissement après lequel je soupire. Ayez la bonté, Monseigneur, de mettre le comble à mes vœux ; il ne faut qu'un mot ou qu'une lettre pour me procurer une demoiselle de mérite qui a du bien et qui me veut, mais dont mon manque de bien empêche les parents d'y consentir. On attendait que je fusse placé ou que j'obtinsse quelque faveur du Roi pour me la donner. Mais on a écrit à la mère que ce que j'avais, je ne l'aurais plus à l'entrée de la campagne et que le peu que l'on faisait pour moi faisait voir qu'on avait dessein de me laisser dans le même grade à la paix, malgré mes services. Cette lettre, Monseigneur, m'a accablé de douleur, non pas que je croie ce qu'on me mande, car vous êtes trop juste et trop équitable pour me laisser dans cet état, mais c'est que je vois que cela va me faire manquer cette demoiselle.

J'ai eu l'honneur d'en parler à Votre Grandeur : elle est fille de feu M. Vollant, belle-sœur de M. de Valory[2], lieutenant général, qui véritablement m'honore de son estime, mais qui s'oppose à ce mariage parce que je n'ai pas un sol de bien et qu'il ne voit pas que je m'avance, quoiqu'il sache parfaitement que je ne suis pas indigne de l'honneur de votre protection. Je trouve qu'il a raison de s'y opposer. Faites en sorte, Monseigneur, qu'il ait raison d'y consentir. Hélas ! Monseigneur, que ne pouvez-vous pas ? M. de Valory n'ira pas à Versailles. Votre Grandeur m'avait promis de lui parler. Ayez

1. Ministère de la guerre, vol. 2372, p. 390. Lettre du 8 janvier 1712.

2. Charles-Gui de Valory, seigneur de la Chaire, né en 1655. Ingénieur. Brigadier en 1703. Directeur des fortifications de Flandre. Maréchal de camp après le siège de Lille en 1708. Lieutenant général en 1710 après la défense de Douai. Gouverneur du Quesnoy dont il dirigea le siège en 1712. Commandeur de Saint-Louis en 1713. Grand-croix en 1722, mort en 1734, avait épousé en 1679 Marie-Catherine Vollant (Cabinet des Titres, *Dossiers bleus*, 656).

la bonté, je vous en conjure, de lui écrire. Un mot de votre part peut me rendre heureux. Je vous en supplie avec un très profond respect...

Mlle Vollant devait être en effet un parti fort convenable. Son père, argentier de Lille, écuyer, ingénieur et conseiller du Roi, jouissait d'une fortune honorable et d'une grande considération. Si son épouse, née Marie Vilain, et si lui-même n'apportaient point de quartiers de noblesse, l'alliance avec M. de Valory rehaussait déjà la famille, et il est probable que Folard n'en demandait même pas tant.

La lettre tomba-t-elle jamais sous les yeux de Voysin et ne fut-elle point arrêtée au passage par quelque sous-ordre négligent ou mal disposé?...

Il demeure en tout cas extraordinaire qu'un appel aussi désespéré soit resté sans écho. Il est vrai qu'à ce moment précis les événements absorbaient toute l'attention du ministre et qu'un mariage, si intéressant fût-il, devait sembler bien négligeable à un homme que hantait l'épuisement d'un royaume et l'espérance de voir naître enfin la possibilité de terminer la guerre.

Car l'Angleterre venait de subir un véritable bouleversement. Le parti tory, mené par Bolingbrocke et Prior[1], avait écrasé les wighs, déterminant la reine Anne à cesser une guerre ruineuse et faisant disgracier Marlborough qui fut un instant sous le coup d'une accusation de concussion.

D'autre part, des préliminaires de paix avaient été signés avec la France sous certaines conditions[2], sans que les autres coalisés en eussent été avertis, et quoiqu'un congrès se fût ouvert le 12 janvier à Utrecht, les armées n'en demeuraient pas moins en présence. Il fallait donc tout préparer pour une campagne dans laquelle la France

1. Voir sur ces personnages: *les Guérin de Tencin*, du même auteur (Hachette et Cie, édit.).

2. Reconnaissance de la reine Anne et de sa succession dans la ligne protestante, abandon des Pays-Bas, de Naples et du Milanais à l'Autriche, démolition du port de Dunkerque dont les corsaires ruinaient le commerce anglais et enfin promesse d'empêcher la réunion des couronnes de France et d'Espagne sur la même tête.

allait jouer sa dernière carte, Landrecies restant la seule place qui couvrît la route de la capitale.

Comment le pauvre Folard pouvait-il se flatter qu'en de telles circonstances le ministre de la guerre aurait le loisir de s'occuper du mariage d'un capitaine qui vraisemblablement pouvait attendre?

Il réitéra pourtant sa supplique le 31 janvier 1712 [1].

Je ne saurais manquer cette personne, assurait-il, si vous avez la bonté de lui faire connaître que j'ai l'honneur d'être sous votre protection. Il n'y a que cela qui puisse engager les parents à donner les mains. Quant à la demoiselle elle est engagée entièrement.

Heureux amoureux, mais pauvre Folard !

Le ministre répondit seulement au bout de trois semaines [2] pour lui annoncer qu'il venait d'écrire au colonel du régiment de Quercy touchant la compagnie que le chevalier désirait quitter. Et le 9 mars, il lui accordait un congé de huit jours. C'était probablement pour permettre au petit officier d'aller tenter lui-même un suprême effort auprès des parents de Mlle Vollant. Hélas ! ce fut en vain, car depuis cette époque il n'est plus question dans aucun document de la fiancée qui traversa la vie de Folard, bien fugitivement, mais pour y laisser sans doute un regret qui s'éteignit seulement dans la mort, comme il en est pour toutes les choses dont les humains ont eu le désir, sans pouvoir s'en emparer.

Comment, en effet, le chevalier aurait-il pu insister au milieu des douloureux événements qui accablaient le Roi et l'atteignaient lui-même, en le privant d'un puissant protecteur. Le duc de Bourgogne était mort le 18 février 1712, suivant la duchesse dans la tombe à six jours d'intervalle, et leur fils aîné, le duc de Bretagne, venait d'être frappé à son tour [3] (8 mars).

1. Ministère de la guerre, vol. 2411, p. 82.

2. De Marly, 24 février 1712. Ministère de la guerre.

3. Le Grand-Dauphin était mort le 14 avril 1711. Comme Philippe V, fils cadet du Dauphin, devait renoncer à la couronne de France, il ne restait plus comme héritier direct que le duc de Berri.

Ces coups précipités et suspects plongeaient la Cour dans la stupeur ; et il fallait la grandeur du caractère de Louis XIV pour faire face à toutes les difficultés de l'Etat jointes à de pareils malheurs de famille.

Mais au loin l'effet, quelque peu amoindri par la distance, était encore émoussé par les événements quotidiens, et Folard continuait à élaborer des projets variés et à écrire au ministre. Ses difficultés avec le colonel de Lostanges augmentaient chaque jour. Cet officier ne pouvait s'habituer à recevoir des ordres d'un gouverneur qui n'était qu'un simple capitaine[1].

« C'est moi qui devrais être à sa place, répétait-il sans cesse. »

Et, au mépris de la discipline, il faisait marcher son régiment sans même aviser le gouverneur.

Pourtant Folard, conscient de la différence de grade, avait eu pour lui tous les égards possibles, cédant son propre appartement et ne gardant qu'un logement de sous-lieutenant, composé d'une chambre pour lui-même et d'une cuisine où couchaient ses valets.

« Mais, disait-il à Voysin, ce qui m'arrive vient de loin ; je suis votre créature et certaines personnes voulaient obtenir ce poste pour les leurs... »

On le calma en envoyant Lostanges à Dunkerque[2].

Cependant, si la paix s'affirmait du côté de l'Angleterre, il n'en était pas de même avec les autres puissances coalisées qui, par amour-propre plutôt que par raison, n'admettaient point les bases secrètement posées entre la reine Anne et Louis XIV. Les hostilités allaient donc recommencer en Flandre ; et Folard, désolé d'avoir vu s'évanouir ses espérances de bonheur et dégoûté de la vie, sollicitait du service actif en « la qualité que l'on voudrait ».

« Je suis, écrivait-il[3], aussi bon à tuer qu'un autre à qui Votre Grandeur fera la même grâce et qui n'ira pas de si bonne volonté. »

1. Ministère de la guerre, vol. 2411, p. 82.

2 et 3. *Ibid*, p. 164.

Mais le ministre répondit paisiblement :

Je ne vois pas qu'il y ait occasion de vous employer en campagne. Supposé qu'il ne reste pas de troupes dans Bourbourg, il faudra nécessairement que vous serviez dans une des places de la frontière comme Saint-Omer[1].

Un peu plus tard (5 mai), on lui confirma l'ordre de rester au commandement de Bourbourg.

C'était immobiliser l'officier énervé, car il y avait peu de chance que les ennemis vinssent attaquer Bourbourg, situé trop au nord, quand leur objectif principal semblait devoir être Landrecies. Et, sur ces entrefaites, pour comble de malheur, le duc de Vendôme mourait à Vinaroz, en Espagne (12 juin 1712), emportant avec lui un appui qui n'avait jamais failli à son petit protégé.

Pourtant Folard ne se décourage pas. Il a une idée, il la croit bonne et, décidé à s'imposer, il continue à solliciter auprès du ministre une audience du maréchal de Villars pour lui soumettre son projet sur Landrecies, assiégé depuis le 17 juillet par le prince Eugène[2].

Et, durant le mois de juillet, les propositions d'incursions, de surprises et de diversions élaborées par Folard se suivent avec une étonnante prolixité qui s'explique pourtant et s'excuse par l'angoisse dont tous les cœurs français étaient alors étreints. Landrecies constituait en effet la suprême barrière dressée entre les ennemis et la capitale. Déjà les alliés avaient relié leurs postes de ravitaillement par des lignes de retranchements qu'ils appelaient « le chemin de Paris » ; et la dernière armée de France, forte seulement de 70 000 hommes, avait à lutter contre les alliés, affaiblis il est vrai du contingent des Anglais, mais encore au nombre de 130.000.

Cette fois Louis XIV avait enfin ordonné à Villars de livrer bataille. « Si vous êtes vaincu, avait-il ajouté, j'irai vous rejoindre avec les débris des troupes que je pourrai ramasser et nous tenterons un dernier effort pour périr

1. Ministere de la guerre, vol. 2411, p. 179, lettre du 12 mars.

2. *Ibid*, vol. 2380, p. 81.

ensemble ou sauver l'Etat[1]. » Mais Villars fut vainqueur.

On sait avec quelle habileté il trompa le prince Eugène et le fit demeurer devant Landrecies, tandis qu'il enlevait dans un élan magnifique le camp retranché de Denain, cette clef du fameux « chemin de Paris ».

Des contemporains jaloux ont contesté le mérite de Villars en cette circonstance, mais le résultat n'en est pas moins certain, et tout l'honneur en revient au général en chef qui ne s'en ouvrit que la veille aux autres généraux, notamment à Montesquiou dont on a voulu faire l'inventeur de l'entreprise.

« Jamais, dit le chevalier de Quincy, projet n'a été si bien conçu ni mieux exécuté. » La répercussion en fut immense et l'on peut dire que la paix d'Utrecht fut due à ce simple combat. Le siège de Landrecies levé, Douai, Le Quesnoy et Bouchain repris par nos troupes, et surtout la confiance et l'entrain renaissant dans nos armées apportèrent au Roi le réconfort nécessaire pour lui permettre de résister aux exigences des plénipotentiaires ennemis.

Pourtant, malgré la médiation désormais acquise de l'Angleterre, les hostilités continuaient et Folard avait repris sa correspondance avec Voysin. Il proposait, entre autres, un moyen d'enlever un certain fort de la Kenoke auquel il attachait une réelle importance. Son projet, qui ne manquait pas d'originalité, fut sérieusement examiné. Mais le maréchal de Montesquiou le fit repousser par une lettre au ministre où apparaît son antipathie pour Folard beaucoup plus qu'une critique sérieuse de l'entreprise.

Arras, 17 novembre 1712[2].

Je reçois, Monsieur, par M. de Balivières, le projet de l'attaque de la Quenoke (*sic*) par le sieur Folard et la copie de la lettre que vous avez écrite à M. Le Blanc à ce sujet. Je lui ai mandé que s'il se laissait surprendre au verbiage et

1. Cité dans l'*Histoire de France* de E. Lavisse, t. XIII, p. 131.

2. Ministère de la guerre, vol. 2387, p. 119.

à la vivacité de M. Folard, il leur donnerait tous les jours des projets aussi chimériques les uns que les autres. C'est un homme à qui une ombre de littérature a troublé le cerveau ; c'est enfin un étourdi qui ne sait ce qu'il dit. J'ai déjà vu deux ou trois projets de sa façon où il n'y avait ni rime ni raison. S'il savait la difficulté qu'il y a à conduire des barques et à les faire manœuvrer à découvert sous un feu de mousqueterie, quelque petit qu'il soit, il ne tiendrait pas cela facile et verrait combien les machines les plus légères deviennent pesantes quand il faut les manier sous un ennemi...

On constatera dans la suite que le maréchal de Belle-Isle et le comte de Saxe appréciaient le chevalier de Folard d'une toute autre manière. Et quelle qu'ait été la valeur de M. de Montesquiou, les faits nous obligent à estimer que la compétence des deux autres valait bien la sienne.

Mais, hélas ! un tel dénigrement était capable de discréditer un officier à tout jamais, et ce fut bien en vain que Folard développa et remania son projet jusqu'à la fin de l'année[1].

A ce moment le ministre, qui voyait les négociations d'Utrecht s'acheminer vers la paix, pria Folard de différer le voyage qu'il voulait faire pour venir à Versailles s'expliquer de vive voix. Et enfin, le 11 juin, le petit gouverneur reçut avis « que la paix était signée[2] ; que le Roi avait décidé de ne plus l'employer à Bourbourg ; qu'il pourrait donc disposer de sa personne pour ses affaires particulières ; mais que le Roi, en témoignage de satisfaction des services rendus, lui conservait la moitié de son traitement de gouverneur, soit cent cinquante livres par mois[3] ». Avec les pensions précédentes[4], c'était un total annuel de trois mille deux cents livres, c'est-à-dire de quoi vivre. Mais Folard avait contracté des dettes pour

1. Ministère de la guerre, vol. 2387, p. 75, et 2388, p. 170.

2. En réalité, elle ne l'était qu'avec l'Angleterre, les Provinces-Unies, la Savoie, le Portugal et la Prusse. L'Empereur se montrait toujours intransigeant. Mais le 6 mars 1714, le traité de Rastadt mit fin à cette situation.

3. Ministère de la guerre, vol. 2468, p. 107.

4. Deux de quatre cents livres et une de six cents.

mettre à exécution divers projets et construire des appareils dont on ne lui avait jamais remboursé les frais. Ses affaires n'étaient donc pas bien brillantes. Il revint alors à Paris et, toujours attentif aux événements militaires et aux problèmes que pouvait poser la continuation de la guerre avec l'Empereur, il persista à fournir des documents à Voysin qui vraiment n'en savait plus que faire.

Il fallut la paix absolue pour calmer ce terrible raisonneur. A cette époque, pour la première fois depuis bien longtemps, il retourna parmi les siens et fut chargé dans son pays d'une mission qui prouve quelle confiance en réalité inspiraient ses capacités. Il s'agissait d'un canal destiné à faciliter la navigation sur le Rhône ; et Desmarest chargea Folard d'examiner le plan proposé [1], se réservant sans doute de trouver là dans la suite un emploi paisible pour le protégé de son gendre.

Mais déjà des bruits de guerre se faisaient entendre sourdement du côté de l'Orient et l'on parlait vaguement d'une expédition que le sultan préparait contre Malte. Folard dressa l'oreille ; ses instincts militaires se tendirent vers cette occasion ; et il résolut de porter là-bas son génie inventif et sa fécondité.

1. Arch. nat., G^7 480 et sommaire du Musée des Arch. nat.

CHAPITRE VIII

Premiers bruits de guerre en Orient. — Malte menacée. — Coup d'œil rétrospectif sur les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. — Excellentes relations des chevaliers avec la Cour de France. — Le grand-maître don Perrelos. — Le bailli de la Vieuville. — Son successeur le bailli de Mesmes. — Mauvais état des fortifications de Malte. — Pourparlers au sujet d'un ingénieur. — Désignation du chevalier de Folard. — On lui adjoint d'autres ingénieurs. — Secours accordés par Louis XIV aux Hospitaliers. — Départ du grand-prieur de Vendôme. — Folard traité en grand personnage, puis diminué. — L'affluence des chevaliers de Malte, leur existence. — Le grand-prieur commence à scandaliser les Maltais. — Emploi de son temps. — Ses projets d'organisation militaire. — Démarche d'une partie des chevaliers au sujet du grade de M. de Tressemanes. — L'armée de Malte compte un nombre ridicule de généraux pour très peu de soldats. — On apprend soudain que les armements du sultan sont faits contre Venise. — Le grand-maître congédie alors une partie des chevaliers mais continue les fortifications. — Le grand-prieur préconise les plans de Folard et de Mégret contre ceux de M. de Tigné mais il finit par se discréditer à force de scandales, et ses protégés comme lui-même regagnent la France.

Vers le milieu de l'année 1714 le grand-maître de Malte, Raymond Perrelos, avait été avisé « qu'on travaillait dans l'arsenal de Constantinople à un armement considérable et que le Grand-Seigneur[1] avait donné des ordres en différents endroits de ses Etats pour y faire un amas de munitions de guerre et de bouche pour une grande entreprise[2] ».

A n'en pas douter, ces préparatifs étaient faits en vue de déloger de Malte, comme jadis de Rhodes, ces redou-

1. Terme qui désignait le sultan, alors Achmet III (1703-1730).

2. Ministère des affaires étrangères, Malte, 1709-1714, f° 335.

tables Hospitaliers dont les galères, toujours en « course » contre les infidèles, sillonnaient la Méditerranée, attaquant les corsaires, délivrant les chrétiens captifs et portant le secours de leur redoutable épée partout où le Croissant menaçait la Croix.

C'était ce Raymond Perrelos, grand-maître depuis 1697, qui avait ranimé le zèle de ses chevaliers et renforcé la flotte de Malte, faisant construire à ses frais les vaisseaux *le Saint-Raymond*, *le Saint-Joseph* et *le Saint-Vincent*[1].

La nouvelle escadre, dès ses premières sorties en 1706, s'était couverte de gloire. Ayant rencontré trois navires tunisiens elle s'était emparée du vaisseau amiral et avait mis en fuite les deux autres. Le bâtiment capturé avait été ajouté à la flotte sous le nom de *Sainte-Croix*, et tous ces navires avec les fameuses galères avaient alors été divisés en deux escadres qui rivalisaient d'audace.

Tantôt on voit le commandeur de Langon, surnommé la « terreur des infidèles », percer avec un seul vaisseau une division algérienne pour ravitailler la garnison espagnole d'Oran, vivement assiégée. Tantôt il se lance à la poursuite des musulmans qui avaient opéré une descente dans l'île du Goze[2] et il atteint dans sa retraite la capitane[3] de Tripoli portant quarante pierriers, cinquante-six canons et six cents hommes. Il y met le feu avec ses boulets rouges et recueille dans ses chaloupes cinq cents Turcs qui avaient sauté à la mer.

Malheureusement, l'année suivante, en faisant subir le même sort à la capitane d'Alger, le brave Langon trouve la mort et, selon la belle expression du rapport, « s'ensevelit dans son triomphe ». Mais son neveu Adrien se montre aussitôt son digne successeur en attaquant sept vaisseaux d'Alger (1713) dont il met six en déroute et capture le septième. Un peu plus tard (1714), il coule à

1. La plupart des détails sur les Hospitaliers sont tirés du bel ouvrage du vicomte de Villeneuve-Bargemont sur Malte, 2 vol., 1829. J.-J. Blaise, édit.

2. L'île du Goze est toute proche de Malte.

3. Nom donné à la principale galère.

fond un corsaire de cinquante canons et en prend un autre sur lequel il fait cent prisonniers.

Il n'était donc pas étonnant qu'à la Sublime Porte on eût fini par s'émouvoir de tant d'affronts, et il fallait s'attendre à lui voir tenter un formidable effort, semblable à celui qui avait chassé de Rhodes les valeureux chevaliers deux siècles auparavant.

Alors, fidèle à la tradition, le grand-maître cita tous les Hospitaliers à la défense de leur capitale menacée et fit appel à l'appui des souverains catholiques et à celui de Louis XIV en particulier.

Or, pour bien comprendre le tressaillement qui se répercuta aussitôt de commanderie en commanderie dans l'Europe entière, et pour apprécier l'émotion dont furent saisies les capitales catholiques à la nouvelle de cette menace suspendue sur l'île de Malte, pourtant bien petite, il faut savoir ce que représentait encore à cette époque l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et de quelle importance les services rendus par ses chevaliers à toute la chrétienté l'avaient revêtu aux yeux du monde civilisé.

Il faut aussi se garder de confondre les Hospitaliers avec les Templiers dont l'ordre, de quelques années plus jeune, ne fut pas créé dans un but primitif aussi essentiellement charitable que celui de leurs devanciers[1]. Car lorsque Gérard Tunc, proclamé en Orient le « Père des pauvres », s'inspira de l'exemple de quelques marchands d'Amalfi pour fonder au commencement du XIIIe siècle les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, il s'agissait simplement d'un hospice, et ce furent les croisés de Godefroi de Bouillon, soignés dans ce refuge puis enrôlés par le bienfaisant Gérard, qui apportèrent à l'œuvre son caractère de chevalerie religieuse.

Depuis lors, ces moines-soldats s'étaient armés pour les plus nobles causes, qui comprenaient le secours aux malheureux, la délivrance des lieux saints, l'abolition de l'esclavage, la répression de la barbarie, puis plus tard la chasse aux corsaires turcs qui infestaient la Méditerranée.

1. Les Templiers, en effet, furent dès le début un ordre guerrier.

Et l'on se sent rempli d'admiration devant les exploits merveilleux dont s'illustrèrent à travers les siècles ces chevaliers dont les brillantes armures se voilaient religieusement d'une dalmatique de lin, barrée d'une croix rouge.

D'abord maîtres de la Palestine, ils en avaient été peu à peu chassés sous les poussées furieuses des infidèles. Après la prise de Saint-Jean-d'Acre, leur dernier boulevard en Terre Sainte (18 mai 1291), ils s'étaient retirés à Limisso, puis à Rhodes qu'ils avaient conquis sur les Turcs; et là, ils avaient vite retrouvé leur force et leur prospérité. Ce que voyant, en 1522, le sultan Soliman avait envoyé contre eux trois cents vaisseaux et deux cent mille hommes. Après un siège mémorable où cinq mille soldats et cinq cents chevaliers avaient résisté pendant six mois aux plus terribles assauts, il avait fallu rendre la ville. Mais c'était le grand-maître Villiers de l'Isle-Adam, plutôt que Soliman, qui avait imposé ses conditions, et les Hospitaliers s'en étaient allés à Messine avec les honneurs de la guerre, transportés par les soins mêmes de leurs ennemis.

C'était alors (1523) que Charles-Quint leur avait cédé l'île de Malte moyennant le tribut annuel d'un faucon [1]. L'Empereur faisait d'ailleurs une bonne affaire, même à ce prix, car l'entretien de la garnison de Malte lui coûtait trois cent mille francs par an, sans aucun bénéfice d'autre part.

Si, à ce moment de reconstitution, quelques désordres éclatèrent au sein de l'Ordre, ils s'apaisèrent bien vite devant le péril commun, et l'on eut pour la troisième fois le spectacle admirable d'une puissance écrasée renaissant de la poussière de ses ruines. Ces hommes de toutes nationalités étaient si fortement unis par le lien spiritualiste, dont la sublime conception les rattachait au ciel, qu'ils en acquéraient pour les choses de la terre un jugement assagi et une obéissance facile aux ordres du grand-maître.

Cet internationalisme divin, le seul réalisable, les ren-

1. Il est vrai qu'un peu plus tard Charles-Quint se montra plus exigeant et qu'il fallut l'intervention du Pape pour dégager les Hospitaliers de la servitude monétaire qu'on voulait leur imposer, en leur faisant battre monnaie à l'effigie de l'Empereur.

dait capables d'accomplir des merveilles, et en moins de vingt ans, Malte fortifiée assurait aux Hospitaliers un asile inviolable, tandis que leur flotte renforcée était devenue de nouveau la terreur des corsaires.

Tant de prospérité devait naturellement réveiller les ressentiments des infidèles, et deux ou trois coups de main, audacieusement exécutés par Jean de la Valette jusqu'aux embouchures du Nil, achevèrent de déchaîner la colère de Soliman. Ce n'était pas sans dépit que le terrible sultan avait vu les vaincus de Rhodes se dresser de nouveau en face de sa puissance, et le 18 mai 1565, deux cents navires portant huit mille marins et trente-huit mille hommes d'élite se déployèrent en face de Malte.

Aperçue du large, la ville se présentait, comme aujourd'hui au milieu d'une baie profonde en une longue presqu'île dont les remparts, baignés par la mer sur trois faces, ne se rattachaient à la terre de l'île que par une bande étroite. Quant aux rives de la baie, qui sont très découpées, elles se hérissaient déjà de forts, et ainsi l'ensemble, vu d'en haut, offrait assez exactement l'image d'une langue dardée entre deux mâchoires à longs crocs.

Or, à cette époque, le château Saint-Ange, situé sur un promontoire de la baie, constituait le plus puissant de tous ces forts; et c'était là que le grand-maître s'était retiré avec la meilleure partie de ses chevaliers, distribuant les autres en divers autres postes, notamment au fort Saint-Elme qui, dressé à la pointe de la langue centrale, commandait l'entrée de la baie principale. Il fallait donc enlever cette sentinelle avancée avant de songer à attaquer Saint-Ange, et ce fut à cette rude entreprise que Soliman s'appliqua tout d'abord. Il y eut là de terribles assauts.

« Debout sur les ruines, les chevaliers attendaient l'ennemi la pique à la main, et quand cette arme était brisée, ils tiraient l'épée ou le poignard ; d'autres lançaient du soufre, de la poix, de l'huile brûlante, mais surtout de larges cercles enflammés qui souvent retenaient et blessaient trois soldats à la fois. » C'était là une invention de Jean de la Valette qui, après tant d'exploits comme commandeur, avait été nommé quarante-septième grand-maître.

A la longue cependant, les assauts, répétés durant un mois, épuisèrent la garnison, et un jour les assiégés du fort Saint-Elme ne furent plus que soixante sur la brèche. Or vingt mille hommes les attaquaient. Les chevaliers tombèrent jusqu'au dernier, mais non sans avoir fait un carnage effroyable d'infidèles.

Alors le pacha, furieux devant l'amoncellement des cadavres de ses meilleurs soldats, fit arracher le cœur aux Hospitaliers morts, ordonna qu'on traçât sur leur poitrine une profonde croix avec la pointe d'un cimeterre et les fit jeter à la mer. D'autres, seulement blessés, furent écorchés vifs et le flot apporta ces restes affreux et héroïques sous les murailles de la ville. A tant d'horreur la Valette répondit de la même manière. Les prisonniers turcs furent égorgés et le canon lança leurs têtes en guise de boulets jusque devant la tête de leur chef.

Pendant plus de trois mois la lutte se poursuivit acharnée, cruelle, sans merci ; les mines éclataient, les murs s'écroulaient, les hommes se ruaient ; et le fer avec le feu anéantissaient des existences par centaines. Enfin une flotte espagnole vint au secours de Malte, et Soliman, furieux et désespéré, dut regagner ses Etats où il préparait déjà une nouvelle expédition quand la Valette, avec une intrépidité inouïe, parvint à faire sauter l'arsenal des galères à Constantinople même.

Depuis lors, si quelques croisières avaient entretenu les qualités guerrières de l'Ordre, Malte avait joui d'une tranquillité relative. Mais les Hospitaliers savaient bien que la haine de Soliman contre eux s'était transmise à ses successeurs et ils ne doutaient point qu'un jour où l'autre ils n'eussent, comme leurs devanciers, à soutenir l'effort terrible des masses turques fanatisées, avides de venger tant d'hécatombes qu'avaient faites parmi les infidèles les défenseurs de la Croix.

Aussi, dès les premiers avis qu'on reçut à Malte vers la fin de 1714 au sujet des préparatifs du Grand-Seigneur, on eut l'impression que les temps d'héroïsme et de massacre étaient près de renaître et que, pour la quatrième fois, le sultan allait essayer d'anéantir ses irréductibles adversaires.

Cependant, avant de lancer le suprême appel à toute la chrétienté, le grand-maître attendit confirmation des inquiétantes nouvelles[1].

Mais, peu après, les mêmes renseignements arrivèrent aux représentants de l'Ordre en France par la voie de la Hollande et dès lors, dans toutes les commanderies, chacun s'attendit à de graves événements. Bientôt, en effet, sur de nouveaux avis plus pressants, le grand-maître et son Conseil d'Etat arrêtèrent la *Citation générale*, c'est-à-dire l'appel à tous les membres de l'Ordre résidant à l'étranger, afin qu'ils eussent à se rendre à Malte pour le mois de mars 1715[2]. Ils décidèrent également d'avoir recours aux souverains chrétiens, et Louis XIV fut un des premiers à qui ils s'adressèrent[3].

Les relations des Hospitaliers avec la cour de France étaient d'ailleurs excellentes ainsi que le prouve cette lettre écrite au Roi par le grand-maître peu de temps avant l'alerte qui allait motiver des demandes de secours.

1er novembre 1714[4].

Sire,

Le chevalier de Raimondis aura l'honneur de présenter à Votre Majesté les oiseaux que je lui envoie cette année[5]. Ils sont au nombre de dix : quatre gentils, quatre laniers et deux pèlerins[6]. Je souhaite, Sire, qu'ils puissent contribuer au plaisir de Votre Majesté et qu'en Lui renouvelant pendant de

1. Ces détails sont tirés de divers documents inédits des Archives de Malte, compulsés spécialement à notre intention par l'érudit chevalier Vizzani de Sannazaro.

2. Un arrêté du 1er mars 1714 dispensait cependant les Frères, de quelque rang que ce fût, âgés de soixante ans et au-dessus et les incapables (Arch. de Malte, vol. 1011, p. 2).

3. Arch. de Malte, vol. 1562, p. 1238. Lettre au roi de France, 27 septembre 1714.

4. Ministère des affaires étrangères, Malte, 1709-1714, f° 320.

5. Ce cadeau se renouvelait chaque année et l'on peut en inférer que la fauconnerie de Malte était renommée pour ses produits. Cet élevage devait être du reste de tradition bien ancienne puisque Charles-Quint avait réclamé un faucon en manière de tribut.

6. *Gentil :* faucon *sors* qu'on prenait de juillet à septembre ; et *pèlerin :* celui qu'on capturait de septembre à janvier, au moment de son

longues années ce même témoignage de mon respectueux attachement je puisse faire connaître à Votre Majesté combien je m'intéresse passionnément à la conservation de Votre auguste personne pour laquelle je fais incessamment des vœux au ciel avec une ferveur égale à l'extrême respect avec lequel je suis,

Sire,
de Votre Majesté,
le très humble et très obéissant serviteur.

Le grand-maître des ordres
de Saint-Jean et du Saint-Sépulcre de Jérusalem.

Signé : Don Raymond PERRELOS.

Ce grand-maître, soixante-deuxième de l'Ordre, était Aragonnais de naissance et atteignait alors soixante-seize ans; mais si l'on en juge par son activité juvénile, son âge ne devait guère peser sur ses épaules.

Cette activité s'était d'ailleurs utilement exercée depuis dix-sept ans, car dès son avènement (1697) don Perrelos s'était efforcé de galvaniser l'Ordre, quelque peu endormi dans le luxe et les futilités.

Appuyé par le Conseil, il avait fait revivre les anciennes lois somptuaires, défendu les jeux de hasard et supplié le Pape de ne plus conférer de dignités et de grâces [1], car ces faveurs, disait-il, en « ravissant aux anciens chevaliers le prix de leurs travaux, détruisent la discipline et l'émulation par le plus funeste découragement ». Sans cesse attentif à tout ce qui devait assurer à l'Ordre la force et la sécurité, il s'était rendu compte que, durant la période de paix dont l'île venait de jouir, les fortifications avaient souffert d'une négligence regrettable. Il y avait toujours eu d'ailleurs des variations dans les projets élaborés pour défendre Malte, et nombre d'ouvrages commencés, puis interrompus, avaient été repris avec des modifications.

émigration (*peregrinus*); *lanier :* espèce originaire d'Asie. Un faucon est dit *sors* tant qu'il a encore sa première livrée, c'est-à-dire pendant sa première année.

1. Les Papes s'étaient laissé aller à disposer pour leurs protégés des commanderies situées sur les Etats de l'Eglise, sans passer par l'autorité du grand-maître.

Quelques-uns, démolis, se déformaient dans l'abandon et d'autres demeuraient inachevés [1]. Bref, après la signature de la paix d'Utrecht don Perrelos s'était enquis auprès de son ambassadeur en France, le bailli de la Vieuville [2], de la possibilité de trouver un bon ingénieur.

« Le bailli de la Vieuville, dit Saint-Simon, était un des hommes les plus aimables que j'aie vus, et un fort honnête homme noble et magnifique autant qu'il le put dans son emploi, sans faire tort à personne. »

Plein de zèle pour satisfaire son grand-maître, l'ambassadeur lui écrivait le 6 janvier 1714 [3] :

J'ai vu depuis peu M. Pelletier [4] au sujet d'un ingénieur, lequel me dit qu'il avait en main ce qui nous convenait, en cas que nous le voulussions garder sur les lieux ; mais que si nous voulions quelqu'un de premier rang, qu'il ne pouvait alors que nous le prêter pour quelques mois, mais que cependant celui qu'il avait à me proposer était un sujet très capable et dont nous serions très satisfaits. Je le ferai partir aux premiers ordres que j'aurai de V. A. E. Elle jugerait alors, lui étant sur les lieux, du mérite de la personne.

L'ingénieur en question n'était autre que Folard, et celui-ci serait parti incontinent si quelques hésitations ne s'étaient produites dans le Conseil de l'Ordre au sujet du choix à faire. C'était le moment où les premiers avis, encore douteux, parvenaient de Constantinople ; et les Hospitaliers se demandaient s'il suffisait d'appeler un ingénieur en consultation ou bien s'il valait mieux s'en attacher un en vue d'un siège.

Enfin, le 19 octobre, la Vieuville transmettait de nou-

1. Arch. de Malte, vol. 1054, Section 1re des fortifications.

2. Il était fils de M. de la Vieuville, duc à brevet, mort gouverneur du duc de Chartres, plus tard duc d'Orléans.

3. Arch. de Malte, vol. 1217. Le nom du grand-maître y est orthographié : Pereillos, mais plusieurs ouvrages et l'épitaphe de son tombeau nous donnant Perrelos, nous continuerons à l'écrire de même.

4. Pelletier de Sousi, conseiller d'Etat, homme de robe et pourtant intendant général des fortifications, ce qui parut fort plaisant du temps de Vauban.

veaux avis venus de Constantinople[1] ; et le 28 du même mois, le Conseil prenait une décision que le grand-maître communiquait aussitôt à son ambassadeur[2].

Mais presque en même temps le pauvre bailli de la Vieuville faisait une fin douloureuse en subissant l'opération de la taille[3]. Il mourait le 26 octobre 1714 à onze heures et demie du soir et, par une lettre datée du 27, le commandeur de Perrot, receveur de la religion à Paris, en avisait le grand-maître.

L'ambassadeur défunt fut remplacé « fort mal », déclare Saint-Simon, par le bailli de Mesmes, frère du fameux président du parlement. C'était, paraît-il[4], un « homme sans esprit et sans mine, étrangement débauché, grand panier percé, assez obscur, qui fit honte à son emploi en plus d'une sorte et qui courut risque de le perdre plus d'une fois ».

Mais heureusement pour l'Ordre, ce fut momentanément par intérim le commandeur de Perrot qui poursuivit les démarches en cours, et le 8 novembre 1714 il écrivait à Raymond Perrelos[5] qu'après avoir réuni les chevaliers « les plus accrédités à la Cour et les plus expérimentés à la guerre » il avait rencontré chez eux « un zèle inexprimable ». Il n'y en avait aucun, assurait-il, « qui ne souhaitât avec ardeur d'aller verser son sang pour la défense de l'Ordre ». Il signalait en particulier M. de Tressemanes, « un des meilleurs officiers que le Roi eût dans son armée et qui, dès les premiers bruits inquiétants, avait demandé un congé afin d'être prêt à partir à la moindre alerte ».

Il s'est appliqué, ajoutait le commandeur, avec M. le chevalier de Valleron, qui est dans les gardes du corps, à découvrir un des meilleurs sujets du Roi pour le génie. Ils n'en ont point trouvé de meilleur ni de plus capable que le chevalier

1. Arch. de Malte, vol. 1562, p. 1245.
2. *Ibid*, 646.
3. La pierre. Arch. de Malte, vol. 1230.
4. D'après Saint-Simon, t. XXI, p. 118. Garnier, édit.
5. Arch. de Malte, vol. 1230, non numéré.

de Folard de l'Ordre de Saint-Louis. Ils ont réussi à déterminer cet homme à partir pour Malte. Je peux vous assurer, Monseigneur, que vous ferez dans ce digne sujet une acquisition très heureuse[1].

Quant à Folard, sitôt l'affaire conclue, il avait rédigé un de ces mémoires dont il était coutumier, dans lequel il énumérait « les munitions de guerre et de bouche estimées nécessaires pour soutenir un siège dans l'île de Malte, supposé que ce siège fût de la durée de six mois[2] ».

Le commandeur de Perrot avait expédié ce mémoire le 15 novembre en l'accompagnant d'un projet financier qui le complétait assez curieusement.

C'était la proposition de contracter un emprunt chez un juif nommé Lazare Sacerdott, « homme très puissant qui dans les occasions les plus pressantes faisait l'entreprise et réussissait à fournir la Cour de France des choses telles qu'on pouvait l'imaginer ».

Enfin le commandeur proposait le moyen « de faire sortir des troupes de France avec prudence et sans bruit, parce que Sa Majesté Très-Chrétienne ne voulait pas rompre trop brusquement son amitié avec le Grand-Seigneur[3] ».

Car le grand-maître ne s'était pas contenté de solliciter de Louis XIV un congé pour tous les chevaliers de Malte de son royaume, il avait aussi demandé des armes, des munitions et enfin des soldats lorsque le danger s'était précisé. Mais tout d'abord, il avait fallu obtenir l'autorisa-

1. Cette lettre était accompagnée d'un procès-verbal de la réunion des chevaliers de Malte, qui eut lieu le 10 novembre à Paris « en l'hôtel du vénérable chevalier de Bandeville, grand-prieur de Champagne ». Les termes en étaient des plus flatteurs pour Folard dont « le mérite et la capacité » étaient prônés à « l'unanimité ». Les signataires, qui entre autres résolutions prenaient solennellement celle de se dévouer sans réserve pour l'Ordre, étaient : le grand-prieur de Champagne Bandeville, le bailli de Mesmes, le commandeur Briconnet, le commandeur de Fresnoy, les chevaliers de Gramont, de Saint-Germain, le Tellier, de Chateaulis, de Valleron, de Thiersanville, de Balincourt Hédouville, de Saint-Geniès, Bossy, de Broglie, de la Roche-Verrassas, de Lantin, de Laubespin, de Gondin, de Francières (Arch. de Malte, vol. 1230, non numéré).

2 et 3. Arch. de Malte, vol. 1230.

tion pour le grand-prieur de quitter Lyon, où il avait été relégué en disgrâce.

Dès le 28 septembre 1714, don Perrelos avait donc adressé à Louis XIV une supplique en règle [1], dans laquelle « l'ordre de Malte suppliait le Roi d'accorder au chevalier de Vendôme son retour à Paris, son éloignement causant un retard infini dans les affaires de la religion et sa présence étant nécessaire pour le départ des commandeurs et chevaliers, et aussi pour que lui-même puisse se mettre en état de se rendre à Malte suivant les ordres du grand-maître ».

L'honnête et rigide Perrelos ne soupçonnait pas alors quels mécomptes lui ménageait sa ponctuelle insistance.

Louis XIV ne se rendit aux sollicitations du grand-maître que pour autoriser le départ du chevalier de Vendôme, mais il refusa de le voir et lui défendit même de s'approcher de Paris.

Par contre, du côté des ingénieurs, les négociations s'annonçaient sous de meilleurs auspices et le concours certain de Folard remplissait don Perrelos de joie et de confiance.

« Assurez M. de Folard de notre part, écrivait-il à son nouvel ambassadeur, le bailli de Mesmes [2], que nous avons conçu pour lui une estime particulière et que nous aurons beaucoup de plaisir de le voir ici, et dites-lui qu'il y vienne le plus tôt qui se pourra. Nous donnons des ordres au receveur pour lui fournir ce qui sera convenable pour son voyage. »

On le voit, dans toute cette affaire c'est Folard qui demeure le personnage en vedette; il devient même l'objet d'une telle attention de la part du grand-maître que celui-ci expédie une correspondance spéciale afin que tout le monde sur la route soit aux petits soins pour le précieux ingénieur dont les capacités allaient faire échec, à n'en pas douter, aux plus terribles efforts des infidèles [3].

1. Affaires étrangères, Malte, 1714, f° 312.
2. Arch. de Malte, vol. 1562, p. 1252.
3. *Ibid*, p. 1265.

Folard dut vraiment se croire sur le point de saisir enfin cette fortune capricieuse qui s'était si souvent dérobée devant lui. L'importance européenne de l'événement qui se préparait, le rôle considérable qu'il était appelé à y jouer, le piédestal qu'on lui dressait d'avance, tout concourait à lui donner l'illusion que déjà la gloire ceignait son front d'un laurier plus cher encore à son cœur ambitieux que les biens mêmes de la fortune. Par exemple, il n'y avait pas à se dissimuler que la vie des hommes pèserait peu dans le choc furieux auquel on s'attendait. Mais c'était cela sûrement qui importait le moins au brave petit officier.

Malheureusement, cette fois encore et pour diverses raisons, les espérances de Folard n'allaient être que des illusions.

Tout d'abord, le préjugé administratif devait accomplir son œuvre mesquine. Lorsqu'il s'était agi d'envoyer Folard tout seul à Malte, on n'avait pas ménagé les termes pour le présenter à don Perrelos non seulement comme un ingénieur de premier ordre, mais aussi comme un militaire capable de former les troupes et de les diriger [1]. Puis, le danger devenant plus menaçant et l'envoi d'autres ingénieurs ayant été décidé, on s'empressa d'amoindrir la situation du malheureux Folard, dont la seule infériorité était de s'être formé lui-même sans faire passer ses connaissances au crible, fort discuté d'ailleurs à cette époque, d'examinateurs accrédités. Le résultat de ce fâcheux revirement apparaît clairement dans un passage de la lettre que le bailli de Mesmes adressait le 3 février 1715 au grand-maître [2].

... Le chevalier de Folard est parti il y a déjà longtemps. C'est un homme capable et de beaucoup de valeur à ce que j'ai ouï dire ; mais il ne peut être qu'en second avec les personnes que nous avons eu l'honneur de vous envoyer.

1. Arch. de Malte, vol. 1230, non numéré, lettre du commandeur de Perrot du 13 décembre 1714.

2. Arch. de Malte, vol. 1218, p. 5.

Les officiers partis les premiers étaient les « sieurs de Tigné, Folard, Rougemont, Mousdion et Boule », et ils furent suivis un mois après par « les sieurs Mégret, Artus, Lafon et Guillot ».

Cependant, vers le milieu de janvier, personne n'était encore arrivé et le grand-maître s'en inquiétait, car d'ordinaire la route se faisait plus vite.

On racontait en effet « qu'un marchand de Malte, ayant un procès à Aix, partit un dimanche après avoir entendu la messe, arriva à Marseille, alla à Aix, distant de cinq lieues de cette ville, fit juger son procès, leva l'arrêt, se rembarqua et arriva à Malte assez à temps pour y entendre la messe le dimanche suivant[1] ».

M. le bailli de Froulay citait aussi ce fait vraiment curieux et qui semble assez bien contrôlé par ses circonstances mêmes pour qu'on le prenne au sérieux : « Un faucon de la fauconnerie de Louis XIV, volant une bécasse, s'en alla et fut perdu ; on remarqua l'heure et le moment ; vingt-quatre ou vingt-sept heures après, le même faucon et la bécasse arrivèrent à Malte dans la place. On reconnut que le faucon appartenait au Roi et il lui fut renvoyé[2]. »

En réalité trois cents lieues séparent Malte de Toulon. Sur une telle distance les vents contraires pouvaient occasionner de longs retards et les Français, sur qui l'on comptait pour la fin de janvier, n'arrivèrent qu'au milieu de février. Ils avaient été obligés d'aller relâcher sur la côte de Carthage, et là Folard était devenu l'hôte d'un marabout qui ne savait pas un mot de français ni de latin, mais dont les gestes suppléaient merveilleusement, paraît-il, à la parole. Il s'était si bien pris d'amitié pour le chevalier qu'il lui avait proposé par une pantomime singulière et compliquée de recevoir le sceau du mahométisme. Folard s'était dérobé poliment, mais il conservait un souvenir édifiant de ce prêtre et de ses semblables, et il écrivait de Malte à son frère le chanoine de Nîmes « qu'il ne manquait que le froc à ces braves religieux ». A quoi

1 et 2. *Mémoires du duc de Luynes*, t. III, p. 279.

le chanoine répondit malicieusement : « Je suis d'avis qu'on le leur fasse prendre afin qu'il ne leur manque aucune perfection. » Puis, répondant à d'autres passages de la correspondance du chevalier, il ajoutait certaines pointes d'après lesquelles on peut juger que le voyage avait été fertile en impressions.

Que venez-vous me dire, monsieur le chevalier, des dames de Sainte-Marthe ? Je crains plus pour vous le soleil de leur pays que leurs charmes ; ce soleil donne bien plus sûrement la fièvre que leurs charmes n'inspirent l'amour aux gens comme vous. Vous parlez de la beauté de leurs yeux comme si vous vous connaissiez en beaux yeux. N'êtes-vous pas le même qui demandiez si une certaine demoiselle, qui avait une épaule hors d'œuvre, était jolie, pour savoir si vous pouviez l'aimer en honneur et conscience ?

Voulez-vous que je vous donne un bon conseil ? ne vous mêlez ni de faire l'amour, ni de parler d'amour. Vous êtes géomètre, ingénieur, philosophe ; parlez cycloïde, ligne de défense, redans, atome ou substance étendue. Du reste, tenez-vous à l'ombre et buvez frais en attendant les Turcs.

Mais un tel conseil, pour être séduisant, ne pouvait guère convenir à l'activité de Folard. En effet celui-ci, à peine débarqué à Malte, se mit à la besogne avec ses compagnons[1]. Tous ces officiers, en arrivant, avaient présenté à don Perrelos les lettres de recommandation dont ils étaient munis. Celle de Folard était particulièrement élogieuse. Le commandeur de Perrot y rappelait que parmi les officiers de mérite, envoyés de France, le chevalier avait été le premier sur qui on avait jeté les yeux.

Le Roi, écrivait-il [2], a dit avec bonté à M. de Folard qu'il avait de la joie de ce qu'il partait pour Malte parce qu'il vous serait fort utile. Il y a vingt sept années, Monseigneur, qu'il est dans le service du Roi où il s'est acquis tout l'honneur imaginable. Il a par devers lui des actions de valeur qui sont de fidèles témoignages de ce qu'il est.

1 et 2. Arch. de Malte, vol. 1562, p. 1282.

De plus, le grand-prieur, arrivé lui aussi à Malte, s'était empressé d'exercer son influence en faveur de son ancien aide de camp; et grâce au prestige de son titre et de sa nationalité il avait tout d'abord conquis un véritable ascendant sur don Perrelos, ébloui et ravi des concours qu'il avait obtenus.

« A ce moment, dit le bailli de Chambray[1], la cour du grand-maître offrait ce qu'on peut voir de plus brillant; quinze cents chevaliers, parmi lesquels on comptait plusieurs officiers généraux de toutes les puissances de la chrétienté et quantité de colonels, lieutenants-colonels, etc., faisaient l'ornement de la résidence de l'Ordre. »

Les fortifications furent réparées avec une rapidité prodigieuse, les magasins remplis, les troupes soudoyées, et la mer trembla en quelque sorte sous le poids des chevaliers jeunes et vieux qui se rendaient à l'appel de l'honneur. Ceux des « langues » de France s'engagèrent même pour des sommes considérables qu'ils employèrent à des munitions de guerre.

Louis XIV, de son côté, avait tenu à participer à ce mouvement et le grand-maître était avisé par une lettre datée du 14 février 1715[2] que « Sa Majesté, touchée du danger pressant dont Malte était menacée, s'était déterminée à accorder à S. A. E. don Perrelos quatre bataillons français avec mille hommes de troupes de la marine, cinquante mineurs, quatre-vingts canonniers, vingt bombardiers et leurs officiers ».

Ces troupes devaient s'embarquer à Toulon le 24 mars. De plus, le Roi avait déjà accordé l'exemption « de toutes les charges et impositions qui pesaient sur les biens de l'Ordre en France, comme aussi ordonné l'envoi des

1. Jacques-François de Chambray, né à Évreux le 15 mars 1687, reçu chevalier à treize ans, arriva à Malte le 28 octobre 1700. Page, puis grand-croix, lieutenant général et vice-amiral, il se couvrit de gloire. Son manuscrit, de 1200 pages environ, est conservé dans les archives du marquis de Chambray actuel qui a bien voulu nous en donner communication.

2. Arch. de Malte, vol. 1218, p. 12.

armes et du matériel dont les Hospitaliers avaient sollicité le prêt « en s'engageant à faire remplacer par les fournisseurs habituels de Sa Majesté les pièces détériorées[1] ».

Il s'agissait de seize mortiers de bronze « propres à tirer des pierres », de douze mille quintaux de poudre et de douze mille fusils armés de baïonnettes.

Mais après avoir proposé cette espèce de marché, le Conseil de Malte avait terminé fort habilement son mémoire en formulant une demande purement gratuite et assez curieuse par sa flatterie un peu lourde[2].

« L'Ordre, écrivait le grand-maître, espère de la libéralité du Roi quelque gratification de munitions de guerre sujettes à se gâter dans les magasins et devenues inutiles par la paix générale si glorieusement conclue par Sa Majesté. Elle est très humblement suppliée d'accorder :

« Dix milles bombes;

« Vingt ou trente gros pierriers de fonte;

« Cinquante mille grenades;

« Pioches, pelles, pics à roc, quatre mille de chacune espèce (*sic*);

« Cinq cent mille pierres à fusil.

« Si Sa Majesté a la bonté de gratifier l'Ordre de ces munitions, Elle le mettra en état de se bien défendre contre la puissance ottomane. C'est ce qu'on a lieu d'espérer puisque Sa Majesté n'est pas moins le premier monarque que le premier protecteur et défenseur de toute la chrétienté. »

Mais, on l'a vu, si Louis XIV ne se dérobait pas aux obligations que sa religion lui imposait, il tenait à ne pas se créer de complications diplomatiques avec la Turquie pour laquelle, depuis François Ier, les souverains français affectaient quelque amitié, et il était entendu que les secours partiraient incognito.

Les autres puissances catholiques avaient également

1. Ministère des affaires étrangères, Malte, 1709-1714.

2. *Ibid*, f° 332.

envoyé du monde et des armes ; et l'on peut se figurer quel mouvement créaient dans la ville et dans l'île tout entière ces débarquements incessants d'hommes et de matériel de guerre.

Les « auberges » regorgeaient, et ici il faut observer avec le duc de Luynes[1] que ce qu'on appelait ainsi à Malte ne ressemblait pas à ce qui portait ce nom en France.

« Il y a une auberge pour chaque langue de l'Ordre ; mais ces sortes d'auberges sont tenues par un chevalier qui désire de parvenir à une commanderie.

« Le chevalier qui tient l'auberge est obligé de nourrir les chevaliers moyennant une certaine somme par tête, qui lui est payée par le trésor de l'Ordre... Il doit leur faire donner pour cela, le matin un potage et un plat bouilli avec quelques fruits et des petits fromages à la crème qui viennent de Sicile ou de l'île du Goze[2], et le soir un morceau de rôti avec le même dessert. Il y a certains jours de fête où l'on donne une entrée de plus. Ils mangent par quatre à une table de réfectoire ; mais il y a outre cela six des plus anciens chevaliers qui mangent dans la même salle avec celui qui tient l'auberge. Cette table, qui est de sept personnes, est meilleure que celle des chevaliers.

« Il y a plusieurs entrées, et celui qui tient l'auberge envoie souvent de la desserte de cette table aux chevaliers qui sont dans cette même salle, ce qui fait que lorsque quelqu'un de ces six chevaliers met à part quelques pigeons[3] pour envoyer à leurs maîtresses, cela est désapprouvé par les jeunes chevaliers.

« Il est certain qu'il en coûte à celui qui tient l'auberge, mais aussi la première commanderie ou dignité qui vient à vaquer lui appartient de droit. »

Il est probable que les officiers et les ingénieurs fran-

1. *Mémoires*, t. XI, p. 75.

2. Ile voisine de Malte.

3. Ces pigeons étaient très estimés dans le pays, principalement ceux du Goze. Note du duc de Luynes.

çais avaient été momentanément assimilés à des chevaliers et qu'ils étaient logés à l'auberge de France avec le grand-prieur.

Ce qui est sûr, c'est que celui-ci tout naturellement avait pris immédiatement sous sa protection son brave petit aide de camp de jadis et aussi l'ingénieur Mégret qui arriva en mars. Ces deux hommes devinrent, pour ainsi dire, ses points d'appui ; et il semble qu'il les ait un peu trop systématiquement opposés à M. de Tigné qu'il n'aimait point et qui avait l'oreille du Conseil de l'Ordre.

Quant à don Perrelos, il tenait pour toutes les propositions de son prince français, et ce fut seulement à la longue qu'il finit par avoir les yeux dessillés sur son compte. Car le grand-prieur ne tarda pas à scandaliser les Hospitaliers et ce fut là, à n'en pas douter, une des raisons qui occasionnèrent les mécomptes de Folard dans cette île, où il s'était attendu à jouer un si grand rôle.

Les débuts pourtant avaient été satisfaisants. « Le grand-prieur s'était contraint pendant deux ou trois jours par égard pour Messieurs du Conseil qu'il avait régalés superbement. Mais comme cela le fatiguait beaucoup, il était retombé dans son ancienne habitude, en faisant de la nuit le jour et du jour la nuit[1]. »

« Il n'a pu, écrivait-on à Voysin[2], s'accoutumer aux usages maltais qui sont de dîner en bonne compagnie et de ne point souper du tout. »

Contrairement à la coutume locale, le grand-prieur se mettait à table vers neuf heures du soir et n'en sortait qu'à trois heures du matin ; ensuite il se couchait et demeurait au lit jusqu'à midi. A ce moment on lui apportait son chocolat, puis il s'habillait et faisait sa partie de piquet jusqu'à l'heure de la promenade. Il se rendait alors sur la place, s'asseyait dans une boutique et babillait avec une jeune Maltoise jolie et spirituelle. Vers le soir

1 et 2. Ministère des affaires étrangères, Malte, 1709-1714, f°s 93 et 94. Correspondance secrète d'un agent avec le ministre.

il retournait chez lui avec un cortège de jeunes gens dont les estomacs solides étaient, paraît-il, habitués aux indigestions, et il restait avec eux cinq ou six heures à table. Le lendemain, il recommençait le même exercice avec une régularité admirable, de sorte que, selon l'expression même de l'agent du ministre, « toutes ses heures se trouvaient remplies »[1].

« Voilà, Monseigneur, déclarait ce correspondant anonyme, un compte exact des occupations de notre *généralissime*, qui sont à peu près les mêmes que celles de frère Jean quand il les raconte au bon Pantagruel. »

Car le grand-prieur avait été nommé généralissime par don Perrelos et, entre deux beuveries, ce viveur intelligent avait trouvé moyen d'élaborer un projet d'organisation militaire, afin de lever dans le pays même sept régiments de milices qui devaient être placés sous le commandement des chevaliers. Il est fort probable que Folard avait mis la main à ce projet, qui allait être présenté au Conseil et que déjà le grand-maître approuvait fort. Tout ce qui était français devenait d'ailleurs de la part de don Perrelos l'objet d'attentions particulières. M. de Tressemanes notamment avait été élevé au grade de lieutenant général, alors que son ancienneté dans l'Ordre ne le désignait point pour un pareil commandement, et, afin de l'honorer davantage, le grand-maître l'avait invité plusieurs fois à se couvrir devant lui. Il en résulta une sorte de scandale et une jalousie qui groupa les « Anciens », c'est-à-dire les « Preux » de la ville aussi bien que « Messieurs des galères et des vaisseaux ». Tous présentèrent une réclamation collective en vue d'obtenir un traitement égal.

Le grand-prieur, qui reçut leur visite à ce sujet, prévit aussitôt le ridicule qui allait naître d'une telle éclosion de généraux, si l'on faisait droit à la demande des mécontents. Mais devant leur insistance il consentit, pour les calmer,

1. Nous avons emprunté tous ces détails avec une exactitude scrupuleuse à la correspondance secrète de Voysin et de son agent. Affaires étrangères, Malte, 1709-1719, fol. 94 et suiv.

à parler de l'affaire au grand-maître, et l'on convint enfin que les chevaliers déjà maréchaux de camp deviendraient à Malte lieutenants généraux, que les brigadiers passeraient maréchaux de camp et ainsi de suite.

Je ne crois pas, Monseigneur, écrivait avec humour l'agent du ministre, que depuis la création du monde on ait entendu parler d'une petite armée mieux pourvue de chefs et aussi dénuée de soldats. Cela revient assez au magnifique pont de Madrid que Philippe II fit construire sur le Mançanarès, sous lequel eau ne passe point pendant l'été, ce qui fit dire à un bouffon de ce temps-là que pour rendre l'ouvrage utile il fallait acheter de l'eau ou vendre le pont.

Un pareil donneur d'avis serait fort nécessaire pour insinuer à Messieurs du Conseil d'acheter des troupes ou de congédier les officiers.

Devant tant de sottes futilités, qui faisaient de Malte une véritable pétaudière, Folard devait évidemment commencer à revenir de ses illusions et de ses espérances. Que devinrent-elles encore, lorsqu'au mois de mai on eut tout à coup la certitude que les armements des Turcs étaient préparés non point contre Malte, mais bien contre Venise ? Le Grand-Seigneur venait en effet de sortir des Dardanelles pour aller en Morée.

Ainsi la cause de ce mouvement européen, si émouvant, s'évanouissait comme crève au soleil une bulle de savon dont la poudre irisée disparaît dans un suprême éclat... De l'angoissante attaque de Malte, des hordes annoncées, du massacre redouté... il ne restait plus que la brillante assemblée qui pendant plusieurs semaines avait rempli la ville de tumulte, voire de gaieté, et dont les éléments allaient se disperser pour retourner aux lieux paisibles d'où ils étaient venus.

Car si le grand-maître était résolu à porter secours à Venise, il ne s'agissait plus pour cette action que des galères et des forces habituelles de Malte. Quant aux autres, elles allaient être libérées.

Le 31 mai en effet, le Grand-Conseil donnait congé aux chevaliers « qui seraient d'humeur à retourner dans leur

pays »[1]. Il était entendu pourtant que cette autorisation n'aurait d'effet qu'après le départ de l'escadre, à laquelle devaient se joindre les galères du Pape pour aller seconder les Vénitiens.

Disons tout de suite que cet événement se termina par la défaite des Turcs. Mais à ce moment on pouvait craindre une issue contraire, et dans ce cas le sultan aurait été bien capable de tourner contre Malte ses armes victorieuses. Il importait donc de se prémunir, et, quoique tout danger immédiat fût écarté, le grand-maître et son Conseil tenaient à poursuivre les travaux de fortification.

Malheureusement, si l'on était d'accord pour le principe, on différait touchant l'exécution. M. de Tigné, favori de la Congrégation de la guerre, avait commencé le fort de Sainte-Marguerite[2], tandis que le grand-prieur déclarait, sur l'avis de Folard, qu'il était beaucoup plus urgent de fortifier les Marines[3].

Il y eut à l'occasion de ces questions brûlantes une séance mémorable au Grand-Conseil. M. de Vendôme, faisant valoir les talents de Folard et de Mégret et s'appuyant sur leur rapport, demanda qu'on abandonnât immédiatement Sainte-Marguerite pour s'attacher uniquement aux Marines puis, afin d'entraîner l'Assemblée, il promit six mille livres.

Chacun suivit alors son exemple selon ses moyens et l'on réunit sur-le-champ une somme de quatorze mille écus[4].

Quant à don Perrelos, il loua infiniment le zèle du grand-prieur, se déclara favorable à ses vues et s'engagea pour dix mille écus.

« Alors la Congrégation de la guerre qui avait toujours

1. Ministère des affaires étrangères, Malte, 1709-1714, fol. 112.

2. C'est une éminence qui se trouve dans les terres en arrière du fort Saint-Ange.

3. Les « Marines » indiquent ici les côtés de la langue rocheuse au bout de laquelle se dressait Saint-Elme.

4. Soit 42.000 livres.

été opposée au parti qu'on voulait prendre s'efforça de donner ses raisons; mais on ne voulut pas les écouter. Son Eminence (le grand-maître) maltraita ce corps par des paroles piquantes et l'on en vint jusqu'à lui reprocher d'avoir trahi sa religion.

« L'Ordre se sentant apostrophé fort mal à propos fut si étourdi qu'aucun des membres ne se mit en devoir de répliquer.

« Le grand-maître continua ses invectives et, sans approfondir davantage la question, sans même écouter le sieur de Tigné ingénieur en chef que le Roi avait choisi, sans même lire son mémoire, il fut résolu, après avoir été au scrutin, qu'on ne dépenserait plus rien aux fortifications de la ville et que l'argent donné serait employé aux retranchements des Marines, dont l'administration serait ôtée à la Congrégation de la guerre[1]. »

Folard triomphait, mais c'était au détriment de tous les travaux déjà entrepris, dont l'inachèvement devait, paraît-il, entraîner la ruine. Aussi, un revirement d'opinion ne devait point tarder à se faire sentir, après réflexion, parmi les membres mêmes de l'Assemblée. Seulement, comme il y avait un vote précis, il fallait tourner la difficulté pour mettre en fuite le grand-prieur et ses protégés, cause réelle de tout ce conflit. Déjà M. de Vendôme avait fort indisposé une partie des chevaliers en se faisant conférer par Rome la première commanderie vacante de son prieuré avec la faculté d'en prendre une seconde pour lui dans les prieurés de Champagne et d'Aquitaine, ce qui constituait dans sa situation un formidable abus et même une grave infraction aux règles de l'Ordre.

Cette faveur ayant été éventée, il s'en était suivi une petite émeute devant le palais du grand-maître où les protestataires prétendaient pénétrer en foule pour exposer leur réclamation. Quant au grand-prieur, il n'avait pas eu assez d'invectives contre ceux qui attaquaient ainsi ses précieuses prébendes.

« Je suis ruiné ! s'était-il écrié avec un accent normand

1. Ministère des affaires étrangères, Malte, 1709-1714, fol. 112.

et d'un ton fâché. J'en appelle à Rome et je m'oppose. Ah ! maudit voyage ! malheureuse situation ! »

Depuis lors, disait l'agent de Voysin, sa situation n'a pas été fort gracieuse. Aussi ne parle-t-il plus de passer son hiver ici. Je suis fort trompé si, quand sa provision de champagne sera finie, il ne passe pas la mer pour reprendre à Lyon son train de vie ordinaire [1].

Cependant la fameuse citation, appelant les chevaliers à Malte, avait été révoquée le 20 juin 1715 et la Congrégation de la guerre, profitant de l'occasion, avait donné congé à Folard et à Mégret [2]. De plus, comme le grand-prieur, toujours entêté au sujet des Marines, avait généreusement promis de compléter la somme nécessaire à leur fortification si la dépense excédait quarante mille écus, on lui présenta un devis de trois cent mille livres avec l'espoir de le décourager. Mais loin de battre en retraite, le grand-prieur déclara que M. de Tigné, l'auteur du projet, n'avait pas su utiliser le terrain et il s'efforça d'imposer les plans de Folard, dont l'exécution ne devait point dépasser quarante mille écus.

Le grand-maître opinait encore dans le sens de son généralissime, et nul doute que l'affaire ne se fût terminée par le succès de Folard, si de nouvelles incartades du grand-prieur n'étaient venues édifier enfin l'excellent don Perrelos.

Alors celui-ci passa « de mauvais quarts d'heure », assure le correspondant de Voysin. Et, comme il s'était défait en faveur du grand-prieur d'une partie de son autorité dont il était jaloux à l'excès, il craignit que le généralissime ne se rendît tout à fait maître des affaires.

Un jour qu'il s'informait curieusement à un confident des occupations de M. de Vendôme [3], son interlocuteur

1. Ministère des affaires étrangères, Malte, 1709-1714, fol. 113.

2. *Ibid*, fol. 116.

3. Cette scène est exactement rapportée d'après la correspondance secrète de l'agent du ministre à Malte.

lui assura qu'il ne devait point s'embarrasser du grand-prieur, car celui-ci ne se levait qu'à une heure après midi.

« Buono, dit Son Eminence, d'un ton bas qui témoignait de sa satisfaction.

— Après quoi, poursuivit le confident, il prend son chocolat et joue jusqu'à six heures du soir, sans regarder personne que ses chiens pour lesquels il a une grande considération.

— Buono, reprit le grand-maître une seconde fois d'un ton un peu plus élevé. Et ensuite ?

— Ensuite, Monseigneur, il va à la promenade et retombe chez la signora Rosa à qui il rend visite.

— Buono, buono, questo va bene, ajouta Son Altesse Eminentissime.

— Et puis, continua l'autre, il sort à huit heures du soir suivi de cinq ou six jeunes gens, retourne chez lui, se met à table et y demeure jusqu'au jour.

— Buonissimo ! buonissimo !! buonissimo !!! »

Le grand-maître, disait l'agent du ministre, prononça ces paroles avec une progression harmonieuse, ayant commencé par le plus bas ton et finissant par le plus aigu, comme quand un écolier commence le solfège.

Depuis ce temps-là, déclarait l'agent du ministre à la fin de son rapport, le grand-maître, qui a eu le temps de mesurer M. de Vendôme, lui a donné différents dégoûts ; et les étrangers, qui l'ont remarqué, ont commencé à perdre de ce respect et de cette vénération que les préjugés honorables de son nom, de ses emplois et de sa dignité leur avaient inspirés [1].

Il est certain que Folard partagea la disgrâce de celui qui s'était institué son protecteur et qu'après mille politesses accordées au grand-prieur et à sa compagnie don Perrelos n'eut d'autre idée que de s'en débarrasser. Et puis, trois jeunes Français : MM. de Bassière, de Bonelle et de Saint-Germain venaient d'enlever en bateau une jeune fille de Malte en la déguisant en garçon [2]. Il était

1. Ministère des affaires étrangères, Malte, 1709-1714, fol.

2. Curieuse histoire dont le détail se trouve au ministère des affaires étrangères, même cote que la précédente.

temps que les chevaliers de cette nation, valeureuse mais légère, quittassent la sévère résidence des Hospitaliers. M. de Tigné seul fut retenu et finalement ses projets prévalurent.

D'autre part, Voysin écrivait de Versailles le 20 août 1715[1] à Folard une lettre qui ne laisse aucun doute sur les doléances que le chevalier avait dû lui adresser.

J'ai reçu, disait le ministre, votre lettre du 21 juin dernier et la carte qui y était jointe de la côte de l'île de Malte[2].

Je suis bien aise de l'avoir et vous m'avez fait plaisir de me l'envoyer.

Comme il me paraît que vous n'êtes pas agréable en ce pays-là et qu'on souhaite que vous reveniez ici, vous n'y sauriez venir trop tôt.

VOYSIN.

Tel fut l'épilogue de cette expédition dans laquelle Folard avait cru pouvoir atteindre la gloire, dont l'auréole, une fois de plus, s'effaçait à ses yeux[3]...

1. Ministère de la guerre, vol. 2506, p. 225.

2. Un des premiers soins de Folard avait été de procéder à des sondages avec l'aide de son jeune neveu, M. de Robert qu'il avait fait venir. Ces opérations lui prouvèrent que la moitié de l'île était naturellement inexpugnable et que, pour le reste, quelques ouvrages, notamment celui des Marines, rendraient tout débarquement impossible (Bibl. nat., Ln. 27, 7674, p. 89).

3. Le grand-maître lui avait offert, ainsi qu'à son neveu, la croix de Malte, « récompense assez ordinaire et qui ne coûte rien à l'Ordre », a dit un contemporain du chevalier. Mais, trouvant vraiment le présent trop mesquin, Folard le refusa, prétextant « qu'il n'était pas venu pour cela ».

CHAPITRE IX

1715. Mort de Louis XIV. — Le duc d'Orléans régent. — Coup d'œil rétrospectif sur Charles XII. — Attention que son génie militaire impose à l'Europe. — Le comte de Croissy. — Colbert et le baron de Goertz enrôlent Folard comme ingénieur et agent diplomatique. — Excellent accueil que Charles XII fait au chevalier. — Manière de vivre du roi de Suède. — Admiration et réserves de Folard pour ce prince. — Le baron de Goertz, son intelligence et son génie de l'intrigue diplomatique. — Son entente avec Alberoni. — Entremise de Folard. — Découverte du complot tendant à remettre le fils de Jacques II sur le trône d'Angleterre. — Folard se décide à rentrer en France pour des raisons de santé. — Mais il se plaint d'avoir été calomnié et dupé. — Pourtant Charles XII l'a engagé à revenir. — Folard s'embarque pour Dunkerque à Gothembourg. — Naufrage du navire qui le porte. — Retour difficile à Hambourg, puis à Paris. — Lettre de Goertz qui l'encourage à revenir après guérison. — Mais d'autres lettres du ministre de la guerre de Suède et de M. Mégret lui conseillent au contraire de rester en France. — Plaintes de Folard à Goertz. — Propositions de canons, de plans, de projets. — Folard essaie vainement de faire revenir son neveu de Robert qu'il avait confié à Mégret. — Ses soupçons à l'égard de ce personnage. — Il continue à poser à Goertz des conditions pour son retour. — Siège de Frederichshall et mort singulière de Charles XII. — Mégret soupçonné. — Triste fin de Goertz. — Folard renonce à la Suède.

Louis XIV venait de mourir (1er septembre 1715), et si Folard pouvait s'attendre à quelque faveur de la part de son ancien général le duc d'Orléans, devenu Régent, il n'avait pas à espérer de longtemps qu'une guerre lui fournît l'occasion de faire encore valoir ses talents. Aucun des Etats qui venaient de s'épuiser durant tant d'années ne se serait soucié de faire renaître le moindre conflit.

Mais tandis que s'était déroulée du côté de la France

cette pénible guerre de la succession d'Espagne, une lutte non moins rude s'était livrée à l'autre extrémité de l'Europe, et ses phases se répercutaient à présent aux échos des pays latins apaisés, capables enfin de s'intéresser à des événements extérieurs.

De toutes les relations curieuses, voire invraisemblables, qui parvenaient de Pologne, de Russie et même de Turquie surgissait un personnage extraordinaire et quasi fantastique, en dépit de son sévère costume de gros drap bleu à peine rehaussé de quelques boutons d'or. On le décrivait ainsi[1] :

« D'une taille avantageuse et noble, il avait un très beau front, de grands yeux bleus remplis de douceur, un nez bien formé : mais le bas du visage désagréable, trop souvent défiguré par un rire fréquent qui ne partait que des lèvres, presque point de barbe ni de cheveux. Il parlait très peu et ne répondait souvent que par ce rire dont il avait pris l'habitude.

« On observait à sa table un silence profond. Il avait conservé dans l'inflexibilité de son caractère cette timidité qu'on nomme fausse honte. Il eût été embarrassé d'une conversation parce que, s'étant donné tout entier aux travaux et à la guerre, il n'avait jamais connu la société. »

Tel était Charles XII, roi de Suède, dont le génie militaire sembla un moment devoir présider aux destinées de la moitié de l'Europe.

Tout, en effet, était uniquement génial chez ce souverain qui, jusqu'à l'âge de trente et un ans, n'avait absolument lu que les *Commentaires* de César et l'histoire d'Alexandre.

Comme travail personnel il avait bien écrit quelques réflexions sur la guerre et sur ses campagnes depuis 1700 jusqu'en 1709, mais il s'en cachait, et s'il l'avoua un jour à Folard ce fut pour lui dire aussitôt que son manuscrit avait été perdu lors du désastre de Pultava[2].

Or, si le personnage se trouvait revêtu d'un caractère fantastique, ce n'était point par tous ces détails, indices

1 et 2. Voltaire, *Histoire de Charles XII*, p. 408.

au contraire d'une extrême simplicité, c'était par la longue suite d'épisodes qui depuis sa jeunesse avaient déjà dressé dans l'Histoire un impérissable monument commémoratif de son règne. C'était le souvenir de cet enfant de quinze ans (1697) saisissant d'une main ferme les rênes du pouvoir, alors qu'une régence maternelle et intéressée prétendait le faire attendre encore deux ans; c'était ce vigoureux adolescent qui venait de terrasser un ours énorme à l'aide d'un filet et d'un bâton, d'après la manière de son pays, quand on lui annonça l'irruption des Saxons en Livonie, et qui était parti de Stockholm (8 mai 1700) pour n'y plus jamais revenir...

C'était alors sa prestigieuse épopée sur le grand continent européen, la prise de Copenhague, premier coup de maître de ce jeune général qui sauta de sa chaloupe en avant de ses troupes, ayant de l'eau jusqu'aux épaules, puis qui, le 30 novembre de la même année (1700), mit quatre-ving-mille Russes en déroute devant Narva avec huit mille Suédois seulement.

C'était ce jeune conquérant se dressant comme par magie au dessus des trônes et dictant ses lois, après avoir détruit plusieurs armées, en des batailles où son génie avec la discipline admirable de ses troupes suppléaient au petit nombre de ses soldats. C'était la Pologne soumise, Auguste II détrôné et remplacé par Stanislas Leczinski; tout cela accompli par ce prince toujours botté à qui une tente et des généraux tenaient lieu de palais et de cour, et dont les projets, parfois singuliers, trouvaient comme instrument d'exécution la plus merveilleuse armée qu'on eût jamais connue et dont celle du Grand Frédéric, plus tard, ne fut qu'une pâle copie. A tant de gloire brillante il fallait quelque relief fourni par l'ombre. Il y en eut, mais celle qui couvrit soudain Charles XII en Russie fut rayée d'éclairs splendides. Ce chef, sûr de ses soldats et payé de retour, n'avait pas hésité à marcher sur Moscou avec une poignée d'hommes, perdue dans la steppe immense et guettée, comme la Grande Armée deux siècles plus tard, par l'inclémente nature. Et puis, les hordes russes de jadis, enfin assouplies militairement

grâce à la ténacité du tzar, avaient anéanti l'invincible cohorte... Les soldats suédois et leurs officiers envoyés captifs en Sibérie. Charles fugitif chez les Turcs et là, reprenant par les intrigues ce que la force lui avait ravi, puis, devenu gênant et sur le point d'être ramené dans son royaume. se révoltant contre ses hôtes mêmes, soutenant avec ses domestiques dans sa maison de Varnitza un véritable siège contre vingt mille Tartares et six mille janissaires qui devaient simplement le conduire hors de l'empire, et ne cédant qu'après avoir tué trois cents hommes aux assiégeants et vu tomber tous ses amis ; enfin l'énergique souverain s'évadant, traversant à cheval sous le costume d'un modeste officier allemand les États de l'empereur et arrivant, après seize jours et seize nuits de course, à Stralsund[1] que venaient aussitôt bloquer des escadres anglaises et danoises et d'où, à la veille d'être pris, Charles s'échappait encore en bateau[2] sous le feu des ennemis vigilants mais mal servis par le vent : tels étaient les traits fulgurants avec lesquels cet homme prodigieux venait de buriner son histoire.

C'était le comte de Croissy, lieutenant général et ambassadeur de France auprès de Charles XII, qui avait rapporté les dernières nouvelles de ce roi déjà légendaire. Voltaire a dit avec raison : « Envoyer un homme à la tranchée ou en ambassade auprès de Charles XII, c'était presque la même chose. » Le roi entretenait en effet Croissy des heures entières dans les endroits les plus exposés, pendant que le canon et les bombes tuaient du monde à côté et derrière eux, sans que le roi s'aperçût du danger, ni que l'ambassadeur voulût lui faire seulement soupçonner qu'il y avait des endroits plus convenables pour parler d'affaires[3].

Mais les risques à courir étaient largement compensés par l'intérêt que présentait semblable mission et par l'avantage d'approcher familièrement cet homme extraordinaire.

1. Ville de Poméranie, actuellement en Prusse.

2. 20 décembre 1715.

3. Voltaire, *Histoire de Charles XII.*

Croissy couchait souvent auprès du Roi sur le même manteau et, en partageant ainsi ses dangers et ses fatigues, il avait acquis le droit de lui parler en toute liberté, mais en latin... car Charles XII, depuis son enfance, s'obstinait à ne jamais se servir de la langue française, quoiqu'il l'entendît assez bien. Enfin Croissy, n'ayant rien obtenu touchant ce qu'il devait négocier[1], avait quitté Stralsund en ruines, deux jours avant la fuite du Roi, qui avait été suivie de l'assaut final et de la prise de la ville.

Or ce comte de Croissy était un Colbert, apparenté par conséquent à Desmarest et à Goesbriant. Il connaissait donc sûrement Folard. Le nom de celui-ci passa-t-il dans les conversations de l'ambassadeur avec Charles XII et l'attention du roi fut-elle attirée au point de faire naître le désir d'avoir cet ingénieur à son service? ou bien Folard lui-même, à son retour de Malte, avait-il prié le comte de Croissy de ne pas l'oublier à l'occasion? Enfin fut-ce le baron de Goertz, dont Saint-Simon signale le passage à Paris en 1716, qui connut Folard par Croissy et l'enrôla? toujours est-il que le chevalier passa en Suède, avide comme on le pense d'approcher le guerrier merveilleux sur qui l'Europe avait alors les yeux fixés et dont les procédés militaires semblaient concorder si bien avec sa propre méthode.

De fait, il fut admirablement accueilli, et le tableau qu'il nous a laissé de l'existence quotidienne de Charles XII complète avantageusement la physionomie curieuse du conquérant en costume de gros drap bleu.

« Quel héros lui comparerons-nous dans l'Histoire? s'écrie Folard avec enthousiasme[2]. Je n'en vois aucun. Je n'ai que faire d'aller chercher comme il a vécu et s'il a reçu quelque aise et quelque douceur en sa vie ; j'en ai été le témoin, et ce que j'ai vu, d'autres l'ont observé avant moi. Quel était son lit lorsque j'arrivai en Scanie? Deux bottes de paille et une peau d'ours par-dessus, couchant

1. Il s'agissait d'un accommodement entre le roi de Prusse et Charles XII. « Mais le premier, dit Voltaire, demandait trop et le second ne voulait rien céder. »

2. Polybe, t. V, p. 484.

tout habillé comme le moindre de ses soldats. Le comte de la Marck, ambassadeur de France, que ce prince estimait infiniment, lui persuada de coucher dans un lit pour la première fois depuis la guerre. Mais quel était ce lit ! Un seul matelas, des draps et une couverture, sans rideaux.

« Il se couchait à dix heures et se levait à deux, pour monter à cheval un instant après, tel temps qu'il fît. Il revenait à cinq ou six heures du matin pour travailler avec ses ministres, sans jamais quitter ses bottes que pour se coucher.

« Il se mettait à table à quatre heures, car il ne faisait qu'un repas, et quel repas ! Il y avait bien peu de bourgeois dans Paris qui ne le fissent meilleur et plus délicat : une soupe assez mauvaise, un bouilli, deux ou trois ragoûts et quelques poulardes, tout cela exposé sur une table et sans nul dessert. Toute sa vaisselle était de fer battu, jusqu'à son gobelet. Il ne buvait que de l'eau, il n'avait que neuf couverts à sa table : les officiers généraux jusqu'aux colonels y mangeaient.

« Après son dîner, il se retirait dans sa chambre, où l'on ne parlait que de guerre, et ce brave prince en parlait aussi bien qu'aurait pu le faire César. Je n'ai jamais tant profité que dans ces conversations ; et quand il n'y aurait eu que ce seul prince qui eût applaudi à mes principes, j'aurais lieu de m'en glorifier et d'en tirer vanité. »

La quasi-dévotion de Folard pour Charles XII ne va pas cependant sans quelques réserves et, s'il a comparé ce prince à Annibal, c'est pour adresser un reproche commun à ces deux illustres généraux qui commirent la faute « de s'avancer trop loin sans s'assurer de bonnes places[1] ».

Mais, malgré ces critiques, Folard demeurait un admirateur fervent du génie de Charles XII. Celui-ci, de son côté, accordait à l'officier français des marques très nettes de son estime ; et nul doute que le petit ingénieur n'eût enfin trouvé auprès de ce grand guerrier une enviable situation si une mort singulière et encore mystérieuse, en

1. Polybe, t. V, p. 421.

dépit de toutes les enquêtes, n'était venue, deux ans plus tard, briser de si belles espérances.

Pour l'instant du moins Folard se voyait sur le chemin de la prospérité, non seulement à cause de la protection du roi de Suède, mais aussi grâce à la sympathie particulière que lui témoignait un des personnages les plus importants de la diplomatie européenne : le baron Henri de Goertz.

Cet homme d'État, né en Franconie et baron immédiat de l'Empire, ayant rendu des services importants au roi de Suède pendant le séjour de ce monarque à Bender [1], chez les Turcs, était devenu depuis lors son favori et son premier ministre.

« Jamais, a écrit Voltaire [2], homme ne fut si souple et si audacieux à la fois, si plein de ressources dans les disgrâces, si vaste dans ses desseins, ni si actif dans ses démarches ; nul projet ne l'effrayait, nul moyen ne lui coûtait ; il prodiguait les dons, les promesses, les serments, la vérité et le mensonge. Il allait en Suède, en France, en Angleterre, en Hollande essayer lui-même les ressorts qu'il voulait faire jouer. Il eût été capable d'ébranler l'Europe, et il en avait conçu l'idée. Ce que son maître était à la tête d'une armée, il l'était dans le cabinet ; aussi prit-il sur Charles XII un ascendant qu'aucun ministre n'avait eu avant lui. »

D'autre part, le maréchal d'Uxelles, président du Conseil des Affaires étrangères, recevait de Suède par dépêche chiffrée, au commencement de 1716, ces lignes qui complètent curieusement le portrait tracé par Voltaire :

« Ce ministre [M. de Goertz] est très habile, fort pénétrant et si versé dans l'art de la ruse et de la dissimulation que le comte Velling a dit de lui que s'il avait à sa disposition cinq hommes comme M. de Goertz il pourrait tromper toute l'Europe [3]. »

1. C'était près de là qu'avait eu lieu le fameux siège de la maison de Charles XII, à Varnitza.

2. Voltaire, *Histoire de Charles XII*.

3. Ministère des affaires étrangères, Suède, 1716, p. 83, dépêche du 21 janvier.

Tel était l'homme qui, plus encore que le roi de Suède, avait pris Folard sous sa protection et avec qui le chevalier correspondait familièrement[1].

Dans ce temps où Charles XII, malgré ses talents et son énergie, semblait réduit à la dernière extrémité, ce fut Goertz qui rétablit ses affaires en faisant jouer les fils qui devaient attirer les puissances européennes dans d'inextricables difficultés. Il fut un des premiers à chercher la mise en pratique d'un moyen qui semble paradoxal et qui consiste après une guerre à s'allier avec son adversaire de la veille. Il sut discerner que le tzar n'était pas content de ses alliés les Prussiens et les Danois parce que ceux-ci le traitaient avec méfiance. Et Goertz eut le talent d'attiser ce feu qui couvait, comme aussi de faire apercevoir en même temps à l'intéressé que deux souverains comme Charles XII et l'empereur de Russie feraient par leur union trembler l'Europe.

Il réussit au point que le tzar, au lieu d'opérer une descente en Suède, laissa ses troupes hiverner dans le duché de Mecklembourg dont il chercha à se rendre acquéreur, pour la plus grande irritation des alliés.

D'autre part, Goertz, afin d'immobiliser l'Angleterre, conçut le projet de replacer le fils de Jacques II sur le trône de ses ancêtres et il fit entrer dans ses vues le cardinal Alberoni, dont le puissant génie allait régénérer l'Espagne, comme Goertz n'eût pas manqué de faire pour la Suède, si le destin n'avait dressé si vite un échafaud en travers de sa route.

Or, pour appuyer une descente en Écosse où se trouvaient principalement les mécontents, il fallait une flotte, et celle de la Suède était en partie ruinée. Goertz eut alors l'idée, singulière mais pratique, de s'adresser à une sorte d'association internationale de pirates qui, après avoir été pourchassés, s'étaient retirés à Madagascar.

« C'étaient des hommes presque tous connus par des

1. Cette correspondance se trouve aux archives du royaume de Suède et nous devons à la très aimable intervention de M. Théodore Westrin, premier archiviste, l'avantage d'en posséder une copie *officiellement conforme*, avec la traduction de certaines pièces.

actions auxquelles il ne manquait que la justice pour être héroïques[1]. » Las de leur existence criminelle, ils cherchaient un maître dont ils étaient résolus à payer la protection par leur dévouement. Deux gentilshommes suédois, Cromstrom et Mendal, partirent pour traiter cette affaire.

On peut dire qu'à ce moment l'Europe entière fut couverte par une sorte de filet aux trames invisibles, dont Goertz et Alberoni, chacun à une extrémité, multipliaient quotidiennement les mailles. Et immédiatement derrière Goertz on découvre Folard, sinon comme inspirateur, ce qui ne serait pas impossible, du moins comme intermédiaire de confiance entre ces grands personnages qui semblaient alors devoir pétrir le monde à leur gré. Telle est du moins l'impression qui se dégage très nettement de ce passage d'une des letres du chevalier au baron de Goertz[2].

... J'espère que M. le général Poniatowski[3] aura mandé à Votre Éminence que je ne serai pas inutile ici[4].

J'ai ouvert un dessein qui pourrait être avantageux au Roi [de Suède]. Le cardinal Alberoni est fort de mes amis[5]; il voudrait m'attirer au service de l'Espagne, mais comme mon inclination est toute pour la Suède, j'ai ouvert un avis dont vous devez être informé ; si le Roi le trouve bon, je tenterai l'entreprise. J'ai écrit au cardinal et je l'ai fait d'une manière à ne rien faire soupçonner sinon que cela vient de moi. Nous verrons ce qui nous sera répondu.

Quant aux autres affaires, on se flatte ici qu'on tirera

1. Voltaire, *Histoire de Charles XII.*

2. Correspondance du baron de Goertz. Arch. du royaume de Suède.

3. Stanislas Poniatowski, général polonais. Il avait sauvé Charles XII à Pultava et à Rugen et était l'un de ses agents diplomatiques les plus actifs.

4. Cette lettre est écrite de Paris en février 1718 — et si nous anticipons sur ce point c'est pour montrer tout de suite le rôle important et secret que Folard eut à jouer dans les intrigues nouées avec Alberoni, avant que Cellamare n'en vînt à préparer le coup monté contre le Régent. Il est certain qu'à ce moment le dévouement du chevalier pour le duc d'Orléans le fit mettre à l'écart du complot.

5. Il ne faut pas oublier que Alberoni, fils d'un jardinier de Firenzuola (près de Plaisance), devait sa fortune au duc de Vendôme qui l'avait ramené en France et conduit plus tard en Espagne. Folard et lui se connaissaient donc de longue date.

quelque secours de ma petite intelligence. Il ne m'est pas permis de m'expliquer davantage.

M. le duc Régent m'a très bien reçu ; il m'a fait l'honneur de me dire qu'il y a longtemps qu'il aurait dû me faire du bien et que j'en verrais bientôt les efforts.

Ce passage ainsi que plusieurs autres de la correspondance de Folard permettent d'affirmer que le chevalier occupa, momentanément du moins, une situation diplomatique et militaire importante auprès de Charles XII.

Celui-ci, pour le moment (1716), semblait négliger l'Europe et ses propres États pour s'appliquer à la conquête de la Norvège, et de ce côté la fortune lui devenait de nouveau favorable. Pour le reste, il s'en rapportait à ses agents diplomatiques ; et, en réalité, le travail de ceux-ci était formidable. Goertz menait campagne en tous royaumes sans autres forces que ses intrigues et il traitait avec les princes du ton autoritaire d'un général victorieux, tant le génie militaire de Charles XII, même de loin, semblait encore redoutable [1].

Malheureusement, en Angleterre, la conspiration en faveur du fils de Jacques II avait été découverte (février 1717). Gylembourg, l'ambassadeur de Suède à Londres, ayant été arrêté, on avait trouvé dans ses papiers trois lettres de Goertz qui ne laissaient aucun doute sur la complicité de la Suède.

Ce contretemps eut pourtant une heureuse répercussion, en ce sens que les vaisseaux anglais qui se trouvaient dans la mer Baltique reçurent l'ordre de revenir dans les ports d'Angleterre [2] pour être employés selon les nécessités.

On put alors sortir un peu plus librement de Suède en bateau et c'est à ce moment que se place un des incidents les plus lamentables de l'existence de Folard, dont la vie fut alors, une fois de plus, en danger.

1. Voir dans Saint-Simon les années 1717-1718.

2. Saint-Simon, t. XXIX, p. 53-54.

Voltaire a écrit[1] : « Le baron de Goertz envoya secrètement en France plusieurs officiers, entre autres le chevalier de Folard qui, ayant fait trente campagnes dans les armées françaises et y ayant fait peu de fortune, avait été offrir ses services au roi de Suède, moins par des vues intéressées que par le désir de servir sous un roi qui avait une réputation si étonnante...

« Ses vues furent goûtées de Charles XII qui lui-même avait fait la guerre d'une manière nouvelle et qui ne se laissait en rien conduire par la coutume. Il destina le chevalier de Folard à être un des instruments dont il voulait se servir dans la descente projetée en Écosse. Ce gentilhomme exécuta en France les ordres secrets du baron de Goertz.

« Beaucoup d'officiers français et un plus grand nombre d'Irlandais entrèrent dans cette conjuration d'une espèce nouvelle, qui se tramait en même temps en Angleterre, en France, en Moscovie, et dont les branches s'étendaient secrètement d'un bout de l'Europe à l'autre. »

Voltaire, on le voit, rend justice au désintéressement et à la valeur de Folard, mais si le chevalier fit un voyage en France à l'automne, en 1717, et si, en effet, il profita de son séjour pour rendre des services au baron de Goertz, la cause déterminante de son départ fut une question de santé doublée d'une affaire d'amour-propre.

Un accident qui m'est arrivé, écrivait-il à Goertz le 1er novembre[2], m'a obligé de supplier Sa Majesté de me permettre de m'en retourner pour chercher du remède à mon mal que je n'ai pu trouver ici[3]. Il y aura sans doute des gens qui diront à Votre Excellence que la raison de ma retraite n'est pas toute renfermée dans mes incommodités et cela fondé sur ce que j'ai attendu six mois inutilement pour qu'on m'accordât ce qu'on m'avait fait espérer et que Votre Excellence m'avait promis avant mon accident. Je crus que mes services n'étaient

1. *Histoire de Charles XII*, p. 389.

2. Lettre datée de Gothembourg, 1er novembre 1717. Arch. du royaume de Suède. Correspondance du baron de Goertz.

3. Il s'agissait très probablement d'une hernie.

pas agréables au Roi, Sa Majesté ayant accordé le grade de colonel à un Français arrivé en même temps que moi[1], qui, à parler franchement, n'a que des services très médiocres... J'ai toujours cru, Monsieur, que quelqu'un m'avait calomnié, car la calomnie est toujours compagne des gens de bien...

Ainsi en Suède de même qu'en France, la Cour, voire l'armée n'étaient pas à l'abri des intrigues sournoises; et, si les femmes en étaient bannies par les circonstances comme aussi par les goûts de Charles XII, la médisance et la calomnie allaient leur train. Il faut dire pourtant qu'en l'espèce Folard s'était en partie trompé, non pas en ce qui concernait la tentative dirigée contre lui mais touchant l'impression qu'elle avait produite sur l'esprit du roi. Il s'en aperçût la veille de son départ en allant prendre congé du prince qui lui donna les marques les plus certaines de son estime et de son amitié[2], et l'engagea à revenir quand il le pourrait.

Folard reconnut alors que son erreur provenait de ce qu'il avait ajouté foi trop facilement à des propos intéressés et il comprit qu'il avait été joué par des jaloux peu véridiques, désireux de lui voir quitter la place. Malheureusement, il était trop tard pour renoncer au départ; de plus, la médiocrité des chirurgiens suédois faisait peur au chevalier qui tenait à se mettre entre les mains d'un Français.

Il s'embarqua donc à Gothembourg[3] au commencement de novembre sur un bateau appartenant à M. Hogguer[4]. Il emportait avec lui tous ses papiers et tous ses bagages, car jusqu'à la suprême entrevue si cordiale avec Charles XII il n'avait conçu aucun espoir de retour. Sur le même bateau partaient un certain M. Fourberg, le

1. M. de Linerot.

2. Arch. du royaume de Suède, lettre de Folard au baron de Goertz du 27 février 1718.

3. Gothembourg ou Gœteborg est un port situé sur la côte ouest de la Suède presque en face de la pointe nord du Danemark.

4. Banquier qui avait servi d'intermédiaire entre le roi de Suède et le Régent. « Personne, a dit le marquis d'Argenson, ne possède plus au juste les desseins de Charles XII que Hogguer. »

jeune barron de Sparre[1] et l'adjudant général suédois Hans Gyllenskiepp, porteur de lettres confidentielles et chargé d'instructions secrètes du roi de Suède pour le général Poniatowski, alors en mission spéciale et dissimulée à Paris. Les lettres, enfermées dans une boîte de plomb, furent cachées à fond de cale au milieu de la cargaison qui était fort riche, paraît-il. Quant aux instructions, elles étaient purement verbales et, grâce à ces précautions, rien n'était à craindre au cas d'une visite ou d'une capture.

Le navire devait aller à Dunkerque, et le vent favorable semblait assurer une excellente traversée, quand le lendemain même du départ, au commencement de la nuit, la maladresse ou la présomption de l'officier en second déterminèrent une catastrophe[2].

On a assuré[3] que ce jeune homme sans expérience, mais parent de l'armateur, avait pris de force la barre des mains du pilote et amené le vaisseau sur un écueil malgré un clair de lune magnifique. Ce détail, pour fort possible qu'il soit, n'est cependant pas confirmé dans la relation la plus sûre que l'on puisse consulter, celle de M. de Gyllenskiepp qui rapporte les faits en ces termes[4] :

... Le soir à sept heures, le capitaine fut informé qu'on voyait la lanterne de Scagen[5] ; après quoi il ordonna tout de suite au second de faire route vers le nord, à quoi celui-ci obéit. Mais aussitôt que le capitaine fut descendu dans la chambre, il changea la route et, au lieu de mettre le cap au nord, il suivit la première route et fit directement voile vers la terre.

1. Fils d'Erick Sparre, ancien ambassadeur de Suède en France.

2. Jusqu'ici cette aventure avait été l'objet d'une lourde erreur, car on la plaçait au départ de Folard pour la Suède. Mais nous sommes en possession des lettres mêmes du lieutenant général de Gyllenskiepp, qui apportent aux faits et à leur date des précisions absolues.

3. Bibl. nat., Ln. 27. 7674, p. 90.

4. Traduction de la lettre écrite en suédois de Hambourg au Roi, le 25 novembre, lorsque toutes les difficultés eurent été surmontées.

5. Le feu de Scagen se trouve à la pointe extrême nord du Danemark.

Presque aussitôt le navire toucha violemment

... et, continue Gyllenskiepp, il est impossible de décrire la consternation que ce malheur jeta parmi l'équipage. Nous eûmes la plus grande peine à faire descendre le canot et la chaloupe dans l'eau. C'était à peine fait que le navire commençait à se pencher.

Au moment du premier choc, Folard était couché[1] et dormait paisiblement. Par bonheur, son domestique qui avait conçu, paraît-il, quelque méfiance touchant les capacités du « second », était resté sur le tillac. Il descendit en toute hâte avertir le chevalier, et celui-ci dut se contenter d'endosser précipitamment sa robe de chambre et ses pantoufles. Ce fut un sauve-qui-peut général, et les passagers se trouvèrent enfin avec l'équipage empilés dans les deux barques de sauvetage sans avoir pu rien emporter. C'était même tout juste si le capitaine avait eu le temps de saisir les papiers du bord avant de sauter dans la chaloupe.

Comme la lune s'était cachée et que nul ne pouvait dire exactement où l'on se trouvait, le capitaine fit jeter l'ancre par prudence pour attendre le jour. Mais la nuit parut longue à ces malheureux, la plupart à demi vêtus, qu'une pluie fine commençait à faire grelotter quand l'aube parut enfin, découvrant la côte à la distance d'une lieue environ. Le navire avait entièrement disparu, emportant avec lui le suprême espoir qu'avaient les naufragés de tenter le sauvetage de quelques épaves.

Le pauvre chevalier perdait sa garde-robe, sa vaisselle et son argent, en tout pour dix mille livres, et de plus, des papiers précieux, lettres, plans et travaux dont il avait voulu communiquer la meilleure partie à Charles XII.

Quant au lieutenant général, il ne se consolait pas de n'avoir pu aller quérir la précieuse boîte de plomb si bien cachée, mais, hélas ! si peu accessible au moment d'un désastre aussi rapide.

1. Bibl. nat., Ln. 27, 7674, f° 90.

Cependant les embarcations s'étaient rapprochées de la côte et les naufragés purent descendre facilement, non toutefois sans se mettre dans l'eau jusqu'à la ceinture.

Alors le chevalier, qui d'habitude ne se piquait pourtant guère de sentiments religieux, s'écria :

« A genoux mes amis ! et remercions Dieu de nous avoir sauvés d'un si grand danger[1]. »

Tout le monde fit de bon cœur ce qu'il demandait ; après quoi la petite troupe s'achemina vers le bourg de Scagen que l'on apercevait à peu de distance. Seulement, comme on était chez les Danois, c'est-à-dire en pays ennemi, il s'agissait de dissimuler la personnalité de M. de Gyllenskiepp et du jeune baron de Sparre. Heureusement le rôle de l'équipage portait le nom d'un commissaire des vivres français, nommé Grison, qui était resté à Gothembourg. Le lieutenant général prit la place de cet homme, et M. de Sparre passa pour le valet de M. Fourberg. Après s'être bien concertés à ce sujet, les naufragés se rendirent chez le bourgmestre et lui contèrent leur malheur très véridiquement, mais en attribuant la propriété de la cargaison au roi de France.

M. Fourberg, le chevalier et le faux commissaire Grison, excipant de leur qualité de Français, demandèrent des passeports qui leur permissent à eux et à leurs valets de gagner Hambourg. Le bourgmestre, sans défiance, leur accorda aussitôt ce qu'ils demandaient et cela d'autant plus facilement que, entre temps, Folard avait retrouvé dans le bourg un compatriote dont il s'était vite fait un ami.

Voici comment cette heureuse rencontre s'était produite. Lorsque les naufragés étaient arrivés à Scagen, ils avaient résolu de mettre en commun leurs maigres ressources. Chacun avait fouillé dans ses poches à l'exception du chevalier qui, comme on le sait, n'avait pas même eu le temps de passer une culotte. et l'on avait pu réunir la somme de dix écus[2]. C'était bien peu, mais pourtant on en usa pour parer au plus pressé et mettre les moins bien équipés en état de poursuivre le voyage.

1 et 2. Bibl. nat., Ln. 27. 7674, f°s 90 et suiv.

Or, en circulant, voici que Folard entendit tout à coup une phrase articulée en provençal. Cette langue lui était familière ; il y répondit et se trouva en face d'un brave négociant qui fut pris de pitié au récit du naufrage. Puis, « ayant reconnu à la finesse du linge que portaient ses interlocuteurs que c'étaient des gens de considération à qui il avait affaire, il leur prêta cent écus sur parole. » Ainsi nantis, les naufragés français et leurs valets, parmi lesquels comptait le jeune baron de Sparre, quittèrent Scagen le jour même et arrivèrent le lendemain à Aalborg où ils avaient à faire viser leur passeports par le préfet, qui était alors le baron de Goersdorf.

Celui-ci, raconte M. de Gyllenskiepp [1], pensant qu'il n'y avait aucun Suédois parmi nous, non seulement visa nos passeports pour Hambourg, mais aussi nous donna de l'argent pour continuer notre route. Nous jouâmes de bonheur pendant tout le voyage, et nous pûmes passer librement. Mais en arrivant à Reinsbourg, où commande M. le lieutenant général de Rolstein, nous faillîmes être forcés de nous rendre à Copenhague ; car, après nous avoir examinés tous à fond pour savoir si nous étions ceux que nous prétendions, M. de Rolstein déclara que, puisque nous étions venus d'une place très suspecte, il ne pouvait pas faire autre chose que nous garder.

Enfin, après mûre considération, il nous permit de passer, et nous sommes arrivés, grâce à Dieu, à Hambourg, le 12 novembre [1717].

Inutile de dire que le premier soin des naufragés fut alors de rembourser le brave négociant provençal. Ils le firent en lui renvoyant une somme double de celle qui leur avait été prêtée avec tant de confiance ; après quoi, ils se mirent en mesure de gagner la France tant bien que mal.

De retour à Paris, Folard reçut du baron de Goertz une lettre qui, malgré sa sécheresse, dut le combler de joie car elle marquait du regret touchant son départ, et une invitation à revenir.

1. Arch. du royaume de Suède. Lettre au baron de Goertz.

Mais, hélas ! d'autres lettres désobligeantes ou fielleuses vinrent détruire l'heureux effet de la démarche de Goertz. Les unes émanaient du ministre de la guerre, Kusten Feif, les autres de l'ingénieur Mégret que Folard, au retour de Malte, avait entraîné en Suède. Il avait également emmené avec lui son neveu de Robert, âgé de douze ans, dont il avait pris à cœur l'éducation militaire ; et lorsqu'il avait dû revenir en France, ne voulant pas priver le jeune homme d'une si bonne école et d'une aubaine possible, il l'avait confié à son ami Mégret. Et voilà que celui-ci engageait maintenant Folard à demeurer en France, lui insinuant que dans l'entourage du Roi on se montrait peu soucieux de le voir revenir. De plus, le ministre de la guerre se refusait à assurer au chevalier certains avantages et un grade qui lui avaient été promis par le baron de Goertz.

Folard confia ses amertumes à Poniatowski et celui-ci, en écrivant au baron de Goertz le 26 décembre 1717, lui disait[1] :

M. le chevalier de Folard, fort satisfait des grâces de Sa Majesté, m'a paru être déconseillé de chez nous-mêmes pour s'engager dans le service du Roi. Si Sa Majesté est contente de lui et qu'elle souhaite son retour, il me semble qu'il me serait aisé à le persuader de retourner. Je vous supplie, Monsieur, d'un mot de réponse sur cela pour que je m'en puisse régler.

Nous ne possédons malheureusement pas la réponse de Goertz qui aurait jeté un jour précieux sur l'opinion réelle que l'on s'était faite de Folard en Suède, mais il semble bien que Poniatowski dût plutôt engager le chevalier à rejoindre Charles XII.

En tout cas il ne l'en détourna point, sans quoi nous ne verrions pas Folard, sitôt remis de « son incommodité », manifester au baron de Goertz l'intention de retourner en Suède sous certaines conditions. Car, s'il offrit de nouveau ses services, ce ne fut pas sans avoir

1. Arch. de Suède.

fait entendre préalablement d'amères récriminations.

Le ministre[1] semblait vouloir me jouer, écrivait-il le 27 février ; il n'a jamais voulu me donner la moindre espérance, et son laconisme me faisait assez apercevoir qu'il n'eût pas été fâché que je me dépitasse.

Mais combien ce ministre connaissait peu Folard pour concevoir semblable espoir !...

Plus loin, le chevalier fait de son aventure un tableau piteux. « Ma perte est effroyable, dit-il, et j'arrive en France en chemise, ce qui m'est moins sensible que la perte de tous mes papiers. » Et Folard, qui a déjà l'intention de publier une partie de ses travaux, demande la copie de deux manuscrits[2] qu'il a offerts à Charles XII et dont les originaux sont, hélas ! à jamais perdus.

Quant à sa santé, elle le préoccupe déjà moins, car il s'est mis entre les mains « d'un très habile homme qui s'est engagé à le guérir en trois mois ». En effet, à la fin de mai, il annonce qu'il est en état de retourner en Suède, grâce à une petite opération et à un bandage qui lui permet de supporter les plus grandes fatigues. On sent qu'il brûle d'envie de repartir et qu'il le ferait dans n'importe quelles conditions. Mais il affecte de tenir à des garanties.

Je partirais sur la foi d'une simple lettre de Votre Excellence ; Elle doit être persuadée que je me confie à Elle comme au plus honnête homme du monde... mais qu'irais-je faire en Suède, Monsieur, si en arrivant je ne trouve pas Votre Excellence[3] ? Et que dois-je faire, puisque cet homme, de qui j'ai lieu de me défier, semble m'insinuer dans sa lettre, du 15 du mois passé, que je ferais mieux de rester en France. Je sais qu'on craint la présence d'un homme, lorsque la conscience vous reproche l'ingratitude et la perfidie. Je lui ai confié la plupart de mes secrets militaires ; je le veux croire trop honnête pour vouloir se les attribuer à la faveur de mon absence.

1. Kusten Feif, ministre de la guerre.

2. Il s'agissait du traité de la Colonne et du traité de l'attaque et de la défense des places.

3. Goertz qui voyageait beaucoup était alors à Aland, île de l'Archipel entre la Suède et la Finlande.

« Cet homme », c'était Mégret, l'ingénieur avec qui Folard s'était rencontré à Malte dans l'entourage du grand-prieur. Une camaraderie quotidienne les avait rapprochés, mais en réalité Folard ne le connaissait que depuis peu et ne savait même pas qui étaient ses parents. Et pourtant avec une légèreté, conforme d'ailleurs au caractère naïf et suffisant du chevalier, celui-ci n'avait pas hésité à le présenter à Charles XII, puis, lors de son départ, à lui confier son jeune neveu.

Mais de retour en France, il avait eu sur la moralité de Mégret de terribles révélations et, sa défiance s'étant éveillée, il avait pu démêler que vraisemblablement c'était ce faux frère qui intriguait sournoisement contre lui afin de le supplanter. Au lieu d'un ami il trouvait un rival et même pire encore : un conseiller pernicieux pour son neveu.

Car M. de Robert le père étant mort, Folard écrivit vainement à plusieurs reprises pour faire revenir le jeune garçon. Ses lettres étaient interceptées et il fallut que le chevalier envoyât son propre valet de chambre pour obtenir enfin satisfaction.

Mais avant d'en arriver là Folard avait bien failli plusieurs fois se mettre lui-même en route, et, pour se faire appeler en Suède, il ne négligeait aucun moyen.

Votre Excellence, écrivait-il à Goertz [1], a appris sans doute les découvertes que j'ai faites dans l'artillerie. Monseigneur le Régent en a vu une partie ; je fais un secret du reste que je veux donner à Sa Majesté [Charles XII].

Un peu plus tard, il envoie les plans d'une pièce complète, mais il se trouve que les dessins du canon sont dans les bagages de M. de Gyllenskiepp et ceux de l'affût dans le sac d'un valet de chambre. Or, le premier, empêché de passer, est arrêté on ne sait où. Quelle malchance ! Voilà les « servants » d'un côté et le « canon » de l'autre ! Et le chevalier se lamente...

Mais on se demande ce que pensait le propriétaire de

1. Arch. de Suede, juin 1718.

l'hôtel de Malte[1], où logeait Folard, de ce petit homme original qui avait dans sa chambre deux affûts, « l'un de terre, l'autre de mer, dans toutes leurs proportions », et qui parlait de la construction d'un radeau capable de porter six cents hommes ! L'étonnement de ce tenancier, il est vrai, ne devait pas être moindre que celui de Goertz quand il trouvait dans les lettres de son zélé correspondant des passages comme celui-ci[2] :

Il est certain qu'un vaisseau de quarante canons, armé selon ma méthode, doit battre un de soixante. Il n'y a personne qui en puisse disconvenir.

Ou encore :

J'ai pour le siège un affût de 24 qui ne pèse pas plus qu'une roue des pièces de 24 ordinaires. Cela paraîtra un peu problématique à Votre Excellence. L'expérience et le modèle feront connaître à Sa Majesté que s'il y a des charlatans en fait de guerre, sûrement on ne me prendra pas pour tel... Nous avons ici, Monsieur, de très habiles et savants officiers généraux de mer qui ont convenu que mon affût est capable de faire gagner une bataille au premier qui s'en servira.

Et pour mieux amorcer la surenchère, Folard ajoute :

C'est le sentiment de Monseigneur le Régent, qui est très content de moi et cela paraîtra lorsqu'il plaira à Sa Majesté de *m'obtenir la permission* de retourner à son service.

Enfin, le 18 juillet, il annonce une découverte qui le transporte lui-même de joie.

Monsieur, écrit-il à Goertz, je suis presque persuadé que je ne me trompe point. Je ne veux pas communiquer mon secret ici, mais je suis assuré, connaissant l'effet de la poudre, que j'ai trouvé cette perfection qu'on cherche inutilement. Je suis déterminé à découvrir mon secret à Sa Majesté. On en tirera de très grands avantages dans un combat de mer, puisqu'on charge *le canon en dedans et que, le mouvement en étant plus*

1. Situé rue Traversière. Après avoir donné l'adresse de M. Dumont, perruquier rue des Petits-Champs, Folard s'était installé à l'hôtel de Malte.

2. Lettre du 10 juin 1718.

prompt, on peut tirer trois coups contre un des pièces ordinaires. Et puis, *on tire plus juste et des plus sûrement.*

Ne semble-t-il pas, toutes proportions gardées, entendre là les phrases mêmes qu'aurait pu prononcer l'inventeur de notre canon moderne. Et de fait, parmi les nombreuses trouvailles de Folard il en est une qui apparaît comme la géniale invention d'un précurseur, c'est l'*affût à glissière* dont on trouve le dessin dans la *Milice française* du P. Daniel. Dans ce canon, c'est pour la première fois le support qui demeure fixe et la pièce qui revient seule en arrière pour permettre le chargement, à l'abri du feu de l'ennemi. Bien entendu il n'est pas question de frein ni d'automatisme, *mais la glissère y est.*

Il est certain d'ailleurs que la suffisance de Folard n'était point tant le fait de son orgueil que de sa naïveté, et que ses travaux avaient une réelle valeur, car il pouvait bientôt annoncer à M. de Goertz [1] :

Monseigneur le Régent m'a fait remettre mes appointements tels que je les avais dans le temps que je commandais à Bourbourg, et avec cela le Roi a augmenté ma pension de mille livres et avec promesse d'avoir part à la première promotion.

La mort de Charles XII, suivie de l'arrestation, du procès et de l'exécution du baron de Goertz, vint enfin enlever à Folard toute envie de retourner en Suède.

Mais lorsqu'il eut des détails sur la façon dont Charles XII avait trouvé la mort et lorsqu'il apprit notamment que Mégret, seul aux côtés du souverain au moment tragique, avait été soupçonné, Folard, qui connaissait bien « cet homme », dut voir comme nous-même se projeter sur cette affaire une lueur étrange dont toutes les enquêtes auront peine à éteindre les troublants rayons [2]...

1. Lettre du 7 août 1718.

2. Voir aux pièces justificatives les curieuses lettres écrites par Folard à Goertz au sujet de Mégret et le récit abrégé de la mort de Charles XII.

CHAPITRE X

Folard en Espagne avec le maréchal de Berwick (campagne de 1719). — Brièveté de cette campagne. — Folard de retour à Paris songe à ses ouvrages militaires. — État de sa fortune. — A la recherche d'un traducteur de Polybe il pénètre chez les Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés. — Dom Bernard de Montfaucon et l'Académie bernardine. — La maison de Suresnes. — Dom Vincent Thuillier, le traducteur de Polybe. — Quelques Bernardins éminents : Martin Bouquet, Jacques Martin, Claude de Vic et Joseph Vaissette, Guillaume le Seur, Charles de La Rue, Lobineau, dit le P. Scrupuleux. — Les correspondants laïques de l'Académie bernardine : le marquis de Caumont, l'abbé de Bignon, — Rollin, Guillaume de Villefroy, Nicolas Fréret, l'abbé de Rothelin, etc. — La société et les étrangers à l'abbaye : Prior, Bolingbroke, G. Richmond, Robert Smith, Anderson, Brenkmann, le duc et la duchesse du Maine, les cardinaux de Polignac et de Rohan, le duc de Chartres, la vieille Madame, le duc de Saint-Aignan, les Crozat, etc. — Nicolas de Folard, chanoine de Nîmes. — Sa correspondance avec le chevalier et le capitaine. — Le Jésuite Melchior de Folard. — Résistance du chanoine aux exigences molinistes de Melchior. — Sa verve et son esprit. — Portrait du sieur Montelz. — Les Bernardins s'amusent infiniment des lettres du chanoine. — Anecdotes sur le Jésuite. — Le chanoine attaqué dans le journal de Trévoux. — La riposte est prête. — Semonce au « capitaine ». — Portrait des quatre frères Folard. — Leur affection fraternelle. — Les œuvres du Jésuite. — Le chevalier parvient enfin à faire paraître *les Nouvelles découvertes sur l'art de la guerre.*

Au moment où la mort de Charles XII et l'exécution de Goertz[1] privaient Folard d'un appui dont il avait escompté tant d'avantages, les projets d'Alberoni, déviés

1. A peine eut-on constaté la mort du roi que le parti des mécontents, qui détestait Goertz, décida son arrestation. Un colonel sûr fut envoyé au-devant de lui et le conduisit prisonnier à Stockholm. Accusé de haute trahison et de dilapidation, il fut condamné et exécuté sans avoir pu se défendre. Son vrai crime était de n'être pas né Suédois.

de leur but primitif et tournés contre le Régent[1], avaient amené une certaine tension diplomatique entre la France et l'Espagne et, par un jeu de bascule naturel, un rapprochement entre le roi d'Angleterre et le duc d'Orléans. Celui-ci pourtant, malgré un ressentiment légitime, serait demeuré pacifique si Alberoni ne l'avait poussé à bout par un manifeste dans lequel il se plaignait du renvoi de son ambassadeur en termes qui méritaient une sévère réplique. Le Régent lança donc à son tour une déclaration[2] par laquelle il affirmait « que si la France était forcée de prendre les armes contre l'Espagne, c'était seulement afin d'arrêter les entreprises de son premier ministre qui cherchait, contre tout droit, à troubler la paix de l'Europe ».

Cependant, au commencement d'août 1719 Folard, venant d'Avignon, rejoignait devant Saint-Sébastien l'armée que commandait le maréchal de Berwick, et la première lettre qu'il écrivit alors au ministre se termine par une critique de l'extrême prudence du maréchal qui « voulait faire un simple blocus »[3].

C'était pourtant bien ce qui convenait dans cette guerre lamentable où deux alliés naturels se faisaient, « en famille » pourrait-on dire, un mal mutuel au profit de leurs ennemis communs.

Fort heureusement pour les deux pays, le mauvais temps rendit impossible la continuation des opérations; et enfin, au commencement de 1720, on entra en négociations. Alberoni, seule cause au fond de tout le mal, fut sacrifié. Frappé de disgrâce, il regagna l'Italie ; et la paix générale s'établit en Europe.

1. Affaire Cellamare qui consistait à enlever le duc d'Orléans et à donner la régence au roi d'Espagne en sa qualité d'oncle de Louis XV.

2. Il faut signaler aussi que le Régent, très anglophile, était fort poussé à la guerre par le roi d'Angleterre dont c'était l'intérêt.

3. Ministère de la guerre, vol. 2563, p. 194. D'après une note de M. Lecestre (*Mémoires du chevalier de Quincy*, t. II, p. 292) ce serait à ce moment que Folard aurait été nommé « mestre de camp à la suite ». Nous n'en avons pas trouvé confirmation au ministère de la guerre, mais le fait est fort vraisemblable. En tout cas ce fut au retour d'Espagne au plus tard qu'il fut nommé.

Il n'était que temps, car le système de Law, alors au faîte de sa prospérité, était à la veille de cet effondrement qui précipita les finances françaises dans un désastre équivalant à plusieurs défaites. De plus, dans le Midi, la peste de Marseille allait désoler la Provence, menacer le Languedoc et causer dans tout le royaume les plus vives alarmes. Ces deux fléaux en temps de guerre eussent été encore plus terribles.

Folard eut le bonheur d'éviter l'un et l'autre en revenant directement à Paris et en n'y arrivant qu'après les irrésistibles engouements de la rue Quincampoix.

Il avait enfin obtenu le grade qu'il réclamait en vain depuis si longtemps. Nommé « mestre de camp réformé d'infanterie[1] » après la campagne de 1719, il recevait de ce fait 900 livres. De plus, il avait « comme ci-devant commandant à Bourbourg », des appointements de 1900 livres et aussi ses trois pensions, dont deux de 400 livres et la troisième de 600[2]. Donc, il était assuré au total de 4200 livres par an, sans compter les gratifications extraordinaires comme les 1000 livres qui lui avaient été accordées pour son canon.

Il avait également recueilli quelque bien par héritage ; et dans sa propre famille on le considérait comme assez riche, car dans le testament de Pierre Folard son oncle, prêtre et docteur ès droit (daté du 2 juin 1711)[3], nous trouvons ce détail édifiant : « A noble Charles de Folard, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Quercy, je lègue la somme de 3000 livres en grosse monnaie de ce pays, ou 150 livres de pension, priant ledit sieur chevalier de Folard, mon neveu, d'être content dudit légat (*sic*), puisqu'il se trouve déjà bien à son aise par moyen des pensions et bienfaits qu'il a du Roi. »

A Paris, le nouveau mestre de camp retrouva son frère

1. Autrement dit : colonel. Ce titre de « mestre de camp » était pris par les colonels, quand il y avait un colonel général.

2. Ministère de la guerre. Classement général. Ancienne monarchie, 2 avril 1744.

3. Musée Calvet, Avignon. Liasse 2150, f° 130.

Paul[1] qui végétait obscurément au régiment de Vivarais dans un grade de capitaine d'où sa médiocrité ne devait point le faire sortir. Mais, s'il l'hébergea comme semble l'indiquer sa correspondance, il n'eut pas l'occasion de le voir souvent car il trouva bientôt le collaborateur idéal pour l'ouvrage qu'il préparait depuis si longtemps; et pendant près de dix ans (1729-1730), il se confina dans une sorte d'existence monastique dont on peut se faire quelque idée par ce fragment d'une lettre de son frère aîné[2] devenu chanoine à la cathédrale de Nîmes[3].

A Suresnes, dans une belle maison de campagne, écrivait l'abbé de Folard, en la compagnie de dom Bernard, de six Bernardins, d'un rhingrave de la maison de Nassau et d'un des plus illustres sujets de l'Académie royale d'Angleterre, c'est trop de plaisir, Monsieur le colonel.

Le chanoine n'exagérait pas et c'était non seulement un plaisir extrême mais un honneur très recherché que d'être admis dans l'intimité de ces Bénédictins de Saint-Maur[4] sur lesquels rayonnait alors comme une gloire le

1. Paul-Jérôme de Folard avait été au régiment d'Esgrigny successivement sous-lieutenant en 1703, lieutenant en 1705, capitaine en 1708. Réformé dans le régiment de la Marine-Infanterie en 1715, capitaine au régiment de Vivarais en 1718, il fit plus tard les campagnes de 1733-1734-1735 en Allemagne, 1742-1743 en Bavière et 1744 en Allemagne. Il se retira en 1745.

2. Joseph-Nicolas de Folard, né en 1665.

3. Lettres de l'abbé de Folard, Bibl. nat., f. fr. 19671, f° 98. Dans son bel ouvrage : *Bernard de Montfaucon et les Bernardins* (Plon, Nourrit et Cie, édit., 1891), M. Emmanuel de Broglie a publié plusieurs de ces lettres et tracé des frères de Folard une charmante esquisse. Si parfois nous sommes obligés de rééditer certains passages de cette publication, nous nous attacherons pourtant de préférence aux morceaux inédits du document original que nous avons entièrement compulsé.

4. C'est à Childebert que remonte la construction de l'église Saint-Germain-des-Prés, originairement nommée basilique de Saint-Vincent et de Sainte-Croix. Il s'agissait d'abriter dignement des reliques précieuses enlevées à Sarragosse en 542. Un peu plus tard l'édifice, enrichi intérieurement d'or et de colonnes de marbre et dont le toit de bronze doré brillait au soleil, fut appelé : palais doré de Saint-Germain, nom de l'évêque de Paris qui en fit la dédicace le 23 décembre 558, jour où mourut Childebert qui y fut enterré (*Histoire de Paris*, par Gourdon de Genouillac). Une communauté de moines était attachée à la basilique, mais ce fut seulement en 1631 que les Bénédictins de la

renom de l'illustre Bernard de Montfaucon qui venait d'être reçu à l'Académie des Inscriptions (1719).

« Son vaste savoir, a-t-on écrit fort justement[1], l'avait rendu comme le centre de l'Europe littéraire. » Bientôt d'ailleurs ceux que groupait autour de lui cet homme extraordinaire s'en glorifièrent en adoptant le nom de « Bernardins ».

Or, parmi les correspondants, tous esprits de premier ordre, que possédait en divers pays dom Bernard, nous trouvons le nom du marquis de Caumont du terroir d'Avignon et fort ami des Folard.

Ce fut très probablement cet homme charmant, dont la correspondance avec les frères Folard était fort active, qui mit le chevalier en rapport[2] avec dom Thuillier, l'un des Bernardins les plus érudits en langue grecque et latine.

Dans ses *Nouvelles découvertes sur la guerre* Folard a raconté lui-même son entrée dans cette société :

« Je ne savais à qui recourir, dit-il. Je m'adressai à un ordre de savants. L'entreprise les épouvanta.

« Vous perdez vos pas, me dit-on. Adressez-vous aux Bénédictins de Saint-Germain... Je suivis le conseil que l'on m'avait donné. Je courus aux Bénédictins, où je trouvai Athènes ».

Quant à l'ouvrage que Folard avait résolu d'écrire, il

congrégation de Saint-Maur furent introduits dans cette abbaye où ils procédèrent pendant plus de dix ans à de nombreux travaux de réfection.

Les jardins furent doublés et les bâtiments agrandis. Cependant, les belles constructions, telles qu'elles apparaissent encore rue de l'Abbaye, ne datent que de 1685. A cette époque on éleva le grand bâtiment qui servait d'entrée au monastère. Le cloître, le réfectoire et les autres parties du corps d'habitation furent réparés ; on refit la bibliothèque ; plus tard, trois grandes arcades, percées sous le principal corps de logis et donnant sur le jardin, lui imprimèrent une physionomie particulière.

Ces jardins avec les constructions s'étendaient alors sur les rues Bonaparte et de l'Abbaye jusqu'à la rue Jacob et aussi sur la place Saint-Germain-des-Prés.

1. Papiers de Saint-Germain-des-Prés, fragment cité par M. E. de Broglie.

2. Mais si M. de Caumont servit d'introducteur, ce fut un sieur Martel qui donna le premier à Folard l'idée de s'adresser aux Bénédictins (Lettre du chanoine au Jésuite, du 8 février 1724, Bibl. nat., ms. 19671).

en avait eu, comme on l'a vu, la première idée, après Cassano, alors que sa blessure l'immobilisait, ne laissant à son activité que l'usage de son cerveau.

Depuis lors, il avait accumulé des papiers de toutes sortes : observations, projets, réflexions et critiques. Ses propres campagnes lui avaient fourni de nombreux matériaux, mais il sentait bien que la sécheresse de la matière avait besoin d'être rehaussée de quelques récits amusants. Et puis, son système de la colonne qui remontait à l'antiquité le ramenait sans cesse à la lecture des écrivains militaires grecs et romains. Il conçut alors le projet de « suivre pied à pied quelque auteur ancien dont l'histoire, intéressante par elle-même, servirait comme de canevas aux réflexions qu'il entrelacerait, en comparant l'ancien avec le moderne ».

Polybe, parmi plusieurs autres, lui parut être l'écrivain le plus judicieux, le plus militaire et le plus intéressant. Son histoire, malgré quelque froideur et quelque prétention, est en effet un livre fort distrayant.

L'auteur, né à Mégalopolis vers 206 avant Jésus-Christ, s'était trouvé dans sa jeunesse à l'école de l'illustre Philopœmen, le héros de Larisse et de Mantinée, et le plus grand tacticien de l'antiquité. Plus tard, Polybe était resté en Italie, s'était lié intimement avec Scipion dit le Second Africain[1], avait assisté à la prise de Carthage et voyagé en Gaule et en Espagne. Enfin, après avoir composé plusieurs ouvrages militaires, il avait écrit une *Histoire générale* de son temps en quarante livres, où il menait de front l'histoire de Rome et celle des Etats contemporains. Cette *Histoire*, qui commençait en 220, allait jusqu'en 146 avant Jésus-Christ. Les deux premiers livres offraient le tableau rétrospectif des événements antérieurs d'un siècle environ à ceux dont l'auteur avait pu être le témoin. Si Polybe était ainsi remonté à l'époque de Pyrrhus, c'était afin de reprendre l'histoire de Timée au point où cet auteur grec avait laissé son travail.

1. Fils de Paul-Émile et, de plus, adopté par le fils du grand Scipion.

Or, des quarante livres de l'*Histoire* de Polybe il ne nous est parvenu que les cinq premiers et quelques rares fragments des autres.

Quant aux traductions, Folard s'en était tenu jusque-là à une seule, faite en latin par Casaubon en 1609 ; mais celle-ci, remplie d'erreurs de détail, semblait insuffisante au chevalier qui tenait essentiellement à mettre au point l'auteur grec pour le commenter. Et, fort heureusement, il trouva enfin dom Thuillier.

Mais avant d'en arriver là, il avait fallu toute la ténacité du chevalier pour ne pas abandonner son projet contre lequel les circonstances semblaient sans cesse se liguer.

En 1709, il avait présenté le plan détaillé de son ouvrage au duc de Bourgogne qui avait fort encouragé l'auteur en lui promettant un appui pécuniaire. La fin prématurée du prince avait jeté bas ce commencement d'édifice.

Lorsqu'il était passé en Suède, Folard avait repris quelque espoir pour son ouvrage. Il avait emporté tous ses papiers et avait su intéresser Charles XII à son travail au point de se faire autoriser à le lui dédier. Déjà fort de cet appui moral, il avait aussitôt trouvé un bailleur de fonds dans la personne du banquier Hogguer qui, désireux d'être agréable au roi de Suède, s'était chargé de l'impression de l'ouvrage et de la gravure des planches. Tout cela devait être « magnifique », et Folard avait écrit triomphalement à Goertz[1] :

Je suis dans le dessein de dédier cet ouvrage au Roi avec le portrait que j'ai fait de ce grand prince. C'est une espèce de parallèle d'Alexandre et du roi de Suède, que les savants ont trouvé fort beau et d'autant plus beau que nous n'avons jamais bien connu ce prince en France.

Hélas ! les papiers du pauvre chevalier avaient été perdus dans son naufrage, et quand il avait pu en reconstituer une partie, grâce à des copies laissées en Suède,

1. Tous ces détails, inconnus jusqu'ici, sont tirés des Archives de Suède. Correspondance du baron de Goertz, lettres du 27 février et du 7 août 1718.

la mort de Charles XII avait de nouveau brutalement détruit ses espérances.

Enfin cette fois il devait aboutir, et tout d'abord, grâce à la bienveillance du Régent, il allait (en 1724) faire paraître un premier ouvrage intitulé : *Nouvelles découvertes sur la guerre*[1]. Ce livre n'était en somme qu'une introduction au grand ouvrage en préparation, car en réalité c'était uniquement à Polybe que Folard s'attachait en compagnie de dom Thuillier, l'érudit traducteur du texte grec.

Voici donc formée cette association singulière d'un officier « sans conviction religieuse » et d'un Bénédictin « sans connaissances militaires », et dès lors Folard mena une existence de moine. « Il passait des journées entières à l'abbaye et s'y enfermait même quelquefois plusieurs jours de suite[2]. » Le travail auquel se livraient les deux hommes nécessitait cette assiduité, car l'intervention du militaire était à tout instant nécessaire au traducteur pour éclairer le texte.

« Dom Thuillier s'est souvent trouvé dans de mauvais pas, a écrit le chevalier[3]. Alors il traduisait mot à mot, puis me demandait mon avis, et moyennant un coup de crayon je le mettais au fait ; permis ensuite à lui, quand il entendait son texte, de donner à la traduction tel tour qu'il jugeait bon. »

Dom Thuillier était du reste un homme supérieur et l'une des plus intéressantes figures de ce milieu qui ne saurait être comparé qu'à Port-Royal. Encore les Bernardins eurent-ils la supériorité d'un éclectisme très large dans leurs relations scientifiques, et cette supériorité apparaît encore mieux dans la renonciation très humble à laquelle plusieurs d'entre eux eurent le courage de se soumettre, quand ils aperçurent à quels excès les idées nouvelles aboutissaient. Car, lorsqu'avait surgi la fameuse

1. Ce livre ne parut d'ailleurs qu'après la mort du duc d'Orléans, quoiqu'il eût été approuvé par lui et qu'il lui fût dédié.

2. E. de Broglie, *Montfaucon*, t. II, p. 50.

3. *Nouvelles découvertes*, etc. Préface.

affaire de la bulle *Unigenitus* nombre de Bénédictins, entraînés par le cardinal de Noailles, avaient *appelé*, selon l'expression consacrée. Mais Bernard de Montfaucon s'était retranché très simplement dans l'obéissance au Pape et, si cette attitude lui avait valu tout d'abord l'anathème des Jansénistes, elle eut dans la suite, par compensation, le plus heureux effet sur ses amis qui peu à peu revinrent de leur engouement pour le « modernisme » du XVIIIe siècle.

Dom Thuillier[1] notamment avait pris parti pour les opposants, mais nous le verrons, précisément à l'époque où parut le premier volume des *Commentaires de Polybe* (1727), révoquer publiquement son appel et dès lors, attaqué par ses anciens amis, leur rendre coup pour coup avec la vigueur et l'expérience de ses quarante-deux ans. Mais au moment où il commençait à travailler avec Folard, de seize ans son aîné, dom Thuillier entrait seulement dans sa trente-cinquième année. « Religieux plein de zèle et de piété, a-t-on écrit[2], il joignait à beaucoup d'érudition et de savoir une singulière vivacité d'esprit, une verve, une ardeur que rien ne pouvait abattre. Ecrivant d'une façon naturelle et avec une abondance pleine d'imprévu, il se servait de la plume avec une adresse rare, sans garder peut-être toujours les ménagements nécessaires. »

Bientôt une profonde amitié unit le moine et le chevalier et ce sentiment ne fit que grandir durant les dix années que dura le travail. D'ailleurs, l'amusant et original chevalier ne borna point là ses conquêtes. Grâce à divers passages des lettres de son frère, on aperçoit qu'il s'était vite glissé en bonne place au milieu de ces moines qui, malgré leurs savants travaux, trouvaient moyen de ne pas se spécialiser et savaient se faire sur une

1. Dom Vincent Thuillier était né à Coucy, près de Laon, en 1685. Il mourut en 1735, avant d'avoir pu terminer une *Histoire de la bulle* qui lui avait été commandée par le cardinal de Bissy et qui est restée manuscrite.

2. M. E. de Broglie dans *Bernard de Montfaucon*, où nous avons puisé divers détails sur cette curieuse Académie bernardine.

foule de questions des opinions très nettes, conservant ainsi une indépendance de caractère dont la nouveauté était faite pour étonner bien des gens à cette époque.

Tous, en des genres différents, avaient fait preuve d'une valeur que leur groupement rendait encore plus précieuse, et l'on comprend aisément l'enthousiasme du chanoine de Nîmes à la pensée des délices que devait goûter le chevalier dans la société de ces hommes supérieurs.

C'était d'abord le simple et modeste Martin Bouquet qui commençait le *Recueil des historiens des Gaules et de France*, travail gigantesque pour lequel il avait été désigné à d'Aguesseau comme seul capable de l'entreprendre. Janséniste forcené, sans aller pourtant comme certains de ses confrères jusqu'à prendre la défense des convulsionnaires, dom Bouquet « offrait un des plus frappants exemples de cette disposition nouvelle à la résistance à l'autorité, à l'obstination dans le sens propre, qui se joignait alors chez plus d'un moine de Saint-Maur à de hautes vertus et à une puissance de travail qui fait notre étonnement »[1].

A côté de lui, dom Jacques Martin, homme du Midi, vif et pétulant, autant que l'autre, en bon Picard, était calme et grave, travaillait à l'*Histoire des Gaules*. De plus, hébraïsant distingué, il avait donné l'*Explication de plusieurs textes difficiles de l'Ecriture*. Malheureusement, dans cet ouvrage, sa fougue et son imagination l'avaient entraîné au point de mélanger Homère, Plaute, Térence, avec les prophètes et les évangélistes, et de comparer Moïse à Pâris. La vente du livre dut être arrêtée par ordre du Roi. Par contre, Jacques Martin tenait pour la bulle *Unigenitus* et pour les Jésuites.

Entre ces deux types, extrêmes pourrait-on dire, se dressait une figure ascétique, douce et puissante en même temps; c'était celle de Simon Mapinot, un Rémois, rejeton de la vieille France, modeste, ponctuel, plein d'ardeur au travail et d'une érudition merveilleuse que rendait amu-

1. *Montfaucon et les Bernardins*, t. I, p. 26.

sante un léger penchant à la raillerie, seul défaut de cet édifiant sujet. Il collaborait avec dom Constant à la grande publication des *Lettres des Papes*.

Là aussi apparaissent côte à côte Claude de Vic et Joseph Vaissette, compagnons d'étude selon l'usage des Bernardins, qui s'adjoignaient à la fois de la sorte un ami et un aide. Ils allaient presque tous par deux ou par trois, à la récréation comme à la bibliothèque, et de ces associations naissaient d'admirables ouvrages qui, par l'humilité de leurs auteurs, demeuraient anonymes. La signature se composait de ces mots qui ont plané si longtemps sur le mouvement civilisateur de la France : *Deux religieux de la congrégation de Saint-Maur*. Dom de Vic et dom Vaissette se penchaient alors ensemble sur l'*Histoire générale du Languedoc*.

Dom Vincent Thuillier et dom Guillaume le Seur formaient une autre de ces paires, affectueuses et si gaies qu'on ne saurait en avoir l'idée dans le monde laïque. Ces moines pieux et purs, ces cerveaux puissants, ces savants féconds se laissaient aller par instants à des joies d'enfant et apportaient dans l'Académie bernardine un entrain que le grave dom Bernard lui-même encourageait volontiers.

Or, dom Guillaume et dom Vincent, déjà liés ensemble, s'étaient d'un commun accord pris d'amitié pour Charles de La Rue, le disciple préféré de Montfaucon et l'homme le plus fin, le plus spirituel, le plus vif, comme aussi le plus laborieux de cette assemblée intellectuellement formidable.

Enfin, parmi toutes ces robes noires et ces têtes rasées, il était un moine qui, malgré sa similitude avec les autres, se distinguait malgré tout par sa tournure trapue, robuste, et sa tête carrée dont le visage apparaissait à la fois narquois et plein de bonté. C'était dom Lobineau, l'historien de la Bretagne, breton lui-même, et scrutateur peu bienveillant de la généalogie des Rohan. On l'avait surnommé le « père Scrupuleux » parce que, lors de la grande publication de son *Histoire de la Bretagne*, « rien n'avait pu le décider, ni les prières, ni les menaces, à joindre à

son ouvrage un mémoire où l'on s'efforçait de rétablir l'existence d'un fabuleux roi de Bretagne, Conan Mériadec, d'où les Rohan prétendaient tirer leur origine ».

Ce fut aussi pendant la fréquentation de Folard à l'abbaye que Prévost, tour à tour jésuite, bénédictin et enfin abbé après un exil, vint séjourner à Saint-Germain-des-Prés où il écrivit le premier volume des *Mémoires d'un homme de qualité,* qui devait le conduire plus tard à *Manon Lescaut.*

Et, comme si le frôlement de cet auteur futile eût été capable d'exercer un effet profond, on va voir juste à cette époque (1720-1725) la société de l'abbaye « secouer la grande perruque pour la remplacer par la poudre et ailes de pigeon[1] ». Bien entendu le caractère pieux et respectable des Bénédictins n'en fut pas atteint et le monastère demeura toujours le rendez-vous des savants et des érudits, mais la légèreté de la Régence avait eu là comme ailleurs sa répercussion. « Le charme voilé et discret qui s'attachait jadis à cette société, à la fois si grave, si austère même et si passionnée pour l'étude, s'était transformé en un intérêt d'un autre genre, plus piquant et plus vif[2]. »

Le quartier lui-même se métamorphosait. Les derniers vestiges du Pré-aux-Clercs avaient disparu, et l'abbaye n'était plus la paisible retraite, défendue par sa situation même contre les bruits du monde. Des rues se formaient tout autour des vastes jardins, et de beaux hôtels s'érigeaient, principalement du côté de la Seine, déterminant tout naturellement dans leur voisinage la construction de maisons de commerce ou de rapport. Et la prospérité du quartier engendrait le mouvement et le tumulte.

Malgré tout, la cellule de dom Bernard de Montfaucon restait le centre dominateur vers lequel convergeaient tous les mouvements de cette société où quelques curieux, voire quelques curieuses, se glissaient déjà parmi les savants de bonne marque.

1 et 2. E. de Broglie, *B. de Montfaucon.*

Cette cellule, il est vrai, changeait de place et se trouvait parfois, comme on l'a vu, transportée à Suresnes. Que de gens alors briguaient l'honneur de s'asseoir à la table de cette modeste demeure où l'on faisait pourtant bien maigre chère, car les Bernardins observaient scrupuleusement la règle. Cela s'appelait : « dîner à portion de Suresnes ».

Là, mis à l'aise par la liberté de la campagne et l'éloignement de Paris, le petit groupe de savants causait à perte de vue sur tous les sujets les plus divers. Les nouvelles du jour faisaient souvent les frais de la conversation : on ne vivait plus si éloigné du monde qu'autrefois et « l'on récitait même des chansons à la mode »[1]. Et que d'hôtes divers défilaient en ces réunions où l'érudition le disputait à l'esprit naturel. C'étaient « l'illustre abbé de Bignon », homme du monde jusqu'au bout des doigts, devenu depuis 1718 garde de la bibliothèque du Roi ; « le doux et modeste Rollin » janséniste persévérant mais sans goût pour la discussion ; le savant orientaliste, Guillaume de Villefroy ; Nicolas Fréret qui avait trouvé moyen de passionner le monde des lecteurs en combattant l'opinion qui attribuait aux Gaulois et aux Francs une origine commune ; l'abbé de Vertot qui soutenait la thèse contraire et qui poussa l'âpreté de sa critique au point que celle-ci amena l'emprisonnement de son contradicteur, mesure inexplicable tant elle semble absurde ; l'abbé Gédoyn, érudit superficiel qui passait en revanche pour l'un des hommes les plus spirituels de son temps et aussi pour avoir été le dernier adorateur de Ninon, déjà bien vieille, mais sa parente éloignée, ce qui d'ailleurs ne constitue pas une excuse ; l'abbé de Rothelin, de son vrai nom Charles d'Orléans, descendant de l'illustre Dunois et numismate autant que littérateur ; l'abbé Fraguier, « survivant du siècle passé, écrivain plein de grâce » à qui une paralysie du cou faisait pencher la tête sur l'épaule dans une pose incommode et pénible à voir, sans que pourtant fussent altérés

1. E. de Broglie, *Dom B. de Montfaucon*, t. I, p. 145.

ni son fin sourire ni l'expression de tendresse répandue sur sa physionomie: le comte d'Onsenbray dont le cabinet de physique, dans sa maison de campagne de Bercy, était une des curiosités que les étrangers de distinction demandaient à visiter ; Henri de Valincourt, le lettré délicat dont la chère bibliothèque fut consumée dans un incendie et qui eut ce mot charmant : « Je n'aurais guère profité de mes livres, dit-il à un ami qui le plaignait, si je ne savais pas les perdre[1]. »

Les étrangers distingués s'efforçaient, eux aussi, de pénétrer dans ce milieu monastique, où la science semblait prendre des ailes pour s'élever sans cesse, et l'on y vit notamment le poète diplomate Prior, l'intéressant Bolingbroke[2], Georges Richmond le physicien, Robert Smith, Anderson, le jurisconsulte hollandais Brenckmann, le Génevois Jacob Vernet, sans compter les ambassadeurs et les grands seigneurs de tous pays, de passage à Paris.

Ainsi, durant près de dix ans, Folard eut l'occasion de voir défiler tout ce monde dans la fameuse cellule de dom Bernard, comme aussi parmi les arceaux du cloître et sous les ombrages des jardins de Saint-Germain et de Suresnes, en compagnie des moines illustres dont l'intelligence égalait la piété et la modestie.

Il n'est donc pas étonnant que les gens du monde qui se piquaient de science ou de littérature aient recherché à leur tour l'accès de ce temple de la saine philosophie et des plus hautes connaissances, où le niveau intellectuel, mieux encore que la courtoisie, permettait d'admettre toutes les opinions, pourvu qu'elles fussent loyalement et intelligemment défendues.

Le duc et la duchesse du Maine, les cardinaux de Polignac, de Rohan et de Gesvres ; le duc de Coislin, prince-évêque de Metz, membre de l'Académie française, « court et gros, a dit Saint-Simon, singulier au dernier point,

1. *Dom Bernard de Montfaucon*, t. I, p. 131.

2. Ces deux personnages ont été longuement présentés dans les *Guérin de Tencin*, de l'auteur (Hachette et Cie, édit.).

figure comique et de propos à l'avenant et souvent fort indiscret » ; le jeune duc de Chartres, le fils du Régent, et sa grand'mère « la vieille Madame, au teint rouge, au verbe haut[1], dont la plume hardie avait toutes les crudités d'un Rabelais allemand »[2] ; le cardinal de Bissy, moliniste zélé, et le comte d'Estrées[3] d'abord vice-amiral, puis maréchal, personnage bizarre dont la Vrillière disait « que c'était une bouteille d'encre qui, renversée, tantôt ne donnait rien, tantôt filait menu, tantôt laissait tomber de gros bourbillons. Avec cela grand chimiste, grand ennemi des médecins, il donnait de ses remèdes et dépensait fort à les faire, et de la meilleure foi du monde se traitait lui-même le premier[4]. » Neveu du cardinal d'Estrées, qui avait été abbé de Saint-Germain-des-Prés, il était là comme chez lui, prêtait des livres, des estampes et se faisait en somme « le mécène de Montfaucon » ; le duc de Saint-Aignan, le marquis de Torcy, Saint-Simon lui-même, les financiers Crozat, Mme d'Aligre : tous ces personnages et bien d'autres, amusants, remarquables ou curieux, qu'ils fussent de la Cour, du Parlement ou de la Finance, venaient constamment, tantôt rares, et tantôt nombreux, mêler leurs habits de soie aux robes de bure dont l'immuable simplicité, en dépit de l'étrange contraste, ne perdait rien de sa beauté parmi les élégances de l'époque naissante de Louis XV.

Ce fut évidemment une aubaine pour le chevalier que de trouver de pareilles fréquentations en un lieu si recherché, où il était lui-même traité en ami. Il se fit ainsi connaître avantageusement de sa personne avant que son premier livre ne parût, et ceci explique le succès étonnant de l'ouvrage dont l'auteur ne jouissait pourtant, comme écrivain, d'aucune notoriété et dont la carrière militaire n'avait pas été, hélas ! aussi brillante que les

1. D'après Saint-Simon.

2. E. de Broglie.

3. Arrière-petit-neveu de la célèbre Gabrielle.

4. Saint-Simon, VI, p. 265.

mérites. On comprend également que le chanoine de Nîmes[1], dont l'existence était toute intellectuelle, ait pu envier le bonheur du chevalier.

Il aurait eu même fort envie d'aller le rejoindre, mais c'était sa santé qui l'en empêchait, et non pas, comme on pourrait le croire, la crainte de passer pour Janséniste, au milieu de ces Bénédictins, qui, à ce moment, penchaient fortement du côté des « appelants ». Par exemple, il avait attiré à ce sujet l'attention du chevalier sur l'opinion de leur frère, le Jésuite professeur à Lyon[2].

Ne craignez-vous point que les liaisons que vous avez prises avec eux (les Bénédictins) ne vous brouillent avec notre homme de Lyon ? Mais je lui fais tort, car c'est l'homme de sa robe qui tient le moins aux gens de sa robe, et d'ailleurs il n'est point brouillé avec moi qui n'ai pas pourtant un catéchisme différent de vos amis.

Ses confrères d'ici[3] ont vu le programme[4] [des *Commentaires de Polybe*]. Je faillis à donner un bon coup d'épingle à l'un d'eux qui me témoignait être surpris que vous fussiez allé chercher du secours à Saint-Germain. J'allais lui répondre que quand on avait besoin de Sirmond[5] et de Peteau[6] on les allait chercher où ils se trouvaient et que ces sortes de gens ne se trouvant plus qu'à Saint-Germain, il fallait bien que vous les fussiez allé chercher là. Mais je respectai la robe de notre cher frère, et la réponse ne partit point.

. . . . . .

1. Le chanoine Nicolas de Folard, l'aîné de la famille, était né en 1665. Il avait donc alors cinquante-cinq ans, c'est-à-dire quatre ans de plus que le chevalier.

2. Bibl. nat., ms. f. fr. 19671, lettre du 25 mars 1721. Inédit.

3. Les Jésuites de Nîmes.

4. Ce programme avait été préparé, afin de lancer l'ouvrage à l'avance et de recueillir des souscriptions pour son impression.

5. Sirmond, savant Jésuite, né à Riom en 1559, mort en 1651, professa la rhétorique à Paris. Secrétaire d'Aquaviva, général des Jésuites, et plus tard confesseur de Louis XIII. On lui doit la publication de nombreux ouvrages ecclésiastiques et historiques.

6. Petau (David), né à Orléans en 1583, mort en 1652, savant Jésuite, professa la philosophie à Bourges, puis la théologie à Paris. Il a laissé d'importants ouvrages de théologie et de chronologie.

Vous m'invitez à vous aller joindre à Paris. Quand on a des vapeurs et qu'on veut vivre, on ne s'approche point du nord : on tâche au contraire de s'approcher le plus qu'on peut du tropique.

« Je n'en suis pas encore assez près à mon gré
Quoique j'en sois plus près, de maint et maint degré,
Que le Hongrois et le Morlaque.
Si la Mauritanie était païs chrétien,
Je serais dès longtemps avec Claude mon chien[1]
Dans le païs de Callimaque[2]. »

Or, en dépit de la confiance du chanoine dans l'indifférence du Jésuite touchant les relations de son frère avec les Bénédictins, les remontrances arrivèrent et, chose étrange, elles atteignirent plutôt l'abbé que le chevalier. Il est vrai que la soutane du premier aggravait le caractère de son admiration pour les Bernardins. Pourtant l'attitude de soumission qu'avait prise dom Bernard et la réserve de la plupart de ses compagnons auraient dû désarmer l'acrimonie du Jésuite. Mais il est probable qu'il était travaillé par les membres, voire les supérieurs de la Congrégation de Jésus, encore en pleine lutte.

Quoi qu'il en soit, tout en faisant ses doléances au colonel, le chanoine affiche un esprit d'indépendance qui éclaire à merveille le caractère de ce penseur, homme d'esprit, chez qui la discipline religieuse n'avait ni asservi la pensée ni amoindri la combativité atavique des Folard.

La lettre dans laquelle il se défend commence par quelques lignes qu'on ne saurait omettre, car elles évoquent, en un style charmant, un petit tableau de genre où nous apercevons le chanoine studieux dans sa modeste et riante demeure.

A Nigmco, le 16 août 1723[3].

Je vois, mon cher frère, que votre départ est renvoyé encore bien loin. Mais Dieu veuille qu'il ne soit que renvoyé, et qu'après avoir eu des raisons au mois d'avril pour ne pas

1. La vieille servante, ici nommée, et le chien du chanoine étaient, on le verra, deux personnages d'importance.

2. Cyrène en Afrique, où naquit le poète grec Callimaque (300 av. J.-C.).

3. Bibl. nat., ms. f. fr. 19671.

venir sitôt, vous n'en trouviez pas de nouvelles au mois d'août pour ne point venir du tout. C'est ce que je crains et que vous n'ayez déjà même entièrement renoncé à votre dessein. Cependant voilà une maison toute prête et telle que vous l'aviez demandée, belle, commode; vous souhaitiez qu'elle eût un jardin, elle en a un très joli avec des orangers et des palissades de jasmin. Si vous ne veniez pas, qui en aura soin ? Car je n'entends point le jardinage, et quand je l'entendrais, avec les distractions que me donnent mes livres et mes vapeurs ce serait tout un. Je serais contraint d'avoir un jardinier à mes gages : et cette nouvelle dépense et un loyer de cent écus qu'il me faudra payer m'emporteront le tiers de mon petit revenu qui ne va pas maintenant à douze cents livres. Vous ferez vos réflexions là-dessus.

Je ne doute point que le professeur de Lyon[1] n'ait tâché de me noircir dans l'esprit de M. le marquis d'Aubais[2]. Que j'y sois devenu bien noir, c'est ce que je ne crois pas; en tout cas je tiendrai ma confession de foi toute prête, pour l'édifier quand il sera revenu ici. Le père Tupinier, qui me voit quelquefois à ses pieds dans le Tribunal, trouve cette confession très orthodoxe; peut-être que M. d'Aubais ne sera pas plus difficile que son propre directeur. Les professeurs de rhétorique qui sont plus difficiles, qui sont de très mauvaise composition, qui sont très déraisonnables, voudraient y voir la Science moyenne et la Doctrine de la probabilité. J'espère que M. d'Aubais n'exigera pas que j'y mette toutes ces nouveautés-là, et, qu'assuré que je dis anathème aux cinq propositions, que je n'ai point appelé de la Constitution, et que je n'en veux point appeler, il ne trouvera point mauvais que je veuille avoir mes coudées franches sur de certaines choses. Quelles choses ? Les voici, et, je vous prie, allez lui lire cet endroit. Je prétends qu'il me soit permis d'estimer, d'honorer, d'aimer les Bénédictins ; de m'entretenir quelquefois avec eux en grec et en latin ou en quelle autre langue qu'il me plaira; de les regarder comme les plus habiles gens qu'il y ait maintenant dans la République des lettres ; de lire avec plaisir et même avec admiration leurs ouvrages. Je prétends qu'il me soit permis de n'être pas content du journal de Trévoux, de blâmer les vers des Jésuites, même ceux des professeurs de Lyon, quand ces vers ne vaudront rien; de blâmer aussi

1. Leur frère, le Jésuite Melchior de Folard.

2. Un de leurs amis du Comtat.

leur prose, tant latine que française, quand elle ne sera pas meilleure que leurs vers ; de railler de la Science moyenne, même d'écrire contre, si l'envie m'en prend. Quoi plus, d'aller voir M. de Montpellier, quand il viendra ici, pour lui demander tel livre de la bibliothèque dont je puis avoir besoin ; ou seulement pour lui rendre mes devoirs si je n'ai point de livres à lui demander. Ce sont là aux yeux des professeurs de très grands crimes ; crimes pour lesquels ils érigent les gens en Jansénistes. Je prétends commettre ces crimes-là et n'être point Janséniste.

On le voit, la verve le dispute à l'élégance du style ; et l'on sent bien que l'expression vient naturellement sous la plume, poussée sans effort par le jaillissement de la pensée. Qu'on en juge encore par ce portrait brossé à la manière de Saint-Simon[1] :

Vous verrez bientôt à Paris l'héritier de M. Dacier, le sieur Montelz, son cousin germain, écrivain principal de la marine, petit homme bossu, tortu, horriblement laid, mais tout plein d'esprit, de savoir et d'honneur. Il est de ce pays, et mon ami. Je lui donnerai une lettre pour vous afin que vous puissiez faire connaissance avec lui. C'est ce magot-là qui aurait fait de beaux livres s'il avait voulu ! Il ne tenait qu'à lui de surpasser son cousin et d'égaler sa cousine. Mais, faute d'ambition, il ne s'est pas soucié de faire du bruit sur le Parnasse. De quoi il s'est soucié, c'est de dépenser son bien en beaux repas, en belles mascarades. Il a mangé dix successions, et il mangera bien encore celle de M. Dacier. Car, quoiqu'il ait soixante-dix ans, *il n'en est pas moins philosophe*, comme il dit ; et comme je crois qu'il faut dire, il n'en est pas plus rangé. Son âge viril a ressemblé à sa jeunesse, et sa vieillesse se sent très fort de sa virilité. M. et Mme Dacier l'avaient pris en aversion. Le premier parce que Montelz bouffonne et raille toujours ; l'autre pour cela même et à cause d'une mauvaise habitude que Montelz a en parlant, et qui est de faire régulièrement au commencement et à la fin de toutes ses phrases, et au milieu aussi pour peu qu'elles soient longues, une espèce de grognement ou de hennissement ou d'aboi, car on ne peut dire ce que c'est. Mais c'est trop vous parler de Montelz.

Evidemment les Bernardins, à qui Folard lisait ces lettres, devaient s'amuser prodigieusement de boutades

1. Lettre du 19 octobre 1722. Bibl. nat., ms. 19671. Inédit.

aussi remarquables, d'autant mieux que le bon chanoine ne reculait devant aucun sujet et ne craignait point parfois la crudité des mots.

Mon frère, écrivait-il un jour [1], mande à M. Daudé que ma dernière lettre à lui a fait fort rire toute l'Académie. Premièrement, je n'en crois rien. Mais, posé le cas que cela soit, vous me permettrez de vous dire à tous que vous avez ri contre les règles aussi bien que contre mon intention. Mes plaisanteries à M. le chevalier peuvent être admirables pour lui qui est un certain homme d'un certain caractère d'esprit ; elles ne doivent point être bonnes pour vous autres, qui êtes de certaines gens qui ne devez rire qu'à de bonnes enseignes. Je le gronderai de ce qu'il vous les montre, car j'avais stipulé de lui que pour mon honneur il vous en ferait un mystère. Il me parle d'un certain endroit de ma lettre qu'on a eu soin de cacher au Père Scrupuleux. Que m'est-il donc échappé qui pût être capable de scandaliser le Père Scrupuleux ? Je le cherche et ne me le rappelle point. Vous autres gens d'esprit vous pourriez bien avoir mis du mal où je n'en ai point voulu mettre. Quoi qu'il en soit, j'irai bride en main à l'avenir et, comme le nez de Montelz pourrait être pris en quelque mauvais sens figuré, je ne le ferai plus entrer dans mes lettres et je le laisserai tout entier au crayon de M. d'Albery [2] ... Mais dans ces maudites humeurs on s'émanciperait avec les Altesses royales, même avec le Pape. Vous me pardonnerez le passé et, s'il échoit, l'avenir encore.

Et les Bernardins de rire de plus belle, avec l'espoir qu'ils auraient encore beaucoup à pardonner. Car ce qui leur rendait le chanoine particulièrement sympathique, c'est que, tout en refusant de se classer parmi les « appelants », il ne manquait pas une occasion de dauber sur les Jésuites et de railler notamment son propre frère de Lyon, qu'il nommait : « le professeur » ou encore : « le bonze ».

Je reviens au professeur, dont il faut que je vous raconte

1. 18 novembre 1723. Bibl. nat., ms. 19671.

2. D'Albéry était le dessinateur chargé des planches des *Commentaires de Polybe*.

un trait, écrivait-il au chevalier [1], et je vous prie, riez d'avance car la chose en vaut la peine. Vous savez la belle habitude où il est de prendre le bien des autres et de leur laisser le sien par inadvertance, et vous n'avez pas oublié ce qu'il vous fit, il y a cinq ans, quand il vous emporta un certain manuscrit et qu'il vous laissa à sa place la harangue latine qu'il devait faire à Lyon à l'ouverture des classes.

Il vient de faire pis en partant d'ici (et c'est hier qu'il en partit). Il y avait au collège avec lui un autre Jésuite étranger qui s'en va prêcher l'Avent et le carême à Toulouse. Le Père professeur prit le portemanteau du Père prédicateur, lui laissa le sien et partit. Qui fut étonné ? Ce fut le bon Père quand il s'aperçut de l'échange. Ne sachant pas quel chemin le Père professeur avait pris, il courut chez moi pour s'en informer. Je ne vis jamais d'homme plus alarmé ; figurez-vous l'état du pauvre prédicateur qui s'en va prêcher à l'ouest et qui voit ses sermons s'enfuir vers le nord !

Nous fîmes courir sur-le-champ après le Père professeur, que l'on trouva à Lafoux, dînant tranquillement.

— Vous avez emporté le portemanteau du Père un tel, lui dit l'exprès.

— Moi, dit le Père professeur, je n'ai que le mien.

— Vous les avez tous les deux, dit l'exprès, car voilà le vôtre que je vous porte ; et celui du Père, il faut qu'il soit derrière votre chaise [2].

On va à la chaise ; grande surprise et grand scandale, point de portemanteau ! Il n'avait garde d'y être puisqu'il était ici chez moi. Le Père professeur, qui y était venu monté en chaise, l'y avait fait porter, l'avait mis dans une chambre, puis il l'avait oublié en déjeunant et il était parti sans portemanteau. Ici vous allez dire : et de deux. Dites : et de trente, car je sais bien vingt-huit autres traits de lui de cette espèce.

Quant à la médiocre silhouette de Paul de Folard, capitaine au régiment de Vivarais, elle se précise, elle aussi, grâce à cette correspondance qui donne réellement de la vie à tout ce qu'elle effleure.

Je viens à vous, monsieur le capitaine, lui écrivait le chanoine. Nous ne gagnons rien certainement l'un et l'autre, vous

1. 30 octobre 1724. Bibl. nat., ms. 19671. Montfaucon.

2. Voiture.

à jouer et moi à étudier. Vous perdez votre argent au premier et moi je ruine ma santé au second. Si nous pouvions nous corriger sur ces deux articles, ce serait une bonne affaire pour nous. Mais qui se corrige de quelque chose en ce monde[1] !

Et comme le « professeur » avait jeté au nez du capitaine l'épithète de « Janséniste », le chanoine s'en amuse fort.

En vérité, il est trop plaisant de voir traduire en Janséniste un homme comme vous. Je m'assure que vous en êtes tout fier. Mais le professeur a beau vouloir vous mettre dans notre confrérie, nous ne vous y recevons point. Il faut deux choses pour mériter d'y être reçu, et de ces deux choses il y en a une qui vous manque. Votre doctrine vous donne à nous et vos mœurs vous rendent aux molinistes.

Malgré tout, l'excellent homme termine sa mercuriale en promettant au joueur quelque secours pour payer ses dettes.

Voilà donc connus, grâce au spirituel chanoine, les caractères des trois frères du chevalier qui, malgré la diversité de leurs carrières, de leurs natures et de leurs conduites, comme aussi malgré leur longue séparation, étaient demeurés foncièrement unis, fidèles en cela aux traditions anciennes. Car si le Jésuite semble être tenu un peu à l'écart, l'affection n'en subsiste pas moins et l'on saura le louer à l'occasion.

Le « bonze » fait des vers, écrit le chanoine[1]. Il fit représenter à Lyon, en 1720, un *Œdipe* qui eut un succès extraordinaire. Il a traité aussi un *Agrippa*. S'il faut croire certains connaisseurs et bons juges sur la matière, il m'obligera à changer de sentiments sur les gens de collège, dont l'opinion dit qu'ils ne sont pas propres à réussir dans le dramatique, surtout dans le tragique. Il me semble que Racine ne désavouerait pas certains morceaux.

C'est là justement qu'apparaît l'indulgence fraternelle

1. Lettre de Nicolas Folard, Musée Calvet, Avignon, publiée par le baron Marc de Vissac dans son intéressante brochure sur le chevalier de Folard (François Séguin, édit., Avignon).

du chanoine, car les tragédies[1] du Jésuite atteignent à peine à une honnête médiocrité. Quant au physique, nous connaissons déjà le chevalier, fin, menu, alerte et de visage agréable autant qu'intelligent, Voici comment le chanoine dépeint les autres, lui-même compris.

Avec beaucoup d'esprit, dit-il[2] en parlant du « professeur », il a beaucoup de douceur, et c'est avec cela la plus jolie figure du monde. Nos parents ont fait comme la vigne qui ne produit de bon vin qu'à mesure qu'elle vieillit : moi, l'aîné, je ne suis pas aussi bien que ma sœur Anne ; ma sœur Anne, qui est venue avant feu Babet, n'était pas aussi bien que l'était Babet, et le Jésuite, le dernier de tous, est le plus joli de tous.

Quant aux sœurs[3], elles étaient soit mariées, soit au couvent, soit vieilles filles. Elles étaient demeurées dans le Comtat ; et une partie de la famille des Folard habitait Morières, une agréable gentilhommière, distante d'Avignon d'une dizaine de kilomètres[4].

1. Ce sont : *Alexandre*, *Darius*, *Œdipe*, *Thémistocle*. Les deux dernières furent imprimées à Lyon, l'une en 1722, l'autre en 1729. On joua aussi une autre pièce de lui dans des conditions assez curieuses qu'a racontées Paul Achard.

« Le P. Melchior [de Folard] faisait lire ses œuvres par un de ses amis auquel il envoie un jour une tragédie que devait lui remettre le procureur des Jésuites de la rue Saint-Antoine. L'ami envoie quérir la pièce : le procureur, occupé, prie que l'on revienne le lendemain. Un filou qui avait entendu la conversation se présenta le lendemain au couvent de la part de l'ami et emporta le paquet. Quelques jours plus tard, le voleur est arrêté et est trouvé nanti de la pièce.

« M. Hérault, lieutenant de police, rit de l'aventure et prête même la pièce à un de ses intimes qui conçoit l'indiscret projet de se l'attribuer, en changeant le titre et les noms des personnages. Il y manquait un rôle de femme. On s'adresse à l'abbé Pellegrin pour combler cette lacune. L'abbé demande 600 livres.

« — C'est cher pour une femme, proteste le plagiaire.

« — Eh bien ! j'ajouterai une suivante, réplique l'abbé.

« Bref, on convient à 300 livres pour les deux rôles.

« La pièce fut représentée et tomba piteusement.

« Le Jésuite de Folard reconnut son enfant, mais il eut bien soin de ne pas en réclamer la paternité. Melchior mourut à Lyon le 19 février 1739 » (Extrait de la brochure du baron de Vissac.)

2. Lettres du chanoine, Musée Calvet, Avignon.

3. Deux seulement ont laissé des traces mais d'autres subsistaient encore à côté d'Anne et de Babet.

4. Cette propriété appartient aujourd'hui à M. Fenéon, à l'amabilité de qui nous devons un accueil charmant et de précieux renseignements.

Cette propriété était l'objectif du chevalier dans ses moments de lassitude quand, excédé par les difficultés qu'il rencontrait à publier ses travaux, il songeait à tout abandonner pour se laisser vieillir dans l'oisiveté.

De tels projets heureusement ne tenaient guère, mais quand il en parlait au chanoine, celui-ci était saisi de terreur, on va comprendre pourquoi à la lecture de ce qui suit :

Parlons de notre projet de retraite ; il est assurément bien imaginé. Car Morières est en effet un endroit charmant ; l'air y est admirable, le curé une très bonne compagnie. Mais avez-vous oublié que Mme Cava [1] est de ce pays-là ? Apparemment vous pouvez compter de me l'envoyer à Nîmes. Elle y peut venir, mais assurément elle ne m'y trouvera pas. Car je vous fais savoir dès à présent que je vais travailler à mettre ordre à mes affaires pour passer au plus tôt dans un autre hémisphère et, s'il y a moyen, dans une autre planète.

C'est pour vous faire voir que vous n'y avez pas bien pensé. Dom Thuillier me mande qu'il espère que votre livre sera bien reçu. Sur la foi d'un homme comme lui, je l'espère aussi. Faites que j'en aie un exemplaire dès qu'il sera fini d'imprimer [2].

Il s'agissait des : *Nouvelles découvertes sur la guerre* qui allaient enfin paraître, précédant de trois ans le premier volume des *Commentaires de Polybe* au sujet desquels les vicissitudes de Folard n'étaient point terminées.

Mais si le chevalier éprouvait de passagères défaillances, il apportait dans cette nouvelle lutte la même énergie qu'à la guerre. Il avait défendu Modène à l'encontre du gouverneur, il viendrait bien à bout de Polybe avec l'appui des Bernadins...

1. Une des demoiselles de Folard.
2. Bibl. nat., ms. 19671. Inédit.

CHAPITRE XI

Publication des *Nouvelles découvertes sur la guerre.* — Les compliments et les critiques du chanoine. — Folard se fâche. — Le chanoine riposte, mais au moment d'une rupture imminente la réconciliation se fait. — Le cousin des Folard, « le docteur », est à Nîmes chez l'abbé Fléchier. — La sœur du chanoine est malade et vieillie. — Propos inconvenants de Montelz, sa colère, ses griffes. — Le chat et le chien du chanoine. — *Les nouvelles découvertes* et les Jésuites. — Critiques des journalistes. — Leur mauvaise foi. — Fureur du chanoine et du chevalier. — On conseille au Roi d'acheter les *Commentaires* pour en étouffer la publication. — Mot de Folard à ce sujet. — M. Le Blanc et le comte de Belle-Isle, protecteurs de Folard, envoyés en disgrâce. — Leur procès, leur réhabilitation. — Les *Commentaires* confiés pour l'examen à M. Lancelot qui se couvre de l'avis d'un lieutenant général. — Le privilège est accordé. — Contrat des éditeurs. — Le premier volume paraît le 27 mai 1727. — Controverses et critiques. — Enthousiasme du chanoine. — Les tomes IIIe et IVe (1727-1728). — Les souscriptions pour la suite. — Le quatrième volume est lu en vingt-quatre heures par le chanoine qui en écrit aussitôt au chevalier. — Mort de M. Le Blanc. — L'épître du chanoine. — Les *Commentaires* menacés de ne pas finir de paraître. — Le chanoine réconforte le chevalier. — Enfin, le tome V paraît. — Lettre amusante du chanoine qui exulte et parle de sa famille, de ses amis et des saints. — Apparition du sixième volume de l'*Histoire de Polybe*, mais sans *commentaires*. — Le chevalier explique dans sa préface que c'est ainsi par ordre supérieur. — Succès européen de *Polybe*. — Satisfaction de Folard.

Le succès des *Nouvelles découvertes sur la guerre* fut un gros encouragement pour Folard. Les relations qu'il s'était créées chez les Bénédictins ne devaient pas être étrangères, comme nous l'avons déjà fait remarquer, au mouvement d'opinion que déterminait l'apparition de cet ouvrage militaire, accessible à tous tant les explications étaient claires et le style agréable. Pourtant le livre n'était point parfait, et le chanoine en fit une cri-

tique aussi sévère qu'amusante. Mais il devait lui reconnaître tout d'abord de réelles qualités.

Cet ouvrage est un bel ouvrage, écrivait-il le 8 février 1724 [1], savant, curieux, bien raisonné, écrit avec force, mais comme on ne saurait rien faire de parfait, il y règne deux ou trois grands défauts. Ce qui m'y a d'abord révolté, c'est l'air magistral. Vous parlez à vos lecteurs du ton dont votre frère le Jésuite parle dans sa classe à ses écoliers. Cela lui sied bien à lui, vu le lieu où il parle et les gens à qui il parle. Cela ne vous sied pas à vous. Je sais que parmi ceux à qui vous parlez il y a quantité d'écoliers, je veux dire d'ignorants, mais il s'y trouve aussi des maîtres.

D'ailleurs, ces écoliers pensent bien être des maîtres ; les uns et les autres ne peuvent qu'être choqués de votre manière. Il faut donc la corriger.

Un autre défaut, ce sont les vanteries et les gasconnades. On n'en trouve pas davantage dans votre héros, M. de Montluc [2], où il y en a cependant beaucoup. On les lui pardonne, direz-vous. Oui, on les lui pardonne maintenant qu'il est mort ; vous, on vous les pardonnera bien aussi. Cependant le vivant sera attaqué, on le mordra, on en fera des railleries.

Un troisième défaut, c'est que vous n'avez pas la critique assez polie. On doit blâmer ce qui est blâmable, mais en le blâmant il faut ménager les termes, adoucir les vérités fâcheuses qu'on est obligé de dire par la manière de les dire, surtout lorsqu'elles s'adressent à des gens dont nous n'avons pas été offensés. Et c'est ce que vous n'avez pas le soin de faire. Vous nommez tout par son nom, vous appelez un sot un sot, vous qualifiez aussi rudement qu'une bulle [3] soit les actions, soit les sentiments, soit les personnes. Ces manières sont insupportables en conversation, mais ici c'est avec le public, qui exige de la circonspection, de la réserve, de la retenue, de la politesse.

Voilà une critique et des avis. Ne me sachez pas mauvais gré de la critique et profitez des avis qui sont bons.

1. Bibl. nat., ms. 19671. Inédit.

2. Montluc (Blaise de), le fameux capitaine, né en 1502, mort en 1577, qui fut lieutenant général de la Guyenne. Il a laissé sous le titre de *Commentaires* de curieux mémoires sur sa vie militaire.

3. Allusion aux critiques très rudes dont la bulle *Unigenitus* était alors l'objet.

Mais le chanoine se rend bien compte que les meilleurs avis sont mal venus quand on ne les accompagne pas de quelque flatterie ; et il s'efforce d'atténuer la rudesse de la première semonce avant d'en administrer une seconde.

Si je vous aimais moins que je ne fais, content de vous donner ici les louanges que vous méritez je vous aurais dissimulé une partie de mes sentiments. Mais ma tendresse ne me permet pas d'user de dissimulation avec vous. Comme j'ai intérêt que vous vous corrigiez parce que votre gloire ou votre déshonneur rejaillissent sur moi, je vous dirai toujours librement ma pensée.

Fort de ce principe, le chanoine attaque alors l'épître dédicatoire au duc d'Orléans. Il en avait préparé une de concert avec dom Thuillier, mais le chevalier l'avait remaniée à sa façon et le chanoine, froissé du procédé, renvoie son frère à la fable de Phèdre, où l'homme ayant réchauffé une couleuvre, reçoit d'elle la mort [1].

Ceux qui vous ont conseillé, poursuit l'abbé de Folard, de ne pas vous servir de mon ouvrage ou plutôt de celui de dom Thuillier (car il est plus à dom Thuillier qu'à moi) vous ont très mal conseillé. J'ose le dire, nous avions fait l'un pour l'autre un petit chef-d'œuvre. C'est ainsi qu'on en jugeait en ce pays et je vois que c'était avec raison, car les morceaux que vous avez employés de cette lettre dans la vôtre, et qui sont cependant les moindres, m'ont paru infiniment plus beaux dans l'impression qu'ils ne m'avaient paru dans la copie. Oserai-je vous le dire j'en ai été charmé, moi qui ne suis jamais content de ce que je fais. Désespérez-vous à l'heure qu'il est ; j'en aurai la plus grande joie du monde, parce que cela vous apprendra une autre fois à vous fier à nous. J'embrasse tendrement dom Thuillier à qui vous voudrez peut-être faire un mystère de cette lettre, mais j'entends que vous la lui montriez. En tout cas je vais en faire une copie pour la lui envoyer dans la suite. Adieu, mon cher frère, j'attends que vous me remerciiez de ma critique et de mes

1. La morale est donnée par l'ingrate qui énonce ainsi la raison de son acte : « C'est pour que l'on sache qu'il ne faut pas obliger les méchants. »

avis. Vous êtes un grand homme, mais je ne suis pas content et je veux que vous deveniez un plus grand homme encore; vous le deviendrez en nous écoutant. Adieu.

P.-S. — Si vous avez adressé les livres du père Mabillon à M. d'Aubais, ils seront perdus pour moi; cet homme-là retient tout.

Ce qui ressort le plus clairement de cette correspondance c'est que, sur un point tout au moins, les Folard se ressemblaient; chacun d'eux était fort satisfait de soi-même. Seulement, chez le chanoine une bonhomie spirituelle incomparable faisait pardonner facilement ce petit défaut contre lequel lui-même, on le sent bien, essayait de réagir.

Quant à la critique, le chevalier en fut sérieusement froissé et riposta avec méchanceté.

Vous enverrez vos corrections sur la dissertation, écrivait-il entre autres insolences, et assurément vous n'aurez garde de dire qu'elles soient mauvaises.

Répondant au détail de la fable de Phèdre, il renvoyait son frère à celle du *Meunier, son fils et l'âne*. Et, à ce sujet, le bon chanoine s'épanchait dans le cœur de dom Vincent Thuillier[1] :

Comptant qu'il me laisse le choix de celui des trois personnages que je voudrais être, je choisis celui du baudet, et vous aurez la bonté, mon cher Père, de lui faire savoir mon choix, afin que désormais il n'attende plus rien de moi. Rien, je m'explique, c'est-à-dire rien de ce qu'il ne sera pas en mon pouvoir de donner, car j'ai une bourse et un coffre-fort qui est ma charge et ce sera toujours à lui, parce que je le puis donner ; mais il faudra qu'il se contente de cela, et que, s'il veut être aidé dans la composition de son grand ouvrage, il s'adresse à d'autres. Car *l'âne du meunier n'a que sa charge*.

Je suis, mon cher Père, votre, etc.

Signé : l'Ane du Meunier.

1. Lettre publiée par M. E. de Broglie, t. II, p. 93.

La lettre du colonel avait en réalité fort impressionné l'excellent homme, car il disait d'autre part à dom Thuillier :

J'ai eu mon compte. Je m'en vante à vous, mais je ne m'en vanterais pas à d'autres. Il y va de mon honneur que l'on ne sache pas dans le monde comment M. le colonel vient de m'accommoder. Je sors de lui écrire quatre mots fort sérieux, mais en même temps fort sages et fort mesurés. C'est avec quoi je prends congé de lui vraisemblablement pour de longues années.

Qui fut piteux à son tour d'avoir dépassé la mesure ? le chevalier, qui vint aussitôt à résipiscence ; et enfin, le bon chanoine termina la chicane, en frère affectueux, avec infiniment d'esprit :

Monsieur le colonel, écrivait-il le 22 mars [1], quand j'eus lu votre réponse à ma critique, je dis que vous méritiez que l'on vous donnât un mauvais quart d'heure, et là-dessus je vous écrivis le beau compliment que vous avez vu. Puisque ce compliment a eu son effet, vous avez expié votre faute et, cela étant, je vous reçois en grâce. Touchez là, monsieur le colonel. Mais promettez-moi qu'à l'avenir, quand vous voudrez badiner, vous n'imiterez pas votre Jacqueline [2] qui, dit-on, mord bien serré quand elle joue avec les gens. De mon côté je vous promets de ne plus vous renvoyer *ad improbos jocos Phâdri* [3].

Le chanoine était évidemment ce jour-là exempt de ses « vapeurs », dont il se plaignait si souvent, car après ce traité de paix, qui devait le réjouir infiniment, il éprouve le besoin d'exercer sa verve, et c'est à sa propre cuisinière qu'il s'en prend.

Le docteur [4], annonce-t-il, est ici où il se trouve un peu mieux qu'à Avignon, parce qu'il n'y est pas grondé.

1. Bibl. nat., ms. 19671.

2. La chienne du chevalier.

3. Aux mauvaises plaisanteries de Phèdre.

4. La lettre est écrite de Nîmes, et il s'agit presque sûrement de Joseph-François Folard, docteur ès droit, et agrégé de l'Université d'Avignon, de la branche des « majors ». Il était cousin germain du chanoine, qui l'affectionnait beaucoup et le désignait dans ses lettres par son titre universitaire, de même qu'il disait : « le professeur » en parlant du Jésuite. Le « docteur », né en 1681, avait donc alors quarante-trois

Seulement MM. Fléchier accaparent tout le jour ce cousin des Folard et la cuisinière du chanoine se désespère,

car, raconte celui-ci, elle se voit contrainte de manger toute seule ses purées, ses fritures, ses ragoûts de truffes, toutes choses auxquelles je n'oserais toucher, moi malade, et dont elle ne se soucie point, travaillant uniquement pour la gloire. Tant qu'hier qu'il ne vint pas pour dîner, elle voulait se pendre voyant périr un certain ragoût d'artichauts qu'elle disait être un chef-d'œuvre et dont elle attendait des louanges. Afin qu'elle ne se pendît point, je le mangeai et je faillis en crever. Voilà ce que M. Fléchier me coûte.

Quelques jours après, la joie de la réconciliation continuant son effet, c'est avec la même fantaisie qu'il tient le chevalier au courant des faits et gestes de sa famille [1].

Ma sœur arriva ici, il y a quatre jours, si défaite si défigurée que j'eus peine à la reconnaître. On lui aurait donné quatre-vingts ans. Maintenant son visage n'en dit guère plus de soixante. MM. Fléchier [2] n'ont pas manqué de la venir voir avec tout leur cortège. Leur cortège item sont ces quatre messieurs, savoir : Spadille, Chonchon, Liquadet et Cannat, braves chiens et bien jolis. Ma sœur leur fit un très bon accueil à tous, surtout à Cannat qui a une belle robe blanche et bleue ; et Cannat, pour lier amitié avec elle, leva la jambe et la compissa, car si chien le sait faire c'est lui ; les meubles de MM. Fléchier et les miens en font foi.

Le temps passait ainsi pour le chanoine dans les soucis que lui donnaient sa famille et ses vapeurs, comme aussi, par compensation, dans les délices de ses lectures et de ses conversations avec des intimes, tels que l'abbé Fléchier et son frère, le Dr Baux, M. Daudé, le marquis de Caumont et cet étrange Montelz qui nous a déjà été dépeint.

ans. Il avait épousé le 10 février 1706 une demoiselle d'Armand et était le frère de Hubert de Folard, le diplomate qui séjourna longtemps en Allemagne, notamment à Bayreuth (Musée Calvet, Avignon, ms. 2159, fos 178 et autres, et Nîmes. Bibl. mun., ms. 248-249, t. II).

1. Lettre du 29 mars 1724. Bibl. nat., ms. 19671. Inédit.

2. L'abbé Fléchier avait un frère dont nous n'avons pu déterminer la qualité.

Au marquis de Caumont le chanoine envoyait ces vers à propos de la naissance d'un garçon (17 janvier 1724)[1] :

S'il est aussi beau que sa mère,
Il sera plus beau que son père,
Car, cela soit dit entre nous,
Madame est plus belle que vous.

Je n'ai pas voulu vous écrire cela en prose, ajoute-t-il malicieusement, pour ne pas vous dire une vérité humiliante en langage sérieux.

Quant à Montelz, il avait le don d'éveiller merveilleusement la verve du chanoine.

Il était chez moi, raconte l'abbé au chevalier[2], avec MM. Fléchier et Daudé quand je reçus votre lettre ; et trouvant le texte que vous avez donné digne d'un commentaire, il se mit à en faire un de sa façon, mais si extravagant que nous nous crûmes obligés de le prier de changer de discours ou du moins de mettre un peu plus de modestie dans ses paroles. MM. Fléchier et moi nous fûmes envoyés tout net au diable et, sans notre caractère, nous aurions reçu encore un bon coup de patte. Il en donna un effroyable au pauvre M. Daudé qui n'est pas personne sacrée ; or, quand je dis un coup de patte, entendez, s'il vous plait, un véritable coup de patte. Car les mains de Montelz ne sont pas des mains, mais de véritables pattes d'ours, parce que depuis qu'il est entré dans sa soixante et quatorzième année, c'est-à dire depuis près de trois ans, il s'est laissé croître les ongles qui sont devenus très longs et très crochus. C'est ce que vous ne saviez pas ; et vous ignorez encore bien d'autres choses de cet homme-là. Et par exemple, outre les ongles, il se laissa aussi croître la barbe, ce qui, avec ce certain nez que vous savez et de certains yeux étincelants comme un fer enflammé qui sort de la forge, le rend si effroyable que la première fois qu'on le voit on croit voir le diable. Daudé ne croit pas que le diable soit plus laid et que, s'il est plus laid, Dieu ne doit pas avoir fait le diable.

Mais, si la société de ses amis charmait le chanoine, il y avait un être dont la compagnie lui était plus chère

1. Musée Calvet, Avignon, ms. 2373, f° 18.

2. Bibl. nat., ms. 19671. Inédit.

que toutes les autres, c'était son chien ; et dans sa correspondance, il se plaît à décrire au chevalier son amusant compagnon.

C'est un mirmidon blanc et noir, dit-il, qui est à faire le fou depuis le matin jusqu'au soir, qui prend le chat entre ses dents et va le porter au grenier, puis il le descend à la cave. Le chat se tue à dire des « effe ! » ; mais pour ses « effe ! » il pourrait les lui dire comme vous, qu'il n'en irait pas moins au grenier et à la cave. Vous voyez que j'ai d'aussi jolis animaux que les vôtres.

Les bêtes tiennent une grande place dans la vie de cet homme à la fois si naïvement simple et si savant, et il entend que son frère, ses amis mêmes s'y intéressent.

Je vais vous donner des nouvelles de chez moi, écrira-t-il un peu plus tard [1] ; la guerre civile y est allumée entre deux pigeons que j'ai d'une part et ma chatte de l'autre. Coquinet est demeuré neutre, et quand les deux partis se battent, il se met entre eux pour les séparer.

Il y aura désormais un article dans toutes mes lettres sur ce monsieur-là, qui n'a pas son pareil et qui ne l'aura jamais. Il faut oublier les Bagolins et les Cadets. Qui étaient ces gens-là ? Ce n'étaient pas peut-être des automates, mais enfin c'étaient bien sûrement des chiens, et bien sûrement Coquinet n'en est pas un, encore qu'il leur ressemble par la figure.

Qu'est-il donc ? Dieu le sait et nous le saurons quelque jour. Voilà quelqu'un qui entre ; je vous quitte.

Cependant les *Nouvelles découvertes sur la guerre* continuaient de passionner le monde militaire et celui des savants. Les Jésuites, eux aussi, étaient entrés dans la lice et l'on se demande à quel titre. C'est que derrière Folard, il y avait les Bénédictins qu'il fallait atteindre, car le Jansénisme trouvait parmi eux des partisans. Et en mutilant ou en interprétant divers passages du livre, un certain journaliste du *Mercure*, soufflé par la Congrégation de Jésus, accusait Folard d'avoir avancé « que le XVIIIe siècle était celui de l'oubli des arts et des sciences,

1. Bibl. nat., ms. 19671, publié par M. E. de Broglie.

c'est-à-dire le siècle de l'ignorance ». On comprend le thème et l'on devine à quels fielleux développements il prêtait dans l'état aigu où le conflit, touchant la bulle, avait amené les esprits. Les Jésuites espéraient ainsi ruiner le grand ouvrage en préparation, ce *Polybe* dont l'éminent traducteur n'avait pas encore révoqué son « appel ». Mais l'attaque du *Mercure* souleva l'indignation de tous ceux qu'un examen attentif mettait à même de constater les falsifications.

Eh bien, mon cher Père, écrivait le chanoine à dom Thuillier [1], les journalistes ne sont-ils pas de braves gens? Vous devez maintenant avoir lu l'extrait qu'ils ont donné du livre de mon frère ; qu'en dites-vous ? Et qu'en dit M. le chevalier ? Est-il bien en colère ? A-t-il déjà tiré l'épée pour se venger ? S'il m'en croit, il demeurera en repos et me laissera entrer en lice avec ces honnêtes gens à qui j'avais depuis longtemps envie de dire deux mots. M. l'abbé Fléchier est d'avis que je les prêche, disant que les Jésuites ne craignent rien tant que les sermons. Je crois qu'ils craignent encore plus la raillerie. Mais puisqu'ils craignent l'un et l'autre, nous les prêcherons et nous les raillerons.

Puis, comme s'il éprouvait un malin plaisir à exciter encore davantage son frère contre les Jésuites, il s'adresse à lui dans la même lettre.

A Monsieur le chevalier,

Il ne faut pas demander si les chevaliers écument. Aussi ne le demandé-je point ; je m'attends à recevoir demain une lettre où vous jetterez feu et flammes. C'est dommage que je ne la pourrai lire. Depuis un temps votre écriture est si méchante que je ne sais ce que vous m'écrivez. C'est ce qui est cause que je ne réponds pas ici à votre dernière lettre. Songez, je vous prie, que pour être entendu il faut écrire des mots, que les mots sont composés de lettres et que les pieds de mouches ne sont pas des lettres. Je travaille pour vous venger.

On le voit, les esprits étaient fort montés et ce fut toujours là une des meilleures réclames que l'on ait jamais

1. Bibl. nat., ms. f. fr. 19671. Inédit.

connues. De fait, la première édition des *Nouvelles découvertes* s'était épuisée en trois semaines; la seconde suivait avec autant de succès, et quatre officiers généraux, disait-on, avaient été chargés d'examiner les *Commentaires de Polybe* pour lesquels l'auteur espérait obtenir l'impression aux frais du Roi. Mais l'affaire n'allait point tout droit, car depuis l'année précédente (1723) Folard s'était vu priver d'un précieux appui par la mort du Régent qui avait promis pour l'édition un secours pécuniaire. Le pauvre chevalier, très impressionné par le mauvais sort qui s'attachait à son livre et qui même semblait en émaner [1], avait failli abandonner l'entreprise [2].

A présent l'horizon s'éclaircissait, et pourtant une inquiétude subsistait. Quelques personnes avaient en effet conseillé au Roi d'acheter le manuscrit des *Commentaires* et de le supprimer, afin que les étrangers n'eussent pas à en profiter. Sur quoi Folard s'était écrié :

« Si l'on ne veut pas que j'enseigne aux autres ce que je sais, que l'on me donne un bâton de maréchal de France afin que je l'exécute [3] ! »

En réalité il eût été difficile ou bien coûteux d'user d'un procédé d'étouffement après le succès des *Nouvelles découvertes*, qui annonçaient formellement *Polybe*. Par bonheur le Roi, ou plutôt le duc de Bourbon qui avait remplacé le Régent au pouvoir, ne s'arrêta pas à des conseils dont l'exécution eût mis le comble aux amertumes déjà subies par l'infortuné Folard. Mais on traîna l'affaire en longueur et ce fut seulement après la disgrâce du duc de Bourbon qu'une gratification de quatre cents livres fut accordée en date du 22 novembre 1726 à l'auteur des *Nouvelles découvertes* [4].

1. Bibl. nat., ms. 10671. On remarquera en effet que le duc de Bourgogne puis Charles XII et enfin le Régent, qui s'intéressèrent à *Polybe*, finirent de mort violente, et l'on verra M. Le Blanc, à qui l'ouvrage fut dédié, mourir des suites d'une opération au foie avant l'apparition du quatrième volume.

2 et 3. Musée Calvet, Avignon, ms. 2373.

4. Ministère de la guerre. A. A. G.

Quant aux *Commentaires*, si leur préparation par les auteurs avançait normalement, leur publication s'était trouvée retardée pour diverses causes. D'abord M. Le Blanc à qui le chevalier, faute du Régent, se promettait de dédier l'ouvrage, avait été envoyé à la Bastille avec le comte de Belle-Isle, tous deux étant compromis, ou du moins tenus pour tels, dans la faillite de la Jonchère, trésorier de l'extraordinaire des guerres. Cette arrestation, comme la suite sembla bien le prouver, n'était qu'une habile manœuvre de la part du duc de Bourbon qui détestait Le Blanc [1]. Mais pendant trois ans, ce furent des alternatives angoissantes pour les amis du ministre de la guerre qu'un procès solennel devait enfin laver des accusations d'assassinat. Quant au reste, il ne fallut rien moins que le rappel de M. Le Blanc et sa rentrée dans sa charge pour dissiper les doutes des indifférents et faire taire ses ennemis.

Cette réhabilitation coïncida du reste avec l'arrestation de M. le Duc [2]. Alors Folard respira et put en toute confiance dédier son livre à M. Le Blanc, dont l'appui lui était acquis de longue date.

Mais une autre raison arrêtait la publication des *Commentaires*, c'était la difficulté d'obtenir l'approbation et le privilège du Roi, ce qui était, comme on sait, une formalité indispensable à cette époque pour pouvoir faire imprimer en France une œuvre quelconque.

Un certain M. Lancelot, qui avait été chargé du rapport sur les deux premiers volumes soumis à son examen, semblait apporter dans son travail une lenteur désespérante. On doit dire qu'il « semblait » car, en réalité [3], ayant constaté avec terreur que Folard se livrait à des critiques, souvent trop justifiées, contre divers généraux,

1. Affaires de femmes : Mme de Prie était aimée de M. le Duc (de Bourbon) et sa mère, Mme de Pléneuf, était la maîtresse de Le Blanc. Voir toute cette histoire dans : Mathieu Marais, t. III, p. 141.

2. De Bourbon (juin 1726).

3. Les détails suivants sont tirés d'une pièce inédite curieuse du musée Calvet d'Avignon, ms. 2373, f°s 245-247.

il s'efforçait par tous les moyens de mettre sa responsabilité à couvert.

Après plusieurs démarches infructueuses, destinées à se faire remplacer ou tout au moins à obtenir un collaborateur, il avait fini par déclarer que : « n'étant point homme de guerre, il ne pouvait se charger d'approuver un ouvrage purement militaire ». Cette fois on lui adjoignit M. de Valière, maréchal de camp, qui après une lecture attentive émit un avis favorable ; et enfin, après beaucoup de temps perdu, le privilège fut accordé. D'autre part M. Le Blanc acceptait la dédicace de l'ouvage et consentait à ce que son portrait parût en tête du premier volume.

Cette faveur était bien faite pour assurer le succès des *Commentaires*, et aussitôt il se trouva plusieurs libraires associés prêts à se rendre acquéreurs du privilège dans des conditions qui allaient mettre le chevalier fort à l'aise. Ces gens s'appelaient :

Pierre Gandouin, quai des Augustins, *à la Belle-Image*.

Julien-Michel Gandouin, quai de Conti, *aux Trois-Vertus*.

Pierre-François Giffart, rue Saint-Jacques, *à Sainte-Thérèse*.

Nicolas-Pierre Armand, rue Saint-Jacques, *à Saint-Benoît*[1].

Le manuscrit leur avait été livré le 12 octobre 1726 sous certaines conditions qui ne tenaient pas moins de quinze articles[2] et le travail fut assez vite exécuté, puisque le premier tome fut livré au public le 27 mai 1727 et le second quelques mois plus tard dans la même année.

1. Ce sont là les quatre noms qui figurent sur l'édition ; mais primitivement le traité avait été passé entre : Julien-Michel Gandoin, Pierre Giffart, Pierre Armand susnommés et de plus : Jean-François Josse, Guillaume-Denis David, Claude la Boislière et Anne Drivot, veuve d'Hilaire Foucault, représenté par François-Jacques Deprime, son gendre, avocat au Parlement et au Conseil du Roi. Il est probable que, selon les clauses de leur traité, plusieurs abandonnèrent leur droit au privilège avant la publication du livre.

2. Bibl. nat., ms. N. a. fr. 2802.

Les auteurs étaient en même temps autorisés à faire souscrire le public pour la continuation de l'ouvrage.

L'affaire s'annonçait bien au point de vue pécuniaire. Les volumes se vendaient rapidement, les souscriptions arrivaient et le chevalier avait obtenu successivement une gratification de 500 livres (2 février 1727) et une autre de 1.000 (16 avril 1727) pour ses dépenses en voyages et en écritures, comme aussi pour avoir établi « une catapulte facile à fabriquer en campagne et capable d'envoyer des blocs de pierre ou de fonte tout aussi loin qu'un canon »[1].

Folard continuait donc à se multiplier ; et au milieu de tant d'occupations, il n'oubliait point de rendre service aux membres de sa famille. Il recommandait au ministre son neveu de Robert, déjà capitaine dans le régiment de Picardie, et son propre frère, « ce vieux officier, disait-il, qui avait essuyé toute la guerre d'Italie et qui était capable de faire un bon aide-major »[2].

Pourtant le bruit que faisait son *Polybe*, les controverses qu'il soulevait et les critiques violentes qu'il déchaînait auraient pu l'absorber davantage ; mais il se voyait enfin lancé, connu, discuté, et c'était maintenant avec un peu plus de sérénité qu'il attendait les attaques. Car, à n'en pas douter, l'ouvrage était bon. Le chanoine lui avait écrit une lettre délicieusement enthousiaste où il trouvait moyen de tourner les défauts mêmes du chevalier en qualités[3].

Mon cher frère, disait-il, cette lettre sera en même temps pour vous et pour dom Thuillier. Vous en excuserez le désordre. Je vous écris dans le sommeil ou peu s'en faut, ayant la tête chargée d'une grosse dose d'opium que j'ai été contraint de prendre deux heures après minuit. J'ai enfin reçu le *Polybe* que Raffe[4] m'a envoyé et que j'ai déjà lu.

J'y ai trouvé les mêmes défauts que dans le petit livre.

Mais je n'ai garde de ne pas vous les pardonner. Car, outre

1 et 2. Ministère de la guerre, A. A. G., billet autographe de Folard, du 21 février 1727.

3. Bibl. nat., ms. f. fr. 19671. Inédit.

4. Le chanoine Raffe, leur oncle maternel.

qu'ils sont compensés par une infinité de choses, par la vivacité, la facilité, l'agrément du style, par le sel que vous répandez partout, par une érudition choisie, par la nouveauté, la vérité et la solidité de vos réflexions et de vos idées, ces défauts mêmes ont leur prix et leur mérite. Aussi je déclare ici que je l'entendais très mal, il y a trois ans quand, dans une certaine lettre qui vous fâcha, je vous exhortai à vous en corriger. Si vous vous étiez corrigé, vous vous seriez gâté. Charlot ne ferait plus d'écarts, Charlot serait méthodique, mésuré, arrangé et Charlot ennuierait; au lieu qu'en se livrant à son naturel, il tient son lecteur en haleine, qui ne quitte son livre que lorsqu'il a achevé de le lire.

Charlot continuera donc de faire comme il a fait ; il lâchera la bride à son imagination ; il se donnera carrière ; il fera des écarts, il sautera des prés aux vignes, il pincera à droite et à gauche qui il lui plaira, les morts, les vivants, les rois, les empereurs, les papes, les anciens, les modernes... Tout cela lui siéra à merveille ; et qui entreprendra de lui faire un procès sera un sot. C'est ce qu'Apollon lui-même a déclaré sur le Parnasse dans une assemblée générale. Et par conséquent voilà le père du Ressort, le bourdon Castel[1] déclaré sot par avance. Votre sœur vous fait ses compliments ; elle lit actuellement et de temps en temps elle s'écrie : « Ah ! que cela est joli ! Ah ! que cela est plaisant ! »

Vous pouvez compter que le bourdon Castel, s'il vous lit maintenant, en fait de même, et que quiconque vous attaquera par écrit vous aura loué en lisant votre livre. Mais ma tête se lasse, le pavot me parle, il faut que j'aille me mettre au lit ; il faut obéir au pavot.

Mes compliments à dom Thuillier, à dom le Prieur, au Révérend père dom Bernard et à tous les autres.

De si ferventes admirations devaient avoir leur contrepartie et ce fut au *Traité de la colonne*, qui précédait les *Commentaires*, que s'en prirent tout d'abord les détracteurs. Folard leur répondit dans la préface du tome second.

1. Le Père Castel était ce Jésuite qui avait dit au Régent que s'il donnait 10 000 écus, il lui ferait un monde artificiel où les planètes auraient leur cours, et dans lequel il engendrerait de l'or. On l'avait surnommé à cause de cela : *Factorem cœli et terræ* (note inédite en marge de la pièce 423, manuscrits de Nîmes). Il est à peu près certain qu'à cette époque, le P. Castel était à Nîmes, en qualité de supérieur.

En 1728, parurent à l'intervalle de quelques mois les tomes troisième et quatrième. L'intérêt des lecteurs croissait toujours et la façon dont Folard mettait en jeu maintes personnalités excitait de plus en plus l'opinion dans les milieux militaires et savants. La satisfaction du chanoine ne connaissait plus de bornes et l'apparition des volumes de *Polybe* était devenue à ses yeux un événement contemporain de la plus haute importance.

Je n'ai point encore reçu le quatrième volume, écrivait-il avec désespoir le 22 mars 1729[1]. Après-demain j'enverrai un soldat de mon frère à Avignon pour le prendre. L'impatience que j'ai de le recevoir et la crainte qu'il n'ait péri en chemin m'ont mis de si mauvaise humeur que j'ai battu ce matin mon chien ; et hier je battis ma servante.

Mais le surlendemain, ô bonheur ! le précieux paquet arrive, et que l'on juge de l'intérêt fiévreux que prenait le chanoine à cette œuvre : en moins de quarante-huit heures il a lu le gros in-quarto et il en écrit au chevalier.

A Nismes, le 24 janvier 1729[2].

Vous voyez que je ne fis pas partir avant-hier ma lettre. Cet homme qui entrait était un voiturier d'Avignon qui me portait votre quatrième volume. Je laissai là ma lettre et me suis mis à lire. Avant que de me coucher j'avais lu votre préface et soixante pages du reste du livre. Je continuai encore ma lecture, je l'ai encore continuée ce matin, de sorte que je puis vous dire quelque chose. Premièrement, M. P. d'Albéry[1] ne fait que croître et embellir ; secondement, c'est la même chose de dom Thuillier et c'est, en troisième lieu, la même chose de vous. Je vous fais ici mes compliments à tous trois ».

Malheureusement, le mauvais sort s'acharnait toujours. Le Blanc venait de mourir à cinquante-neuf ans (19 mai 1728), et maintenant le chevalier se voyait fort embarrassé pour terminer les *Commentaires de Polybe*, car les souscripteurs essoufflés s'étaient reposés après le troisième tome, et c'était péniblement que le quatrième avait vu le jour.

1 et 2. Bibl. nat., ms. f. fr. 19671. Inédit.

Et le chanoine de calmer son « Charlot » et de le consoler.

C'est ici, lui écrivait-il [1], un orage du mois de mars qui sera bientôt passé. Après tout, quand il devrait durer et que le reste de votre livre serait accroché pour un ou deux ans, vous êtes si couvert de gloire qu'il vous siérait mal d'avoir regret de celle qui pourrait vous revenir de vos derniers volumes. Mais, s'il plaît à Dieu, le mauvais temps ne sera pas de durée et ces volumes s'imprimeront bientôt.

De fait, l'orage passa et le dommage fut mince. Eut-on recours aux imprimeurs de la Hollande comme on l'a écrit, ou bien l'édition continua-t-elle par les soins des mêmes libraires dont les noms figurent sans modification sur tous les volumes? Toujours est-il que le tome V parut en 1729.

Alors le chanoine, rassuré de ce côté, se reprit à s'intéresser à ses amis, au Jésuite et surtout à sa propre santé, et nous retrouvons à cette date dans sa correspondance de ces traits savoureux qui nous permettent d'évoquer avec plus de précision encore les personnages auxquels nous nous intéressons, parce qu'ils furent intimement liés, de près ou de loin, à l'existence de Folard.

Riez, riez, monsieur le chevalier, écrivait le chanoine, cela vous sied bien ; vous n'avez pas perdu l'appétit et vous dormez. Pour moi, depuis le commencement de septembre je ne mange ni ne dors. Il semble poutant que le sommeil veuille revenir, car la nuit passée je n'ai pas compté toutes les heures comme les autres nuits.

Montelz a été dans le même état que moi. Comme il n'est pas accoutumé aux maux de la vie, il avait pris une résolution digne de sa philosophie, qui n'est pas assurément trop chrétienne, et c'est de se laisser mourir de faim, à l'exemple d'Atticus. Heureusement M. Baux s'est avisé de le purger. Le malade a recouvré le sommeil et l'appétit et, ayant commencé de manger et de dormir, il a voulu vivre. Mais je crois qu'on se verra contraint de l'étouffer ou de l'empoisonner, car on ne peut plus tenir auprès de lui, tellement il est devenu

1. Dessinateur des planches de Polybe.

méchant. S'il avait des dents. il mordrait ; n'en ayant point, et ayant des ongles biens longs, bien aigus et bien crochus, il donne de la griffe et marque ceux qui s'approchent de lui sans précaution.

Le Professeur est en ce pays depuis près d'un mois ; il est demeuré cinq jours à Aubais. Il ne devait y être que huit à dix jours et il y est encore ; il pourra bien y être encore à la Toussaint. Car il s'y trouve bien et il est fait sur le modèle de son oncle maternel, qui prenait racine partout où il se trouvait bien. Il m'a laissé en partant sa nouvelle pièce afin que je la corrige. Ce que je n'aurai garde de faire. Il y a tout au moins six cents vers qui ne valent rien dans cette pièce, et pour moi je ferais bien six cents vers tout neufs, mais je n'en rhabillerais pas du moins six cents de ceux d'autrui. Que la mère qui a fait l'ourson le lèche. Cet homme-là a le génie poétique. De cent vers qu'il fait, il y en a toujours une quarantaine d'estropiés et une trentaine qui ont des entorses.

Laissons le poète et parlons du Jésuite. Il est assurément aussi jésuite que tel autre, peut-être même plus que tel autre qui l'est beaucoup. Cependant nous sommes très bons amis parce que nous ne cherchons pas à nous convertir l'un l'autre. Mon zèle contre le molinisme n'est pas fort grand ; je suis vieux et malade et si le sien est grand contre le jansénisme, il n'ose pas le faire agir sur moi, parce qu'il craint de me fâcher et qu'il songe qu'étant fâché, je pourrais bien ne pas lui donner de quoi acheter du café et du chocolat.

Cependant, le sixième tome de *Polybe* était en préparation et les discussions allaient toujours leur train. A présent la renommée de Folard avait franchi les frontières. En Angleterre, où le chevalier devait être plus tard reçu membre de la Société Royale de Londres, aussi bien qu'en Hollande, en Prusse et en Italie, ses œuvres étaient lues, appréciées et son nom devenait célèbre. En voici une preuve curieuse.

Au commencement de 1730, le P. Melchior de Folard, ayant résolu de se rendre à Rome, en profita pour visiter l'Italie. Il commença par s'arrêter à Nice où on lui fit « grand accueil », et où pendant cinq jours « il plut à sa louange des sonnets et des madrigaux italiens ». Puis il passa par Gênes et séjourna trois semaines à Florence

« pour s'y décrasser », déclarait le chanoine. « Je veux dire, ajoutait-il, pour y quitter l'air français afin d'arriver tout italien à Rome. » Or, dans une de ses lettres[1], le P. Melchior disait au chanoine : « Mandez au chevalier que son nom me vaut beaucoup en Italie et que j'aime mieux être son frère que s'il m'eût donné de l'argent à mon départ comme vous l'avez fait. »

Un si grand succès effaçait dans la mémoire du chevalier le souvenir de toutes les amertumes de sa vie militaire et apaisait son regret de n'être point devenu maréchal. Car il y avait songé... Maintenant, dans ses lettres à son frère, il affectait pour les honneurs une indifférence qui eût amené des esprits mal disposés à se rappeler certain renard de La Fontaine... Mais le bon chanoine était loin de penser à de pareils rapprochements et, croyant apercevoir quelque découragement chez son frère, il le réconfortait en le flattant et en le plaisantant.

M. de la Motte est un faux saint, disait-il[2], parce que sa résistance ne vient pas de la résistance à la tentation mais de ce qu'il n'est plus tenté ; et vous, vous êtes un faux philosophe parce que votre indifférence pour les honneurs n'est pas l'ouvrage de votre raison. Votre ambition s'en est allée d'elle-même, tout comme votre mal aux dents de l'hiver passé, qui ne s'en alla pas peut-être bien librement, car j'apprends que vous fumâtes pour vous en guérir, au lieu que vous n'avez pas fait la moindre chose pour vous guérir de l'ambition. Mais vous n'en êtes pas guéri, puisque vous venez de faire un livre et que vous travaillez à en faire un autre. On ne fait pas des livres sans ambition. Je dis, moi, que vous êtes dix fois plus ambitieux que vous ne l'étiez, car vous ne visiez autrefois qu'à être maréchal de France, au lieu que vous visez maintenant à devenir Grand du Parnasse, ce qui est bien porter plus haut vos pensées, puisque par là vous n'aspirez à rien moins qu'à figurer avec dom Bernard. C'est assez prêcher et écrire, bonsoir. J'embrasse tendrement notre cher ami à qui vous ne montrerez pas, s'il vous plaît, ce que je vais copier aux pages suivantes.

1. 14 mars 1730. Musée Calvet, Avignon, ms. 2373, f° 28.

2. Bibl. nat., ms. 19671. Inédit.

Le chanoine ne devait guère compter sur l'efficacité de sa défense, mais c'était là une mesure de tact, car les vers qu'il envoyait au chevalier étaient assez risqués.

C'était d'abord : « la querelle de Messire Jean-Baptiste de la Motte et du père Illuminé de l'ordre des Haut-Montez, au menton ras, mise en rimes par maître Nicolas de Cavarie. » Puis venait le panégyrique des récollets, qui commençait ainsi :

Vive la gent porte mutaude
C'est-à-dire les « pieds de bois » !
J'en ai dit du mal autrefois,
J'en suis contrit et j'en demande
Pardon à Monsieur saint François.
Les « pieds de bois » sont l'honneur de l'Eglise ;
Ils jeûnent maint Carême, ils jeûnent maint Avent ;
Ils ne portent point de chemises
Et se disciplinent souvent ;
Puis, bien disciplinés, ils sortent du couvent...

Mais les plus grasses plaisanteries auraient eu peine en ce moment à égayer le chevalier, qui encore une fois se voyait en butte à des cabales montées pour arrêter la publication des *Commentaires*. Le sixième tome de l'ouvrage parut cependant à son heure, en 1730, mais il contenait seulement la traduction de l'historien grec. Par exemple, dans une longue préface, le chevalier répondait aux attaques dont il avait été l'objet et s'expliquait sur l'absence du commentaire.

« Personne n'ignore, disait-il[1], que des ordres supérieurs m'ont imposé silence ou ne m'ont permis de continuer à parler qu'à des conditions qui me paraissaient déranger trop le système que je m'étais formé. »

Quoi qu'il en fût, ces dix années avaient été bien employées, comme l'auteur ne manque pas de le dire lui-même à sa propre louange. Six gros volumes in-quarto, chacun de cinq cents pages environ, contenant quantité de superbes gravures et surtout constituant l'ouvrage le plus complet qui, depuis les Anciens, eût été

1. Polybe, t. VI. Préface, p. Vj.

écrit sur la guerre ; cet ouvrage commenté, discuté, critiqué et loué davantage encore, non seulement en France, mais dans toute l'Europe, c'était là de quoi enorgueillir prodigieusement même un auteur qui n'eût pas été, comme le chevalier, porté à le faire spontanément[1].

1. Nous avons dû renoncer à analyser les sept volumes in-4° (six tomes et un supplément) dont se composent les *Commentaires de Polybe*. Il y a là un mélange d'histoire ancienne et de récits militaires du temps de Folard qu'on ne peut condenser sans leur ôter toute leur saveur. Mais nous ne saurions trop engager les lecteurs curieux à profiter de l'occasion quand ils trouveront cet ouvrage à leur disposition. Il est d'une lecture facile et parfaitement attachante.

L'Histoire de Polybe commence vers l'an 390 avant Jésus-Christ et comprend surtout les guerres gallo-romaines et puniques, puis une partie consacrée aux luttes d'Antiochus et de Ptolémée IV et à l'histoire générale.

L'œuvre de Folard, qui double à peu près l'importance de l'ouvrage, consiste en appréciations, en comparaisons d'une originalité des plus intéressantes et en récits contemporains d'une vivacité extraordinaire. En tête du premier tome se trouve le traité de la colonne, et en tête des autres, de longues préfaces où l'auteur réfute les critiques formulées contre le tome précédent.

Mais pour ce qui se dégage au point de vue militaire de l'ensemble des *Commentaires*, il faut lire à l'appendice du présent ouvrage le très judicieux article de M. le capitaine Dussauge, détaché à la section historique au ministère de la guerre.

Celui-ci, en préparant un important travail sur le maréchal de Belle-Isle (*le Ministère de Belle-Isle*, Fournier, édit.), a rencontré naturellement Folard et il a bien voulu, en homme de métier, nous donner sur le chevalier son appréciation. Quoiqu'elle ait un caractère technique, cette étude est présentée avec tant de clarté et de simplicité qu'elle ne manquera pas d'intéresser tous nos lecteurs.

CHAPITRE XII

Suite de la correspondance du chevalier avec le chanoine et avec le marquis de Seytres-Caumont. — Folard manifeste l'intention de venir passer quelque temps à Avignon avec le chanoine et fait arranger une maison à cette intention. — Le chanoine parle toujours de ses animaux. — Épitaphe à Jacqueline, la chienne du chevalier, et poésie sur Pipion, chien du chanoine. — Le VIe tome de Polybe égaré. — Désespoir du chanoine. — Succès de Polybe. — La mode des « calottes » reparaît. — Lettre sur l'âme des bêtes. — Le VIe tome de Polybe retrouvé. — La pension du chevalier ayant été rognée, celui-ci réclame. — La vogue du cimetière Saint-Médard en 1731. — Phénomènes ou miracles ? — Les Jansénistes appuient les convulsionnaires et font passer le diacre Pâris pour un saint. — Le miracle à rebours de la veuve de Lorme. — Princes et princesses du sang à Saint-Médard. — L'abbé Bécheran s'acharne à vouloir obtenir sa guérison, mais sans succès. — Le chevalier se laisse emmener à Saint-Médard. — Sa prétendue guérison, que lui-même dément peu après. — En revanche, sa conversion est complète. — Lettre du chanoine au sujet des convulsionnaires. — La vérité sur les plaies et la guérison de Folard. — Saint-Médard fermé par ordre. — Manifestations des convulsionnaires chez eux. — Folard s'exhibe à son domicile. — La police intervient. — Mécontentement du ministre de la guerre. — Le logis de Folard consigné à tout venant. — Admonestation du ministre au chevalier qui offre de rendre sa croix de Saint-Louis. — Sa disgrâce est imminente ainsi qu'une lettre de cachet, quand le comte de Belle-Isle intervient et obtient qu'on lui confie le chevalier, qu'il tiendra en pénitence dans son château de Bizy.

Lorsque le chevalier avait commencé son grand travail, ses frères et ses amis s'étaient plaints parfois de la rareté de ses lettres. Mais peu à peu il avait repris ses bonnes habitudes, et notamment à partir de 1728 on constate que sa correspondance devient plus active.

C'est que le tome V terminé allait paraître et que, pour le tome VI, Folard n'avait plus à s'occuper des commen-

taires que le prudent cardinal de Fleury, ennemi des polémiques et des complications, avait fini par lui interdire. Seule, une importante préface devait marquer encore sa collaboration à ce dernier volume ; et la rédaction de celle-ci lui laissait assez de loisirs pour qu'il pût correspondre régulièrement avec le chanoine de Nîmes et surtout avec le marquis de Caumont[1].

La plupart de ses lettres sont sérieuses, mais parfois il s'en trouve d'un genre essentiellement badin qui ont « comme un air de famille » avec celles du chanoine de Nîmes et qui dénotent, malgré l'âge de leur auteur, une grande jeunesse d'esprit.

Notre ami N..., écrit Folard au marquis[2], aussi pesant de corps qu'il est léger d'esprit et de style, est ici dans ma chambre et ne s'en ira pas, dit-il, qu'il n'ait mangé ma soupe et pris du café. Il ne se contente pas de cela, il veut absolument se régaler d'un pâté du coq mon voisin et boire de temps en temps à votre santé. Bien entendu que je lui ferai raison plus d'une foi. Je satisferai à tout, monsieur, plus qu'il ne pense. Il y a trop longtemps que je bois de l'eau et j'en ai toute la mine. Croyez que notre ami ne l'a pas meilleure.

Folard explique alors que ce commensal altéré s'amuse fort à « parler bricole » mais qu'il n'y entend rien.

Gardez-vous bien de lui écrire cela, recommande-t-il, vous le décourageriez, car il est en état de faire quelques progrès à force de m'étudier, sinon dans le discours, du moins dans les missives où il vaut son poids d'or, et ce n'est pas peu dire, car il pèse beaucoup, à de telles enseignes qu'hier en passant le bateau, j'eus autant de peine à l'en retirer qu'on en aurait à retirer une meule de moulin de la rivière. Je vous laisse, monsieur, entière liberté de le coyoner là-dessus.

Le voici arrivé à onze et demie précises. Il est pourtant parti à dix heures et il a mis tout ce temps pour venir de la rue Traversière jusqu'à celle de l'Université.

1. Le musée Calvet d'Avignon possède cette correspondance du chevalier avec le marquis de Seytres-Caumont. Ms. 2374-75.

2. 12 mai 1729. Musée Calvet, ms. 2374, f° 299.

Une autre lettre nous apprend que Folard songeait à revenir en Avignon et qu'il faisait réparer par son architecte, M. Franque, une maison qu'il possédait en ville [1], avec l'intention d'y recevoir fréquemment le chanoine.

Ne trouvez-vous pas à propos de coucher dans la petite chambre du côté de l'abreuvoir au midi ? Elle suffira pour recevoir mes amis ; et mon cabinet sera à l'aile du côté du jardin en attendant que j'achève le reste [2].

Ces préparatifs de Folard, qui n'allaient en réalité avoir aucune suite, activaient encore la correspondance ; et le chanoine apportait toujours dans ses lettres le même esprit humoristique et le même souci des détails amusants.

Pour vous donner des nouvelles de mon petit domestique, écrivait-il [3], les deux pigeons sont toujours en nature, et font merveille de pondre et de couver. Mais Mitis a fait mauvaise fin. On vient de le trouver étendu mort à la rue dans le ruisseau. Et qui a tué ce pauvre animal ? Les uns disent que c'est un certain chien noir et blanc d'un boulanger, cet autre un certain garnement fils d'un huissier. Qui que ce soit qui ait fait le coup, Mitis est mort, et grande désolation chez moi. Isabeau veut se pendre et Alexis, son mari, oubliant les bienséances de son sexe, pleure de tout son sens tandis que Pypy [4], qui par le privilège de sa condition ignore ce qui se passe dans les lieux où il n'est pas, gambade et caracole dans la salle. Il est toujours bien drôle et M. l'archidiacre, votre ami, toujours bien gourmand. Il ne me vient plus voir que pour m'entretenir de ce qu'il mange à ses dîners et à ses soupers ; et, si vous êtes curieux de savoir ce qu'il mangea avant-hier soir et hier, et ce qu'il a mangé aujourd'hui : avant-hier il mangea des soles, hier il mangea du merlan et des rougets,

1. Peut-être même venait-il de l'acheter.

2. Nous savons d'autre part que cette maison fut vendue en 1744 (Folard avait soixante et onze ans) pour une rente viagère correspondant au revenu de 20.000 livres de capital.

3. 28 janvier 1730. Avignon, musée Calvet, ms. 2373, f° 37.

4. Abréviation de Pipion, nom de l'un des chiens du chanoine.

et aujourd'hui il a mangé des rougets secundo et des écrevisses dont la plus petite avait un empan[1] de longueur. Mais demain ce sera un grand jour pour lui, un très grand jour, un jour de solennité, un jour de Pâques, parce qu'il doit manger une carpe qui sera bien la meilleure chose qui ait été mangée en maigre dans la ville depuis dix ans. Car premièrement elle pèse quatorze livres et un demi-quart, pas moins ; puis elle est du Vidourle, et afin que vous n'alliez pas dire que celles du Vidourle ne sont pas les meilleures et que celles du Rhône valent mieux, il a été décidé ce matin à la sacristie, avant la grand'messe, que ces dernières ne sont rien en comparaison et que les autres sont au-dessus de tout. Ce qui l'embarrasse, c'est de savoir comment il la fera apprêter ; si ce sera au court-bouillon ou à la sauce blanche. Car si d'un côté le court-bouillon est le véritable apprêt de la carpe, de l'autre sa servante est la servante du royaume qui traite le mieux la sauce blanche. *Nox dabit consilia*[2]. Et nous saurons demain à quelle sauce la carpe aura été mangée. Je suis las d'écrire. Bonsoir. Mes compliments à Kiki.

Kiki, c'est le chien du chevalier, le remplaçant de l'illustre Jacqueline, récemment défunte, et pour laquelle le chanoine avait composé une épitaphe à la manière de Villon, ou peut-être à celle de Malherbe.

En voici quelques passages[3].

Ici, sous ce marbre pourrit
(S'elle n'est ja du tout pourrie)
Certaine bête qui naquit
Au païs de *badauderie*[4] ;

Et pourtant trop bête ne fut,
Car faire moult de choses sçut :
Premièrement fermer la porte,
Secondement trez bien danser,
Item en un cercle passer,
Se coucher et faire la morte,

1. Distance entre l'extrémité du pouce et du petit doigt écarté, soit 0 m. 22 environ.

2. La nuit portera conseil.

3. Musée Calvet, ms. 2373, f°s 57 et 58.

4. Paris (note du manuscrit).

Enfin sauter et rapporter.
En quoi l'on la tint sans seconde
Ce fut voirement à sauter ;
Mais ne sautait pour tout le monde.

Après avoir vu douze étez,
Et douze printems bien comptez,
Elle vint à la fin finale.
Elle mourut, non de la toux,
Ni de la colique rénale,
Car elle mourut de la gale.
Si l'avez, passant, grattez-vous...

Tant de gaieté étonne chez un homme qu'incommodaient fréquemment de terribles vapeurs. Mais si ce mal arrivait parfois à un état aigu, il n'avait aucune prise sur l'esprit du chanoine. Qu'on en juge par ce passage d'une lettre adressée au chevalier [1].

Il n'y a que trois quarts d'heure que j'étais à l'agonie. Il y avait deux médecins dans ma chambre qui parlaient, l'un d'émétique et l'autre de gouttes d'Angleterre. Le premier disait : Il faut le vider ; l'autre disait : Non, il faut lui donner un confortatif. Tandis qu'ils étaient à disputer, il est venu une petite sueur, et en un instant je me suis assez bien trouvé pour n'avoir besoin ni de médecin, ni de remède. Ils ont pris du chocolat, puis s'en sont allés, et moi je me suis mis à vous écrire.

Peu de temps après, se souvenant de son effort poétique en l'honneur de Jacqueline, ce rimeur enragé s'ingéniait à fournir un témoignage d'égale sympathie à son propre chien ; et l'une de ses lettres au marquis de Caumont se terminait ainsi : [2]

Parlons de mon chien maintenant,
De *Pipion* qui fait de plus en plus des siennes ;
Qui monte sur les toits et donne trouble au chats,
Les empêchant de tenir leurs sabbats ;

1. Bibl. nat., ms. f. fr. 19671, f° 96.
2. Musée Calvet, Avignon, ms. 2375, f° 68.

Qui mord et chrétiens et chrétiennes,
Compisse chaizes et sofas
Et débauche toutes les chiennes.
Fidèle, sa sœur de lait,
Qui depuis qu'elle est en vie
A son honneur jamais n'avait forfait,
Fidèle est pleine de son lait.
Mon hôtesse tempête et crie,
Et parle dans sa furie
De se faire raison de ce bélître-là
Avec de la nux vomica ;
Et sa fille, encor plus cruelle,
Prétend qu'on la tenaille et puis qu'on l'écartelle.
Cependant, notre garnement
Qui ne sait pas que ce bruit le regarde
Déjeune là tranquillement
D'une carcasse de poularde.

Ainsi se poursuivait entre les deux frères et M. de Caumont cette correspondance en triple partie dans laquelle le militaire était plus gai que le marquis, et le chanoine encore plus plaisant que les deux autres réunis.

A la fin de l'année (1730), le dernier volume de *Polybe* a paru et le chanoine se lamente de ne l'avoir pas encore reçu, non plus que certaines de ces satires à la mode qu'on appelait « calottes »[1].

Je n'ai point reçu, monsieur le chevalier, écrivait-il (20 décembre 1730)[2], cette seconde calotte dont vous me parlez ; je n'ai point reçu non plus le sixième tome du *Polybe;* je ne reçois rien de tout ce que l'on m'envoie, quand ce que l'on m'envoie est quelque chose qui pourrait me faire plaisir. Le diable, qui m'en veut, se tient sur les chemins et arrête

1. Ce genre de plaisanterie avait été lancé à la fin du règne de Louis XIV par Aymon, porte manteau du Roi. Elle consistait à délivrer en vers burlesques un brevet pour faire partie du *régiment de la Calotte* à quiconque prêtait au ridicule ou au blâme. Maurepas disait que la collection de ces brevets devait former « l'histoire véridique et impartiale des folies, des erreurs, des modes dépravées, du libertinage et des ridicules ». Sous la Régence, le brevet de la Calotte devint entre les mains du gouvernement un moyen de discréditer ses adversaires, tellement le ridicule en France a toujours tué plus sûrement que n'importe quelle arme.

2. Musée Calvet, ms. 2373, f°s 42 à 46.

tout ; ou ceux à qui on confie ce qu'on m'envoie gardent tout. Ce que je reçois, ce sont de mauvaises lettres de Provence et de Franche-Comté auxquelles je suis obligé de répondre ; ce sont des livres d'Italie, à la vérité fort bons, mais qui sont pour le Père voyageur. Voilà ce que je reçois ; de mauvaises choses qui sont pour moi ; de bonnes choses qui sont pour les autres et dont cependant je paie le port. Dieu y ait part.

Puis, le chanoine entretient, comme toujours, le chevalier des mouvements du « Professeur » ; et il semble que sans ce truchement fraternel le militaire et le Jésuite se seraient facilement perdus de vue.

Notre Père voyageur n'est plus le Père voyageur. Nous l'avons débaptisé pour lui donner un nom japonais, et ce nom est celui de Phularandono. Vous l'appellerez donc ainsi à l'avenir, si vous n'aimez mieux l'appeler Le Bonze tout court. Ce brave Bonze est maintenant à Saint-Gilles où il prêche l'Avent et mange des faisans chez M. l'évêque de Lodève, abbé de Saint-Gilles, qui l'a pris en belle amitié. Ce prélat, qui lit actuellement votre livre, est un de vos grands admirateurs. Soyez-en fier, car il n'y a pas un plus bel esprit en France. Un autre grand admirateur que vous avez est M. Chazet, procureur du Roi : autre sujet de fierté pour vous, car il n'est pas moins bel esprit que le prélat. Mais montez jusqu'aux nues et plus haut encore, vous avez un troisième admirateur dans un homme d'une nation qui n'avait eu jusqu'ici que du mépris pour le mérite étranger ; je vous parle du docteur Inigo Martinez de Albayda, qui a été ici quelque temps, où il a lu votre livre, et qui est maintenant en Italie. Celui-ci, en vertu de son grade de docteur de Salamanque, qui donne même le pouvoir de faire un roi, vous a fait maréchal de France dans une lettre qu'il m'a écrite de Milan ; et afin que vous n'en doutiez pas, voici ses propres paroles :

« Y que Bravo gavacho es este hi-deputa ! Pero contanta tu virtud in sciencia en la cosas tocantes a la guerra. Aun no es Mariscal de Francia. Io, in quam sum possum le conferico este grado, cun solitis honoribus et oneribus [1]. »

Voilà un brevet en forme ; allez vous faire installer.

1. *Traduction :* C'est un brave Français, ce coquin ! Il traite avec tant de capacité et de science les choses concernant la guerre ; malgré cela il n'est pas maréchal de France. Moi, autant que cela m'est possible, je lui confère ce grade avec les charges et honneurs habituels.

Malgré son ironie, le chanoine était infiniment flatté de l'admiration du Dr Inigo. Il ressort d'ailleurs de tous ces détails que l'œuvre de Folard avait un retentissement considérable et bénéficiait d'une grande considération.

Mais si le chanoine se plaît à s'en réjouir, il glisse toujours insensiblement vers son sujet favori : ses animaux, dont il ne peut s'empêcher de parler en terminant ses lettres.

Briquet s'est furieusement gâté depuis quelque temps. Hier il reçut de bons horions que lui donna le frère sacristain des Jésuites, et que je trouvai très bien donnez. Car il jouoit au cheval fondu sur le perron de l'église. Monone que nous croyions pleine ne l'est pas, à telles enseignes qu'elle a commencé un nouveau mois de février. Il n'y a qu'un moment qu'elle était sur les gouttières des prisons, où elle l'avait pris sur un ton si extraordinaire qu'on n'avait encore rien ouï de semblable.

On a couru aux fenêtres pour voir ce que c'était : on a vu madame entre trois messieurs qui se la disputaient : un vêtu de noir a été le plus fort ; il l'a menée derrière une cheminée ; *sequuntur Reliquæ ejusdem capitis*, comme dit le lecteur chez les moines.

Voilà des nouvelles de mes animaux domestiques, M. de Caumont n'aurait garde de me donner de celles des siens. Car il est dans la créance que les chiens et les chats ne sont pas des gens. Que voulez-vous donc qu'ils soient ? des automates ? non, répond-il, ce ne sont pas des automates ; à Dieu ne plaise, ce sont des bêtes. Et moi, je lui réponds que ces bêtes sont de véritables gens, et que nous, hommes, nous ne sommes que des demi-gens, parce que si nous avons une logique plus étendue que la leur, nous ne l'avons pas d'un si bon aloi ; si nous raisonnons plus qu'elles, nous ne raisonnons pas si bien. Nous ne raisonnons que pour tirer des conséquences ridicules ou dangereuses et pour agir ridiculement ou criminellement, au lieu qu'elles concluent toujours bien et agissent toujours bien. Voilà ce que je lui réponds, à quoi il ne réplique rien, sinon que, si je faisais imprimer de pareilles choses, mon livre seroit condamné par la congrégation du Saint-Office. Savez-vous que cela m'a presque fait venir l'envie d'imprimer ?...

J'accepte volontiers, garçon, votre chien pour mon neveu. Oh ! le vilain neveu de notre espèce que nous avons dans le frère

cadet de ce gentil Hubert[1]. Manger et puis dormir, dormir et puis manger, ne rien faire, ne vouloir rien faire, ne savoir rien faire, sinon de semer des échalotes et marcotter des girofliers. Que dites-vous de ce portrait ? C'est celui de ce joli neveu dont je parle. Ajoutez-y ces autres traits : il dort les yeux ouverts, il ne songe point en dormant, il en veut aux chambranles des cheminées, car il se cogne continuellement contre ; il ne sçait pas rire, il ne sçait que sourire, et sourit perpétuellement ; il dit : *plêti ?* quand on l'appelle, enfin, enfin il pisse sous lui ! Voilà ce gentil animal qui est sorti des flancs de la sœur de Messire *A*, *Erre*, *Emme*, *A*, *Enne*, *Dé* (Armand), docteur agrégé de l'Université de Rhodanople, en Cavarie. Quelle misère ! Je suis tout à vous.

P.-S. — Comme je finissais cette lettre on m'apporte le sixième volume du *Polybe ;* l'homme à qui on l'avait remis l'avait porté à Montpellier où il s'en est fallu de peu qu'il n'ait demeuré.

Enfin je l'ai reçu ; et j'ai déjà lu la moitié de cette préface magnifique dont vous m'avez parlé ; elle est plus que magnifique, et si le Dr Martinez la voyait, après vous avoir fait maréchal de France il vous ferait colonel d'un terze espagnol. A l'heure qu'il est il faut songer au César et venir y travailler ici.

Nous apprenons ainsi que Folard avait conçu le projet de faire sur les *Commentaires* de César le même travail que sur l'*Histoire* de Polybe. Mais il n'en eut pas le temps, car il était à la veille d'un événement qui allait bouleverser sa vie et qui aurait pu gâcher ses dernières années, voire compromettre sa liberté, si un ami puissant et dévoué ne l'avait secouru au moment le plus critique de cette lamentable affaire dont voici la genèse.

Le cardinal de Fleury, indisposé par les audaces des *Commentaires de Polybe*, n'avait pas hésité à ordonner quelques réductions dans les diverses pensions du chevalier, et celui-ci avait réclamé auprès du ministre de la guerre, qui était alors M. d'Angervilliers, par une lettre où il faisait une fois de plus valoir ses « quarante-

1. Hubert de Folard, plus tard ambassadeur en Allemagne.

cinq ans de services et ses dix grandes blessures »[1].

J'ai bien de la peine à vivre, disait-il, et mes études, utiles à l'Etat et d'une dépense au-dessus des forces d'un particulier, m'ont très incommodé.

Il terminait enfin par une phrase où perce, sous la flatterie, une amusante et fine ironie :

J'attends tout de votre justice, Monseigneur ; je ne demande pas que le Roi mesure ses bienfaits à la grandeur de son cœur — je serais trop riche — mais seulement à celle de mes besoins.

Il demandait une pension de deux mille livres, on lui accorda une simple gratification de cent écus. Ce piteux résultat dut certainement enlever à Folard toute sympathie pour le cardinal de Fleury, pour les ministres et même pour la Cour en général où, à son avis, on se montrait trop ingrat pour les services rendus et où le favoritisme commençait à régner au détriment du véritable mérite.

Cet incident eut vraisemblablement une part sérieuse dans l'espèce d'évolution religieuse que Folard exécuta à ce moment. En effet, si le chevalier avait jusqu'alors marqué peu d'empressement pour les molinistes, il était bien loin de s'être rangé dans le parti opposé, et l'exemple de dom Thuillier, révoquant son appel, était bien fait pour l'éloigner des jansénistes. Mais en réalité Folard, qui ne croyait à rien, ne s'était jamais préoccupé des questions religieuses. Ses tendances à ce sujet ne devaient guère venir que de ses amitiés, comme aussi, par opposition, de ses antipathies, et c'est là qu'il faut chercher l'explication de sa présence au cimetière Saint-Médard[2], ce lieu si utilement exploité à ce moment par les jansénistes et honni de la Cour.

1. 27 août 1730, ministère la guerre. A. A. G.

2. L'église de Saint-Médard est située à l'extrémité de la rue Mouffetard. Le cimetière a été transformé en square en 1875. Quant à l'emplacement du tombeau du diacre Pâris, situé encore dernièrement dans un atelier de menuiserie attenant à l'église, il a disparu depuis l'édification de la chapelle des catéchismes. Le monument consistait jadis en une simple

Les miracles, ou tout au moins les phénomènes qui se produisaient sur le tombeau du diacre Pâris, remontaient au mois de mars 1729[1]. A cette époque il y avait eu plusieurs jours d'affluence en l'honneur de ce diacre défunt, janséniste notoire, que sa vie édifiante faisait regarder comme bienheureux par beaucoup de personnes, toutes également jansénistes naturellement.

Mais l'affaire n'avait pas pris alors l'extension que la lutte des partis allait lui donner.

Ce fut en 1731, au milieu de désordres de toutes sortes, suscités par divers conflits entre la Cour, le Parlement et les évêques que le cimetière Saint-Médard reprit une vogue extraordinaire. Voici à ce sujet ce que l'avocat Barbier note dans son journal, au mois de juillet 1731.

« Ma foi, ce M. Pâris qui était resté tranquille pendant quelque temps a repris vigueur; depuis deux mois il il y a tous les jours une affluence étonnante à son tombeau, quelque éloigné qu'il soit à Saint-Médard, faubourg Saint-Marcel. Nombre de carrosses, des hommes comme des femmes, des personnes de distinction. Il y a eu plusieurs miracles qui tombent volontiers sur les gens paralytiques; le peuple chante de lui-même et entonne le *Te Deum;* cela fait grand plaisir aux jansénistes dont le diacre faisait corps. Un frère quêteur capucin s'avisa avant-hier de vouloir badiner sur tout ce monde; le peuple le chassa et cela suffit pour qu'on ne lui donne plus dans le faubourg. Un prêtre irlandais dit hier matin tout haut : « Voilà bien prier Dieu pour un damné. » Il pensa être assommé et des gens plus prudents et plus doux le firent sauver dans la sacristie. »

On juge par ces simples faits quelle devait être l'effervescence de tout ce monde, exalté par la vue de ceux qu'on a appelé les « convulsionnaires ».

De fait, il est indéniable qu'il se produisait des guérisons étonnantes. C'était le temps où l'on voyait arriver « une

dalle soutenue par quatre petits piliers qui la maintenaient à deux pieds de terre comme une table.

1. Voir à ce sujet : *Une grande dame au XVIIIe siècle*, par l'auteur. Hachette, 1 vol. in-12.

vieille fille de soixante-cinq ans[1], devenue monstrueuse depuis plusieurs années par une hydropisie universelle, percluse de tout le côté gauche par une paralysie complète, estropiée par une ankylose qui lui avait soudé les os de tous les doigts de la main gauche, réduite à l'agonie par plusieurs plaies infectes qui commençaient à faire tomber son corps en pourriture ».

Cette malheureuse, nommée Thibault, dont la description fait un si effroyable objet de répulsion, fut apportée sur le fameux tombeau le 19 juin 1731. Elle répandait, paraît-il, « une odeur cadavéreuse et empestée » qui venait tant du pli de son bras gauche que des aines et du bas des reins.

Or, au bout d'un quart d'heure son bras paralytique, son ventre, ses jambes, ses pieds se désenflent à la vue des spectateurs, et elle se lève. Dès le premier jour elle n'a plus d'ulcères ni de plaies, et au bout d'une semaine, dit le rapporteur[2], elle jouit d'une santé plus parfaite qu'avant le commencement de tous ses maux.

Un peu plus tard, c'est un homme « accablé par une paralysie complète sur la cuisse et sur la jambe, et presque complète sur le surplus de la moitié du corps ».

Sa jambe était « si retirée, si desséchée qu'elle paraissait de trois doigts plus courte que l'autre ».

On le couche sur le tombeau le 10 juillet.

« Aussitôt, rapportent les témoins, ses os soudés se décollent avec un bruit qui effraie les spectateurs ; la jambe desséchée s'allonge et s'étend, et reprend en un instant autant d'agilité, de force et de vigueur que si elle n'avait jamais été paralysée. »

Ce miraculé s'appelait Philippe Sergent.

C'est ensuite la guérison de la demoiselle Coirin.

« Qui pourra voir sans frémir, s'écrie l'auteur de ce rapport, l'état où était cette demoiselle dans le moment qui a précédé sa guérison ?

1. *La vérité des miracles opérés à l'intercession de M. de Pâris* (Carré de Montgeron). Epître, t. I.

2. Carré de Montgeron.

« Dès l'année 1716, il lui vient un cancer au sein du côté gauche, qui étend ses racines funestes jusque dans la poitrine. En 1718, une paralysie entreprend la moitié de son corps du même côté et rend bientôt tous ses membres de ce côté-là aussi immobiles et insensibles, aussi froids et desséchés, aussi retirés et livides que ceux d'un cadavre.

« En 1719, son sein, qui était d'une dureté extrême, d'une grosseur monstrueuse et d'une couleur bleuâtre, se crève, s'ouvre et le mamelon tombe tout d'une pièce.

« Depuis ce moment il sort sans cesse de l'effroyable et profonde ouverture qui prend sa place un sang si corrompu que son odeur cadavéreuse infecte tout l'air qui l'environne... »

Enfin, le 10 août 1731, Mlle Coirin fait commencer une neuvaine au tombeau du diacre Pâris : le 11, on lui apporte « de la précieuse poussière recueillie auprès de ce glorieux tombeau » ; elle en applique le 12 sur son sein « à demi pourri » qui cesse de saigner et commence à se refermer. La nuit suivante, ses membres se raniment et s'allongent. Elle se lève et s'habille.

Bien d'autres phénomènes du même genre se succédèrent en peu de temps. Ils sont attestés par des témoignages verbaux, enregistrés et signés, et aussi par des rapports de médecins. Il deviendrait donc très difficile, à moins de nier tous les miracles, de refuser à ces faits un caractère surnaturel, *si l'on était parfaitement sûr de la véracité des témoins*. Mais ici on ne peut s'empêcher de remarquer un souci systématique de grossir les détails, qui rend un peu suspecte leur exactitude absolue. Il faut faire, il est vrai, la part du style de l'époque et surtout de l'exaltation que provoquaient ces guérisons fantastiques.

Car deux partis contraires se disputaient alors l'opinion dans toutes les classes de la société, et le triomphe de l'un provoquait immédiatement l'exaspération de l'autre.

La mesure, qui aurait convenu en ces matières, était donc facilement dépassée et il en résultait de part et d'autres des suspicions désastreuses. En réalité, il est fort probable que beaucoup de ces guérisons auraient pu être

rangées dans la catégorie que les médecins de Lourdes et le clergé éliminent sagement comme réalisables par troubles nerveux.

Quelques-unes, bien contrôlées, pourraient à la rigueur appartenir à l'espèce surnaturelle, mais en tout cas ce serait aller un peu loin que d'admettre l'intervention satanique pour de pauvres gens qui priaient Dieu ardemment par l'entremise d'un diacre défunt, sans avoir une notion bien exacte de la gravité de l'indiscipline des « appelants ».

Il arriva du reste aux molinistes une « mauvaise aventure ». Une certaine Gabrielle Gautier, veuve de Lorme, « femme laide, âgée de soixante ans, et se portant bien, dit Barbier », ayant eu l'idée de se divertir sur le tombeau du diacre en simulant une paralysie dont elle comptait feindre la guérison, fut atteinte sur place du mal même dont elle s'affublait mensongèrement. Epouvantée, elle demanda un confesseur et lui avoua tout. Ce prêtre, qui était « appelant », fit aussitôt consigner les faits par écrit avec attestation à l'appui ; et les jansénistes s'empressèrent de tirer argument de ce « miracle à rebours »[1].

Or, « ce fracas de M. Pâris ne plaisait pas au parti de la Cour »[2] ; et celui-ci le faisait voir par d'énergiques procédés. Ainsi, les jansénistes avaient gravé le portrait de M. Pâris, et des crieurs promenaient partout cette image

1. Pour nous, ce phénomène est précisément un de ceux qui nous semblent pouvoir être classés dans la catégorie des « accidents nerveux ». Il est en effet bien plus facile d'admettre qu'une femme, frappée de remords, soit atteinte par auto-suggestion du mal même qu'elle simule, que d'expliquer par réaction intime la guérison d'une plaie cancéreuse.

Il n'y a pas lieu d'ailleurs de faire ici la critique des guérisons de Saint-Médard et d'examiner si elles furent miraculeuses ou non, satanicques ou orthodoxes.

Ces questions tournent facilement en labyrinthes, où le raisonnement risque de s'égarer quand les éléments ne sont pas scrupuleusement examinés de près. Et la distance même du temps constitue un obstacle à cet examen. Mais en tout état de cause, lorsqu'un acte de foi est fervent et naïf et qu'il ne s'embarrasse pas de questions de forme, comme en suscitaient à l'envi les adversaires et les partisans de la bulle, il est permis d'admettre que dans son ardente piété il peut procurer les bienfaits de Dieu à celui qui en est l'auteur.

2. Avocat Barbier.

pour la vendre. Un commissaire fut alors envoyé chez le graveur et brisa la planche. Mais on en fit une autre et ce furent des femmes de soldats aux gardes qui se chargèrent de vendre l'estampe devant Saint-Médard, parce qu'elles étaient sûres, grâce aux fonctions de leurs maris, de n'être pas inquiétées dans le faubourg Saint-Marcel.

Au fond, le cardinal de Fleury n'avait pas tort d'agir sévèrement, car à côté de la question purement religieuse on sentait bouillonner dans tous les milieux des ferments de révolte qu'il fallait neutraliser rapidement ; et la bulle, en bien des cas, n'était qu'un prétexte à rébellion contre les lois mêmes du royaume.

Évidemment quelques phénomènes valaient la peine qu'on s'y arrêtât, mais la plupart se réduisaient à des soulagements momentanés que les adeptes de Saint-Médard enflaient outrageusement ; et c'était contre cette mauvaise foi flagrante qu'il était utile de réagir.

Car, si les exagérations et les mensonges certains qui jaillissaient de cette foule énervée suscitent aujourd'hui quelques doutes sur l'efficacité de la tombe miraculeuse, elles avaient alors pour résultat de fanatiser encore davantage les malheureux intéressés et les spectateurs de leurs misères comme aussi, par-delà les murs de Saint-Médard, l'ensemble de tous les esprits révolutionnaires, qui voyaient là le moyen de battre en brèche le pouvoir.

Et puis, en dépit de ce que la Cour se montrât moliniste en général, diverses personnalités haut placées ne craignaient pas de tenter l'aventure. « Mme la princesse de Conti, aveugle, seconde douairière, y a été plusieurs fois, raconte Barbier[1], et nombre de gens de qualité. » Et il ajoute, non sans quelque ironie : « C'est insulter au mandement de notre archevêque, mais il faut avaler. »

Il y avait surtout à ce moment un certain abbé Bécheran, « boiteux depuis sa jeunesse avec un pied plus court que l'autre », qui faisait des neuvaines sur le tombeau du diacre. C'était M. l'évêque de Montpellier, grand janséniste, qui l'avait envoyé. L'abbé Bécheran en était à sa

1. Tome II, p. 198.

troisième neuvaine et voici comment la chose se passait. Quand il arrivait, on lui ôtait son rabat, ses boutons de manches et ses jarretières ; on le couchait sur le dos le long de la tombe ; on disait les sept psaumes avec dévotion, tandis que les spectateurs gardaient un silence édifiant. Après quoi on lui tenait les bras, et il lui prenait alors de temps à autre « des convulsions si affreuses que le pouls lui manquait ». Il devenait blême, écumait et par des efforts s'élevait au-dessus du tombeau de la hauteur d'un pied malgré ceux qui le tenaient.

Tous les jours les plus fameux chirurgiens le visitaient, mais les avis demeuraient très partagés sur les résultats acquis. Les uns prétendaient que ses nerfs s'étaient allongés et qu'il boitait beaucoup moins ; d'autres assuraient qu'il boitait toujours de même, que ses convulsions provenaient de ce que dans l'espoir de guérir il s'efforçait d'étendre la jambe, et que les douleurs occasionnées par ce mouvement causaient ses soulèvements brutaux.

D'autres encore faisaient observer avec assez de raison que l'on n'avait jamais vu de miracles de la part de Dieu ou des Apôtres, qui étaient passés maîtres en cette partie, ni si longs à opérer, ni accompagnés de convulsions.

D'autres enfin croyaient au sortilège. « On peut dire, conclut mélancoliquement Barbier, que la vérité d'une religion est mal à son aise entre deux partis qui cherchent à se détruire l'un l'autre. »

Il aurait pu ajouter qu'en pareil cas le plus sage est d'agir toujours comme avait fait dom Bernard et de s'en rapporter simplement à l'autorité suprême, reconnue par l'Eglise.

Mais quand les esprits sont échauffés, la raison, chez bien des gens, perd ses droits et ce fut le cas de Folard qui se laissa un beau jour emmener dans ce lieu où tant d'estropiés, lui assurait-on, avaient recouvré l'usage de leurs membres pour le plus grand mécontentement des Jésuites. Fut-ce son esprit naturellement frondeur ou son désir de guérir, ou encore plus simplement la curiosité qui décida le chevalier ? Toujours est-il qu'il y vint au mois de novembre 1731.

L'abbé Bécheran était toujours là, continuant le même manège sans résultat. Un prince du sang, le comte de Clermont, se rendait lui aussi à Saint-Médard « avec des grisons »[1], sans fracas. On y voyait également des évêques. Le chevalier se trouvait donc en fort bonne compagnie.

Or, à l'aspect de ces malades qui se tordaient convulsivement — car la plupart donnaient ce pénible spectacle — Folard fut impressionné au point d'être pris lui-même de convulsions et d'obtenir dans son état une amélioration qui passa aussitôt pour une guérison miraculeuse.

Voici en effet ce qu'un contemporain écrivait alors à l'un de ses amis[2], touchant cet événement :

M. le chevalier de Folard, auteur des *Remarques sur Polybe*, est un très habile ingénieur qui a passé sa vie dans le métier des armes. Aussi est-il criblé de coups. Outre ses qualités militaires, il est bel esprit et il était esprit fort, de ces gens qui croient ou pour mieux dire qui tâchent de se persuader qu'il est indigne de la majesté de Dieu de se mêler des affaires de ce monde. Il était sourd depuis trente ans. Il avait trois doigts de suite (c'est-à-dire le pouce, l'index et le médium) cassés et renversés avec calus. Ils sont maintenant redressés et il ne prend du tabac qu'avec ces doigts-là pour faire voir qu'il en a recouvré l'usage. Il avait une jambe dont les chairs avaient été emportées ; la peau était collée sur l'os ; les chairs sont revenues et sa jambe est en même état qu'avant sa blessure. Il avait une descente[3] grosse comme la forme d'un chapeau et il ne lui en reste pas le moindre vestige.

Mais ce qu'il y de plus miraculeux en lui, c'est que la guérison des plaies de son corps n'est pas encore à beaucoup près aussi parfaite que celle des plaies de son cœur et de son esprit. Il n'avait jamais été à la messe, il y va tous les jours. Il n'avait

1. Valets sans livrée.

2. Bibl. nat., ms. f. fr. 19669, f° 257. Cette intéressante lettre inédite se trouve dans la correspondance de dom Thuillier, mais il est évident que si elle lui a été communiquée, elle ne lui était pas adressée, car en ce cas le correspondant, qui ne pouvait ignorer la collaboration de Folard et de dom Thuillier, ne se serait pas donné la peine de raconter au Bernardin quel personnage était le chevalier.

3. Sa hernie contractée en Suède.

jamais eu de sa vie un seul retour vers Dieu, et il est continuellement en prières. Je sais cela d'un domestique de chez lui qui m'a dit être entré plusieurs fois dans sa chambre et l'avoir surpris à genoux et les yeux baignés de larmes.

Il semble bien qu'un tel résultat aurait dû convaincre les personnes les plus hostiles au diacre Pâris et encore mieux celles qui sympathisaient avec les jansénistes. Or, le chanoine de Nimes, loin d'être convaincu, se montra fort mécontent.

M. le chevalier, écrivait-il[1] au marquis de Caumont, a voulu faire une scène là-haut à cette comédie du faubourg Saint-Marcel.

Cette comédie dure un peu trop à mon gré : je suis las de tant de neuvaines, de tant de miracles. Et j'ai hâte de voir tomber la toile. Mais elle n'est pas encore prête à tomber. Car les acteurs ne sont pas encore las, et il n'y a pas même de l'apparence qu'ils le soient de longtemps, les spectateurs ne cessant de les animer en se prêtant comme ils font à la tromperie. Pauvres spectateurs ! malheureux acteurs ! Je vous dirai ici que cette affaire a mis assez mal le parti dans mon esprit ; il y était très bien, afin que vous le sachiez, et j'étais tout au moins la moitié d'un bon janséniste. A l'heure qu'il est, je n'en suis ni le tiers, ni le quart ; je ne suis plus rien. Ne soyons rien, mon cher monsieur, ou plutôt ne soyons que ce qu'il est nécessaire d'être, *catholiques*, *apostoliques* et *romains :* rien de plus ; point jansénistes, point Bonzes. M'entendez-vous ? Point Bonzes ! Car c'est là un quelque chose de plus et un quelque chose de trop. Mais savez-vous que la *Gazette ecclésiastique* parle de cette belle neuvaine du chevalier ? Quand je l'ai vu couché de tout son long dans cette légende j'ai failli tomber de mon haut. Cependant ceux qui croient ici aux prétendus miracles du faubourg ne cessent, pour les faire croire aux autres, de leur citer l'exemple de notre homme. « Voyez, disent-ils, un homme comme lui, un esprit de cette trempe s'est rendu : il les croit comme il croit le feu central et la pluralité des mondes. » Patience ; il ne les croira pas toujours, car la neuvaine finira ; et s'il en commence une autre, cette autre finira aussi, et je compte bien qu'il ne recouvrera pas l'ouïe.

1. Avignon. Musée Calvet. ms. 2373, f°s 84 à 87.

On ne saurait allier plus solide bon sens à plus de finesse, et, comme on va le voir, à plus de sage méfiance.

Voici en effet une lettre du chevalier, datée du 16 avril 1732, qui jette un jour brutal sur les miracles du diacre Pâris. Elle est écrite du château de Bizy au comte de Belle-Isle, et il faut la citer par anticipation afin de montrer immédiatement ce que l'on doit penser des phénomènes de Saint-Médard.

J'attends votre arrivée en ce pays-ci avec beaucoup d'impatience, dit Folard. Vous m'y trouverez tout autre que je n'étais en sortant de Paris. Depuis le 12 de ce mois mes convulsions ont cessé ; *je ne suis pourtant pas guéri de mes infirmités ;* il y a cependant quelque amendement. J'avais un très mauvais estomac ; tout ce que je mangeais se réduisait en glaires que je rendais avec de violents efforts. Je ne sens plus rien ; ma blessure de la jambe est hors de danger. *Cela veut dire, monsieur, que je ne suis point guéri de mes infirmités corporelles.* Je n'ai pas beaucoup appuyé sur cette guérison ; je demandais à Dieu ma conversion, je ne soupirais qu'après cela, et lorsqu'on l'a obtenue, on se soucie fort peu du reste.

Dans une autre lettre, écrite un peu plus tard, on apprendra, toujours de l'intéressé lui-même, « *que sa surdité est demeurée complète* ».

Que deviennent alors, en face d'un pareil document, les assertions, pourtant si fortes et si détaillées, de la lettre relatant la guérison du chevalier ? Tout ce qu'a obtenu celui-ci, c'est la foi, ce qui est fort important évidemment mais ne saurait intéresser que lui-même. Son estomac digère mieux et la blessure de sa jambe est *hors de danger.* Vraisemblablement il y a corrélation entre ces deux heureux effets ; et la bonne assimilation des aliments, suivie normalement d'une meilleure circulation du sang, a pu déterminer seule une cicatrisation qui traînait. Du reste, si cette plaie s'était ainsi éternisée jusqu'alors, c'est que le chevalier avait la manie de la gratter constamment. Il laissait même croître ses ongles pour se mieux arracher la peau jusqu'à se faire saigner [1].

1. *Mémoires du chevalier de Quincy*, t. II, p. 291.

Une fois à Saint-Médard, il avait appliqué de la terre recueillie sur le tombeau du diacre, et ces applications avaient fini par créer des moments de répit assez longs pour que les chairs se reformassent. Ce ne fut d'ailleurs pas immédiat, car par-dessus la terre Folard se grattait encore.

Mais ce qui ressort le plus clairement de la lettre du chevalier, c'est que le pauvre homme n'est point *guéri de ses infirmités corporelles*. En ce cas, plus de manifestation de tabatière avec les trois doigts redressés ; la « descente » *dont il ne restait plus de vestiges* est toujours là ; et les chairs du mollet n'ont point repoussé, car si la blessure est cicatrisée, il n'est point question de la reconstitution des chairs desséchées.

Et pourtant le chevalier, converti et désormais fervent janséniste, aurait dû avoir, plus que tout autre, tendance à exagérer. Loin de là, il déclare *qu'il n'est point guéri* et, s'il masque cet échec en assurant qu'il demandait seulement sa conversion — indice d'ailleurs qu'on n'est pas loin d'y venir de soi-même — il ajoute aussitôt, afin de se dégager de toute complicité avec les barnums de Saint-Médard, qu'il « *n'a pas beaucoup appuyé sur sa guérison* ».

De fait il était plus malade qu'auparavant, car le choc nerveux qu'il avait subi se traduisait à présent d'une façon singulière. Il était alors logé rue Saint-Honoré, près de Saint-Roch, dans la maison d'un notaire nommé Langlard. Il habitait là un appartement fort convenable et relativement vaste pour un célibataire. Il conserva d'ailleurs ce domicile pendant dix-sept ans, jusqu'à son retour dans le Comtat. Or, comme on avait fermé le cimetière, Folard se donnait chaque jour chez lui en spectacle. « Hommes, femmes et filles de toutes sortes d'espèces, raconte Quincy[1], se rendaient dans son appartement, curieux de voir cabrioler un tel don Quichotte.

1. Tome II, p. 290. Nous connaissons trop bien l'antipathie de Quincy à l'égard de Folard pour ne pas supposer que ce récit fût écrit avec quelque malveillance. Mais il est impossible de mettre en doute le fait lui-même qui est confirmé par le *Journal de Barbier*, t. II, p. 244.

En attendant les convulsions, le chevalier faisait servir galamment du café aux spectateurs, et de temps en temps il regardait sa montre et il leur disait : « Dans une heure, « dans une demi-heure les convulsions vont me prendre. » Un moment auparavant qu'il les sentait venir, il avait la prudence d'ordonner à son laquais de mettre de bons oreillers sur le parquet, car il craignait, sans cette précaution, de se casser la tête et de se briser les côtes. L'heure venue, M. le chevalier se mettait doucement sur les carreaux, et ensuite pendant une heure il s'élançait en l'air et cabriolait le mieux du monde. Les uns regardaient comme un miracle les mouvements extraordinaires du personnage, et les autres, avec plus de raison, riaient sous cape. »

Quant à Voltaire, il écrivait à peu près vers la même époque à M. de Formont :

Une chose qui me fâche, c'est que M. le chevalier de Folard, que je cite dans mon *Histoire de Charles XII*, vient de devenir fou. Il a des convulsions au tombeau du diacre Pâris. Cela infirme un peu son autorité, mais après tout le héros de mon *Histoire* n'était guère plus raisonnable.

Cependant, depuis qu'ils ne pouvaient plus se réunir à Saint-Médard, les convulsionnaires donnaient, comme le chevalier, des « séances en chambre ». Il existait dans Paris divers lieux de réunion où il se passait d'invraisemblables scènes, qui avaient une grande analogie avec les exercices des Aissaouas et des derviches fanatiques, comme aussi avec les expériences de la Salpêtrière. On voyait là des hommes et des femmes, mais surtout de ces dernières, tomber en convulsions, c'est-à-dire en catalepsie ; et, en cet état, ces malades — car on peut les qualifier ainsi — réclamaient ce que l'on appelait le « secours ». Alors on les frappait violemment à coups de bûche, parfois même à coups d'épée ; on leur enfonçait de longues aiguilles dans la chair ; on leur piétinait le ventre et ainsi, parait-il, on leur procurait un grand soulagement...

1. Correspondance, t. XXXIII, p. 241.

On comprend que le Roi et ses ministres se soient inquiétés de ces manifestations morbides qui, grâce à l'instinct d'imitation, menaçaient la race d'une sorte d'épidémie, dangereuse au point d'amener une dégénérescence lamentable. On comprend aussi que l'Eglise se soit émue de ces prétendus miracles où, comme on l'a vu clairement, l'imagination avait plus de part que la réalité, et il n'est pas étonnant que le lieutenant de police, ayant reçu des ordres sévères, les ait exécutés énergiquement.

Les exhibitions de Folard furent promptement signalées et le chevalier, mandé par le ministre de la guerre, s'entendit menacer de se voir retirer sa pension.

De plus, M. d'Angervilliers lui déclara que le Roi « était surpris qu'un de ses officiers, homme brave et distingué par son mérite, se rangeât ainsi du côté des visionnaires et se donnât en spectacle au public ».

« Je vous entends, monsieur, répondit le chevalier [1], c'est ma croix que vous me demandez : la voici. Je vous la remets, et pour ma pension le Roi est le maître de me l'ôter ou de me la continuer. Je l'ai servi toute ma vie ; il est temps de servir Dieu. Je connais la vérité et rien au monde ne sera capable de me la faire trahir. »

On lui laissa sa croix, mais on lui interdit de recevoir qui que ce fût. « Dès lors, en effet, constate Barbier [2], la porte du chevalier fut consignée à tout venant. »

Mais l'affaire n'en resta pas là et le cardinal de Fleury, décidé à sévir d'autant plus sévèrement que le personnage était plus en vue, fut sur le point de signer une lettre pour envoyer Folard à la Bastille.

Par bonheur le comte de Belle-Isle, alors lieutenant général et fort en faveur, intervint. Il commença par chapitrer son vieil ami, qui s'amenda et jura de se soumettre aveuglément à son sauveur afin de se guérir de ses convulsions et de reconquérir le caractère qui convenait à un officier supérieur. Après quoi, Belle-Isle s'assura pour appuyer sa démarche en haut lieu du concours du maré-

1. Bibl. nat., ms. f. fr. 19669, f° 257.

2. *Journal de Barbier*, t. II, p. 214.

chal d'Alègre et de plusieurs autres seigneurs, puis il alla trouver le cardinal de Fleury et lui tint à peu près ce langage[1] :

« Le chevalier de Folard est un brave officier : les services qu'il a rendus et qu'il peut rendre encore valent la peine d'être pris en considération. Sa folie momentanée nécessite une sanction, mais ne frappez pas trop durement un fidèle serviteur du Roi, dont je me porte garant pour l'avenir. Et, puisqu'il doit être éloigné de Paris, confiez-le moi. Je le séquestrerai dans mon domaine de Bizy tant qu'il vous plaira. Il ne verra personne et sera là comme en prison. J'en réponds. »

Le cardinal consentit, le Roi aussi naturellement, et ce fut ainsi que Folard arriva vers le 15 février 1732 au château de Bizy, près de Vernon, avec son neveu de Robert dont il avait pris le nom afin de dissimuler, comme c'était convenu entre Belle-Isle et le premier ministre, sa véritable personnalité.

1. Bibl. nat., ms. f. fr. 19669, f° 257.

CHAPITRE XIII

Folard à Bizy. — Sa reconnaissance pour Belle-Isle. — Les visites qu'il reçoit. — La terre de Bizy. — L'autorité royale se laisse aller à plus de clémence pour les convulsionnaires. — Brouille de Folard avec le chanoine de Nîmes. — Le comte de Saxe emmène le chevalier à Dresde. — Guerre de la Succession de Pologne. — Siège de Traerbak. — Inquiétudes du chanoine. — Folard, de retour en France avec le comte de Saxe, travaille pour le comte de Belle-Isle et aussi pour la Cour. — Correspondance active avec Belle-Isle. — Curieuse appréciation sur Villars. — Eloge de Belle-Isle. — Gangrène des organes de l'Etat. — Mécontentement de Folard à cause de la façon dont on le traite. — Il veut se retirer. — Belle-Isle le retient. — Pension de Folard sur la cassette du Roi. — Grand travail du chevalier sur les frontières de Flandre. — Traité de Vienne (1738). — Belle-Isle gouverneur de Lorraine. — Folard continue à travailler et même à intriguer pour le compte de Belle-Isle. — Correspondance à mots couverts. — Lettre pleine de clairvoyance de Folard sur les menées de l'Angleterre. — Folard tombe malade et Belle-Isle, qui ne croit pas le fait tout d'abord, semonce vertement le chevalier, mais son affection pour lui ne diminue pas. — Mort de l'empereur Charles VI (20 octobre 1740). — Complications européennes en perspective.

La façon dont Belle-Isle avait évité à un brave militaire l'humiliation de la prison ou de l'exil donne la mesure de son caractère chevaleresque comme aussi de l'estime en laquelle il tenait Folard.

Celui-ci, de son côté, sut apprécier avec un cœur sensible la valeur d'une intervention qui n'allait pas sans péril, quelle que fût la situation du solliciteur, dans la période d'énervement que traversait le royaume. Aussi, dès les premiers jours de son installation à Bizy, il écrivit à son protecteur une lettre édifiante [1].

1. Ministère de la guerre, vol. 1706, p. 3.

18 février 1732.

Je suis arrivé ici pénétré de vos bontés et de reconnaissance et j'ai senti que Dieu m'avait livré entre vos mains, dont je lui en rends grâces.

Faites, s'il vous plaît, que j'y reste et que je n'en sorte point qu'après ma guérison. J'ai de très grandes raisons de vous demander cette grâce et vous les devinerez peut-être, car s'il fallait aller ailleurs on ne me retrouverait plus.

Il apparaît clairement ici que le pauvre Folard se serait enfui si Belle-Isle n'avait pas eu la délicatesse de proposer sa bienfaisante solution.

La suite de la lettre montre également que le chevalier avait trouvé dans l'armée de nombreux protecteurs et que faute de Belle-Isle quelque autre serait intervenu à sa place.

M. le marquis de Maillebois, dit-il, me fit l'honneur de me venir voir à Paris et de me proposer d'aller passer quelques jours à Maillebois lorsqu'il y serait.

Mais il a décliné cette flatteuse invitation. Il veut demeurer paisiblement à Bizy pour « finir un ouvrage très curieux de deux grandes parties de la guerre, qui n'ont jamais été traitées ».

Folard parle ensuite de son existence dans sa retraite. Il vit fort retiré et ne recherche aucune compagnie. Mais on vient le relancer, et ce n'est point de sa faute.

Hier, raconte-t-il, je vis entrer dans ma chambre M. le marquis de Blaru, capitaine dans votre régiment, qui me fit l'honneur de me dire qu'il était assuré que vous ne trouveriez pas mauvais, monsieur, une visite comme la sienne, et qu'il ne m'en attirerait aucune. Il resta peu de temps et puis il s'en alla.

J'ai eu beau déguiser mon nom ici, on savait déjà le jour que je devais arriver ; on l'avait écrit de Versailles et de Paris à M. et Mme de Blaru, et dans toutes ces lettres on me loue et l'on vous élève de tout ce que vous avez fait pour moi et de la générosité de vos sentiments... Je n'oublierai de ma vie vos bontés ; je les publierai avec éclat ; rien ne me fait tant d'honneur que ce que vous avez fait pour moi...

Folard était homme à tenir sa promesse, et jusqu'à la fin de ses jours son dévouement pour Belle-Isle ne se démentit point. Son importante correspondance avec le maréchal, pleine de projets et bourrée de conseils, tous bien entendu meilleurs les uns que les autres, est là pour attester la fidélité du chevalier à l'égard de son bienfaiteur.

Pour l'instant, il écrivait peu, se soignait et se recueillait. Son temps se partageait entre son travail « sur les deux grandes parties de la guerre » et de lentes promenades dans le vaste domaine où le confinait la méfiance un peu mesquine du cardinal ministre.

Bizy était un marquisat qui avait appartenu à M. André Jubert de Bouville. Il relevait directement du Roi « par foi et hommage », mais ce que l'on appelait jadis le château n'avait été en réalité qu'une maison de modeste apparence. Lorsqu'en 1721 le comte de Belle-Isle avait acquis le domaine, il avait rasé les vieux bâtiments et fait construire une résidence qui compta aussitôt parmi les plus belles de la Normandie.

De plus, il avait acheté quantité de vignobles qui couvraient le coteau voisin et il en avait formé le magnifique parc que l'on peut encore admirer.

Dans ce pays Belle-Isle était d'ailleurs tout à fait chez lui jusqu'à dix lieues à la ronde, car il possédait les seigneuries de Gisors, de Vernon et des Andelys, réunies sous le titre de vicomté [1].

Le protégé d'un si grand seigneur ne pouvait donc être que fort bien traité à Bizy, et il y a tout lieu de croire que l'exil de Folard se passa agréablement. Il fut du reste d'assez courte durée.

Après la fermeture de Saint-Médard et les poursuites exercées contre les convulsionnaires en chambre, ceux-ci s'étaient calmés. On ne constatait plus que des cas isolés. L'effort quasi révolutionnaire des Jansénistes exaltés se

1. Ces domaines avaient été ainsi réunis en 1710 pour devenir l'apanage de Charles de France, duc de Berry. Trois ans après la mort de Louis XIV, c'est-à-dire en 1718, les seigneuries en question passèrent par un échange au comte de Belle-Isle ; de là son titre de duc de Gisors et celui de vicomte de Gisors, porté par son frère cadet.

brisait grâce à l'abandon des membres mêmes de ce parti, qui réprouvaient les excès et apercevaient enfin vers quel abîme les entraînait leur primitive résistance.

Quelques zélés continuaient bien d'aller à Saint-Médard et, faute de pouvoir pénétrer dans le cimetière, ils allumaient des cierges devant la chapelle de la sainte Vierge, « non pas pour la Vierge, dit Barbier, mais pour M. Pâris, dont le tombeau, où l'on n'entre plus, est derrière cette chapelle ». Mais le nouveau curé, qui avait été choisi parmi les molinistes, visitait son église tous les matins et emportait les cierges.

Enfin, en novembre 1732, bien des difficultés qui avaient surgi dans le royaume étant aplanies, une détente générale se manifesta et des lettres de cachet autorisèrent le retour des conseillers au Parlement, exilés en divers endroits, terres ou villes. L'autorité royale, après des exemples de sévérité, se sentait alors assez forte pour user de clémence. C'était l'indice que les esprits se calmaient enfin et que le plus grand nombre des opposants sur les questions religieuses ou laïques venaient à résipiscence.

Pour Folard, s'il s'était reconnu malade et s'il avait admis humblement la nécessité de se guérir de ses convulsions, il n'avait rien cédé touchant les doctrines jansénistes d'après lesquelles il avait recouvré la foi. Il en était résulté entre son frère de Nîmes et lui une discussion épistolaire, close par une rupture que la mort du spirituel chanoine rendit, hélas! définitive deux ans plus tard[1]. Mais sur le moment, l'existence de cet aimable homme n'en fut pas trop assombrie, car il était habitué aux boutades du chevalier, et ses lettres révèlent toujours la même sérénité. Le Jésuite l'occupe toujours infiniment.

Phularandono, écrivait-il à M. de Caumont[2], nous a quittés environ un mois et demi pour aller à Arles, où il est maintenant de communauté.

Or, écoutez l'histoire de ce révérend Père qui est devenu

1. La date exacte de cette mort nous est inconnue, mais on peut la placer à la fin de 1734, car à partir de cette époque on ne trouve plus de lettres du chanoine.

2. 27 janvier 1733. Musée Calvet, ms. 2373, f°s 164-165.

tout à coup un prédicateur de premier ordre. Je ne dis pas un La Rüe ou un Gaillard, je dis un Bourdaloue, et un Bourdaloue dans toutes les formes, avec cette circonstance singulière que l'ancien Bourdaloue a peiné beaucoup pour bien prêcher et que le moderne prêche sans presque aucune peine. Le Révérend Père lit et médite deux ou trois heures, ramasse des passages et des raisonnements, met toute cette matière dans sa tête, où il l'arrange en gros et à sa manière, puis monte en chaire, parle cinq grands quarts d'heure, et laisse tout son auditoire enchanté et ému. Car quels sermons pensez-vous qu'il fasse ? Rien de plus plein, rien de mieux raisonné, rien de plus fort, rien de plus pathétique. Aussi les pécheurs les plus endurcis se convertissent. C'est pourquoi envoyez votre premier consul[1] à Arles et, si vous voulez bien faire, allez-y avec lui...

Parlons de mon frère le colonel. On m'a dit qu'il avait entièrement rompu avec vous. C'est aussi ce qu'il a fait avec moi, apparemment parce que je n'ai pas voulu croire qu'il y eût du miracle dans ses convulsions. Quoi qu'il en soit, c'est ici, depuis vingt ans environ, la cinquantième fois que je le perds pour rien. Je vous assure que je ne ferai pas un pas pour le regagner. Je le regagnerais pour le reperdre dans quatre jours, et en vérité ce n'est pas la peine de s'aller rapatrier pour si peu de temps.

C'est cette brouille qui explique pourquoi le chanoine de Nîmes n'a point parlé dans ses lettres du voyage que le chevalier fit à Dresde à cette époque, voici dans quelles circonstances. Le comte de Saxe connaissait Folard de longue date. C'était en Suède, auprès de Charles XII, que les deux hommes avaient pris contact et que le futur maréchal s'était entiché, à la lettre, du futur commentateur de Polybe. Sans prendre pourtant le chevalier absolument au sérieux, Maurice de Saxe appréciait son originalité et cette étincelle de génie qui parfois jaillissait de son cerveau parmi quelques extravagances, qu'il fallait savoir éliminer. Il estimait aussi, avec juste raison, l'expérience de ce militaire qui avait suivi tant de campagnes avec tant d'attention et qui tirait

1. Pierre de Piellat du Buisson (note du manuscrit).

la plupart de ses conclusions des effets qu'il avait observés lui-même dans les réalités de la guerre.

La publication de *Polybe* avait encore développé ses sentiments d'estime et d'amitié à l'égard de Folard, et quand arriva l'affaire des convulsionnaires, il dut hausser les épaules. En tout cas, il joignit sa sympathie à celle de Belle-Isle et profita de l'occasion pour rendre service à son propre père, le roi de Pologne[1].

Celui-ci avait le désir de remanier les fortifications de Dresde, et Maurice engagea Folard à le suivre en Saxe. Avec l'assentiment de Belle-Isle, l'intéressé y consentit et le comte de Saxe pouvait écrire au mois de mai 1732 à son père que l'affaire était entendue avec Folard.

Je compte qu'il amusera Votre Majesté sur toutes sortes de métiers, disait-il. Je tâcherai aussi d'engager un homme raisonnable à faire un tour en Saxe : mais les Français sont paresseux à sortir de Paris — j'entends ceux qui valent quelque chose — et ils sont au désespoir quand il s'agit d'aller seulement sur la frontière[2].

Malheureusement, si Folard n'hésita pas à franchir cette frontière avec son entrain coutumier, il n'eut pas le temps d'exercer son activité au profit de son nouveau protecteur, car celui-ci mourut sur ces entrefaites (1er février 1733), et cet événement eut une répercussion immédiate dans la plus grande partie de l'Europe.

Auguste II était en effet le protégé de Pierre le Grand, et d'autre part les Polonais, chez qui la monarchie était élective, n'attendaient que cette vacance pour s'affranchir de la tutelle russe en se donnant un roi national. Ils portèrent leur choix sur Stanislas Leczinski, tandis que la Russie et l'Autriche s'apprêtaient à soutenir l'élection d'Auguste III, fils du roi défunt.

1. On n'a pas oublié que Maurice de Saxe était fils naturel d'Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, et de la comtesse de Kœnigsmarck.

2. Tiré de Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, t. XI. p. 53.

A ce moment le cardinal de Fleury manqua d'envergure. Au lieu de soutenir vigoureusement le beau-père de son maître et d'envoyer une flotte et une armée, il réduisit le secours à quinze cents hommes et trois millions. Il est vrai qu'en même temps il déclarait la guerre à l'Autriche et que Berwick, avec quatre-vingt mille hommes, s'avançait sur le Rhin, repoussait le prince Eugène et assiégeait Philippsbourg où il devait trouver la mort le 2 juin 1734.

Mais tout d'abord, au début de cette campagne, le comte de Belle-Isle avait mis le siège devant Traerbach [1] et s'en était emparé après dix jours de tranchée ouverte.

Il avait avec lui le capitaine Paul de Folard, ainsi que nous l'apprenons par une lettre du chanoine au marquis de Caumont.

A Nîmes, le 20 mai 1734.

Le siège de Traerbach, qui devenait de jour en jour plus meurtrier, m'avait mis, monsieur, la puce à l'oreille, parce que j'y avais mon frère le capitaine.

Il y a cinq ou six jours que je reçus une de ses lettres où il m'apprenait que Traerbach s'était enfin rendu le 2 de ce mois après dix jours de tranchée ouverte. Vous voyez par là qu'il n'a pas été tué devant cette place comme beaucoup d'autres ; félicitez-m'en, monsieur, car ce frère est celui de tous mes frères que j'aime le plus tendrement, et la raison, si vous voulez la savoir, c'est qu'il est très aimable, qu'il m'aime bien et que c'est l'homme du monde qui sait le mieux aimer les gens qu'il aime. Les deux autres, s'ils le passent en esprit et en savoir, ne lui vont pas à la cheville en fait de bon cœur et d'amitié.

L'un, qui est celui du fauxbourg Saint-Honoré, n'aime que par grains, et l'autre, savoir le Bonze, n'aimerait personne s'il n'y avait pas en ce monde un certain chien nommé *Pichotet*, qui est un de mes animaux domestiques, et qui a, je ne sais par quel privilège, trouvé grâce devant ses yeux.

Quant au chevalier, dès que la guerre avait paru imminente, il était revenu en France et avait obtenu sans dif-

1. Place forte de la Prusse rhénane.

ficulté de réintégrer son appartement du faubourg Saint-Honoré. L'intérêt que l'on prenait alors aux affaires extérieures reléguait bien loin les petites dissensions intestines ; et puis, Folard pouvait bénéficier de quelque indulgence, car il avait ramené Maurice de Saxe.

Celui-ci, pour des raisons que nous n'avons pas à rechercher, avait préféré le grade de maréchal de camp dans l'armée française au commandement en chef que lui offrait l'électeur de Saxe, Auguste III, son demi-frère.

Et il était rentré en France avec le chevalier.

Il avait été mis alors sous les ordres de Berwick et s'était couvert de gloire à la bataille d'Ettingen. A présent, il continuait ses exploits devant Philippsbourg. De son côté Belle-Isle, après la prise de Traerbach, venait d'arriver à Spire avec treize bataillons et quatorze escadrons[1].

Un peu plus tard il allait rejoindre Berwick devant Philippsbourg. Or, pendant toute cette campagne il devait demeurer en contact avec le chevalier, qu'il avait laissé à Paris avec mission d'exécuter certains travaux, et c'était le capitaine Paul qui servait de lien entre son frère et son général, en faisant constamment la navette de la frontière à la capitale.

Le chevalier venait d'inventer une pertuisane, et le 7 avril (1734) il annonçait à Belle-Isle qu'elle était finie. « Rien, écrivait-il, n'est plus beau et plus affreux que cette arme ! »

Un peu plus tard (27 avril)[1], on trouve dans un de ses messages un trait révélateur de la connaissance qu'il avait des hommes et de la haute idée qu'il se faisait des devoirs d'un général.

Vous avez, disait-il à Belle-Isle, l'art de vous faire aimer, cultivez-le ; c'est le grand, l'admirable pour tirer des troupes tout ce que vous voudrez pour la victoire. Visitez souvent les hôpitaux, voyez les soldats, caressez-les, cela est digne du général. Cette attention que vous marquerez vous gagnera le cœur de tous. Les autres font tout le contraire ; ils craindraient

1. *Mémoires du maréchal de Berwick*, t. II, p. 319.

de s'avilir, ils sont secs, fiers, hautains et méprisants. Le Français veut être caressé, et il a raison. Gagnons le cœur du soldat et de l'officier, nous gagnons tout, car alors la rigueur de la discipline et les châtiments ne font rien perdre de l'amour et de la confiance du soldat qui voit qu'on est attentif à son bien.

Je ne manque pas de dire que vous serez un jour un très grand homme, et cela sans façon, et je le sais.

Cette perspicacité, dont nous pouvons apprécier aujourd'hui la valeur, s'exerçait parfois avec une audace extrême et faisait formuler par Folard sur les hommes les plus illustres des jugements que les contemporains, éblouis il est vrai par la gloire de ces hommes, n'auraient même pas songé à esquisser. C'est ainsi que nous pouvons cueillir au passage une curieuse appréciation sur Villars[1].

Le maréchal de Villars, dit Folard, n'est jamais tombé ; il a vécu et il est mort sans avoir baissé ni augmenté ; il ne fut jamais qu'un général très médiocre et je n'ai jamais rien vu en lui qui ne le marquât. Il était heureux et rien de plus. Encore n'a-t-il jamais fait la moitié de ce qu'il pouvait faire ; à peine voyait-il les occasions. Il n'avait aucune partie du général d'armée ; il n'a jamais su la moindre chose dans la tactique, ni vu ce que c'était que marches et manœuvres, et il parlait très mal de guerre... Le maréchal de Berwick n'en savait guère davantage ; l'autre était plus docile et c'est une bonne qualité.

Attendez la fin de cette campagne, vous verrez que M. d'Asfeld ne le cède pas aux deux autres.

Il était heureux !... constate Folard. N'y a-t-il point là un élément dont souvent on ne tient pas suffisamment compte pour calculer le mérite d'un général ? et, sans se laisser aller aux tendances modernes de dépréciation à outrance, n'est-il pas permis d'observer en passant que bien des hommes de notre époque ont commis parfois des imprudences que le succès a fait qualifier « d'audacieuses ou de géniales tentatives », alors qu'un échec les aurait ravalées au rang des maladresses ?

1. Ministère de la guerre, vol. 2763, f° 109.

Pour en revenir à Folard, le ministre voulut sur ces entrefaites l'envoyer en Italie, mais sans lui rien promettre, comme toujours. Or Folard, qui savait maintenant à quoi s'en tenir, déclina l'offre.

Il préféra continuer ses travaux à domicile et rédiger pour la Cour des projets qu'on lui commandait en abondance. Mais comme on le payait fort mal, il s'en plaignit amèrement à Belle-Isle, en le priant d'intervenir.

Hélas ! les désordres intérieurs qui devaient aboutir à la grande Révolution s'accentuaient déjà, et Folard écrivait[1] :

« La Cour s'endort comme nous dormons partout ailleurs. On ne sait ce que c'est qu'un bon sujet et l'on emploie des gens auxquels je ne voudrais pas donner quatre poules à garder. »

Constatation lamentable d'une démoralisation qui allait tout perdre et à laquelle personne n'osait appliquer le « grand remède », selon une expression qui désignait alors le plus rude des traitements. Le Roi était trop léger et le cardinal de Fleury, trop opportuniste.

On est fort inquiet à la Cour, mandait Folard à Belle-Isle[2], mais cela ne fera pas changer les ministres et l'on n'aura jamais recours aux habiles gens. On m'écrit et l'on me mande le remède à tant de sottises. Ils m'ont trop maltraité, et ils continuent encore. Vous ne sauriez croire combien j'ai travaillé inutilement sans la moindre reconnaissance. J'ai fait une infinité de voyages, tout cela m'a coûté, et comme on m'a refusé une bagatelle qui ne leur coûtait rien, vous pouvez bien croire qu'on ne me paiera pas mes voyages.

Mais ce qui mit le comble à son mécontentement ce fut, à la fin d'octobre, de ne point figurer dans une promotion d'officiers généraux. Etaient-ce de vagues promesses qui lui avaient donné l'espoir d'en faire partie ou

1. Ministère de la guerre, vol. 2763, p. 151.

2. 1er octobre 1734. *Ibid.*, p. 148.

simplement son propre désir, toujours est-il que son dépit tourna à la colère.

C'est pousser un homme à bout, déclarait-il[1]. Je rends grâces à Dieu qui me met en état d'abandonner le service, car je me déshonorerais si je ne prenais ce parti. Je ne puis éviter de me retirer à Avignon, où j'envoie ma bibliothèque. Tous mes amis me le conseillent et c'est le parti le plus sage...

Mais toujours son inépuisable trésor de vanité le consolait et il terminait en disant : « J'aurais de quoi monter bien haut s'il me plaisait et si telle était ma volonté, mais ce ne serait pas en France. »

De fait, malgré ses prétendues facilités à trouver « une belle situation », il préférait demeurer dans cette France, où malgré tant de déboires il jouissait, encore mieux qu'à l'étranger, d'une flatteuse notoriété. Par exemple il boudait terriblement, et le comte de Belle-Isle était le grand confident des leçons de dignité qu'il entendait donner à la Cour.

J'ai reçu deux ordres pour aller à Fontainebleau au sujet de l'Italie, lui écrivait Folard le 3 novembre 1734, et dans le dernier on me promet une gratification, ce qui est injurieux. J'ai répondu que l'état de mes affaires ne me le permettait pas et je me plains en même temps du mauvais traitement que j'ai reçu. Je m'attends, monsieur, à un troisième ordre. S'il est absolu, je remercierai et j'enverrai ma croix à la place. Je viens de l'écrire à M. Alexandre. Je ne suis pas un esclave et digne de mépris. J'aime mieux mendier mon pain que de souffrir davantage de tels traitements. Il m'en a coûté déjà plus de cinq cents livres en voyages, en port de lettres et en copistes. J'ai reçu des mémoires de l'armée et surtout du marquis de Maillebois, de cinquante à cent pages. J'ai demandé du moins à être remboursé : on s'est moqué de moi, car il y a peu de temps que M. d'Angervilliers m'occupe. M. Alexandre me mande d'écrire aux ministres et de les supplier de m'ajouter à la promotion. Je me suis bien gardé de le faire ; ç'eût été redoubler le déshonneur car ils m'eussent refusé. Je suis résolu de me retirer quelque part et de remercier. Il me reste quinze

1. Lettre à Belle-Isle, 24 octobre 1734. Ministère de la guerre, vol. 2703, f° 155.

cents livres de mon bien. Cela me suffit et j'espère de vendre ma maison. Il me restera quelque chose. J'attends mon frère pour consulter avec lui et qui veut se retirer, ayant aussi peu à espérer que moi. Robert est aussi mécontent et il a raison puisqu'il est jeune, brave et entendu...

LE CHEVALIER DE FOLARD.

Alors le comte de Belle-Isle s'efforça de le calmer et de le détourner de ses projets de retraite en lui promettant de réclamer en sa faveur auprès du cardinal de Fleury. Celui-ci, toujours conciliant mais chiche, accorda bien une pension sur la cassette du Roi ; seulement il réclama le secret touchant cette libéralité. Folard n'en fut que plus mécontent, déclarant qu'un ministre « n'avait pas à cacher les bienfaits de son maître ».

« Il ne veut pas, disait-il à Belle-Isle [1], que je sois employé et qu'il paraisse même qu'on me croie capable de quelque chose, ni digne de reconnaissance...

« J'aime mieux mourir de faim que de servir de la sorte. »

Malgré tout, il continue à travailler, surtout à cause de Belle-Isle, à qui il déclare « qu'il n'a que lui en vue dans tout ce qu'il fait ».

Il affecte l'indifférence pour les richesses, car il songe plus à son salut qu'à sa fortune ; et, s'il souhaite qu'on lui fasse quelque bien, ce n'est que pour pouvoir payer ses dettes. Il lui restera encore douze cents livres de rentes et cela lui suffira pour finir ses jours dans la retraite après laquelle il soupire [2].

Parfois il lance d'amusantes boutades.

Je n'aurai pas l'honneur, écrit-il le 9 juillet 1735 au comte de Belle-Isle [3], de vous parler de ma pension sur la cassette du Roi : j'ai touché le premier quartier ; les deux autres qui me sont dus et les suivants jusqu'à la mort me sont assignés sur celle de l'Empereur de la Lune.

Quand je demande d'être payé, M. Alexandre me dit que je demande l'aumône et que je suis mieux que lui. Lorsque

1 et 2. Ministère de la guerre, vol. 2801, p. 93.

3. Vol. 2802, p. 45.

j'ai un peu d'argent, je paie mes dettes. Dans peu je serai délivré ; après cela je prendrai mon parti...

Mais ce « parti » ne faisait point l'affaire de Belle-Isle qui savait apprécier à la fois le dévouement de Folard à son égard et sa valeur militaire, et qui entendait bien utiliser ces deux forces pour son propre compte. Et puis, il s'était attaché à ce petit homme qu'il avait tiré d'un mauvais pas et dont la vieillesse, injustement difficile, correspondait si mal à sa vie de zèle et d'activité.

Alors il calmait Folard, soit en le grondant, soit en le plaisantant, mais sans se départir jamais, en dépit de la différence d'âge, d'une dignité un peu hautaine afférente à son grade. Et Folard, ainsi maintenu, demeurait tout dévoué à Belle-Isle. L'importance dont le revêtait l'amitié de ce lieutenant général en vedette le flattait et ravivait son désir de se rendre utile, voire indispensable.

La grosse affaire, à cette époque où nous étions victorieux en Italie, c'était la mise en défense de la Flandre occidentale, car on redoutait par là les chocs les plus rudes. Folard s'employait activement à ce travail, mais en secret, car en réalité c'était pour Belle-Isle qu'il levait tous les plans nécessaires, et il fallait se garder de porter ombrage aux autres généraux qui commandaient de ce côté.

Je vois, lui écrivait Belle-Isle[1], que vous comptez qu'il sera absolument nécessaire que vous vous transportiez sur les lieux. Il ne conviendra peut-être pas que vous y alliez tant que M. le maréchal de Puységur sera sur la frontière. Vous ne pouvez pas y aller incognito et à son insu ; or, dès qu'il le saura, il faudra que vous le voyiez. Il vous questionnera et, soit que vous lui répondiez vrai ou que vous ne le fassiez pas, vous êtes un vrai homme à vous prendre de paroles avec lui ; et vous jugez bien que cela ne conviendrait point du tout.

Belle-Isle, on le voit, connaissait bien son protégé.

Les préliminaires de la paix (octobre 1735) et le traité

1. Du camp d'Oberfloersheim, 8 septembre 1735. Ministère de la guerre, vol. 2803, p. 111.

de Vienne n'arrêtèrent point les projets en cours et, si à ce moment M. Chauvelin n'accorda point à Folard les encouragements qu'il méritait, Belle-Isle apporta aussitôt avec son tact et son amitié le baume, bienfaisant à tous les titres, qui devait calmer le chevalier.

Il s'agissait d'un « grand mémoire de défensive active et de correspondance depuis la mer jusqu'à la Meuse ».

Je veux convenir avec vous, disait Belle-Isle à Folard[1], que l'on n'en connaît point le mérite et l'utilité, mais comme je la connais tout entière, n'êtes-vous pas assez mon ami pour faire cet ouvrage pour l'amour de moi et pour mon instruction ? Je vous le demande d'amitié.

Ayez pour moi cette complaisance et j'ose vous promettre que vous ne perdrez point le fruit de vos peines.

On peut dire qu'à ce moment Folard devint complètement l'homme de Belle-Isle, son ingénieur, son tacticien, peut-être son inspirateur et, en tout cas, le préparateur des éléments de ses plans de campagne, comme aussi son confident, son admirateur et son ami dévoué.

Il avait abandonné ses projets de retraite à Avignon où rien ne l'attirait plus, car la mort du chanoine de Nîmes avait rompu le dernier chaînon qui le rattachât sérieusement à son pays. Le Jésuite voyageait ; deux de ses sœurs étaient mortes et, s'il en restait d'autres, elles avaient leur propre famille ; enfin le capitaine Paul continuait de guerroyer et, entre temps, venait vivre auprès du chevalier. Ils se suffisaient l'un à l'autre, et là-bas ils n'avaient plus que des oncles, des cousins ou des neveux dont les plus appréciés, tels que Hubert de Folard et M. de Robert, étaient, eux aussi, absents du Comtat.

Le chevalier, soutenu sans doute pécuniairement par Belle-Isle, continua donc de demeurer rue Saint-Honoré, près de Saint-Roch, chez M. Langlard, notaire, et d'y vivre paisiblement, travaillant pour l'avenir durant le repos que le traité de Vienne semblait assurer pour quelque temps au royaume.

1. A Metz, 8 décembre 1735. Ministère de la guerre, vol. 2806, p. 16.

Ce fut en effet pendant quatre ou cinq ans la plus belle époque du ministère Fleury, et la France, prospère, brillante de luxe et de plaisirs, autant que forte et influente, fut alors regardée comme l'arbitre de l'Europe.

Durant cette heureuse période Belle-Isle occupait l'important gouvernement de Metz où il passait une grande partie de son temps, partageant le reste entre Versailles et sa résidence de Bizy. Quand il revenait se mêler au mouvement de la Cour, il habitait dans le quartier Saint-Roch tout près de Folard, et leurs entrevues étaient fréquentes. Lorsqu'ils étaient séparés, ils s'écrivaient souvent, et cette correspondance revêtait parfois un caractère de réelle importance. Dans certaines lettres même tous deux s'expriment à mots couverts.

Le 10 août 1738 notamment[1], Folard n'ose pas citer le nom d'un personnage « dont les projets sont exécutés en Flandre ». Et dans sa réponse du 14 septembre[2] Belle-Isle le prie de lui dire ce nom

car, assure-t-il, les lettres sont à présent très sûres, et l'on n'ouvre certainement pas les miennes. Il faut que vous parliez plus intelligiblement ; la confiance que j'ai dans vos lumières, la parfaite estime que j'ai pour vous et le désir que j'ai pour le bien me portent à vous faire cette prière.

On conviendra qu'une si haute considération est de nature à grandir singulièrement le chevalier et à faire oublier bien des petites faiblesses de ce caractère original, à l'égard duquel il ne devait pas y avoir de place entre une très vive sympathie ou une aversion absolue.

Quant à Belle-Isle, ses sentiments étaient tout en faveur de Folard, et, à mesure qu'il le connaissait davantage, ses manières hautaines le cédaient peu à peu à une confiance où perçait même quelque déférence.

Il faut espérer, lui écrivait-il de Metz le 3 octobre 1738, que je pourrai, aidé de vos lumières, faire prendre un meilleur système ; c'est à quoi je m'emploierai tout autant qu'il me sera possible ainsi qu'à vous procurer tous les secours dont vous

1 et 2. Ministère de la guerre, vol. 3074, p. 58 et 60.

avez besoin. Je compte être de retour à Paris dans la fin de ce mois, pour de là aller à Bizy. Je vous verrai plus souvent cet hiver que je n'ai fait l'année dernière ; vous connaissez toute l'estime et toute l'amitié que j'ai pour vous ; je rechercherai toujours avec empressement les occasions de vous prouver l'un et l'autre.

C'était alors le temps où l'Espagne avait retrouvé quelque prospérité grâce à Elisabeth Farnèse[1]. Sa marine et son armée avaient repris de la force et ses colonies étaient florissantes.

Se sentant alors suffisamment puissante, et inquiète de la contrebande anglaise dans ses colonies, elle voulut faire cesser ces abus par des violences. « La mer ou la guerre », déclara Walpole. Et ce fut la guerre, en dépit de la médiation du cardinal de Fleury, qui avait tout d'abord obtenu une transaction.

Folard écrivit à ce moment à Belle-Isle une lettre véritablement extraordinaire d'observation et de clairvoyance.

A Paris, ce 11 décembre 1739.

Tout le monde gronde ici, et plus que cela, de voir les Espagnols en proie et accablés par les flottes anglaises ; et le plus fort se fait en Amérique, et nous sommes ici aussi tranquilles, comme si cette guerre ne nous regardait pas et comme si l'honneur de la nation et la foi d'un traité n'y étaient pas engagés. On ne comprend rien à tout cela. Il y a longtemps, comme je l'ai dit souvent à M. Alexandre, que messieurs les Anglais guettent l'Amérique, sinon tout entière du moins l'espagnole en attendant mieux. Ils ne pensent pas si haut que les Jésuites qui se sont mis la monarchie universelle en tête. Ils sont plus modérés et fort justes dans leurs mesures, qu'ils ont prises de loin, et très rudes dans leur conduite, car je ne puis faire que je ne les admire pas. Je les ai suivis depuis trois ans, augmentant toujours leur marine sans qu'on s'en donnât la peine d'en prendre ombrage. Je serais trop long de vous bien instruire de cela.

1. Dernière femme de Philippe V qu'il avait épousée en 1714, à vingt-deux ans. C'était elle qui avait chassé Mme des Ursins.

Ici le chevalier raconte qu'il a reçu la visite d'un Anglais de condition. Celui-ci a laissé voir par sa conversation que sa nation connaît très bien l'Amérique et qu'elle y a fait passer par petits détachements des troupes qui sont maintenant répandues dans les colonies anglaises.

L'Angleterre a de plus là-bas soixante vaisseaux de guerre et quarante vaisseaux marchands.

Nous dormons, monsieur, et nous nous éveillerons sans force et sans marins et sans avoir le moindre remède.

Si les Anglais n'ont pas de si grandes pensées avec de telles flottes que les Jésuites avec leur argent, ils ont du moins des vues qui peuvent les mener bien loin, puisqu'ils auront toutes les richesses de l'Amérique.

Les événements se sont chargés de montrer de quelle perspicacité le chevalier faisait preuve en cette circonstance et combien son esprit vif et primesautier pouvait avoir aussi de profondeur.

Cependant les événements se précipitaient et l'Espagne réclamait de la France un appui que Fleury hésitait à lui fournir, car c'était rompre avec notre alliance anglaise. De plus en plus pacifique dans ses vieux jours, le cardinal s'efforçait d'arrêter les combattants, mais on sentait bien malgré tout l'imminence du conflit qui allait se produire, et les hommes de guerre se préparaient.

Belle-Isle pressait alors Folard de terminer son grand travail sur les frontières du Nord et de l'Est, et le 6 octobre il lui écrivait de Bizy une lettre[1] dont la vivacité révèle l'émotion qui agitait certainement le personnage aux approches des difficultés qu'il voyait se dessiner à l'horizon de l'Empire et dans lesquelles il comprenait qu'il allait avoir à jouer un rôle important.

Je vous ai attendu, monsieur, le 2 et le 4 comme vous me l'aviez promis. J'ai encore patienté le 5, mais comme c'est aujourd'hui le 6 et que je n'entends point parler de vous, je ne puis m'empêcher de vous semoncer (*sic*) de me tenir la parole que vous m'avez donnée, car outre le plaisir infini que je me

1. Ministère de la guerre, vol. 3074, p. 67.

suis fait d'avance de vous posséder quelque temps de suite en pleine liberté, j'ai besoin de vous pour mon instruction sur la Flandre.

Le 8, Belle-Isle apprend enfin que Folard va arriver par le carrosse de Mantes et il l'avertit qu'il lui enverra dans cette ville sa propre chaise de poste pour l'amener à Vernon.

Mais le 10, nouvelle déconvenue; Folard annonce que l'état de sa blessure l'empêche de voyager, et Belle-Isle n'est pas content.

Je vous avoue, monsieur, écrit-il au chevalier[1], que j'ai été aussi surpris qu'affligé en recevant votre lettre du 8 par laquelle je vois que vous ne comptez pas venir.

Vous ne me parliez point de votre blessure le 6, et dans votre lettre du 8 vous me la donnez comme un obstacle invincible : au surplus pour peu que le voyage pût vous faire le moindre mal, bien loin d'exiger que vous le fissiez, je serais le premier à vous en empêcher, car personne sans exception ne désire plus que moi votre conservation. Mais pourquoi ne m'en avez-vous point parlé plus tôt? Je ne me serais point laissé aller au plaisir de vous posséder ici et me serais arrangé différemment. Je ne veux pas répliquer à ce que vous me dites sur la demande que je vous ai faite de vos mémoires et papiers concernant la Flandre. Il faudrait me fâcher, et je ne le veux jamais contre vous, et j'aime bien mieux croire que vous n'y avez pas réfléchi lorsque vous me l'avez écrite. Je garderai votre lettre pour vous en faire convenir vous-même quand je vous la représenterai avec M. Alexandre.

Cette semonce est suivie de quelques instructions, et la lettre se termine sur un ton fort adouci.

Je vais, dit Belle-Isle, attendre sur tout cela de vos nouvelles avec impatience et suis toujours de tout mon cœur..

F. DE BELLE-ISLE.

Cette fin donne bien la mesure de l'affection que le général avait vouée à Folard, en dépit du caractère

1. Ministère de la guerre, vol. 3074, p. 69.

ombrageux et fantasque de celui-ci. Ce sentiment éclate encore mieux dans la lettre du 21 octobre 1740 où Belle-Isle, ayant su que Folard avait été réellement malade, l'engage à venir se rétablir à Bizy.

L'air y est bon et pur comme vous savez. Nous nous proménerions ensemble dans mon parc que vous trouverez bien changé, soit à pied soit à cheval, et cet exercice ne pourrait que vous faire beaucoup de bien. Ne me confondez pas, je vous en conjure, avec ceux de qui vous avez lieu de vous plaindre.

F. de Belle-Isle.

Mais le jour même où cette lettre était envoyée, on apprenait à Versailles une nouvelle qui allait mettre fin brutalement aux tergiversations du cardinal de Fleury, en déchaînant la guerre générale. L'empereur Charles VI était mort le 20 octobre et sa succession devenait une source de compétitions que les armes seules pouvaient solutionner.

CHAPITRE XIV

Belle-Isle pressent la guerre et réclame à Folard l'achèvement de son travail. — Compétitions en Europe. — Ambassade de Belle-Isle en Allemagne. — Les armées françaises en Bohême. — Belle-Isle et le comte de Saxe à Egra. — Prise de Prague. — Folard prépare de loin tous les plans de Belle-Isle, et c'est son travail qui sera utilisé pour la retraite de Prague. — Hommage rendu de nos jours par le duc de Broglie à Folard. — Correspondance du comte de Saxe avec le chevalier. — Les détails qu'il donne marquent l'importance qu'il attachait à l'avis de Folard. — Il raconte la façon dont il s'empara de Prague. — Diète de Francfort. — L'électeur de Bohême est élu sous le nom de Charles VII. — Maladresses commises à l'encontre des idées de Belle-Isle dont Folard continue d'être l'inspirateur à distance. — Marie-Thérèse fait face aux alliés ses ennemis. — Le roi de Prusse se retire de la lutte. — Prague investie. — Le maréchal de Maillebois essaie vainement de secourir Belle-Isle. — Il est remplacé par Broglie. — Retraite de Prague. — Campagne du comte de Saxe sur le Danube racontée par lui-même à Folard. — Enlèvement de Belle-Isle et de son frère. — Folard, pendant un an, cesse de correspondre avec le maréchal. — Le comte de Saxe, devenu maréchal, commande dans le Nord (1744) et continue à correspondre avec le chevalier. — Fontenoy (1745), Rocoux (1746), Laufeld (1747). — Traité d'Aix-la-Chapelle (1748). — Mort du maréchal de Saxe (1750). — Folard vieillissant, ayant perdu presque tous ses amis, songe à revenir dans le Comtat. — Sa correspondance avec le marquis de Caumont. — Il loue une maison à Avignon. — Ses derniers mois dans son pays natal. — Sa mort (1752). — Son testament. — Quelques détails posthumes. — Attaques et défenses qui suivirent sa mort.

Avant que l'on n'en arrivât aux hostilités, Belle-Isle, créé duc de Gisors et maréchal de France, fut tout d'abord chargé d'une mission diplomatique puis, lorsqu'il eut enfin décidé le cardinal de Fleury à une action énergique, il reçut le commandement d'une armée de quarante mille hommes destinée à soutenir l'électeur de

Bavière, Charles-Albert, le compétiteur de Marie-Thérèse d'Autriche. Or, parmi ses lieutenants généraux Belle-Isle emmenait Maurice de Saxe qui allait conquérir à Prague et à Egra son bâton de maréchal, et ces deux chefs éminents devaient entretenir durant toute la campagne une correspondance active avec Folard. Celui-ci, malgré ses soixante-douze ans, avait commencé par demander à suivre l'armée.

Mon expérience est telle, écrivait-il à Belle-Isle [1], que j'ai presque tout vu ce que l'on peut voir à la guerre avec une profonde application ; et si j'allais vous joindre (et l'on empêchera bien que cela arrive), je serais le plus vieux guerrier de votre armée.

Mais s'il ne réalisa pas ce désir, il s'en consola du moins en manœuvrant de loin aux côtés de celui dont il souhaitait si ardemment la gloire ; et à ce moment il donna son appréciation sur les événements politiques avec une perspicacité merveilleuse [2].

On croit la reine de Hongrie prête à crouler, déclarait-il à Belle-Isle. Ne vous y fiez pas, Monseigneur. Il ne lui faut que de l'argent, et les Anglais, qui nous haïssent, lui fourniront des fonds pour soutenir la guerre. Et d'autre part, il ne faut qu'un échec considérable aux Suédois pour voir les Russes accourir au secours de cette princesse, à moins d'une puissante diversion du côté des Turcs.

Cette lettre dut joindre Belle-Isle à Egra, où il venait d'entrer. De là il allait marcher sur Prague, dont l'électeur de Bavière tenait à s'emparer afin de s'y faire couronner roi de Bohême, en attendant le titre suprême de chef de l'Empire [3]. Or, Folard suivait pas à pas, pourrait-on dire, les mouvements des différentes armées d'après les renseignements très détaillés qui lui parvenaient

1 et 2. Ministère de la guerre, vol. 2918, p. 75.

3. Il fut proclamé empereur le 24 janvier 1742 sous le nom de Charles VII.

par les soins de Belle-Isle et du comte de Saxe ; et il écrivait :

M. de Neupert se retirera infailliblement dans la Moravie et pourrait bien, en passant, jeter un corps de ses troupes pour la défense de Prague.

Ce fut en effet ce qui se produisit. Mais la tentative fut déjouée par le comte de Saxe qui hâta l'assaut de la ville du côté où il se trouvait. Et c'est ici que l'importance du rôle joué à distance par Folard dans cette campagne apparait clairement grâce à la correspondance considérable qui fut échangée à ce moment entre Folard et le comte de Saxe. Quoiqu'une partie en soit demeurée inaccessible pour des causes assez mystérieuses [1], ce que l'on en possède suffit à prouver que les opérations de la guerre étaient minutieusement rapportées à Folard.

Les lettres du comte de Saxe contiennent en effet des détails si complets : ordres, marches et mouvements des divers corps, qu'il est difficile de penser que tout cela est écrit uniquement pour le plaisir. La suite des événements confirme du reste cette opinion et l'on verra, l'année suivante, dans la fameuse retraite de Prague exécutée par Belle-Isle, les instructions de Folard suivies presque à la lettre.

Le duc de Broglie l'a fort bien observé, lui aussi, mais d'après d'autres documents [2] que les nôtres, ce qui apporte encore plus de force à cette intéressante constatation.

« Il est rarement arrivé, je crois, déclare l'éminent écrivain, que la théorie, opérant à de telles distances sur des données si incertaines, ait servi de guide aussi exactement à la pratique [2]. » Il serait difficile de trouver parmi les auteurs de notre temps, un plus éclatant témoignage

1. Bibl. nat., Ln. 27, 7674. « Des raisons indispensables, dit le document, doivent faire respecter ce trésor enfoui dans l'obscurité d'une nuit profonde. » En réalité, il s'agit de la terrible franchise avec laquelle le comte de Saxe a ouvert son cœur à Folard.

2. Dans *Frédéric II et Louis XV*. Le duc de Broglie commence son ouvrage après la prise de Prague par le comte de Saxe, au moment où Belle-Isle, assiégé à son tour, va tenter la retraite.

pour appuyer l'opinion que nous nous sommes faite de la valeur du chevalier de Folard.

Cependant la prédiction de celui-ci s'accomplissait et voici comment le comte de Saxe en rend compte à l'intéressé en lui envoyant copie d'une lettre qu'il avait écrite à l'Electeur.

Monseigneur,

Je viens d'apprendre que l'on doit jeter demain quatorze mille hommes dans la place; il ne nous reste d'autre ressource que d'attaquer Prague de vive force.

Les deux mille hommes de garnison qui y sont ne peuvent suffire pour résister à nos efforts, si nous l'attaquons par quatre côtés; et la bourgeoisie armée, quoique très nombreuse, ne doit pas nous effrayer.

Ici, le comte de Saxe donne à Folard le détail des mouvements qu'il avait proposés à l'électeur et qui furent exécutés, mais nulle part il n'est question du maréchal de Belle-Isle, et certainement l'attaque se fit sans lui. Elle fut d'ailleurs aussi rude que rapide. Il était une heure du matin quand le comte de Saxe accompagné du fameux Chevert, lieutenant-colonel de Beauce, parvint à se glisser avec sa troupe en face du bastion qu'il allait attaquer.

Le temps me pressait, raconte-t-il à Folard, et je résolus de planter l'escalade dans le flanc du bastion du Polygone, à côté de celui où était la porte de la ville. Je dis à M. de Chevert que je le ferais soutenir par un feu de protection de la plate-forme vis-à-vis, et qu'en même temps, j'attaquerais le pont-levis et le ravelin.

Et l'escalade commença.

Tout cela, poursuit le comte de Saxe, se fit dans un si grand silence que les sentinelles ne nous aperçurent point.

Les échelles furent distribuées aux premiers grenadiers; j'ordonnai au premier sergent d'y monter avec huit grenadiers et de ne point tirer, quelque chose qui arrivât, mais de poignarder les sentinelles s'il pouvait les surprendre, et de se défendre à coups de baïonnette s'il trouvait de la résistance

sur le rempart[1]. Chevert avec les quatre capitaines de grenadiers devait suivre ce sergent ; ensuite les quatre compagnies de grenadiers, suivies de quatre troupes de dragons à pied, et celles-là de quatre piquets d'infanterie, ce qui fut exécuté.

Le sergent y monta et les sentinelles ne s'en aperçurent qu'au moment où il fut sur le rempart. Alors le carillon commença. Les ennemis vinrent à la charge, tirèrent beaucoup et croisèrent la baïonnette avec nos grenadiers. Mais ceux-ci ne se défendaient qu'à grands coups de baïonnette et tinrent bon jusqu'à ce que M. de Chevert fût monté.

Alors derrière ce brave c'est la grappe humaine qui se presse sur les échelles. Plusieurs de celles-ci cassent. Peu importe, les autres tiennent, et l'escalade continue. Enfin Chevert avec ses hommes réussit à forcer par derrière le corps de garde de la porte, et il abat le pont-levis devant le comte de Saxe qui fait aussitôt « entrer à toutes jambes vingt troupes de cavalerie pour se jeter dans toutes les rues ».

J'avais ordonné aux officiers, dit-il à Folard, de casser la tête à tout cavalier qui mettrait pied à terre pour piller et de faire sabrer tous nos soldats d'infanterie qu'ils trouveraient épars...

Ainsi, ajoute-t-il plus loin, nous entrâmes dans la ville.

Bientôt il est au cœur de la place, à la Maison de Ville. « Le magistrat » lui présente les clefs et, un moment après, un aide de camp du maréchal Ogilvy vient lui dire que son chef se « rend prisonnier ».

1. C'est à ce moment que l'on doit évidemment placer le dialogue fameux attribué à Chevert.

« Tu vas grimper, dit-il au sergent

— Oui mon colonel

— La sentinelle tirera sur toi

— Oui mon colonel

— Elle te manquera

— Oui mon colonel...

— Tu la tueras.

— Oui mon colonel... »

Bel exemple de la confiance que les hommes avaient alors dans leurs chefs.

Je m'avançai au pont, poursuit le comte de Saxe, et je m'en assurai. Après quoi je me rendis chez le maréchal Ogilvy où après avoir demeuré à boire, parce que je mourais de soif, et fait les premières civilités, je lui demandai un ordre pour le commandant de la citadelle, qu'il me donna. Sur-le-champ, je la fis occuper, et peu de moments après les Saxons y entrèrent.

La lettre se termine enfin par une amusante constatation où perce la satisfaction de l'illustre général qui venait d'accomplir un si bel exploit.

Prague, dit-il, est une des grandes villes de l'Europe. Elle contient sept villes et peut avoir une lieue et demie de traverse. Il faut, pour la défendre, plus de vingt bataillons. La garnison consistait en deux mille hommes et six mille bourgeois armés. Elle a été prise le même jour que mon grand-père la prit en 1640 [1]. Il n'y a pas d'exemples qu'une ville ait été emportée par les Français la nuit et l'épée à la main sans pillage.

Voilà une trop longue lettre, mon cher chevalier, mais il a bien fallu vous tout conter.

MAURICE DE SAXE.

Nulle part, on le voit, le maréchal de Belle-Isle ne manifeste sa présence. Il dut en tout cas arriver à Prague presque aussitôt, puisque le 8 décembre le cardinal de Fleury lui écrivait une lettre des plus flatteuses qui commençait ainsi :

Tout ce que vous avez fait à Prague est on ne peut pas mieux, monsieur le maréchal. La lettre de M. Amelot [2] vous dira plus au long le bien qu'on vous veut de ce que vous avez fait et de celui que vous allez opérer en vous rendant à Francfort avec Sa Majesté le roi de Bohême [3].

Voilà qui semble bien infirmer la version d'après laquelle Belle-Isle aurait dû quitter Prague malade et se

1. Prague fut prise dans la nuit du 25 au 26 novembre 1741.

2. Ministre des affaires étrangères.

3. Cette lettre est citée dans *la Vie de M. le maréchal de Belle-Isle*, publiée par M. D. C., la Haye, 1762.

retirer à Francfort[1]. S'il en eût été ainsi, le maréchal n'aurait pu faire quinze jours plus tard dans cette ville l'entrée sensationnelle[2] qui, plus que d'habiles palabres, lui donna immédiatement à la diète une situation prépondérante et, dans la foule accourue de toute l'Allemagne, une popularité extraordinaire.

Cependant Folard ne cessait point de travailler pour Belle-Isle et de rédiger des mémoires qu'il lui faisait parvenir tant bien que mal.

Sur ces entrefaites (juin 1742), le roi de Prusse produisit ce coup de théâtre qui devait changer si vite la face des événements. Par le traité de Breslau, daté du 11 juin 1742, il s'engageait, moyennant la cession à lui faite de la Silésie et du comté de Glatz, à renoncer à toute prétention contre la Maison d'Autriche.

On peut juger de l'angoisse qui étreignit Folard quand il sut que cette défection imprévue entraînait celle des Saxons, et que « les Français se retiraient dans Prague, tandis que Charles VII, accablé sous le poids de sa grandeur, allait chercher un asile dans Francfort, cette ville où il avait été couronné avec un éclat qui dut lui rendre ses disgrâces d'autant plus amères[3] ».

Ce fut dans ces circonstances critiques que le prince Charles de Lorraine arriva le 27 juin devant Prague avec une armée de quarante-cinq mille hommes, bientôt renforcée de dix-huit mille Hongrois que, depuis le traité de Breslau, Marie-Thérèse avait retirés de la Silésie où ils devenaient inutiles.

Quant aux troupes françaises, elles comptaient vingt-

1. *Histoire de France* de Lavisse, t. VIII, liv. II, p. 128.

2. Il nous semble bien en effet que ce soit à cette époque, où les ambassadeurs des puissances rivalisaient de faste, qu'il faille placer la fameuse entrée de Belle-Isle et non pas en 1741, où le maréchal eut sans doute de beaux équipages, mais où une ambassade individuelle ne motivait pas tant de luxe. De plus, en 1741, le cardinal de Fleury en était encore aux mesures d'économie et n'aurait pas subventionné des largesses, alors superflues mais qui devinrent nécessaires au moment du grand concours de princes et de peuple que suscita la diète. Enfin la *Vie du maréchal duc de Belle-Isle*, éditée en 1762 à la Haye, place bien cette entrée après la prise de Prague, et les pièces du ministère des affaires étrangères confirment le fait.

3. *Vie du duc de Belle-Isle*, p. 139.

huit mille hommes, mais aussi « une foule énorme de commis et de ces sangsues qui courent les armées pour les affamer et piller l'officier et le soldat ». Enfin à tout ce monde s'ajoutait une populace nombreuse, et « plus il y avait de monde dans Prague plus on espérait que cette capitale de la Bohême, affamée par cette affluence de bouches, se rendrait aisément... Marie-Thérèse s'était déjà fait faire un habit d'amazone pour entrer à cheval dans la ville... Tous les papiers publics et surtout le vil et méprisable *Evening Post* annonçaient périodiquement, deux fois la semaine, Prague prise et ses défenseurs faits prisonniers [1] ».

Mais Belle-Isle tenait bon, et malgré l'investissement de la place parvenait à communiquer assez régulièrement avec Versailles. C'est ainsi que nous lui voyons recevoir une longue lettre de Folard datée du 16 novembre 1742. Ces pages [2] contiennent entre autres *l'ordre à observer dans une retraite en présence de l'ennemi*, et ce fut cet ordre que Belle-Isle suivit fidèlement quand il se décida à tenter sa fameuse retraite.

On sait comment une première tentative de Maillebois pour débloquer Prague échoua, faute peut-être de quelque audace, et comment il fut remplacé par le maréchal de Broglie, rappelé de Prague que douze mille hommes environ avaient déjà réussi à quitter. Ce fut à ce moment que Belle-Isle, resté seul avec une garnison réduite à quinze ou seize mille hommes, prépara son évasion, pourrait-on dire, laissant derrière lui le brave Chevert qui, avec trois mille hommes seulement dont quinze cents éclopés, put obtenir, après une défense extraordinaire, les honneurs de la guerre.

La sortie de Belle-Isle s'effectua dans la nuit du 16 au 17 décembre « avec une facilité, dit le duc de Broglie [3], qui tient véritablement du prodige ». Après des souffrances de toutes sortes cette armée, bien décimée en

1. *Vie du duc de Belle-Isle.*

2. Ministère de la guerre, vol. 2916, p. 51.

3. *Frédéric II et Louis XV.*

route, atteignit enfin Egra le jour de Noël (25 décembre 1742), et le soir même le chevalier de Belle-Isle emportait à Paris la nouvelle que « l'armée du Roi était arrivée à Egra sans échec ».

La Cour, qui croyait ces troupes fort compromises, se réjouit, Folard respira, et le vieux cardinal de Fleury, se soulevant de sa couche où il languissait, poussa un soupir de soulagement en murmurant « qu'on lui enlevait de la poitrine le poids de la colline de Montmartre[1] ».

Pendant ce temps le comte de Saxe guerroyait sur le Danube aux environs de Deggendorf d'où, le 28 décembre 1742, il écrivait à Folard[2] :

Il y a bien longtemps que je ne vous ai écrit, mon cher chevalier. Il y a longtemps aussi que je n'ai reçu de vos lettres ; mais c'est ma faute et je vous l'avoue.

J'ai été dans un mouvement continuel et je me suis nourri de couleuvres ; et je n'aime pas à vous écrire des misères. Mon âme est trop franche et trop sincère pour qu'elle ne coule pas par ma plume et sur le papier quand je m'entretiens avec vous ; et, comme il est plus aisé de s'abstenir que de se contenir, je ne vous ai point écrit.

Où êtes-vous ? Dans votre dernière lettre, vous m'écriviez que vous alliez à Avignon. Êtes-vous resté à Paris et cette lettre vous y trouvera-t-elle encore ? Je suis à la gauche du Danube... J'ai obligé les ennemis à quitter ce poste-ci (Deggendorf). Il est arrivé quelque chose d'assez plaisant dans cette manœuvre.

Il conte alors à Folard un coup de main hardi qu'il a réussi en faisant descendre le Danube à ses troupes sur des barques. Il s'est emparé de bons postes et a fait un butin magnifique.

Son récit se termine gaiement comme celui d'un homme satisfait et plein d'entrain.

Voilà une bonne plaisanterie que je leur ai faite là ; je suis sûr que cela vous réjouira. Ils m'ont renvoyé depuis deux mille hommes à Gravenau, à qui j'irai donner l'aubade

1. Chambrier à Frédéric II. 11 janvier 1743. Ministère des affaires étrangères. Lettre citée par le duc de Broglie. *Frédéric II et Louis XV.*

2. Bibl. nat., Ln. 27, 7674.

un de ces jours quand la rigueur du froid sera un peu tempérée.

Adieu, mon cher chevalier, aimez-moi toujours un peu et soyez persuadé de ma tendresse pour vous.

MAURICE DE SAXE.

Quant à Belle-Isle, nous n'avons pas à le suivre dans les diverses campagnes où il joua un rôle si important jusqu'à la fin de cette guerre, mais nous savons que le fidèle Folard ne le perdit jamais de vue et ne cessa point de lui donner des témoignages de son dévouement et de son admiration.

On est tranquille à Paris, lui écrivait-il (11 août 1744)[1], car l'on sait que c'est vous qui commandez l'armée.

Et sa lettre, comme beaucoup d'autres, se termine par des protestations de fidélité.

Je me suis attaché à vous par pure estime, et j'ai recherché l'honneur de votre amitié qui m'est si chère uniquement par cela seul. J'ose vous dire que vous êtes le seul dans mon cœur et le seul ami qui me reste dans ce monde où je suis presque comme étranger et sans autre appui que le vôtre.

C'est là un sentiment assez commun chez les gens âgés qui ont fait une carrière difficile, sans attache de famille avec le monde, et dont les amitiés se trouvent peu à peu égrenées par la mort.

Folard avait soixante-quinze ans ; ses sœurs et ses frères, sauf le capitaine Paul, avaient disparu ; dom Thuillier, Montfaucon et bien d'autres Bernardins s'en étaient allés, eux aussi, vers le but suprême de leur existence monastique ; bref, il restait en France autour du chevalier bien peu de gens de sa génération qu'il eût simplement connus. Il n'en existait plus de ceux qu'il avait aimés.

L'angoisse de cette solitude galvanisait son corps estro-

1. Ministère de la guerre, vol. 3036, p. 28.

pié et il demandait à Belle-Isle le commandement d'un poste quelconque aux abords de son armée.

Vous vous souviendrez, disait-il, du poulailler que je défendis en Italie pendant toute la nuit sans vouloir me rendre, quoique l'on me tirât du canon et que je fusse blessé.

Ce fut justement à cette époque que se produisit en Allemagne l'enlèvement de Belle-Isle et de son frère par les Anglais, en dépit des conventions formelles qui rendaient inviolables les bureaux de poste du roi de Prusse. Malgré les protestations du gouvernement français, trop affaibli, hélas! sur mer pour appuyer utilement ses paroles, les deux prisonniers furent transférés en Angleterre où on les garda pendant un an.

Si, pendant ce temps, Folard ne put correspondre avec son protecteur, il eut des compensations du côté du comte de Saxe qui, devenu maréchal lui aussi, marchait de succès en succès.

J'ai reçu, mon cher chevalier, lui mandait-il de Courtrai[1], la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 11 de ce mois. Les marques de votre souvenir me flattent infiniment et je m'estimerais heureux de vous avoir avec moi ; mais vous savez, mon cher chevalier, que ces choses ne dépendent pas de nous. Je voudrais bien avoir dans mon armée plusieurs officiers (si cela se pouvait) tel que celui qui défendit la cassine de Moscolini et je vous assure que j'en ferais grand cas.

Le vieux brave s'était donc offert également de ce côté. Il rêvait sans doute une mort glorieuse ; mais Maurice de Saxe n'était pas en état de le satisfaire sur ce point. En revanche il se plaisait à lui conter ses opérations et à lui demander son approbation[2].

Cette amicale déférence de la part d'un tel homme devait atténuer chez le chevalier le chagrin qu'il ressentait de se voir vieillir, et l'on peut dire qu'entre

1 et 2. Août 1744. Bibl. nat., Ln. 27, 7674.

Belle-Isle et Maurice de Saxe, Folard au déclin de la vie put encore sentir un frisson de gloire agiter son cœur.

Durant les années qui suivirent, tandis que Belle-Isle défendait la Provence avec succès, Fontenoy (1745), Rocoux (1746) et Lawfeld (1747) auréolaient le maréchal de Saxe d'un éclat incomparable et, grâce à ces victoires, les alliés se voyaient obligés de demander une paix dont Louis XV, hélas! dans sa hâte de se libérer de tout souci, ne sut point profiter.

Quoi qu'il en fût, le traité d'Aix-la-Chapelle, en ramenant le calme en Europe, désorienta quelque peu le vieux Folard dont l'activité cérébrale perdait ainsi son principal objet. D'ailleurs il s'affaiblissait; et la mort du maréchal de Saxe, en 1750, lui porta un coup terrible.

Vous savez, mon cher marquis, écrivait-il alors à M. de Caumont [1], combien je suis paresseux à écrire. Cela ne vous doit pas étonner et je le deviens encore tous les jours davantage à mesure que les années passées augmentent. La perte de ma mémoire marche de compagnie avec ma paresse, et si cela continue je crains d'oublier mon nom. Et si je sors de la maison, je crains de ne le point trouver. Le bon est que je n'oublie point mes amis et la perte que je fais de les perdre l'un après l'autre. Voilà le seul sujet de mes douleurs et en vérité je n'en ai point d'autre. La mort du maréchal de Saxe m'a accablé, je vous assure. Quelle perte pour l'Etat!

Il ne fut jamais un plus grand homme ni un plus habile guerrier. Il faut des siècles pour produire un héros de cette espèce, et quand vous fondriez mille officiers généraux qu'on a créés dans cette guerre, qui sont tous vivants, il ne s'en trouverait pas un qui l'approcherait de la moitié.

Après cette observation curieuse sur la difficulté et la rareté de la formation des grands hommes à travers les âges, le chevalier communique en post-scriptum à M. de Caumont les vers suivants qui sont une épitaphe en

1. Avignon, musée Calvet, 15 décembre 1750.

l'honneur de Maurice de Saxe et qui semblent être l'œuvre de Folard lui-même.

Ci-gît ce héros invincible
Qu'on vit en un jour de combat
Triompher à la fois de la Parque inflexible
Et des ennemis de l'Etat.
Image du dieu Mars, tant qu'a duré la guerre,
De ses exploits divers il étonna la terre.
Que si la mort a pu dans le sein de la paix
Interrompre le cours d'une si belle vie,
En dépit de la mort, en dépit de l'envie,
La gloire de son nom ne périra jamais.

Cette fin prématurée de Maurice de Saxe, qui s'obscurcit encore de singulières imprécisions, était bien, comme le disait Folard, un grand malheur pour l'Etat et un plus grand encore pour le pauvre chevalier dont le frère Paul, « le capitaine », était mort récemment lui aussi.

En réalité il ne restait plus à Paris que Belle-Isle capable de manifester quelque amitié à ce petit vieillard infirme dont la décrépitude physique, heureusement pour lui, devait être de courte durée.

Sur ces entrefaites le roi de Prusse eut envie de voir Folard « dans le dessein de faire exécuter ses évolutions par les troupes prussiennes ». Il lui fit écrire par le feld-maréchal Keith, puis par son propre frère, le prince Frédéric de Prusse. Folard fut si flatté qu'il faillit affronter cette épreuve. Mais on lui fit observer qu'avec son grand âge et ses infirmités il risquait sa vie, et ce fut alors vers son pays natal qu'il se tourna irrévocablement.

Là, il devait retrouver encore des cousins, des neveux, et aussi quelques amis, parmi lesquels le marquis de Caumont allait le charmer plus que tout autre.

Seulement, s'il possédait toujours sa demeure de Morières, il avait vendu depuis six ans à « Messire Charles de Fougasse, marquis de Royère », sa maison d'Avignon.

Par bonheur, il trouva à louer[1] un agréable apparte-

1. La liquidation signale les arrérages de cette location. Musée Calvet, ms. 2159.

ment dans l'hôtel d'un ami de sa famille, le chevalier Johannis de Verclos, et il vécut là une partie de l'année avec un sieur Constant qui lui tenait lieu de secrétaire et de compagnon habituel.

Ce fut au printemps de 1751 qu'il arriva dans ce Comtat qu'il n'avait pas revu depuis trente ans[1].

Malheureusement sa surdité, devenue totale, l'isolait terriblement au milieu de son nouvel entourage composé en majorité de personnes beaucoup plus jeunes que lui. Et puis ses rhumatismes ne lui laissaient guère de répit. Toutefois il causait facilement et racontait volontiers ses campagnes. Surtout il écrivait beaucoup, en infatigable épistolier qu'il avait toujours été. Mais il n'eut pas à mener longtemps cette existence sédentaire, si peu appropriée à sa nature. Dès l'hiver de 1752 il fut attaqué « de coliques et d'un dégoût général[2] » qui l'emportèrent en peu de temps. Il mourut le 23 mars 1752, âgé de 83 ans.

Un de ses derniers soucis avait été la mise au point de son testament. « Cette préoccupation, remarque judicieusement M. de Vissac, le hantait même si fort qu'après avoir déposé son testament olographe aux minutes de Me Mantillery son notaire, le 10 septembre 1751, il rédigea successivement quatre codicilles, les 22 et 26 février 1752, puis les 2 et 11 mars suivants. »

Dans chacun d'eux il ne s'agit en réalité que de questions de détail concernant surtout son secrétaire, gérant de ses biens, qu'il veut mettre à l'abri de toute chicane. Il avait préalablement ordonné la vente de tout ce qu'il possédait. Dans un de ses codicilles il en excepte « les tableaux représentant Charles XII, roi de Suède, le maréchal de Turenne, le maréchal de Saxe et ceux de sa famille ». Il désire que ces souvenirs soient conservés par ses neveux.

Mais les grandes lignes de son premier testament subsistent toujours. Son neveu Hubert de Folard, ministre

1. Bibl. nat., Ln. 27, 7674.

2. *Ibid.* M. de Vissac, dans sa brochure, déclare que c'étaient là les atteintes de la pierre, mal héréditaire des Folard, on s'en souvient, et cette indication nous semble fort vraisemblable.

de France à la Diète de l'Empire et plus tard envoyé extraordinaire auprès de l'électeur de Bavière, est institué son héritier universel. Tous ses papiers sont légués à son cher maréchal de Belle-Isle et quelques plans seulement avec divers objets, à son neveu de Robert. Son secrétaire Constant se voit attribuer toute sa défroque et quatre cents livres de gratification ; l'abbé Grégoire, curé de Notre-Dame, aura le beau Christ en ivoire ; le major de Folard, le portrait de Louis XIV et un tableau représentant la tête de Notre-Seigneur ; enfin le chevalier Johannis de Verclos est remercié, comme aimable propriétaire, par un cadeau de cent cinquante livres.

La liquidation fut faite par les soins de Me Mantillery, « notaire apostolique et royal, frère de l'ordre de Saint-Jean de Dieu » ; et ce fut M. Vernety, avocat, qui représenta Hubert de Folard absent. Par ses soins l'héritier universel n'accepta la succession que sous bénéfice d'inventaire et fit bien, car le produit de la vaisselle d'argent, des estampes, de la bibliothèque et du mobilier ne suffit pas à couvrir le passif.

Le chevalier en effet ne possédait qu'un faible patrimoine, une maison et quelques terres dans le bourg de Morières. Son capital mobilier se composait uniquement des pensions qu'il devait à la munificence royale et qui étaient presque en totalité acquittées par la famille de Caderousse.

Or, le chevalier avait contracté des engagements qu'il fallait tenir et des dettes qu'il fallait payer. A ces dernières s'ajoutaient aussi « les frais faits pendant la dernière maladie dudit seigneur chevalier de Folard comme aussi après sa mort » ; et ici apparaissent d'instructifs détails. On relève entre autres :

Payé au menuisier qui a fait et fourni la caisse ou cercueil. . . . . 6 livres.

Pour deux douzaines d'armoiries qui ont servi à l'enterrement et ensuite ont été mises à la chapelle où le défunt est inhumé . . . . . 12 livres.

Acheté sept crêpes données (*sic*) aux domestiques qui ont

accompagné le corps à la sépulture et assisté à la dite messe . . . . . 2 livres, 12 sols.

Payé à la servante de M. le chevalier de Verclos qui a servi et veillé plusieurs jours le défunt par gratification . . . . . 12 livres.

Fait livrer à M. le major Folard et à M. Folard son neveu, capitaine, suivant le codicille du défunt, un habit de deuil complet à chacun, suivant le compte du marchand, payé. . . . . 400 livres.

Pour les arrérages du loyer de l'appartement de la maison ou pour le temps qu'il avait encore à tenir d'accord, payé à M. le chevalier de Verclos . . 166 livres, 13 sols, 4 deniers.

Pour faire rétamer la batterie de cuisine appartenant au dit chevalier de Verclos dont se servait le dit feu seigneur de Folard . . . . . 2 livres, 10 sols.

Au nommé l'Empereur, frotteur de pavé. . . . . 6 livres.

Payé au sieur Palme, trompette et crieur public, pour ses vacations . . . . . 1 livre, 4 sols.

C'est par tous ces petits détails qu'une époque prend son relief et qu'elle renait réellement devant notre imagination avertie avec ses traditions, ses coutumes, ses figurants et leurs emplois... C'est aussi par mille traits, observés au cours de son existence, qu'un personnage reprend l'apparence de la vie pour évoluer dans le passé avec ses contours précis et une sorte de transparence surnaturelle qui nous permet non seulement de suivre ses mouvements, mais encore d'en saisir les motifs. L'Histoire, avec son recul, nous donne la jouissance d'une prescience qui dans le présent demeure l'apanage de Dieu seul ; et avec un petit travail de transposition nous savourons ce « passé-prévu » comme si nous en étions les contemporains.

Ainsi nous évoquons nettement Folard, dressé depuis sa jeunesse à nos yeux habitués, et traversant à notre vue intéressée cette longue période semée de luttes, de dangers, d'amertumes et de gloire, pour venir enfin terminer en ce bel Avignon une verte vieillesse sous nos regards attendris.

Car une si ancienne connaissance, un homme si sin-

gulier ne s'en va pas sans émouvoir les plus indifférents.

Aujourd'hui un mausolée et un portrait rappellent sa mémoire aux visiteurs du musée Calvet d'Avignon.

Le mausolée, élevé par les soins de Hubert de Folard, est une large stèle rectangulaire qui porte sur une de ses faces cette inscription gravée dans le marbre blanc :

D. O. M.
NOBILI JOANNI CAROLO DE FOLARD, AVENIONENSI
LEGIONIS PICARDIÆ TRIBUNO
OPPIDI ET ARCIS BORBOURG IN FLANDRIA REGIA
PRÆFECTO, ETC.
DOCTISSIMO FORTISSIMOQUE MILITI
MANSUETO, PROBISSIMO VIRO,
PATRUO CLARISSIMO ET CHARISSIMO,
HEARES EX ASSE, HUBERTUS DE FOLARD
REGIS CHRISTIANISSIMI LEGATUS APUD
GERMANOS
H M M P
OBIIT AVEN ARS. H. 1752. MARTH 23
ACTATIS SUÆ 83
— O —
REST. A. 1884, D. D. VICTOR ET JOSEPH DE FOLARD,
NEP[1].

Le portrait en buste, conservé dans le musée, représente le chevalier tête nue, en cuirasse de mestre de camp

1. Voici la traduction :

A noble Jean-Charles de Folard d'Avignon,
Officier au régiment de Picardie,
Gouverneur de la ville et citadelle de
Bourbourg dans la Flandre royale,
Très savant et très courageux militaire,
Homme doux et honnête,
Oncle très illustre et très cher,
Son héritier, Hubert de Folard
Ambassadeur du Roi Très-Chrétien
en Allemagne.
Il mourut le 23 mars 1752
dans sa 83e année.
Restauré en 1844 par les soins de Victor et Joseph de Folard,
ses neveux.

avec la croix de Saint-Louis, en train d'étudier un plan déroulé devant lui. Sa tête fine et intelligente offre tous les traits de cette vivacité et de cette énergie qu'on a pu admirer au cours de son histoire. Et il nous semble, à nous, que nous l'avons réellement connu...

Sa conversation enjouée[1], son imagination vive, ses reparties promptes, son jugement fin, son amour presque imprudent de la vérité, sa droiture de cœur, sa bravoure et sa hardiesse faisaient du chevalier de Folard un de ces personnages auxquels il a manqué seulement un peu de chance pour devenir de grands hommes.

A peine eut-il disparu que ses détracteurs et ses partisans se livrèrent au plaisir de l'attaquer et de le défendre.

Mais on doit constater que les détracteurs furent pris en flagrant délit de mauvaise foi, car ils tronquaient certains passages de *Polybe* pour les discuter ensuite à leur manière[2].

En réalité la valeur générale de l'ouvrage ne fut jamais contestée sérieusement. Le grand Frédéric y trouva même de si bonnes matières qu'il en fit de sa main un résumé intitulé : *L'esprit du chevalier de Folard*. Il eut le tort de dire dans sa préface : « Cet illustre militaire avait enfoui des diamants dans du fumier, nous les en avons retirés. » En effet, si le roi de Prusse a pris de bonnes choses dans *Polybe*, il n'a pas choisi les meilleures, et ainsi sa critique semble plus vaniteuse que judicieuse. Il ne faut pas oublier du reste que Folard avait décliné l'invitation de ce royal compilateur.

A peu près à la même époque (1758-1760), paraissait un gros volume de *Mémoires militaires* dans lesquels M. Charles Guischart, capitaine au service des Provinces-Unies, paraissait écraser le chevalier de Folard sous une avalanche de citations et d'arguments.

Mais en 1770, M. de Lo-Looz fit prompte justice de cette façade sans valeur en publiant ses *Recherches d'antiquités*

1. Bibl. nat., Ln. 27, 7674.

2. Musée Calvet. Mémoire Lancelot, 2373.

militaires, où il dévoilait les falsifications auxquelles s'était livré M. Guischart pour atteindre son but [1].

D'autres pamphlets de moindre importance parurent également pendant plusieurs années encore, et bien des discussions jaillirent autour du nom de Folard et du système de « la Colonne »; mais rien ne pouvait plus désormais troubler comme jadis la quiétude du chevalier qui reposait en paix dans sa terre natale....

1. Il parut aussi en 1772 des *Observations historiques et critiques sur les Commentaires de Folard*, par le comte de Brézé. Mais celui-ci rend hommage au génie de Folard en ce qui concerne l'infanterie et se contente de discuter l'opinion médiocre que le chevalier se faisait du rôle de la cavalerie.

APPENDICE

LA TACTIQUE DE FOLARD

Par le Capitaine André Dussauge.

Les militaires ne lisent plus Folard, et je crois qu'ils se privent à la fois d'un enseignement précieux et d'une lecture attrayante malgré son aspect sévère. Dans beaucoup de pages de l'*Histoire de Polybe* se retrouvent le style et la belle humeur de Montaigne, du Montaigne racontant ses campagnes avec le jugement clair et la pointe d'ironie qui donnent à son œuvre un goût de terroir bien français. De Montaigne, Folard a les qualités et les défauts; comme lui, nous le voyons s'essayer au paradoxe et peu de passages dans la littérature militaire sont aussi amusants que le chapitre où il oppose deux généraux, l'un fort expert, l'autre incapable, et conclut en faveur du second : « Aussi voit-on des généraux qui à force d'être des sots et des ignorants en matière de guerre, évitent les pièges d'un habile homme, semblables aux filles du village de M. de Balzac qui étaient trop sottes et trop stupides pour être trompées par un homme d'esprit[1]. »

Mais on aurait tort de juger Folard d'après ses boutades qui sont nombreuses ; il ne les amène que pour illustrer son récit et elles apparaissent toujours pour renforcer une thèse juste ; leur plus grand mérite fut précisément de créer autour du nom de Folard des courants d'opinion

1. *Histoire de Polybe*, t. III, p. 208.

qui furent singulièrement profitables aux penseurs militaires. On ne saurait davantage lui reprocher d'avoir cherché la plupart de ses exemples dans les périodes les plus reculées de l'histoire. La méthode qu'il adopte pour exposer des théories destinées à bouleverser le monde — car, disons-le de suite, Folard fut un précurseur et le véritable créateur de l'ordre profond — a été utilisée de tout temps aussi bien par Napoléon que par le capitaine Gilbert et que par les professeurs qui se succèdent à notre Ecole de guerre et au centre des hautes études. On prend une campagne quelconque en guise de canevas et l'examen des dispositions prises permet des digressions nombreuses et une critique basée sur des faits qui donne un enseignement facile et agréable. Comme plusieurs de ses contemporains, Folard choisit les guerres de l'antiquité, source à peu près inépuisable et d'autant plus commode que les opérations des armées grecques et romaines à effectifs relativement restreints permettent de dégager rapidement les principes essentiels de la stratégie et de la tactique. On se tromperait si l'on croyait que la bataille a été modifiée beaucoup par les progrès de l'armement; les distances ont varié, les fronts de combat se sont étendus, mais le soldat est le même à toutes les époques avec son courage et ses défaillances qui dépendent des forces morales augmentées ou créées par l'instruction et la discipline. Les combinaisons du commandement seront toujours, à peu de choses près, identiques. Les progrès de la science peuvent donner plus vite le moyen de se renseigner ou de précipiter les prises de contact, en concentrant des masses toujours plus nombreuses, mais l'art de la guerre se résume dans la succession des mêmes efforts aussi bien pour le commandement que pour les troupes.

On ne saurait donc critiquer le choix exercé par Folard; l'Etat-major allemand revient à cette méthode fructueuse et un bureau de sa section historique s'occupe tout spécialement des campagnes de l'antiquité. Le général von Schlieffen, sur le thème offert par la bataille de Cannes, a publié un ouvrage de tactique des trois armes que tous

les milieux militaires de l'Europe ont étudié longuement et en France, le général Canonge, le colonel Arthur Boucher ont soumis à l'analyse, pour le plus grand profit du public, les ouvrages de Xénophon; mais Folard, en prenant Polybe pour guide, a saisi toutes les occasions d'étendre son examen à l'étude des guerres du moyen âge, de la Renaissance et surtout du siècle de Louis XIV ; et il l'a fait avec une singulière mesure en restant fidèle à son principe fondamental : « Lorsqu'il s'agit de rejeter certains sentiments, il faut auparavant se mettre à l'esprit que le discernement du vrai et du faux étant une chose fort difficile, on doit aller la bride un peu haute, avant que de décider [1]. »

*
* *

Pour comprendre les conceptions réellement géniales de Folard, il faut évoquer un spectacle de bataille au XVIIIe siècle. Les guerres du siècle de Louis XIV s'étaient déroulées principalement dans des régions hérissées de forteresses où les sièges absorbaient la plus grande partie de l'armée ; aussi bien, les campagnes avaient-elles un but très nettement défini : c'était la conquête des territoires qui manquaient à la France pour assurer son unité territoriale, et chaque ville enlevée d'assaut marquait une étape dans la marche de la nation à la recherche de ses frontières naturelles. Sous le règne de Louis XV, la véritable stratégie commence à se faire jour, car la guerre se dénoue en rase campagne par le choc des armées.

Or la stratégie est timide, non seulement parce qu'elle est à ses débuts, mais surtout parce que l'objectif indiqué par la politique extérieure n'intéresse plus l'existence même du Royaume. Qu'il s'agisse de régler les successions de Bavière ou d'Autriche, la guerre est le résultat d'une politique d'intervention et l'armée va combattre, souvent très loin du territoire national ; il faut assurer sa subsistance par des magasins et des convois de réquisi-

1. Folard, *Histoire de Polybe* Introduction.

tion, donner les charrois d'artillerie à l'entreprise, constituer de toutes pièces le service des hôpitaux. La marche de l'armée ne peut s'exécuter qu'après des calculs minutieux où la moindre erreur commise laisse les troupes sans vivres et sans fourrages. Enfin, les généraux hésitent longuement avant de livrer bataille, car le risque est très grand. Les soldats sont recrutés par les officiers, et les régiments n'ont pas de dépôts organisés. Une compagnie détruite mettra de longs mois à se reformer, parce qu'il faudra trouver un nouveau capitaine qui fasse parcourir la France par son sergent racoleur ; aussi, dès qu'il n'est pas question de livrer une bataille générale, les troupes d'opérations sont-elles constituées par les grenadiers et les piquets, car les grenadiers sont prélevés sur l'ensemble des fusiliers, et les piquets ne prennent que deux hommes par compagnie pour égaliser les pertes.

Mais les difficultés et la cherté du recrutement ne sont pas seules à exercer sur la stratégie et la tactique une influence néfaste. Si la juxtaposition rigoureuse des 16 compagnies de fusiliers établies sur quatre rangs de profondeur, à raison de 10 hommes par rang, est dictée par le souci de répartir les risques entre tous les capitaines et conduit à l'ordre mince, puisqu'un rectangle dont le grand côté est garni par 160 hommes alors que la profondeur est de 4 représente une figure étirée, essentiellement rigide et difficile à mouvoir, l'armement n'a fait qu'exagérer ces tendances. Depuis la suppression de la pique[1], l'abandon du mousquet, l'adoption du fusil, il s'est produit dans toute l'Europe un véritable engouement pour l'arme à feu. La vraie manœuvre consiste à placer l'armée face à son objectif, sur une position dominante et difficile à tourner. L'artillerie choisira ses emplacements et n'en bougera plus parce qu'aussi bien les changements de position lui sont interdits, les conducteurs civils ne voulant pas exposer leur existence et leurs attelages. Le gros de l'armée restera donc sur place en fixant l'ennemi de front par un feu des plus nourris. La

1. La pique fut supprimée en 1705.

décision ne s'obtiendra qu'en portant un corps sur une aile de l'adversaire, par des cheminements dérobés.

Fractionnées d'une manière invariable en deux lignes, soutenues par des réserves insignifiantes, les troupes n'arrivent à livrer que des batailles indécises. Tantôt le corps de manœuvre, en cherchant à déborder l'ennemi, fait un mouvement à grande envergure, sans liaison avec le gros de l'armée, tantôt la conception réussit, mais alors la victoire est stérile parce qu'il n'y a pas plus d'abordage en masse que de poursuite vigoureuse. L'ennemi vaincu se replie sans autres pertes que celles du champ de bataille ; il va se reformer un peu plus loin, sous la surveillance des troupes légères du vainqueur. L'action n'est jamais poussée à fond, par excès de prudence, et la bataille perd son vrai but qui sera toujours la destruction ou la mise, pour longtemps, hors de cause de l'armée adverse.

*
* *

Les choses, fort heureusement, ne se passaient pas toujours ainsi. Bien des fois les calculs théoriques étaient mis en défaut par les qualités naturelles de notre race ; en présence de la difficulté, officiers et soldats résolvaient instinctivement le problème en mettant l'épée à la main et en donnant l'assaut. Mais, avant Folard, nul écrivain n'avait envisagé cette méthode parce qu'elle était hasardeuse pour l'armée du Roi, désastreuse pour le patrimoine des capitaines, et tous les semeurs d'idées se contentaient d'un enseignement classique, conciliant les intérêts généraux et les difficultés de faire des recrues.

Cette manière de combattre consistait alors à déconcerter l'adversaire par des feintes et des manœuvres savantes, à ne pas prendre l'offensive sans se garantir, au préalable, la sûreté du nombre, en un mot à ne pas « se commettre ». Le meilleur moyen d'y parvenir était d'attaquer de loin et Folard qui n'est jamais à court d'images heureuses s'écriait ironiquement : « On peut comparer nos batailles à deux armées navales qui se cannonent toute

une journée, qui se coulent réciproquement à fond et sans s'aborder, manière de combattre qui donne véritablement une très grande idée de l'intrépidité et de la valeur des troupes... C'est pourtant cet abord qui convient le mieux au caractère d'une nation active, violente et fougueuse comme la française dont tout l'avantage consiste dans sa première ardeur [1]. »

Le choc était, dans l'esprit de Folard, le seul moyen de dénouer l'action et par ce terme de choc, il faut entendre la poussée brutale qui fait s'engager, sans arrière-pensée, une armée bien décidée à l'offensive. On ne doit pas arrêter son élan et limiter sur certains points l'intensité de la lutte, sous prétexte de manœuvres démonstratives. Avec Folard on se bat toujours à fond : « On doit, dit-il, éviter autant qu'il est possible d'engager un combat de détail, qui ne soit plein et entier ; il faut qu'il s'étende sur toute la ligne, unîment et tout d'une pièce et qu'aucun ne soit témoin par son inaction des mauvais succès d'une droite ou d'une gauche ou d'un centre, car le moindre accident est capable de décourager ceux qui n'ont pas encore donné [2]. » On conçoit qu'une armée animée de pareils sentiments ait les plus grandes chances de réussir, mais Folard n'admet pas qu'on limite la victoire à l'enlèvement des positions ennemies ; à ce moment la bataille ne fait que commencer et il nous retrace les diverses obligations qui s'imposent comme s'il avait eu la prescience des guerres napoléoniennes et la vision de la poursuite vigoureuse, après Iéna :

« Une bataille n'est complète et décisive qu'autant qu'on en sait profiter dès l'instant que la victoire s'est déclarée sans nulle équivoque, qu'aucun corps ne reste en entier, que tout s'enfuit, que tout court à la débandade. Le général victorieux doit bien se garder alors de faire un lieu de repos du champ de bataille... On doit laisser là tous les blessés, les gros bagages, la grosse artillerie, enfin tout ce qui peut retarder la marche d'un seul

1. *Histoire de Polybe*, t. III, p. 301.
2. *Ibid.*, t. IV, p. 408.

moment, camper sur les traces des vaincus, afin qu'ils n'aient pas le temps de se reconnaître et de recourir aux ressources. Ordinairement une armée battue cherche son salut par différentes routes et diverses retraites : on doit partager son armée en plusieurs corps dans un très grand ordre, les envoyer aux trousses des fuyards, tâcher de les atteindre pour les accabler et ruiner le tout. Si les vaincus se réunissent et se rassemblent sous le canon de la place la plus voisine, l'attaquer brusquement à la faveur de la nuit ou dans le plein jour : on essuie un feu de passage, mais dès qu'on en est aux mains, ce feu n'a plus lieu... Bien des généraux ont été battus après une victoire, faute de connaître la juste étendue qu'ils auraient pu lui donner[1]. »

La fragilité du dispositif de combat employé à cette époque, dispositif qui ne tirait sa valeur que du feu de l'artillerie et de l'infanterie, devait donc laisser entrevoir des moyens faciles d'en venir à bout. « Vaincre, a-t-on dit bien des fois, c'est avancer » et le but suprême de la bataille pour une armée est tout simplement l'occupation des positions de l'infanterie adverse. Des bandes irrégulières, pratiquant la tactique de surprise et d'escarmouches, telle qu'elle est en honneur parmi les populations arabes, peuvent se contenter de harceler et de fatiguer l'ennemi; dès qu'on envisage l'emploi de la troupe, c'est-à-dire une réunion de soldats liés au rang, soigneusement encadrés, approvisionnés par des services généraux, les conséquences de l'engagement deviennent plus décisives. L'armée battant en retraite a conscience de l'échec subi ; la valeur individuelle de chaque sujet est diminuée, et, pour peu que le danger soit menaçant, la peur est contagieuse, irraisonnée, dégénère en panique. Un des grands mérites de Folard fut de discerner ces vérités essentielles qu'on oublia trop souvent au cours de notre histoire ; il jugeait que la bataille méritait bien de gros enjeux et que la meilleure des martingales était encore de risquer le tout pour le tout.

1. *Histoire de Polybe*, t. I, p. 224.

Mais, pour rompre la résistance d'une armée arrêtée sur de fortes positions, pour la joindre en parcourant un terrain battu par les rafales de projectiles, il faut prévoir de grosses pertes. Le meilleur moyen de les diminuer est d'abréger la durée du cheminement difficile en arrivant au plus tôt à l'abordage : « Il ne s'agit pas de tirailler, mais d'en venir d'abord aux coups d'armes blanches, et de joindre l'ennemi et alors le feu n'a plus lieu *et il n'y en a aucun à essuyer*[1] ». Quelle que soit l'épaisseur de la colonne d'attaque, elle n'aura pas grand chose à craindre du tir du fusil et des bouches à feu : « Le canon n'est redoutable que contre les corps qui restent fixes, sans mouvement et action... Une canonnade réciproque marque une grande fermeté dans les troupes qui l'essuient sans branler, mais trop de circonspection, d'incertitude ou de timidité dans le général, car le secret pour s'en délivrer n'est pas la magie noire. Il n'y a qu'à joindre l'ennemi, on évite par ce moyen la perte d'une infinité de braves gens...[2] »

*
* *

Partant de ces données très justes, Folard crut avoir trouvé la formation-type d'attaque en adoptant la colonne et la définition de ce dispositif en montre bien les exagérations et l'erreur fondamentale : « La colonne est un corps d'infanterie serré et *suppressé*, c'est-à-dire un corps rangé sur un carré long dont le front est beaucoup moindre que la hauteur, qui n'est pas moins redoutable par la pesanteur de son choc que par la force avec laquelle il perce et résiste également partout et contre toutes sortes d'efforts. Les rangs et les files doivent être tellement serrés et condensés que les soldats ne conservent qu'autant d'espace qu'il leur en faut pour

1. *Traité de la Colonne*, p. 18.

2. *Ibid.*, p. 48. Cette proposition de Folard pourrait être de nos jours sévèrement critiquée, mais au début du XVIIIe siècle la faible portée des armes et la lenteur de chargement des canons et des fusils la rendaient, dans bien des cas, parfaitement réalisable.

marcher et se servir de leurs armes...[1] » La colonne est donc une agglomération pesante de bataillons comptant chacun 400 fusiliers et 100 pertuisaniers sur un front plus ou moins réduit suivant la nature du terrain ; de face et de flanc elle est littéralement « fraisée », pour employer la terminologie de l'époque, par une forêt de piques et la pertuisane de Folard n'a pas moins de onze pieds de longueur.

C'est en réalité la phalange des Anciens, pourvue d'un certain nombre d'armes à feu, mais qui se gardera bien de rechercher la décision par la mousqueterie. Le feu n'est qu'un moyen accessoire de permettre à la colonne de repousser toute surprise et d'arriver sans encombre à l'abordage. Folard se soucie peu des projectiles ennemis : « Je laisse là le feu, dit-il, et je n'en tiens aucun compte[2]. » Certes la proposition était nouvelle et bien hasardée, aussi fut-elle vivement combattue et Maurice de Saxe pouvait avec beaucoup de raison prétendre que le maniement de la colonne était singulièrement délicat : « S'il arrive que, par la marche, le terrain ou le canon, les files se brouillent une fois, il n'y a tête d'homme qui puisse les mettre en ordre[3]. » La colonne de Folard était un « monstre », mais la plupart de ses contempteurs ne poursuivirent pas plus loin l'étude de son emploi sur le champ de bataille et méconnurent ainsi la plus belle découverte de son auteur.

La colonne en effet n'est qu'un des éléments du dispositif de combat et Folard fut le premier à signaler la nécessité de fractionner l'ensemble. La marche de l'antique ligne de bataille était impossible, il fallait à tout prix la morceler pour plier le mouvement au terrain ; la colonne qui, ne l'oublions pas, pouvait à son tour évoluer tout entière ou se subdiviser « par sections », s'adapte aux accidents du sol et « les corps qui la composent peuvent attaquer et se défendre indépendamment les uns des

1. *Traité de la Colonne*, p. 9 et suiv.

2. *Ibid.*, p. 50.

3. Maurice de Saxe, *Mes Rêveries*, t. I, p. 126.

autres et par eux-mêmes[1] ». Cette articulation de la ligne de bataille qui permet seule la manœuvre et le mouvement en avant, Folard ne cessera de la réclamer en invoquant les leçons de l'histoire. Dion de Syracuse marchant à la rencontre de l'ennemi « sépara ses pesamment armés par petits corps auxquels il donna plus de profondeur que de front et les mit chacun sous différents chefs, afin qu'il pût faire tête en plus d'endroits et paraître plus fort et plus redoutable[2] ». Et si Régulus fut battu par Xantippe, quoiqu'il eût fractionné son armée en ligne de colonnes, ce fut bien parce qu'il n'avait pas assuré à chaque subdivision son champ d'action nécessaire : « L'ennemi n'ayant pu le rompre, il fut rompu par les éléphants auxquels il ne laissa aucun passage entre les colonnes qu'il rangea trop près à près, au lieu qu'il leur faut des espaces entre elles pour se remuer, parce qu'elles combattent indépendamment les unes des autres[3]. »

Mais la ligne de bataille une fois morcelée pour se mouvoir plus à son aise, ne risque-t-on pas d'avoir une action décousue ? Folard a prévu l'objection et lui fait des réponses lumineuses. Sans doute, le but est commun à tous les groupes de combat ; la marche offensive les pousse à l'assaut de la position ennemie, mais y parviendront-ils tous à la fois ? Certains d'entre eux ne rencontreront-ils pas des résistances sérieuses qui briseront leur élan, tandis que les corps voisins trouveront le chemin libre ? C'est alors que Folard cherche la solution, non seulement dans la convergence des efforts, mais dans la liaison des armes. Les compagnies de grenadiers, toujours placées en dehors des colonnes, les flanquent et déblaient la route par la mousqueterie. La cavalerie jusqu'alors intégralement conservée aux ailes ou à la réserve est répartie dans tous les intervalles[4]. En un mot, si chacun

1. *Traité de la Colonne*, p. 45.

2. *Ibid.*, p. 55.

3. *Nouvelles découvertes sur la guerre*, ch. VII, p. 84.

4. Cette conception est fausse car la cavalerie est l'arme de l'espace et sa place eût été plus indiquée aux ailes et à la réserve. Les cavaliers

des corps agit droit devant lui et pour son propre compte, son devoir impérieux n'en n'est pas moins de pousser le combat de telle manière que les échelons compromis soient dégagés par les mouvements de leurs voisins : « La première règle à la guerre, ou, pour mieux dire, l'axiome incontestable sur lequel on ne se fonde pas aujourd'hui est que, dans toutes sortes de combats, une arme soit soutenue par l'autre... Assurez bien vos flancs, non par les obstacles que le terrain vous offre, car on ne les trouve pas toujours, mais par vos armes mêmes[1]. » En disposant d'ailleurs les colonnes en échiquier, toute irruption de l'adversaire se heurtait à un feu de face et à un feu de flanc[2].

En possession des éléments de la manœuvre, comment Folard va-t-il en jouer sur le champ de bataille ? Il se défend d'avoir des idées préconçues, mais, néanmoins, la prépondérance qu'il donne au choc va le conduire à des solutions diamétralement opposées à la routine. Jusqu'alors, les tacticiens, « nation vraiment moutonnière, puisqu'elle ne connaît qu'une seule manière de combattre », cherchaient à fixer l'ennemi pour chercher la décision sur ses flancs. On proclamait alors ce que nous avons appelé, depuis la guerre du Transvaal, l'*inviolabilité des fronts* et cette idée était aussi fausse au XVIIIe siècle que de nos jours. La bataille de Mantinée, déclarait Folard, « peut fournir une bonne leçon à ces généraux d'armée qui s'imaginent qu'il n'y a pas de meilleur moyen que d'engager aux ailes; ce qui paraît une erreur à laquelle il me semble qu'on ne fait guère d'attention. Une armée trouve des ressources infinies lorsqu'elle est attaquée à une de ses ailes, mais, lorsqu'elle est rompue à son centre, je n'y vois pas grand remède, parce qu'elle se trouve coupée et séparée de ses ailes, sans trop d'espérance d'en

du XVIIIe siècle, notamment le chevalier de Boussanelle, l'ont amèrement reprochée à Folard. Mais il ne faut retenir de cette théorie qu'une idée juste et neuve, celle de la coopération des armes dans toutes les circonstances de la bataille.

1. *Histoire de Polybe*, t. I, p. 153.

2. *Traité de la Colonne*, p. 13.

recevoir du secours[1] ». Et ce procédé pour lequel il marque une prédilection spéciale, procédé qui sera d'ailleurs celui de Napoléon à Austerlitz, Folard y revient lorsqu'il décrit son ordre de bataille en pays de plaine : « Je dispose donc mes trois corps, l'un pour donner au centre afin de le séparer de ses ailes et ceux de la droite destinés pour tomber sur les ailes »; cette méthode à son avis réussira toujours si l'on a soin d'engager tout son monde pour rendre le choc plus brutal, en ne gardant qu'une réserve entre les intervalles des corps « pour les accidents inopinés »[2].

On a souvent représenté Folard comme un fantassin endurci, faisant peu de cas des autres armes, et cependant il professait pour la cavalerie la plus grande admiration, mais il voulait la restreindre à son véritable rôle qui est d'agir vigoureusement dans toutes les circonstances de la guerre pour soutenir les masses d'infanterie aux prises avec les fatigues de la marche et avec les dangers du cheminement dans les zones battues par le feu. La cavalerie devait former un organe de rupture composé de lanciers bien remontés ouvrant le chemin au galop pour laisser passer ensuite au trot les cuirassiers devant lesquels toute résistance devait tomber. L'attaque devait être soudaine et déconcertante, déchaînée sur une ou deux lignes, en ne conservant que quelques escadrons comme réserve ou garde-flancs, et surtout la cavalerie ne devait pas faire usage du pistolet dans la charge : « Mes amis, disait Charles XII à ses cavaliers, joignez l'ennemi, ne tirez point, c'est aux poltrons à le faire et frappez toujours de pointe, vous en aurez bientôt raison[3]. »

*
* *

La bataille, aux yeux de Folard, était l'unique raison de la guerre et si cet axiome paraît évident et même

1. *Traité de la Colonne*, p. 63.
2. *Histoire de Polybe*, t. III, p. 217.
3. *Ibid.*, t. IV, p. 134 à 142.

quelque peu puéril, tous les militaires savent bien que la conduite des opérations est très différente suivant que le chef subordonne ou ne subordonne pas toutes les conceptions à ce but final. Certains généraux, surtout au XVIIIe siècle, ont recherché l'objectif géographique et si beaucoup ne croient pas pouvoir se dispenser de rencontrer l'ennemi, bien peu sont animés de cet esprit d'offensive à outrance qui les jette sur l'adversaire avec tous leurs moyens d'action. Folard n'a jamais fait de distinction entre l'ordre de marche d'une armée et l'ordre de bataille ; Napoléon avait la même doctrine lorsque, dans l'incertitude des mouvements ennemis, il traversait le Frankenwald ou se lançait en 1807 à la poursuite des Russes le long des rives glacées de l'Alle et de la Passarge : « Dans ces sortes de conjectures, écrit Folard, et lorsqu'on craint également partout, on se dispose de telle sorte qu'on puisse éviter d'être surpris de quelque côté que l'ennemi paraisse et faire en sorte qu'on soit préparé à tout événement, que chaque arme se trouve en sa place et réponde à la nature du pays qui lui est propre dans les mouvements qu'on est obligé de faire dans les cas imprévus [1]. » Pour rendre la guerre décisive, il estimait qu'il fallait se méfier des places fortes et conseillait de bloquer ou de masquer les résistances au lieu de faire un siège en règle ; il mettait les généraux en garde contre l'attirance des forteresses en rappelant à ses contemporains l'exemple de Vercingétorix enfermé dans Alésia par un adversaire inférieur en nombre [2].

Pour conduire ce genre de guerre où l'attaque est le mode normal de combat puisque même « une guerre de défensive ne peut être estimée, si l'offensive ne s'y trouve souvent mêlée [3] », il faut des chefs ardents et vigoureux et Folard, au cours de ses ouvrages, nous a donné plusieurs portraits du bon général ; les auteurs des manuels de tactique du XVIIIe siècle se croyaient toujours obligés de

1. *Histoire de Polybe*, t. III, p. 273.
2. *Ibid.*, t. I, p. 66, et t. V, p. 278.
3. *Ibid.*, t. I, p. 268.

publier la liste des qualités requises, mais Folard eut le talent d'échapper aux lieux communs et de borner sa nomenclature aux traits de caractère qui devenaient indispensables pour appliquer ses idées.

Il admettait que le général dût avoir un plan de guerre, mais son exécution n'était pas une simple affaire de volonté. Les circonstances pouvaient créer plus d'un obstacle et les ennemis avaient aussi des intentions contraires. L'occasion, disait Tacite, est la mère des grands événements; « se servir de l'occasion, ajoutait Folard, est une marque infaillible de l'habileté et du courage d'un général d'armée [1] ». Quant aux mouvements de l'adversaire, ils ne devaient pas absorber uniquement l'esprit du chef et, pour éviter de tomber dans la passivité des généraux timides, que l'on verra notamment au cours de la guerre de Sept Ans littéralement hypnotisés par l'armée opposée dont ils finissent par subir la loi, Folard se rangeait à l'avis de Thémistocle qui mettait au premier rang des qualités militaires le talent « de savoir pressentir et prévoir les desseins de l'ennemi [2] ». Et le coup d'œil du champ de bataille, Folard se refusait à le considérer comme un don naturel : « On se trompe, nous avons tous le coup d'œil selon la portion d'esprit et de bon sens qu'il a plu à la Providence de nous départir » et, d'après lui, Philopœmen était le meilleur exemple du chef qui se met à la hauteur de sa tâche, en étudiant d'abord, en appliquant ensuite sur le terrain les théories de la guerre [3].

*
* *

Vivement combattu par la plupart de ses contemporains, Folard n'en exerça pas moins sur son siècle une influence considérable. Belle-Isle, en s'affirmant comme son protecteur, ne bénéficia pas seulement de l'enseignement acquis par la correspondance à peu près journalière

1. *Histoire de Polybe*, t. I, p. 223.
2. *Ibid.*, t. III, p. 212.
3. *Ibid.*, t. I, p. 257.

du chevalier, il l'imposa sans le vouloir à l'attention des foules et à la discussion des écrivains militaires.

Maurice de Saxe, nous l'avons vu, ne le suivait pas dans tous ses raisonnements : « Le chevalier Folard a été le seul qui ait osé franchir les bornes des préjugés : j'approuve sa noble hardiesse. Rien n'est si pitoyable que d'en être l'esclave, c'est encore une suite de l'ignorance et rien ne la prouve tant. Mais il va trop loin : il avance une opinion et en détermine le succès sans faire attention que ce succès dépend d'une infinité de circonstances que la prudence humaine ne saurait prévoir. Il suppose toujours tous les hommes braves sans faire attention que la valeur des troupes est journalière ; que rien n'est si variable et que la vraie habileté du général consiste à savoir s'en garantir par les dispositions, par les positions et par ces traits de lumière qui caractérisent ces grands capitaines[1]. » Folard voyait les choses de plus haut, car il appartenait à cette pléiade d'auteurs militaires qui n'écrivent pas pour une époque, mais pour toutes les générations à venir. Ce sont à vrai dire des professeurs d'orthodoxie, chargés de prêcher et de maintenir la vraie doctrine que les hérésies ne cessent de battre en brèche aussitôt que l'armée traverse une période de paix ou que l'opinion publique s'affole autour d'une question d'armement. Certes, il ne vint à l'idée de personne de vouloir faire adopter la colonne de Folard mais, après la publication de ses ouvrages, nul homme de guerre ne se serait avisé de prôner la défensive, et l'influence du chevalier fut considérable parce qu'elle orienta les esprits dans le droit chemin de la stratégie et de la tactique en leur donnant, avec des principes très simples, la conception exacte des réalités de la guerre.

Résumer l'enseignement de Folard est peut-être une entreprise difficile ; ses opinions si personnelles méritent largement qu'on leur consacre une étude plus approfondie, mais enfin le plus sûr moyen de décider la masse des lecteurs, et, plus spécialement, les lecteurs militaires, à

1. M. de Saxe, *Mes Rêveries*, Avant-propos, p. 3.

recourir aux sources lumineuses est encore de leur donner en raccourci l'aperçu de la mentalité d'un auteur remarquable à tous égards, tout en essayant de montrer la succession logique de ses idées.

La guerre n'a qu'un but, au point de vue militaire, c'est la bataille et la bataille décisive. Le résultat final ne s'obtient pas au moyen de manœuvres savantes, de feintes et de temporisation. Plus la guerre est courte et moins elle est onéreuse ; puisqu'il faut en venir tôt ou tard à la crise, qu'elle soit dénouée d'une manière rapide, simple et brutale.

Mais, pour arriver à la décision, il faut en venir au corps à corps. Le combat n'est pas seulement le choc de deux volontés, c'est le choc de deux armées, au sens physique du terme. En mécanique, deux forces contraires agissant sur le même point, dans le prolongement l'une de l'autre, se neutralisent si elles sont rigoureusement égales, mais, dès qu'on envisage les forces humaines, il n'existe plus entre elles d'identités. Deux armées de même composition numérique ne sont pas interchangeables; opposées l'une à l'autre, elles ne peuvent donner la mesure de leur valeur qu'en s'engageant à fond et alors il en résultera fatalement pour l'une la victoire et pour l'autre la défaite.

Le choc est donc une impérieuse nécessité ; celui-là seul pourra en prendre l'initiative qui saura donner au mouvement en avant toute son ampleur, en sachant restreindre les pertes inévitables. La technique de la marche sous le feu était à peu près inconnue avant les écrits de Folard ; on s'abordait sous l'impulsion irrésistible qui entraine les gens décidés lorsqu'ils ont franchi le point critique de l'hésitation et de la peur ; les troupes livraient des assauts partiels, mais la manœuvre du champ de bataille succédait rarement aux manœuvres stratégiques, tout cela parce qu'on ne savait pas marcher.

Pour arriver à faire mouvoir une armée, son fractionnement s'impose ; elle progresse d'autant mieux qu'elle se forme en colonnes, sur un front restreint. C'est là, pour tous les hommes de métier, une vérité indiscutable

et un résultat d'expérience. Moins le front a d'étendue et plus l'alignement des soldats de tête est facile ; plus la colonne a de profondeur et plus le mouvement en avant s'exécute avec un caractère de nécessité impérieuse, car il y a succession plus grande de l'effort et accumulation des volontés. Folard eut le tort d'exagérer la mise en pratique de ces données, mais était-ce bien un tort? N'a-t-il pas mieux servi sa cause et, avec elle, la cause de la tactique orthodoxe en dépassant la limite des affirmations permises ? On peut répondre hardiment que pour faire cesser des erreurs, le meilleur moyen est d'en prendre la contrepartie ; la tâche des successeurs, tels Maurice de Saxe et Napoléon, est de rétablir l'équilibre dès que la voie de la vérité s'est trouvée débroussaillée par les travailleurs du début.

L'armée, enfin débarrassée des conceptions rigides, se fractionne, s'échelonne, s'engage à la demande du besoin, tâte l'ennemi, reconnaît les points faibles; enfin, elle frappe juste et c'est là tout le bienfait de l'ordre en profondeur, quand le général sait en user. A coup sûr, le dosage des forces et le choix des objectifs exigent beaucoup de science, beaucoup plus que l'entrée en action d'une armée disposée sur deux lignes, orientée une fois pour toutes vers la zone d'attaque. Le choc au centre, que préconise Folard, est une manœuvre plus délicate que l'enveloppement des ailes, tel que le pratique de nos jours l'armée allemande au cours de ses exercices; déborder l'ennemi est à la portée de tous les chefs s'ils possèdent la supériorité du nombre, c'est la conception du bon élève qui peut remettre à ses sous-ordres l'exécution du mouvement proprement dit, ce n'est pas là qu'on verra s'exercer le talent d'un virtuose ; le procédé permet d'obtenir des victoires d'une honnête moyenne, mais non la destruction de l'ennemi. La manœuvre en profondeur, au contraire, doit tenir compte à tout moment des réalités du combat et de ses phases successives ; elle exige que le commandant en chef soit comme un pilote sans cesse à la barre, les yeux fixés sur la tempête.

Folard estimait que notre pays fournirait toujours des

armées capables d'évoluer sous le feu, par groupes animés de la volonté de vaincre et solidaires les uns des autres. Le terrain devenait à ses yeux, non plus un facteur prépondérant avec les positions qu'il offrait, mais un auxiliaire dont le chef devait se servir, sans pour cela qu'il devînt son esclave. Il supposait aussi que la France produirait tout au moins « la monnaie de M. Turenne » et que ses généraux sauraient utiliser l'instrument merveilleux constitué par nos soldats, en leur demandant un rendement d'ensemble cherché par la somme de production des rendements individuels. Peut-on lui faire un grief de cette conception idéale que tous les militaires doivent avoir sans cesse à l'esprit? Folard ne fut donc pas un « illustre visionnaire », il reste encore de nos jours un guide extrêmement précieux, car son enseignement n'a pas vieilli : on n'y reviendra jamais sans faire une ample moisson de bons conseils et sans éprouver la sensation d'avoir touché de près une doctrine dont les militaires ne s'écarteront pas sans risquer de tomber dans des conceptions médiocres.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Lettres du chevalier de Folard au baron de Gœrtz.

4 novembre 1718.

Monsieur,

Je viens d'apprendre que Votre Excellence est arrivée à Gottenbourg où elle doit, dit-on, passer l'hiver.

. . . . . .

J'ai écrit pleusieurs lettres à M. Mégret pour le conjurer de renvoier mon neveu. Cet homme a des raisons pour ne pas le faire ; il a répondu à toutes nos lettres sans toucher cet article, sans remettre même celles que la mère et moi avons écrites à cet

enfant, et il n'a appris la mort de son père qu'à l'arrivée de mon valet de chambre qui lui a fait savoir la volonté des parens. M. Mégret a répondu, et mande qu'il ne partiroit point du tout, sachant bien que les raisons que nous avons de le retirer d'entre ses mains pourroient bien être celles qu'il soupçonne.

Ce n'est pas seulement de Suède, Monsieur, que nous avons receu des avis ; la mère en a receu d'ailleurs : M. Mégret n'ignore rien de tout cela ; il a trois affaires sur son compte de cette nature, que j'avois toujours ignorées. Il est inutile qu'il cherche des ruses et des faux fuians : toute la famille est au fait, et il ne sera pas dit, puisqu'il faut découvir le mystère d'iniquité, que mon neveu tienne la place de son dessinateur.

Le sieur Mégret tient ferme pour ne le pas renvoier et nous lui écrivons inutilement, de manière, Monsieur, que je me vois obligé d'avoir enfin recours à Votre Excellence pour la supplier très humblement de faire en sorte d'obtenir une permission du Roi pour que mon neveu parte pour venir voir sa chère mère. Il y a neuf mois que cet enfant n'a point écrit et, dans la dernière lettre que le sieur Mégret écrit, comme dans toutes les autres, mon neveu n'écrit pas un mot à la mère ni à moi, pendant que le sieur Mégret le fait servir de secrétaire à un valet et le fait signer pour lui. On ne peut rien comprendre à une telle malice, sinon que nous voions qu'il a corrompu les mœurs et le cœur de cet enfant qui fait écrire au valet qu'il ne veut point venir du tout, pendant que le sieur Mégret l'empêche de partir par tout ce qui peut engager un enfant de ne vouloir point, aiant écrit lui-même au bas de la lettre du valet : « Point de M. Lejeune », qui est le collège où cet enfant demeuroit à Paris. Si Votre Excellence savoit toutes les raisons que nous avons de retirer cet enfant d'entre les mains de cet homme, Elle en seroit touchée et auroit la bonté et la charité d'engager le sieur Mégret de ne pas obliger par toutes sortes de voies la famille de déclarer tout ce dont nous nous plaignons. S'il avoit un peu d'honneur, il eût dû le renvoier sur-le-champ, depuis le tems que nous lui écrivons pour cela. La mère et toute la famille lui ont écrit ; il a receu toutes nos lettres, répondu à toutes ; mais sans toucher l'article du départ de ce pauvre innocent, sans avoir égard encore aux raisons de la mort du père et de la maladie de la mère, et comme il a eu plusieurs affaires de cette nature il y est endurci et rien ne le touche, craignant d'envoier cet enfant de peur qu'il ne parle, aiant eu la même conduite pour un prétendu dessinateur qu'il avoit pris à Paris, dont la comédie et l'indiscrétion

est connue en Suède. Il l'a renvoié pour qu'un enfant de condition prît la place de l'autre.

La conduite inouïe du sieur Mégret me force, Monsieur. à déclarer toutes choses. Mme de Robert lui a encore écrit pour le conjurer de lui rendre son fils et de le renvoier. On doit juger de ma vive douleur de l'avoir remis entre les mains d'un homme que je croiais incapable de trahir la confiance de son ami, et dont la passion peut-être lui fit entreprendre de travailler pour m'obliger à partir par les faux avis qu'il me donna lui-même. Ce n'est qu'à mon retour ici et par les lettres de Mme de Robert que j'ai appris certaines affaires de cet honnête homme que j'avois toujours ignorées. Les réflexions sur sa conduite en Suède et ce qui m'en est venu par des gens mêmes qui ne sont pas ses ennemis m'a enfin ouvert les yeux. J'espère. Monsieur, que Votre Excelence aura la bonté d'ordonner de son départ ; les raisons de M. Mégret n'ont aucun lieu ; il n'est point son parent, et la mère ne l'a veu ni connu ; on ne scait même qui sont les parens de cet homme. D'ailleurs, de quel droit veut-il empêcher un enfant de venir ? Je me flatte et je dois m'attendre que Votre Excelence écoutera mes très humbles et très justes prières, et si elle veut bien prendre la peine d'écouter mon valet de chambre elle verra que ce n'est pas sans raison que la famille agit. Il avoit ordre de visiter mon neveu pour un mal qu'il avoit. Le sieur Mégret ne l'a pas voulu et mande à la mère qu'il est guéri, et qu'on s'en doit tenir à ce qu'il dit, c'est tout ce que nous avons pu tirer de cet homme aprez lui avoir écrit tout ce qu'on pouvoit de plus fort et fait voir tout à plein son infamie. Un homme qui a de l'honneur et qui n'a rien à se reprocher n'en use pas de cette manière. Je compte trop sur votre probité, Monsieur, pour ne pas espérer la grâce que je prens la liberté de vous demander, aiant l'honneur d'être, très respectueusement,

Monsieur
de Votre Excellence
le très humble et
très obéissant serviteur

LE CHEVALIER DE FOLARD.

A Paris, ce 4 novembre 1718[1].

1. D'après l'original conservé dans la correspondance du baron de Goertz, aux Archives du royaume de Suède.

A Monsieur

Monsieur Aubrun, valet de chambre de M. de Robert de Costebonne, auprez du sieur Mégret, ingénieur au service du Roi.

En mains propres.

A Paris, ce 4 novembre 1718.

Nous avons receu votre lettre du 20 de septembre, mon cher Aubrun ; mon neveu vous a servi de secrétaire, cela est fort beau à M. Mégret de dicter une lettre pleine de fades plaisanteries aprez la mort du père de cet enfant qui ne nous écrit pas un mot. Je vous écris cette lettre par la voie de M. le baron de Goertz pour vous dire et vous ordonner de ne plus ménager M. Mégret, puisqu'il a si peu d'honneur que de garder et corrompre un pauvre enfant malgré les parens. On a écrit à M. l'ambassadeur ; la mère le fait comme elle doit ; elle écrit de même à cet homme ; on écrira au Roi, non seulement moi mais toute la famille. M. Mégret devrait mourir de honte. Voici la troisième et vilaine affaire qu'il a sur cette matière. Aiez recours à M. l'ambassadeur, à M. le général Duker et à M. le baron de Goertz.

M. Mégret craint que cet enfant ne parle s'il vient en France ; c'est la même comédie de son dessinateur prétendu qui n'en dira jamais tant que ce que le sieur Modet a dit de lui en France. En un mot nous sommes bien informez ; en retirant cet enfant d'entre telles mains nous serions en repos ; mais la mort du père et la maladie de la mère et l'envie qu'elle a de voir son fils nous obligent à le rappeler. Il trouvera sa mère à Paris, qui vient pour se faire guérir d'une maladie de langueur, et Dieu veuille que cet enfant ait le bonheur de la trouver en vie, car seurement cet homme lui insinuera que ce sont des fables.

Agissez de tout votre pouvoir et faites parler au Roi sans ménager un homme qui en use d'une manière inouïe, car on diroit que mon neveu est son esclave.

FOLARD.

Je parie que M. Mégret a empêché mon neveu de présenter mon fusil au Roi, cela est de son air ; écrivez-moi sans cesse [1].

1. D'après l'original joint à la lettre du chevalier de Folard à Goertz, datée du 4 novembre 1718.

NOTE SUR LA MORT DE CHARLES XII[1]

Charles XII avait résolu la conquête de la Norvège, sans doute pour laisser à ses diplomates le temps de conclure des alliances utiles et de dénouer les fils qui devaient lui permettre de reprendre ses provinces d'Allemagne à la faveur de dissensions européennes, habilement préparées.

A l'embouchure du fleuve Tistendall, près de la manche de Dannemarck se trouve la place forte de Frédérickshall que l'on considérait comme la clef du royaume. Charles XII y mit le siège au commencement de décembre 1718.

Or, le 30 du même mois, le Roi en visitant la tranchée se mit à genoux sur le talus intérieur et, appuyant ses coudes sur le parapet, demeura immobile à considérer les travailleurs.

« Il n'y avait alors auprès de sa personne, raconte Voltaire, que deux Français ; l'un était M. Siquier son aide de camp ; l'autre, l'ingénieur Mégret.

« ..... Siquier et Mégret virent dans ce moment le roi de Suède qui tombait sur le parapet en faisant un grand soupir » ; ils s'approchèrent ; il était déjà mort. Une balle pesant une demi-livre l'avait atteint à la tempe droite et avait fait un trou dans lequel on pouvait enfoncer trois doigts. Quelques lignes plus loin Voltaire, dont la version tend nettement à la mort par la mitraille ennemie, ajoute un détail bien singulier auquel il ne peut trouver qu'une piètre explication.

« L'instant de la blesseure avait été celui de sa mort, dit-il, cependant il avait eu la force, en expirant d'une manière si subite, de mettre, par un *mouvement naturel, la main sur la garde de son épée.* » Ce « mouvement naturel » nous semble bien invraisemblable au moment d'un choc inattendu qui doit paralyser instantanément tous les membres, et il nous apparaît que ce geste de défense indique plutôt la manifestation d'une menace voisine, subitement aperçue ; car les ennemis tiraient sans discontinuer et ce ne serait pas un coup plutôt qu'un autre qui aurait amené ce « mouvement », bien puéril chez un guerrier de l'expérience de Charles XII. On ne cherche pas à prendre son épée pour se défendre contre la mitraille derrière un parapet. L'hypothèse d'une agression se présente aussitôt avec

1. Pour plus amples détails, consulter *Charles XII*, par Voltaire.

d'autant plus de force que parmi les personnes qui virent la blessure plusieurs, dont le comte de Lieven, eurent la conviction que c'était là « *un coup de pistolet tiré à bout portant* ».

Il est vrai que plus tard on a expliqué que c'était la main gauche qui avait glissé, amollie par la mort, jusqu'à l'épée dont la garde l'aurait arrêtée. D'où serait venue alors la première assertion ? Des hommes du métier ne se trompent pas à ce point. On a essayé aussi d'infirmer la déclaration de Lieven en s'efforçant d'établir qu'il n'était pas là. Mais la preuve de son absence n'a pas été formellement faite.

Enfin, pour revenir au drame, divers récits ont montré le Roi *seul à ce moment avec Mégret*, et tout le monde est d'accord pour reconnaître que *la nuit était très obscure*.

De plus, ce que tous les récits relatent également et ce qui est vraiment bien extraordinaire, c'est la phrase que prononça Mégret au moment où l'on s'assurait la mort du Roi :

« Voilà la pièce finie, dit-il, allons souper. »

Quelle que soit l'indifférence d'un homme, n'est-ce pas là une parole tellement anormale qu'on y doive trouver non pas tant la marque de la sécheresse que celle d'un grand trouble, qui s'efforce de se dissimuler et qui dépasse la mesure ?

Cependant, assurent quelques historiens, nul ne songea dans le premier moment à chercher d'autre explication que l'imprudence du Roi. Mais, dès 1719, des rumeurs sourdes circulèrent. Et puis Siquier, dans un accès de fièvre chaude, s'accusa du crime. Plus tard, revenu à la raison, il prononça à l'égard du Roi des paroles de dévouement si conformes à sa conduite passée qu'on le mit hors de cause. Mais alors les hypothèses se multiplièrent. On ne pouvait plus se résoudre à admettre une mort causée par le feu de l'ennemi, car on avait établi que le côté frappé *se trouvait précisément tourné vers l'intérieur du retranchement*.

Les noms de diverses personnes, et non des moindres, furent murmurés, si bien qu'en 1859 le roi de Suède, Charles XV, estimant qu'une première enquête, faite en 1746, n'avait point donné satisfaction à l'opinion publique, en ordonna une autre sous la direction de trois chirurgiens célèbres, et l'on procéda pour la *deuxième fois* à une exhumation. Tout alla pour le mieux, et la docte assemblée par ses savantes observations réduisit à néant *tout* ce qui avait été *constaté et affirmé* jusqu'alors.

Il s'agissait « d'un coup d'arme à feu [1] », venu de loin et d'une

1. Un moment on avait cru à un coup de poignard, car la plaie mesurait 7 lignes de long sur 2 de large.

élévation ; et le côté frappé était bien *tourné vers l'ennemi*. On déclarait aussi « que la blessure cheminait de haut en bas », ce qui confirmait le reste. Voilà qui devrait sembler concluant ; mais on remarquera que si l'on infirme la déclaration sur le côté de l'entrée du projectile tous les arguments se retournent contre les experts. Or, comment admettre que, au moment de la mort du Roi, des hommes de guerre aient pu, d'un commun accord, se tromper sur ce point et que la première autopsie de 1746 ait tenu ce même détail pour certain. Les chairs pantelantes offraient, lors de l'accident, des traces nettes qui ne devaient laisser aucun doute.

L'opinion publique en 1859 désirait trop une solution simple pour qu'il n'y eût pas une tendance à la lui donner. Et, pour mettre la droiture des chirurgiens à l'abri de tout soupçon, ne peut-on avancer qu'après une première autopsie ils n'avaient plus sous les yeux des pièces intactes ? De plus, un siècle et demi avait passé sur ce corps... Les déclarations des témoins immédiats conservent donc, malgré tout, leur valeur.

Quant à Siquier, dont on ne doit point, paraît-il, mettre en doute l'innocence, ne saurait-on déduire de son accès qu'il connaissait le crime, qu'il l'avait vu commettre peut-être et que son silence, dont il étouffait, avait déterminé sa crise dans un moment de faiblesse ?

Car jamais personne n'a plus parlé de Mégret. Soupçonné lui aussi un instant, il a bénéficié, même dans les hypothèses qui se sont succédé ensuite, d'un oubli étonnant.

Evidemment rien ne nous permet de préciser une explication que personne n'a encore formulée.

Mais si l'on veut bien se reporter à l'histoire même de Charles XII, on y verra qu'après l'affaire de Bender, le pacha, avec une courtoisie bien orientale, racheta de ses deniers au soldat qui l'avait eu dans sa part de butin, *Grothusen le favori de Charles XII*, afin de le rendre à son illustre prisonnier.

D'autres faits de ce genre émaillent les aventures de ce souverain génial mais *singulier*. Et quand on lit attentivement les lettres de Folard, on se sent saisi d'une troublante pensée...

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS PROPRES

Achmet III (sultan), p. 150 et suiv.
Adda (rivière), p. 53 et suiv.
Aguesseau (chancelier d'), p. 206.
Aire, p. 126, 131, 133, 134.
Aix (en Provence), p. 163.
Albayda (Dr Inigo Martinez de), p. 247-249.
Albergotti (lieutenant général d'), p. 73, 104, 105.
Albermarle (comte d'), p. 137.
Alberoni (cardinal), p. 183 et suiv., 197, 198.
Albéry (d'), p. 216, 235.
Alègre (maréchal d'), p. 263.
Alexandre (M.), p. 274, 275, 279.
Alger, p. 151.
Aligre (Mme d'), p. 211.
Amédée VIII (de Savoie), p. 2.
Amelot, p. 288.
Andelys (les), p. 266.
Anderson, p. 210.
Andrezel (d'), p. 36, note.
Anet, p. 40.
Angennes (comte d'), p. 28 et note.
Angervilliers (d'), ministre de la guerre, p. 249, 262, 274.
Anjou (duc d'), p. 26.
Anne (reine d'Angleterre), p. 143, 145.
Annibal, p. 140, 181.
Antiochus, p. 240, note.
Argenson (marquis d'), p. 187, note 4.
Armand (Nicolas-Pierre), p. 232.
Armand (Mlle d'), épouse de J.-F. Folard, p. 225, note 4.
Arnauld (d'Andilly), p. 12, 13.
Arras, p. 128, 131.
Artagnan (d'), voir Montesquiou.
Artus, p. 163.
Asfeld (d'), p. 272.
Atticus, p. 236.
Aubais (marquis d'), p. 214, 224, 237.
Aubrun, p. 322 et suiv.
Augsbourg (ligue d'), p. 22.
Auguste II roi de Pologne, p. 88 (note), 178, 269.
Auguste III (électeur puis roi de Saxe), p. 269, 271.

Aurélien (empereur romain), p. 140.
Ausouis (Jeanne d'), p. 7.
Autier (capitaine d'), p. 80 et suiv.
Autriche (Marie-Thérèse d'), p. 284 et suiv.
Avaray (lieutenant général d'), p. 27, 28.
Avesne, p. 121.
Avian (Elzéar, comte d'), p. 7.
Aymon, p. 246, note.

Babaachai, p. 75.
Balivières (de), p. 147.
Bandeville (chevalier de), p. 160, note.
Bar (de), p. 75 et suiv., 114.
Barbier (avocat), p. 251 et suiv.
Bassière (de), p. 174.
Baux (Dr), p. 226, 236.
Bavière (Charles-Albert de), p. 284 et suiv., 289.
Béarn (régiment de), p. 22.
Bécheran (abbé), p. 255-257.
Belle-Isle (chevalier de), p. 291.
Belle-Isle (maréchal de), p. 22, 240, note, 259, 262 et suiv.
Benezet (Hyacinthe), p. 19.
Bercy, p. 210.
Berry (régiment de), p. 22, note, 25, 27-30, 35.
Berwick (maréchal de), p. 128, 270-272.
Béthune, p. 132, 133.
Bignon (abbé de), p. 209.
Bissy (cardinal de), p. 205, note, 211.
Bizy (château de), p. 259, 263 et suiv.
Blanc (le), p. 147, 231, 232, 235.
Blaru (marquis de), p. 265.
Boisandré (lieutenant-colonel de), p. 77, 78.
Boislière (Claude la), p. 232, note.
Boisseleau (marquis de), p. 24, 25.
Bolingbrocke, p. 143, 210.
Bouelle (de), p. 174.
Bossy (chevalier), p. 160, note.
Bouchain, p. 147.
Boufflers (maréchal de), p. 118, 121 et suiv.
Bouillon (Godefroi de), p. 152.
Boule, p. 163.
Bouline (la), p. 40 et suiv., 52.
Bouquet (dom Martin), p. 206 et suiv.
Bourbon (duc de), p. 230, 231.
Bourbourg, p. 139, 146, 148, 198.
Bourdaloue, p. 268.
Bourgogne (duc de), p. 112, 117, 136, 144, 203.
Bourgogne (régiment de), p. 65, 67.
Bouville (André Jubert de), p. 266.
Brancas (palais de), p. 7.
Brenckmann, p. 210.
Bretagne (régiment de), p. 42, 47, 92.
Brézé (comte de), p. 301.
Briconnet (commandeur), p. 160, note.
Broglie (chevalier de), p. 160, note.
Broglie (duc de), p. 285.
Broglie (maréchal de), p. 290.
Bugnac (capitaine), p. 81.
Bütteler (Bouttelier), p. 2.

Calcinato, p. 72, note.

Calidavi, p. 35.
Callimaque, p. 212.
Cambrai, p. 127.
Cambronne, p. 48, note.
Canche (la), rivière, p. 134.
Cantecroix (comte de), p. 97.
Carthage, p. 163.
Casal-Morano, p. 53.
Casaubon, p. 203.
Cassandt (île de), p. 118.
Cassano, p. 53 et suiv.
Castel (R.-V.), p. 234.
Castel-nuovo de la Bormida, p. 36.
Caumont (marquis de Seytres), p. 201, 226, 227, 242, 246, 248, 258, 267, 294, 295.
Cellamare, p. 198, note 1.
César, p. 181.
Chambourdon, p. 51.
Chambray (bailli de), p. 165.
Chambrier, p. 291, note.
Chamillart, p. 27, 28, 30, 33, 36, 72, 100 et suiv., 114, 115, 119 (note).
Chapelaín (poète), p. 10.
Charles II (roi d'Espagne), p. 26, 97.
Charles III (compétiteur au trône d'Espagne), p. 138, note 1, 139.
Charles IV (de Lorraine), p. 95.
Charles-Quint, p. 153.
Charles VI (empereur), p. 282.
Charles XII (roi de Suède), p. 177 et suiv., 197, 203, 204, 230, note, 268, 296, 323 et suiv.
Charles XV (roi de Suède), p. 324.
Chartres (duc de), p. 211.
Chartreux (couvent des), de Villeneuve-lès-Avignon, p. 17.
Chaumont, p. 108, 109 et suiv.
Chevert p. 286, 287 et suiv.
Chibert du Bignon, p. 76 et suiv., 98 et suiv., 114, 115.
Chiesa (rivière de la), p. 40 et suiv.
Childebert, p. 200, note 4.
Chauvelin, p. 277.
Chazet (procureur), p. 247.
Clermont (comte de), p. 257.
Coigny (maréchal de), p. 130.
Coirin (Mlle), p. 252, 253.
Coislin (duc de), p. 210.
Colbert, p. 36.
Colme (la), p. 139.
Colmenero, p. 54, 55, 68.
Compiègne, p. 25.
Condé (le grand), p. 47.
Constant, p. 296.
Constantinople, p. 155.
Conti (prince de), p. 16, 17.
Conti (princesse de), p. 255.
Copenhague, p. 178.
Croissy (comte de), p. 179, 180.
Cromstrom, p. 184.
Crozat, p. 211.
Cyrus, p. 140.

Dacier (M.), p. 215.
Daniel (P.), p. 196.
Daudé, p. 216, 226.
David (Guillaume-Denis), p. 232, note.
Deggendorf, p. 291.
Denain, p. 147.
Deprime (avocat), p. 232, note.
Desmarest, p. 72, 149, 180.
Doriac, p. 91.
Douai, p. 127, 129, 132, 133, 147.

Dresde, p. 268.
Drivot (Anne), p. 232, note.
Drusus (frère de Tibère), p. 140.
Dunkerque, p. 145, 188.
Dunois, p. 209.
Dupuy-Vauban, p. 133.

Egra, p. 284.
Egrigny, (régiment d'), p. 42, 47.
Eléonore (reine d'Angleterre, épouse de Henri III), p. 1.
Epaminondas, p. 140.
Epinoy (Mme d'), p. 98 et suiv., 113.
Estrées (cardinal d'), p. 211.
Estrées (comte d'), p. 211.
Eugène (prince), p. 37 et suiv., 53 et suiv., 77, 117 et suiv., 130 et suiv., 146 et suiv.

Fargue (de la), p. 51.
Farnèse (Elisabeth), p. 279.
Fléchier (abbé), p. 226, 227, 229.
Fleury (cardinal de), p. 242, 249 et suiv., 255, 262, 270 et suiv.
Folard (Anne), sœur du chevalier, p. 19.
Folard (Charles, chevalier de), p. 5, 9, 14, 18 et suiv.
Folard (Hubert de), p. 225, note 4, 249, 277, 297 et suiv.
Folard (Jeanne), p. 5.
Folard (Jérôme), p. 8 et suiv.
Folard (Joseph-François, docteur ès droit), p. 225, note 4.
Folard (Madeleine), p. 3 et suiv.
Folard (Melchior de), Jésuite, p. 19, 217 et suiv., 237, 238.
Folard (Nicolas, l'ancêtre), p. 4 et suiv.
Folard (Nicolas, fils de Marguerite de Guay), p. 8.
Folard (Nicolas, frère de Jeanne), p. 6 et suiv.
Folard (Nicolas, frère du chevalier et chanoine de Nîmes), p. 19, 164, 200 et suiv.
Folard (Paul de), frère du chevalier, p. 19, 199, 217, 218, 277, 292, 293.
Folard (Pierre), p. 8 et suiv., 199.
Folard (Rose, sœur de Jérôme), p. 8.
Fontenoy, p. 294.
Formion, p. 127.
Fougasse (Charles de), marquis de Royère, p. 295.
Fourberg, p. 187 et suiv.
Fraguier (abbé), p. 209.
Francfort, p. 288.
Francières (chevalier de), p. 160, note.
Franque, p. 243.
Frédéric II (le Grand) roi de Prusse, p. 178, 289 et suiv., 300.
Frederickshall, p. 323.
Fréret (Nicolas), p. 209.
Fresnoy (commandeur de), p. 160, note.
Froulay (bailli de), p. 163.

Gaillard (V.), p. 268.
Gandouin (Julien-Michel), p. 232.
Gandoin (Pierre), p. 232.
Gaultier (Gabrielle), p. 254.
Gautier (abbé), p. 138.
Gayüs (Jean), jurisconsulte, p. 7.

Gédoyn (abbé), p. 209.
Gênes, p. 35.
Gesvres (cardinal de), p. 210.
Giffart (Pierre-François), p. 232.
Gisors, p. 266.
Glatz (comté de), p. 289.
Gœrtz (baron de), p. 180 et suiv., 197 et 203.
Gœsbriant (marquis de), p. 28-30, 72, 100 et suiv., 113 et suiv. 126, 131, 180.
Gondin (chevalier de), p. 160, note.
Gothembourg, p. 187.
Goze (île du), p. 151 et suiv.
Grammont (chevalier de), p. 160, note.
Grégoire (abbé), p. 297.
Grignan (comte de), p. 27.
Grison, p. 190.
Grothusen, p. 325.
Guay (Marguerite de), épouse de Nicolas Folard, p. 6, 8.
Guerchois (marquis Lé), p. 41 et suiv., 61, 66.
Guischart (Charles, p. 300, 301.
Guillot, p. 163.
Guisoni (Pierre), p. 14.
Gylembourg (ambassadeur), p. 185.
Gyllenskiepp (Hans de), p. 188 et suiv.

Hagueneau, p. 47.
Hambourg, p. 191 et suiv.
Haro (Joseph de), p. 117, note.
Heinsius, p. 120.
Hélène (la belle), p. 140.
Henri III (d'Angleterre), p. 1.
Henri IV (roi de France), p. 7, 30, note, 38.
Hérault (lieutenant de police), p. 219, note.
Hogguer (banquier), p. 187, 203.
Hulst, p. 118.

Jonchère (de La), p. 231.
Joseph Ier (empereur) p. 139.
Josse (Jean-François), p. 232, note.

Keith (feld-maréchal), p. 295.
Kenoke (la), p. 147.
Kusten Feif, p. 192.

Labbe (Père jésuite), p. 12.
Lafon, p. 163.
Lafont (de), médecin, p. 18.
Lancelot, p. 231.
Landrecies, p. 144, 146 et suiv.
Langallerie (de), p. 88.
Langlard (notaire), p. 260, 277.
Langon (commandeur de), p. 151, 152.
Langon (Adrien de), p. 151, 152.
Lantin (chevalier de), p. 160, note.
Larisse, p. 202.
Laubespin (chevalier de), p. 160, note.
Lawfeld, p. 294.
Leczinski (Stanislas), p. 178, 269.
Lens, p. 125.
Lessingue, p. 118, 119.
Lille, p. 117-119.
Limisso, p. 153.
Lislebonne (Mlle de), p. 98, 99 et suiv., 113.
Livonie, p. 178.
Lobineau (dom), p. 207.
Lodève, p. 247.

Lo-Looz (de), p. 300.
Lorraine (Charles de), p. 96-98, 289.
Lorraine (chevalier de), p. 99, note.
Lostanges (colonel de), p. 145 et suiv.
Louis XIV, p. 21, 26, 72, 97, 105 et suiv., 117, 120-122, 126, 130, 138, note, 139, 144 et suiv., 152 et suiv., 176.
Louis XV, p. 211, 294.
Lunéville (régiment de), p. 42, 47.
Luxembourg (Mme de), p. 41, note.
Luynes (duc de), p. 167, 168.

Mabillon (R. V.), p. 224.
Maillebois (marquis de). p. 137, 265, 274, 290.
Maine (duc et duchesse du), p. 210.
Maintenon (Mme de), p. 98 et suiv., 113, 121, note.
Malplaquet, p. 44, note, 121 et suiv.
Malte, p. 149 et suiv.
Mançanarès (le), p. 170.
Mantes, p. 280.
Mantillery (notaire), p. 296, 297.
Mantinée, 202.
Mantoue, p. 94.
Mapinot (dom Simon), p. 206.
Marchal (Mareschal), p. 2.
Marck (comte de la), p. 181.
Marines (les), forteresse, p. 171 et suiv.
Marlborough, p. 68, 118, 120, 127, 130, 143.
Marly, p. 125.
Marseille, p. 163, 199.
Marsin (maréchal), p. 106.
Martel, p. 201, note 2.
Martin (dom Jacques), p. 206.
Martinot, p. 42.
Maulèvrier (chevalier de), p. 73, 127.
Maurepas, p. 246, note.
Mecklembourg (duché de), p. 183.
Médoc (régiment de), p. 62.
Mégalopolis, p. 202.
Mégret, p. 163, 171 et suiv., 192 et suiv., 319 et suiv.
Mendal, p. 184.
Mesmes (bailli de), p. 159, 160, note, 161 et suiv.
Messine, p. 153.
Metz, p. 278.
Milan, p. 82.
Modène, p. 73 et suiv.
Modène (duc de), p. 34, note.
Modet, p. 323.
Mons, p. 121, 122.
Montécuculli, p. 47.
Montelz, p. 215, 216, 226, 227, 236.
Montesquiou (Pierre de), p. 124, 126, 130, 147, 148.
Montfaucon (dom Bernard de), p. 201 et suiv., 292.
Montigni, p. 88.
Montluc (de), p. 222.
Moravie, p. 285.
Morières, p. 219, 295, 297.
Mormal (forêt de), p. 125.
Mornay (Henri-Charles de), marquis de Montchevreuil, p. 22, note.
Morus (Alexandre), ministre protestant, p. 13.
Moscolini, p. 40 et suiv.
Motte (de la), p. 238, 239.
Mousdion, p. 163.

Namur, p. 24.
Narva, p. 178.
Neupert (de), 285.
Nice, p. 237.
Nicolle (de Port-Royal), p. 12, 13, 16, 17.
Nil (le), p. 154.
Ninon de Lenclos, p. 209.
Noailles (cardinal de), p. 205.
Noailles (duc de), p. 88, note.

Ogilvy (maréchal), p. 287.
Oglio (l'), p. 40.
Onsenbray (comte d'), p. 210.
Orange (prince Maurice d'), p. 34, note, 97.
Orléans (Charles d'), voy. Rothelin.
Orléans (duc d'), régent, p. 72 et suiv., 176, 184, note 4, 196, 198, 204, note, 223, 230.
Ostiglia, p. 29, 30.
Oudenarde, p. 117.

Pandine (la), rivière, p. 57 et suiv.
Paradiso, p. 53.
Pâris, p. 140.
Pâris (diacre), p. 250 et suiv.
Pellegrin (abbé), p. 219, note.
Pelletier (de Sousi), p. 158.
Perrelos (Raymond), grand-maître de l'ordre de Saint-Jean, p. 150 et suiv.
Perrot (commandeur de), p. 159 et suiv.
Pesters (de), p. 134, note.
Peteau, p. 212.
Phèdre, p. 223.
Philippe II (roi d'Espagne), p. 170.
Philippe V (roi d'Espagne), p. 34, note, 97, p. 138, note.
Philippsbourg, p. 270, 271.
Philopœmen, p. 140, 202.
Picardie (régiment de), p. 233.
Pierre le Grand, p. 269.
Pise, p. 35.
Pléneuf (Mme de), p. 231, note 1.
Polignac (cardinal de).
Polybe, p. 202 et suiv.
Polybe (commentaires de), p. 85, 119, 240.
Poniatowski (général), p. 184, 192.
Pont-à-Ventin, p. 127.
Porter (Portier), p. 2.
Port-Royal, p. 204.
Prague, p. 284 et suiv.
Praslin (marquis de), p. 57.
Pré-aux-Clercs, p. 208.
Prévost (abbé), p. 208.
Prie (Mme de), p. 231, note.
Prieur (dom le), p. 234.
Prior, p. 143, 210.
Prusse (prince Frédéric de), p. 295.
Ptolémée IV, p. 240, note.
Puységur (maréchal de), p. 131, 276.

Quercy (régiment de), p. 35, 62, 63, 108, 120, 144.
Quesnoy (le), p. 142, note 2, 147.
Quincy (chevalier de), p. 65, 69, 94, note 147, 260.

Raffe (Marguerite de), épouse de Jérôme Folard, p. 13 et suiv., 233.
Raimondis (chevalier de) p. 156 et suiv.
Rangoni, p. 76.
Rantzau (comte de), p. 41, note.

Rapolino, p. 74.
Rastadt (traité de), p. 148, note 2.
Reggio, p. 77.
Reinsbourg, p. 191.
Révéré, p. 29, 30.
Rhodes, p. 150 et suiv.
Rhône (le), p. 149, 214.
Richelieu (cardinal de), p. 7, 11.
Richmond (Georges), p. 210.
Ritorto (canal du), p. 57 et suiv.
Rivolta, p. 55, 56.
Robert (de), p. 192, 233, 263, 274, 277, 320 et suiv.
Robert (Mme de), 320 et suiv.
Roches (des), p. 42.
Roche-Verrassas (chevalier de la), p. 160, note.
Rocoux, p. 294.
Rohan (cardinal de), p. 210.
Rohan (famille de), p. 207, 208.
Rollin, p. 209.
Rolstein (lieutenant-général de), p. 191.
Roque (de la), p. 42 et suiv.
Rothelin (abbé de), p. 209.
Rougemont (de), p. 163.
Rue (dom Charles de la), p. 207, 268.
Ruesne (camp de), p. 124.

Sacerdott (Lazare), p. 160.
Saint-Aignan (duc de), p. 211.
Saint-Ange (château), à Malte, p. 154 et suiv.
Saint-Elme (fort), p. 171.
Saint-Frémont (lieut.-gén. de), p. 73.
Saint-Geniès (de), p. 160, note.
Saint-Geniès (M. de), poète français, p. 10.
Saint-Germain (chevalier de), p. 160, note.
Saint-Germain-des-Prés, p. 200 et suiv.
Saint-Gilles, p. 247.
Saint-Jean-d'Acre, p. 153.
Saint-Laurent-des-Arbres, p. 4.
Saint-Médard (église), p. 250 et suiv.
Saint-Omer, p. 146.
Saint-Roch (église), p. 260.
Saint-Simon (duc de), p. 33, 34, 65, note, 97, 98, 105, 121, 159, 180, 210, 211.
Saint-Sébastien, p. 198.
Saint-Venant, p. 133.
Sainte-Marguerite (fort de), p. 171.
Saragosse, p. 200, note 4.
Sassenage (comte de), p. 72.
Savoie (duc de), Charles-Emmanuel II, p. 37, 40, 53.
Savoie (Pierre de), p. 1 et suiv.
Savoy hôtel, p. 2, note 1.
Saxe (comte Maurice de), p. 268, 271 et suiv., 284 et suiv., 294, 295.
Scagen, p. 188 et suiv.
Scanie (la), p. 180.
Scarpe (la), p. 126-128.
Scipion l'Africain, p. 140.
Scudéry (Mlle de), p. 10.
Séchia (rivière), p. 73.
Seiglière de Boisfranc (voy. Soyecourt).
Sergent (Philippe), p. 252.
Serravalle, p. 34, 35.
Seur (dom Guillaume le), p. 207.

Silésie, p. 289.
Siquier, p. 323 et suiv.
Sirmond, p. 212.
Smith (Robert), p. 210.
Soliman (sultan), p. 153 et suiv.
Sorezina, p. 53.
Soyecourt (colonel de), p. 65.
Sparre (baron de), p. 188 et suiv.
Staremberg, p. 138, note 1.
Stockolm, p. 178.
Stralsund, p, 179.
Suresnes, p. 200, 209.
Surville (de), p. 137.

Tallard (maréchal de), p. 138, note 3.
Tellier (le), p. 160, note.
Tessé (maréchal de), p. 95, 110-112.
Thibault (Mlle), p. 252.
Thuillier (dom), p. 201 et suiv., 233 et suiv., 292.
Tigné (de), p. 163, 168, 171 et suiv., 175.
Tistendall (fleuve), p. 323.
Torcy (marquis de), p. 138, 211.
Toulon, p. 163, 166.
Tour-Fraguier (de La), p. 42 et suiv.
Tournai, p. 137.
Traerbach, p. 270, 271.
Tressemanes (M. de), p. 159 et suiv., 169.
Trévoux, p. 214.
Tripoli, p. 151.
Tunc (Gérard), p. 152.
Tupinier (R. V.), p. 214.
Turin, p. 74, 78.

Utrecht, p. 143, 147, 148.
Uxelles (maréchal d'), p. 182.
Uzès (comte d'), p. 41.

Vaissette (dom Joseph), p. 207.
Valenciennes, p. 124, 134.
Valette (Jean de la), p. 154 et suiv.
Valière (de), p. 232.
Valincourt (Henri de), p. 210.
Valleron (chevalier de), p. 159.
Valory (de), lieutenant général, p. 140 et suiv.
Varnitza, p. 179.
Vauban, p. 36, 118.
Vaudemont (prince de), p. 55, 79, 82, 94 et suiv.
Vaudrai (de), p. 57.
Vendôme (duc de), p. 28-31, 33 et suiv., 72, 100 et suiv., 117 et suiv., 146.
Vendôme (Philippe de), grand-prieur, p. 33 et suiv., 52 et suiv., 161 et suiv., 168 et suiv.
Venise, p. 170.
Verclos (Johannis de), p. 296-298.
Vernet (Jacob), p. 210.
Vernety (avocat), p. 297.
Vernon, p. 263, 266.
Vertot (abbé de), p. 209.
Vexin (régiment de), p. 74, 80, 90, 91.
Vic (dom Claude de), p. 207.
Vidourle (le), p. 244.
Vieille-Marine (régiment de la), p. 41 et suiv.
Vieuville (bailli de la), p. 158 et suiv.
Vilain (Marie, épouse de M. Vollant), p. 140.
Villars (maréchal de), p. 120. et suiv., 132, 146 et suiv., 272.

Villa-Viciosa, p. 138, note.
Villefroy (Guillaume de), p. 209.
Villeroy (maréchal de), p. 99, 112.
Villiers de l'Isle-Adam, p. 153 et suiv.
Vinaroz, p. 146.
Vitry-en-Artois, p. 126.
Vollant (M.), p. 142 et suiv.
Vollant (Mlle), p. 142 et suiv.
Voltaire, p. 182, 324, 325.
Voysin (Daniel-François), p. 121, 124, 125, 133, 139, 140 et suiv., 149.
Vrillière (de la), p. 211.

Wallis (colonel), p. 88, 92, 94.
Walpole, p. 279.
Wesel (baron de), p. 79, 80, 88.
Wirtemberg (prince de), p. 44 et suiv.

Zanobis (Barthélemy de), p. 6.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

Pages.

Les ancêtres du chevalier. — Leur situation en Savoie. — La belle Madeleine. — Vengeance de ses frères. — Arrivée des Folard à Avignon. — Leurs mariages. — Leurs carrières. — Nicolas Folard et le cardinal de Richelieu. — Sa mort stoïque et prématurée. — Le collège des Jésuites. — Les enfants de Nicolas. — Jérôme se distingue. — Son frère aîné Pierre embrasse l'état ecclésiastique. — Tous deux partent pour Paris. — Bienveillance de Mazarin pour Jérôme. — Celui-ci tombe malade. — Port-Royal tente de l'enrôler. — Intervention du P. Labbe. — Le ministre Morus essaie de capter Jérôme à Lyon. — Retour de Jérôme à Avignon. — Son mariage. — Sa carrière d'abord brillante puis déclinante. — Naissance de Charles qui deviendra le chevalier de Folard. — Jérôme quitte le barreau pour le droit. — Son aventure avec Nicole. — Son talent. — Jalousies qu'il suscite. — Sa mort 1

CHAPITRE II

Jeunesse de Charles Folard. — Son penchant pour la carrière des armes. — Ses années de collège chez les Jésuites et ses évasions successives. — Son entrée dans le régiment de Béarn. — Son premier traité militaire. — Son invention pour passer les rivières à cheval. — La paix de Ryswick. — Aventure de Folard dans la forêt de Compiègne. — Guerre de la succession d'Espagne (1700). — Folard fait partie des troupes envoyées à Naples (1702). — Son inaction. — Folard se fait enfin ramener en Piémont (1703) par M. de Goesbriant. — Il expérimente des radeaux en peaux de bouc de son invention. — Sur le point d'être envoyé à Naples, Folard est pris en affection par le duc de Vendôme qui apprécie ses idées et ses projets 16

CHAPITRE III

Campagne de 1704 en Italie. — Premiers désespoirs de Folard qui se lamente auprès de M. de Chamillart de ne point obtenir de grade supérieur. — Sa situation d'aide de camp du grand-prieur et portrait de celui-ci. — Mission diplomatique mystérieuse confiée à Folard. — Prise de Serravalle d'après le projet du petit ingénieur, suivie de la prise d'Ostiglia selon ses plans. — Folard réclame le règlement de sa solde. — Difficultés à ce sujet. — État des ingénieurs à cette époque. — Folard jalousé. — Campagne de 1705. — Ouverture des hostilités par le prince Eugène. — Parallèle de ce général et du duc de Vendôme. — Misère dans l'armée. — Exactions des commis de guerre. — Le prince Eugène se prépare à attaquer le grand-prieur, livré à lui-même. — Position des deux armées à Moscolini. — La cassine de la Bouline. — Folard propose de l'occuper et de la fortifier. — Le grand-prieur lui confie ce soin. — On y envoie quatre compagnies. — La nuit, on pressent une attaque, et Folard demande l'autorisation de s'enfermer dans la cassine avec les défendeurs. — Dispositions de combat. — Attaque de la cassine par quinze cents Impériaux. — Ceux-ci pénètrent d'abord dans la cour mais sont arrêtés par le feu des assiégés, barricadés dans les bâtiments. — Folard défend une porte avec vingt grenadiers contre trois cents Impériaux. — Il se replie sur un poulailler. — Le grand-prieur envoie le régiment de la Marine au secours de la cassine. — Sommation du prince de Wirtemberg aux assiégés qui refusent deux fois de se rendre. — A l'aube, plusieurs bataillons viennent dégager la cassine, et les Impériaux sont obligés de se replier. — A la suite de cette affaire le grand-prieur signale la belle conduite de Folard qui a reçu une blessure dans le ventre. — Folard écrit lui-même, mais on lui refuse la croix de Saint-Louis. — Cependant le duc de Vendôme ayant insisté, Folard reçoit cette croix avec quatre cents livres de pension. 32

CHAPITRE IV

Suite de la campagne de 1705. — Manœuvres du prince Eugène en face du grand-prieur. — Le duc de Vendôme, averti, accourt et embarrasse aussitôt son adversaire. — Le prince Eugène se dérobe et essaie de passer l'Adda à Paradiso. — Le duc de Vendôme arrive juste à temps pour l'en empêcher. — Les Impériaux se dérobent la nuit une seconde fois. — Le traître Colmenero. — Vendôme évite un piège ; et la paresse du grand-prieur lui est, pour une fois, avantageuse. — Cassano. — Configuration du ter-

rain. — Folard croit à une attaque contre l'avis des généraux. — Il part à la recherche de ses équipages égarés et se trouve le premier en face des ennemis qui marchent sur Cassano. — Il en avertit aussitôt le duc de Vendôme qui se porte en avant pour contrôler ce rapport, contraire à celui d'un colonel suisse. — Le régiment de la Vieille-Marine soutient le premier choc, mais est débordé. — Panique du côté du pont de Cassano. — Arrivée des quinze bataillons qui suivaient le duc de Vendôme. — Celui-ci fait jeter à l'eau les équipages qui encombrent le pont et rétablit le sort de la bataille. — Utilisation des fuyards dans le château de Cassano, sur l'indication de Folard dont la main gauche est fracassée. — Contre-attaque de l'armée française et retraite des Impériaux. — Vendôme parcourt le front de ses troupes victorieuses et rentre à Cassano, suivi des étendards pris à l'ennemi. — Grosse discussion entre le duc de Vendôme et le grand-prieur qui n'a pas bougé de la journée. — Le prince Eugène veut faire croire bien puérilement que c'est lui qui a gagné la bataille. — Folard blessé conçoit pour la première fois l'idée de son ouvrage sur l'art de la guerre. 52

CHAPITRE V

Triste situation de la France. — Campagne de 1706. — Ordre de la Cour de s'en tenir à la défensive. — Vendôme, ainsi bridé et mécontent, est remplacé en Italie par le duc d'Orléans qui garde Folard. — Celui-ci s'efforce de le détourner des projets de MM. de Saint-Frémont et d'Albergotti. — Ceux-ci s'arrangent alors pour le faire envoyer à Modène seconder un gouverneur insuffisant. — Curieuse entrevue de Folard avec M. de Bar au milieu de maîtres de danse et de chant. — Le commissaire Chibert du Bignon. — Folard réclame la présence de M. de Boisandré. — Arrivée de celui-ci. — Son altercation avec Chibert et sa mort subite. — L'affaire de Turin amène la retraite des troupes françaises et l'isolement de Modène, qui est bientôt assiégé. — M. de Bar parle aussitôt d'abandonner la ville et de se retirer dans la citadelle. — Folard s'y oppose et commence par déloger les ennemis dès leur première tentative pour ouvrir la tranchée. — M. de Wesel, commandant en chef des assiégeants, ayant reçu des renforts, ordonne un assaut de nuit. — Folard trouve les canons encloués par ordre de M. de Bar. — Les Impériaux s'emparent de la ville, mais la citadelle est en état de soutenir un long siège. — Malgré cela, M. de Bar semble si peu décidé que Folard fait demander par un message secret un ordre formel au prince de Vaudemont. — Comment Folard s'efforce de défendre la citadelle. — Étrange attitude du gouverneur et du commissaire. — Attentat contre Folard. — M. de Bar fait demander une

entrevue au commandant des Impériaux. — On célèbre la fête de Chibert en brûlant trois « milliers » de poudre. — M. de Bar continue à étonner les officiers par son attitude. — Ceux-ci se réunissent à l'instigation de Folard et examinent s'il n'y a pas lieu de déposer le gouverneur. — M. de Bar paraît. — Violente altercation. — En dépit de l'opposition qu'il rencontre, M. de Bar capitule. — Côtés insensés et ridicules de cette mesure prématurée. — Sortie des assiégés avec les honneurs de la guerre. — Leur arrivée à Mantoue. 71

CHAPITRE VI

Les dessous de l'affaire de Modène. — Le prince de Vaudemont et ses nièces. — Puissances auxquelles va se heurter Folard. — Lettres de Chibert au ministre, accusant Folard de négligence et d'incapacité. — Défense énergique de l'ingénieur. — Examen critique des divers témoignages. — Hypothèse des ordres secrets. — Il fallait à tout prix ménager les troupes. — Le prince de Vaudemont se trouve gêné par les ordres qu'il a donnés et veut imposer le silence à Folard. — L'affaire de Modène est momentanément abandonnée grâce à l'ouverture des hostilités. — Campagne de 1707 en Italie. — Le régiment de Quercy au Pas-de-l'Ane. — Folard propose d'enlever le bourg de Chaumont. — Joli coup de main exécuté par lui avec quarante-cinq grenadiers. — Fureur du prince Eugène. — Vendôme obtient que Folard vienne le rejoindre pour servir sous lui en Flandre. — L'affaire de Chaumont est contée par le maréchal de Tessé à Louis XIV qui octroie 400 livres de pension à Folard. — Celui-ci réclame au ministre le règlement de ses avances. — Difficultés pour obtenir de M. de Bar un certificat nécessaire. — Intervention de M. de Goesbriant qui menace M. de Bar d'une action énergique contre lui et contre Chibert. — M. de Bar donne le certificat et cesse ses attaques. — Mémoire de Folard qui impressionne fortement le ministre en sa faveur et met fin à l'affaire grâce à la promesse que Chamillart fait à Vendôme de s'occuper de son protégé. . . 96

CHAPITRE VII

Campagne de 1708. — Intrigues pour le commandement de l'armée de Flandre qui échoit enfin au duc de Bourgogne et au duc de Vendôme. — Désastreuse affaire d'Oudenarde. — Folard à l'île de Cassandt. — Il est ensuite chargé d'observer sous un déguisement les agissements de l'ennemi. — A son retour, il propose l'attaque de Lessingue. — Etonnante réussite de son projet.

— On lui donne le gouvernement de la place. — Campagne de 1709. — Remplacement de Chamillart par Voysin. — Bataille de Malplaquet. — Ce que Folard en a vu. — Il est grièvement blessé mais continue dans sa convalescence à élaborer divers projets militaires. — Voysin lui accorde une pension de 600 livres. — Le maréchal de Montesquiou retire à Folard le commandement de Lens. — Doléances de Folard au ministre. — Il vient à Paris, et, après être tombé malade à l'auberge, reçoit de M. de Goesbriant l'hospitalité. — La campagne de 1710 commence tardivement en avril à cause des pourparlers engagés avec l'Angleterre, puis avec les autres alliés. — Campagne de 1710. — Les fautes et la défaite du maréchal de Montesquiou, en dépit des avertissements réitérés de Folard sur la mauvaise position des troupes. — Le secours de Douai. — Le maréchal de Villars s'avance dans une position dont Folard montre le danger, et l'armée est aussitôt ramenée en arrière. — Folard chargé d'une mission auprès de M. de Goesbriant est fait prisonnier. — D'abord brutalisé par les soldats, il est ensuite fort bien traité par le prince Eugène qui s'efforce de se l'attacher. — Captivité du chevalier qui parvient à correspondre avec son ministre. — Bontés du duc de Bourgogne pour le prisonnier auquel il envoie quelques subsides. — Folard et M. de Pesters. — Folard recouvre enfin la liberté. — Campagne de 1711. — Il est nommé gouverneur de Bourbourg. — Il est amoureux de Mlle Vollant et supplie le ministre de lui accorder un grade supérieur afin de ne point lui faire manquer ce mariage. — Mais ses démarches n'aboutissent pas. — Difficultés avec le colonel de Lostanges. — Campagne de 1712. — Mort de la duchesse et du duc de Bourgogne puis du duc de Bretagne. — L'Angleterre traite avec la France. — Mort du duc de Vendôme. — Siège de Landrecies. — « Le chemin de Paris ». — Victoire de Denain. — Mépris déplacé de Montesquiou pour Folard. — Paix d'Utrecht. — Folard reçoit avis qu'il peut disposer de lui-même, mais que le Roi lui maintient la moitié de ses appointements de gouverneur de Bourbourg. 116

CHAPITRE VIII

Premiers bruits de guerre en Orient. — Malte menacée. — Coup d'œil rétrospectif sur les Hospitaliers de Sain-Jean de Jérusalem. — Excellentes relations des chevaliers avec la Cour de France. — Le grand-maître don Perrelos. — Le bailli de la Vieuville. — Son successeur le bailli de Mesmes. — Mauvais état des fortifications de Malte. — Pourparlers au sujet d'un ingénieur. — Désignation du chevalier de Folard. — On lui adjoint d'autres ingénieurs. — Secours accordés par Louis XIV aux Hospitaliers. — Départ du grand-prieur de Vendôme. — Folard traité en grand

personnage, puis diminué. — L'affluence des chevaliers de Malte, leur existence. — Le grand-prieur commence à scandaliser les Maltais. — Emploi de son temps. — Ses projets d'organisation militaire. — Démarche d'une partie des chevaliers au sujet du grade de M. Tressemanes. — L'armée de Malte compte un nombre ridicule de généraux pour très peu de soldats. — On apprend soudain que les armements du sultan sont faits contre Venise. — Le grand-maître congédie alors une partie des chevaliers mais continue les fortifications. — Le grand-prieur préconise les plans de Folard et de Mégret contre ceux de M. de Tigné, mais il finit par se discréditer à force de scandales, et ses protégés comme lui-même regagnent la France 150

CHAPITRE IX

1715. Mort de Louis XIV. — Le duc d'Orléans régent. — Coup d'œil rétrospectif sur Charles XII. — Attention que son génie militaire impose à l'Europe. — Le comte de Croissy. — Colbert et le baron de Goertz enrôlent Folard comme ingénieur et agent diplomatique. — Excellent accueil que Charles XII fait au chevalier. — Manière de vivre du roi de Suède. — Admiration et réserves de Folard pour ce prince. — Le baron de Goertz, son intelligence et son génie de l'intrigue diplomatique. — Son entente avec Alberoni. — Entremise de Folard. — Découverte du complot tendant à remettre le fils de Jacques II sur le trône d'Angleterre. — Folard se décide à rentrer en France pour des raisons de santé. — Mais il se plaint d'avoir été calomnié et dupé. — Pourtant Charles XII l'a engagé à revenir. — Folard s'embarque pour Dunkerque à Gothembourg. — Naufrage du navire qui le porte. — Retour difficile à Hambourg, puis à Paris. — Lettre de Goertz qui l'encourage à revenir après guérison. — Mais d'autres lettres du ministre de la guerre de Suède et de M. Mégret lui conseillent au contraire de rester en France. — Plaintes de Folard à Goertz. — Propositions de canons, de plans, de projets. — Folard essaie vainement de faire revenir son neveu de Robert qu'il avait confié à Mégret. — Ses soupçons à l'égard de ce personnage. — Il continue à poser à Goertz des conditions pour son retour. — Siège de Frederichshall et mort singulière de Charles XII. — Mégret soupçonné. — Triste fin de Goertz. — Folard renonce à la Suède. 176

CHAPITRE X

Folard en Espagne avec le maréchal de Berwick (campagne de 1719). — Brièveté de cette campagne. — Folard de retour à Paris songe à ses ouvrages militaires. — État de sa fortune. — A la recherche d'un traducteur de Polybe, il pénètre chez les Bénédic-

tins de Saint-Germain-des-Prés. — Dom Bernard de Montfaucon et l'Académie bernardine. — La maison de Suresnes. — Dom Vincent Thuillier, le traducteur de Polybe. — Quelques Bernardins éminents : Martin Bouquet, Jacques Martin, Claude de Vic et Joseph Vaissette, Guillaume le Seur, Charles de La Rue, Lobineau, dit le P. Scrupuleux. — Les correspondants laïques de l'Académie bernardine : le marquis de Caumont, l'abbé de Bignon — Rollin, Guillaume de Villefroy, Nicolas Fréret, l'abbé de Rothelin, etc. — La société et les étrangers à l'abbaye : Prior, Bolingbroke, G. Richmond, Robert Smith, Anderson, Brenkmann, le duc et la duchesse du Maine, les cardinaux de Polignac et de Rohan, le duc de Chartres, la vieille Madame, le duc de Saint-Aignan, les Crozat, etc. — Nicolas de Folard, chanoine de Nîmes. — Sa correspondance avec le chevalier et le capitaine. — Le Jésuite Melchior de Folard. — Résistance du chanoine aux exigences molinistes de Melchior. — Sa verve et son esprit. — Portrait du sieur Montelz. — Les Bernardins s'amusent infiniment des lettres du chanoine. — Anecdotes sur le Jésuite. — Le chanoine attaqué dans le journal de Trévoux. — La rispote est prête. — Semonce au « capitaine ». — Portrait des quatre frères Folard. — Leur affection fraternelle. — Les œuvres du Jésuite. — Le chevalier parvient enfin à faire paraître *les Nouvelles découvertes sur l'art de la guerre* 197

CHAPITRE XI

Publication des *Nouvelles découvertes sur la guerre*. — Les compliments et les critiques du chanoine. — Folard se fâche. — Le chanoine riposte, mais au moment d'une rupture imminente la réconciliation se fait. — Le cousin des Folard, « le docteur », est à Nîmes chez l'abbé Fléchier. — La sœur du chanoine est malade et vieillie. — Propos inconvenants de Montelz, sa colère, ses griffes. — Le chat et le chien du chanoine. — *Les nouvelles découvertes* et les Jésuites. — Critiques des journalistes. — Leur mauvaise foi. — Fureur du chanoine et du chevalier. — On conseille au Roi d'acheter les *Commentaires* pour en étouffer la publication. — Mot de Folard à ce sujet. — M. Le Blanc et le comte de Belle-Isle, protecteurs de Folard, envoyés en disgrâce. — Leur procès, leur réhabilitation. — Les *Commentaires* confiés pour l'examen à M. Lancelot qui se couvre de l'avis d'un lieutenant général. — Le privilège est accordé. — Contrat des éditeurs. — Le premier volume paraît le 27 mai 1727. — Controverses et critiques. — Enthousiasme du chanoine. — Les tomes III° et IV° (1727-1728). — Les souscriptions pour la suite. — Le quatrième volume est lu en vingt-quatre heures par le chanoine qui en écrit aussitôt au chevalier. — Mort de M. Le Blanc. — L'épître du chanoine. — Les *Commentaires* menacés de ne pas finir de

paraître. — Le chanoine réconforte le chevalier. — Enfin, le tome V paraît. — Lettre amusante du chanoine qui exulte et parle de sa famille, de ses amis et des saints. — Apparition du sixième volume de l'*Histoire de Polybe*, mais sans *commentaires*. — Le chevalier explique dans sa préface que c'est ainsi par ordre supérieur. — Succès européen de *Polybe*. — Satisfaction de Folard 221

CHAPITRE XII

Suite de la correspondance du chevalier avec le chanoine et avec le marquis de Seytres-Caumont. — Folard manifeste l'intention de venir passer quelque temps à Avignon avec le chanoine et fait arranger une maison à cette intention. — Le chanoine parle toujours de ses animaux. — Épitaphe à Jacqueline, la chienne du chevalier, et poésie sur Pipion, chien du chanoine. — Le VIe tome de *Polybe* égaré. — Désespoir du chanoine. — Succès de *Polybe*. — La mode des « calottes » reparaît. — Lettre sur l'âme des bêtes. — Le VIe tome de *Polybe* retrouvé. — La pension du chevalier ayant été rognée, celui-ci réclame. — La vogue du cimetière Saint-Médard en 1731. — Phénomènes ou miracles ? — Les Jansénistes appuient les convulsionnaires et font passer le diacre Pâris pour un saint. — Le miracle à rebours de la veuve de Lorme. — Princes et princesses du sang à Saint-Médard. — L'abbé Bécheran s'acharne à vouloir obtenir sa guérison, mais sans succès. — Le chevalier se laisse emmener à Saint-Médard. — Sa prétendue guérison, que lui-même dément peu après. — En revanche, sa conversion est complète. — Lettre du chanoine au sujet des convulsionnaires. — La vérité sur les plaies et la guérison de Folard. — Saint-Médard fermé par ordre. — Manifestations des convulsionnaires chez eux. — Folard s'exhibe à son domicile. — La police intervient. — Mécontentement du ministre de la guerre. — Le logis de Folard consigné à tout venant. — Admonestation du ministre au chevalier qui offre de rendre sa croix de Saint-Louis. — Sa disgrâce est imminente ainsi qu'une lettre de cachet, quand le comte de Belle-Isle intervient et obtient qu'on lui confie le chevalier, qu'il tiendra en pénitence dans son château de Bizy 241

CHAPITRE XIII

Folard à Bizy. — Sa reconnaissance pour Belle-Isle. — Les visites qu'il reçoit. — La terre de Bizy. — L'autorité royale se laisse aller à plus de clémence pour les convulsionnaires. — Brouille de Folard avec le chanoine de Nîmes. — Le comte de

Saxe emmène le chevalier à Dresde. — Guerre de la Succession de Pologne. — Siège de Traerbach. — Inquiétudes du chanoine. — Folard, de retour en France avec le comte de Saxe, travaille pour le comte de Belle-Isle et aussi pour la Cour. — Correspondance active avec Belle-Isle. — Curieuse appréciation sur Villars. — Eloge de Belle-Isle. — Gangrène des organes de l'Etat. — Mécontentement de Folard à cause de la façon dont on le traite. — Il veut se retirer. — Belle-Isle le retient. — Pension de Folard sur la cassette du Roi. — Grand travail du chevalier sur les frontières de Flandre. — Traité de Vienne (1738). — Belle-Isle gouverneur de Lorraine. — Folard continue à travailler et même à intriguer pour le compte de Belle-Isle. — Correspondance à mots couverts. — Lettre pleine de clairvoyance de Folard sur les menées de l'Angleterre. — Folard tombe malade et Belle-Isle, qui ne croit pas le fait tout d'abord, semonce vertement le chevalier, mais son affection pour lui ne diminue pas. — Mort de l'empereur Charles VI (20 octobre 1740). — Complications européennes en perspective. 264

CHAPITRE XIV

Belle-Isle pressent la guerre et réclame à Folard l'achèvement de son travail. — Compétitions en Europe. — Ambassade de Belle-Isle en Allemagne. — Les armées françaises en Bohême. — Belle-Isle et le comte de Saxe à Egra. — Prise de Prague. — Folard de loin prépare tous les plans de Belle-Isle, et c'est son travail qui sera utilisé pour la retraite de Prague. — Hommage rendu de nos jours par le duc de Broglie à Folard. — Correspondance du comte de Saxe avec le chevalier. — Les détails qu'il donne marquent l'importance qu'il attachait à l'avis de Folard. — Il raconte la façon dont il s'empara de Prague. — Diète de Francfort. — L'électeur de Bohême est élu sous le nom de Charles VII. — Maladresses commises à l'encontre des idées de Belle-Isle dont Folard continue d'être l'inspirateur à distance. — Marie-Thérèse fait face aux alliés ses ennemis. — Le roi de Prusse se retire de la lutte. — Prague investie. — Le maréchal de Maillebois essaie vainement de secourir Belle-Isle. — Il est remplacé par Broglie. — Retraite de Prague. — Campagne du comte de Saxe sur le Danube racontée par lui-même à Folard. — Enlèvement de Belle-Isle et de son frère. — Folard, pendant un an, cesse de correspondre avec le maréchal. — Le comte de Saxe, devenu maréchal commande dans le Nord (1744) et continue à correspondre avec le chevalier. — Fontenoy (1745), Rocoux (1746), Lawfeld (1747). — Traité d'Aix-la-Chapelle (1748). — Mort du maréchal de Saxe (1750). — Folard vieillissant, ayant perdu presque tous ses amis, songe à revenir dans le Comtat. — Sa correspondance avec le marquis de Caumont. — Il loue une

Université

maison à Avignon. — Ses derniers mois dans son pays natal. — Sa mort (1752). — Son testament. — Quelques détails posthumes. — Attaques et défenses qui suivirent sa mort 283

APPENDICE

La tactique de Folard, par le capitaine André Dussauge 302
Pièces justificatives 319
Note sur la mort de Charles XII 323

Index alphabétique des noms propres 327
Table des matières 337

ÉVREUX. — IMPRIMERIE HÉRISSEY

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

a39003 001211480b

DC 130 .F56C6 1914
COYNART, CHARLES DE.
CHEVALIER DE FOLARD 1

COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 01 07 11 18 04 9